

**CORSEUL LA ROMAINE
(Côtes d'Armor)**

MONTERFIL II

1995

Année de préparation de publications

Etude des données archéologiques

**Hervé KEREDEL, archéologue municipal de Corseul
avec la collaboration de
Romuald FERRETTE, objecteur de conscience
au service municipal d'archéologie**

1384

16. 11.95

CORSEUL LA ROMAINE (Côtes d'Armor)

MONTERFIL II

1995

Année de préparation de publications

Etude des données archéologiques

**Hervé KEREBEL, archéologue municipal de Corseul
avec la collaboration de
Romuald FERRETTE, objecteur de conscience
au service municipal d'archéologie**

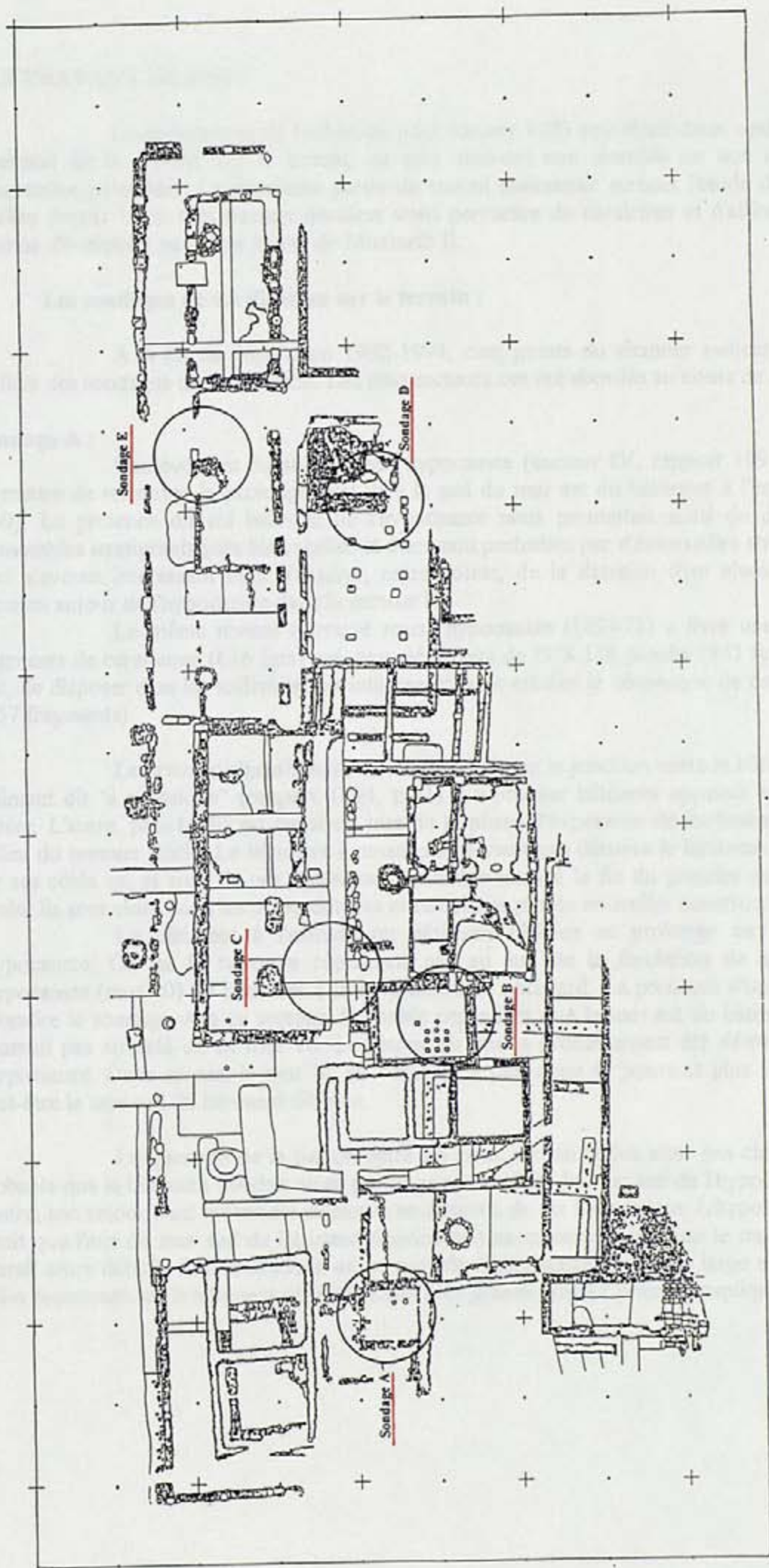
CORSEUL, MONTERFIL II 1995
Année de préparation de publications
Etude des données archéologiques

Le site de Monterfil II fait l'objet de fouilles programmées depuis une dizaine d'années. Les premiers travaux se sont déroulés sous la direction de François Fichet de Clairfontaine en 1986 puis, lors d'une fouille pluriannuelle de 1987 à 1989. Ces quatre années ont permis de commencer l'étude du bâtiment commercial de l'îlot nord de Monterfil II. Le départ de ce chercheur a entraîné l'interruption des recherches en 1990. Ensuite, les travaux ont repris en 1991, sous la direction de Hervé Kerébel, dans un premier temps par une fouille annuelle puis, de 1992 à 1994, dans le cadre d'un programme pluriannuel. Après l'achèvement de ce dernier programme, il s'est avéré nécessaire d'arrêter momentanément les travaux de terrain afin de reprendre l'ensemble des données du site de Monterfil II. L'année 1995 a alors été réservée aux différentes études indispensables à la bonne compréhension des nombreuses données livrées par le site de Monterfil II depuis 1986.

Ces travaux sont très variés et seuls quelques uns ont été programmés pour cette année. D'abord, certaines vérifications sur le site s'avéraient utiles pour une meilleure compréhension de l'évolution architecturale du quartier sud de Monterfil II. Cinq secteurs différents étaient proposés, ils ont tous été abordés et ont permis de confirmer ou non certaines hypothèses et de répondre à certaines interrogations du rapport de fouille pluriannuelle de 1994. Ces nouvelles recherches nous ont obligé à reprendre, en plusieurs endroits du site, le schéma d'évolution de ce secteur de la ville antique. Le diagramme stratigraphique des secteurs abordés a aussi dans certains cas été modifié. Cette opération s'est en plus déroulée en parallèle aux travaux d'étude du mobilier qui sont venus clarifier la chronologie des différentes phases d'évolution du site.

Tous ces travaux nous permettent désormais de présenter un schéma d'évolution et une chronologie du site plus corrects. Les travaux d'étude ne sont cependant pas encore terminés. Certains articles peuvent tout de même être préparés et déjà proposés.

Les recherches sur le site de Monterfil II et sur la ville antique en général, sont complétées par un travail, dans le cadre d'un projet collectif de recherche, avec d'autres chercheurs spécialisés en urbanisme antique. Ce projet collectif de recherche regroupe les sites de Corseul, Jublains (Mayenne), Rezé (Loire-Atlantique) et a pour titre : *"Thèmes et méthodes pour l'étude de trois villes de l'Ouest, élaborations d'outils communs"*. L'objectif de ce travail est de pouvoir rapidement proposer des sujets de recherche concernant les trois sites. Afin de faciliter les comparaisons et les échanges de documents, nous avons été amenés à réfléchir sur une standardisation de nos outils de travail (informatique, thésaurus...) Ainsi, en 1995, nous avons poursuivi une réflexion sur la normalisation de nos documents graphiques. Sur les trois sites, ceux-ci seront désormais élaborés en fonction de règles communes susceptibles de faciliter rapidement des comparaisons fiables. Les documents ci-après répondent à ces règles du projet collectif de recherche.



Monterfil II : Localisation des sondages de vérification.

LES TRAVAUX DE 1995 :

Le programme de recherche pour l'année 1995 prévoyait deux opérations. La première consistait en la reprise, sur le terrain, de cinq secteurs non abordés ou non compris au cours du programme précédent. La deuxième partie du travail concernait surtout l'étude du mobilier issus des fouilles depuis 1986. Ces travaux devaient aussi permettre de confirmer et d'affiner la chronologie du schéma d'évolution perçu sur le site de Monterfil II.

I. Les sondages de vérification sur le terrain :

A la fin de l'opération 1992-1994, cinq points du chantier avaient été retenus afin d'y réaliser des sondages de vérification. Les cinq secteurs ont été abordés au cours de l'année 1995.

Sondage A :

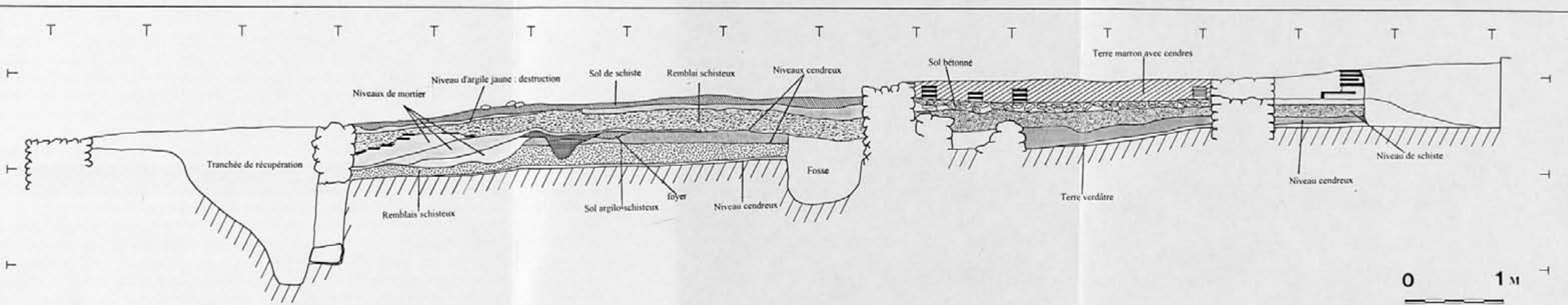
L'enlèvement du sol du petit hypocauste (secteur IV, rapport 1994, p.64) devait nous permettre de retrouver le prolongement vers le sud du mur est du bâtiment à l'estrade (rapport 1994, p.39). La présence du sol bétonné de l'hypocauste nous permettait aussi de disposer, en-dessous, d'ensembles stratigraphiques bien scellés et donc non perturbés par d'éventuelles structures postérieures. Ceci s'avérait intéressant pour s'assurer, entre autres, de la datation d'un niveau précoce (US.118) reconnu autour de l'hypocauste dans le secteur III.

Le même niveau retrouvé sous l'hypocauste (US.473) a livré une grande quantité de fragments de céramique (616 fgts) qui, associé à ceux de l'US.118 proche (841 fgts) permet, pour une fois, de disposer d'un lot suffisamment intéressant pour étudier la céramique de cette période (au total, 1457 fragments).

Le premier objectif était en fait de retrouver la jonction entre le bâtiment à l'estrade et le bâtiment dit "à mosaïque" (rapport 1994, p.41). Le premier bâtiment apparaît au cours du règne de Tibère. L'autre, plus tardif est construit lors de la phase d'expansion de l'urbanisme correspondant au milieu du premier siècle. Le bâtiment à mosaïque ne vient pas détruire le bâtiment antérieur, il le borde sur ses côtés est et sud. Ils ont fonctionné ensemble jusqu'à la fin du premier ou le début du second siècle. Ils sont alors, tous les deux, détruits et remplacés par de nouvelles constructions.

Le bâtiment à l'estrade ou bâtiment tibérien se prolonge au delà des limites de l'hypocauste. On ne le retrouve cependant pas au sud de la fondation de quartzite du mur de l'hypocauste (mur 10) du bâtiment à la cave construit plus tard. La présence d'un arbre n'a pas permis d'étendre le sondage vers ce secteur. Il semble cependant que le mur est du bâtiment à l'estrade ne se poursuit pas au delà de ce mur 10. Le retour du mur a probablement été détruit par le mur sud de l'hypocauste. Dans ce cas, le mur 80 du bâtiment à mosaïque se poursuit plus vers l'ouest. Il rejoint peut-être le mur sud du bâtiment tibérien.

La question de la liaison entre les deux constructions n'est pas clairement résolue. Il est probable que le bâtiment tibérien ne se prolonge pas au delà du mur sud de l'hypocauste postérieur. Par contre, son retour n'est nullement conservé en-dessous de cet hypocauste. L'hypothèse la plus plausible serait que l'axe du mur sud du bâtiment tibérien soit exactement repris par le mur de l'hypocauste qui l'aurait alors détruit. Les fondations de ce mur de l'hypocauste sont plus large et plus profondes que celles reconnues sur le bâtiment tibérien. Cette plus grande largeur pourrait expliquer cette disparition.



Sondage B :

A la fin de l'année 1994, nous nous interrogeons sur la datation du grand hypocauste du bâtiment à la cave et sur le moment de son apparition dans la vie de la construction (rapport 1994, p.61 et 64). Le bâtiment à la cave vient remplacer le bâtiment à mosaïque à la fin du premier ou au plus tard, au début du second siècle. Les premiers travaux de construction ont concerné la cave du bâtiment. Ses parois nord et ouest renaient des remblais dans lesquels ont été ensuite creusées les tranchées de fondation des autres murs de l'édifice. Les murs sud et est de la cave disposaient quant à eux de parements extérieurs, la cave n'était donc pas entièrement enterrée.

Le mur sud du grand hypocauste vient s'appuyer contre le parement extérieur de la paroi orientale de la cave. Il lui est donc postérieur. Nous avons émis l'hypothèse que, dès la construction de l'édifice, un premier mur, installé plus au nord, retenait une terrasse remplacée ensuite par l'hypocauste (rapport 1994, p.61). Nous devons alors retrouver logiquement ce mur sur le sol bétonné de l'hypocauste.

Celui-ci est immédiatement disposé sur un remblai d'argile recouvrant l'épais niveau de destruction de la construction précédente. Ce niveau de destruction a été reconnu dans les autres secteurs autour de l'hypocauste. Le niveau d'argile n'était lui localisé que dans le secteur XIX, soit uniquement sous l'hypocauste. Il fonctionne donc bien avec cette structure. Il s'agit probablement d'un petit remblais de mise à niveau nécessaire pour l'installation de la fondation du sol bétonné de l'hypocauste. Les blocs sont en tout cas bien inclus dans cette argile qui pourrait aussi permettre de freiner d'éventuelles remontées d'humidité susceptibles de refroidir l'hypocauste. Il n'y a aucune trace de mur antérieur pouvant venir retenir une terrasse, l'hypothèse de 1994 n'est donc pas fondée.

La construction de l'hypocauste apparaît bien immédiatement postérieure à la destruction du bâtiment à mosaïque. Il ne semble pas y avoir de structures intermédiaires comme nous l'avions imaginé. L'hypocauste est donc construit en même temps que le reste du bâtiment.

Il nous est toujours difficile de comprendre le fonctionnement de cet hypocauste. Une petite entrée dans le mur sud semble nous indiquer que le *praeformium* se trouve de ce côté de la structure. Cet espace est cependant juste devant l'entrée de la cave, installée au niveau du sol de la cour un mètre en contrebas de l'ouverture de l'hypocauste. On aurait pu imaginer un premier état de la construction où, le *praeformium* aurait été installé au même niveau que le sol de l'hypocauste. Ensuite, l'ouverture de la porte de la cave aurait nécessité la destruction de cette structure et la modification ou l'abandon de l'hypocauste. Le secteur du *praeformium* aurait ensuite été creusé pour l'installation de la cour à l'avant de la cave. Ce schéma ne nous semble guère satisfaisant. Le mur est de la cave est parementé des deux côtés dès l'origine. Il ne vient pas, dans un premier temps, retenir, comme les parois nord et ouest, un remblai au-dessus duquel aurait pu être installé le *praeformium*. La présence de la cour, dès l'origine, est aussi confirmée par le mur sud de l'hypocauste qui, en dessous de l'ouverture, est bien maçonné et était probablement visible.

Où serait alors le *praeformium* ? De l'autre côté, dans l'angle nord-ouest de la construction, deux dalles de terre cuite pourraient être les derniers vestiges de cette structure. L'aire de chauffe du *praeformium* pourrait ainsi se trouver dans le petit réduit coincé entre l'hypocauste et la halle à poteaux porteurs du centre de la façade nord du quartier (rapport 1994, p.85). De plus, l'ouverture dans la paroi sud semble, bouchée par quelques blocs disposés dans l'alignement des parements. Peut-on imaginer que cette ouverture soit obturée lors du fonctionnement normal de l'hypocauste ? Dans ce cas, pourrait-elle être réouverte de temps à autre pour permettre un accès plus aisé à la structure de l'hypocauste pour un nettoyage ou pour une réparation ? Cette hypothèse expliquerait alors plus facilement la présence de cette ouverture orientée vers une cour, même disposée en contrebas. Les différents travaux d'entretien s'effectueraient par cette ouverture prévue dès la construction de l'hypocauste à partir d'un espace fonctionnel que serait la cour.

Sondage C :

La reprise de cette zone devait nous permettre de retrouver ou non la poursuite du mur 82 du secteur XXIV (rapport 1994, p.61). Ce mur s'interrompait brusquement contre les fondations de l'entrepôt tardif. On pouvait penser qu'il avait été coupé par le mur de cette nouvelle construction.

Cette question était très liée à celle posée précédemment pour l'hypocauste. Nous pensions que le mur 82 soutenait une terrasse avec un autre mur, orienté est-ouest qui se prolongeait sous l'hypocauste (secteur XIX). Il n'en est rien. Il s'avère que le mur 82 appartient en fait à une structure différente, probablement un bassin, fonctionnant cependant avec cet hypocauste.

Ce bassin est installé au pied du mur est de l'hypocauste. Il soutient les fondations de ce mur. Le bassin a une largeur d'1,50 mètre pour 5,50 mètres de long. Le fond est tapissé d'un niveau calcaire, du falun damé, assurant probablement l'étanchéité de la structure. Lors du réaménagement de la fin du IInd siècle, celle-ci est comblée par le remblai disposé pour l'installation du bâtiment à stylobates.

Le bassin s'arrête juste à la hauteur des fondations de l'entrepôt tardif. On peut penser que ce dernier a été construit, en remplacement de la halle centrale de la façade, avant l'abandon de cette structure vers la fin du second siècle. Cette relation stratigraphique nous permet désormais de placer, dans le schéma d'évolution du quartier, la construction de l'entrepôt avant à celle du bâtiment à stylobates qui recouvre en partie le bassin.



Monterfil II : Vue du mur ouest du bassin qui soutient au second plan le mur du grand hypocauste du bâtiment à la cave. Dans le mur du bassin, la cassure peut correspondre à une canalisation en bois disparue.



Monterfil II : Vue de la partie sud du bassin sous la galerie du bâtiment dit "à stylobates" (secteur XXIII). On remarque bien l'angle sud/est du bassin et le niveaux de destruction venant combler la structure.



Monterfil II : Vue de détail du niveau de destruction dans l'angle sud-est du bassin. (1987, p. 224) Ce site du Bassin de Monterfil, en Normandie, est un des plus importants sites de destruction de la fin de l'âge du bronze en France. Les fouilles ont permis de mettre en évidence un niveau de destruction qui correspond probablement à la destruction de la structure.

Sondage II

L'excavation a permis de constater que la dalle en béton armé qui servait de base au bâtiment dit "à stylobates" (secteur XXIV) est posée sur un socle en maçonnerie. Une partie de l'édifice présumé est constituée par un mur de fond en maçonnerie qui s'élève jusqu'à la construction d'après 1900. Il est probable que ce mur de fond a été construit pour protéger des débris d'objets précieux dans l'attente de leur utilisation ultérieure par les restaurateurs suivants. La dalle a été percée par trois ou quatre trous pour une ventilation d'air ou de l'électricité de l'éclairage. Les trous ont été bouchés par des briques ou des pierres.

Sondage I

Le sondage I a permis de constater que la dalle en béton armé qui servait de base au bâtiment dit "à stylobates" (secteur XXIV) est posée sur un socle en maçonnerie. Une partie de l'édifice présumé est constituée par un mur de fond en maçonnerie qui s'élève jusqu'à la construction d'après 1900. Il est probable que ce mur de fond a été construit pour protéger des débris d'objets précieux dans l'attente de leur utilisation ultérieure par les restaurateurs suivants. La dalle a été percée par trois ou quatre trous pour une ventilation d'air ou de l'électricité de l'éclairage. Les trous ont été bouchés par des briques ou des pierres.



Monterfil II : Vue de la partie nord du bassin, sous la cour du bâtiment dit "à stylobates" (secteur XXIV). Le mur du fond a disparu, on aperçoit ici les fondations du mur sud de l'entrepôt au centre de la façade du quartier (secteur XXI). Le fond du bassin est tapissé d'un niveau de faluns damé assurant probablement l'étanchéité de la structure.

Sondage II

L'excavation a permis de constater que la dalle en béton armé qui servait de base au bâtiment dit "à stylobates" (secteur XXIV) est posée sur un socle en maçonnerie. Une partie de l'édifice présumé est constituée par un mur de fond en maçonnerie qui s'élève jusqu'à la construction d'après 1900. Il est probable que ce mur de fond a été construit pour protéger des débris d'objets précieux dans l'attente de leur utilisation ultérieure par les restaurateurs suivants. La dalle a été percée par trois ou quatre trous pour une ventilation d'air ou de l'électricité de l'éclairage. Les trous ont été bouchés par des briques ou des pierres.

Sondage D :

L'aile nord (secteur XXX) de la *domus* orientale n'avait pas été complètement abordée lors du programme triennuel. Une partie de l'aile présentait un affaissement important résultant probablement de la présence d'une fosse antérieure à la construction (rapport 1994, p.82). Il pouvait être intéressant d'aborder cette fosse pour retrouver des niveaux antérieurs piégés dans l'affaissement et donc non perturbés ou détruits par les occupations suivantes. La fosse a été abordée par moitié, la stratigraphie présente une succession classique de niveaux de comblement, de remblais et d'occupations. Son comblement d'origine est daté de l'époque de Tibère.

Sondage E :

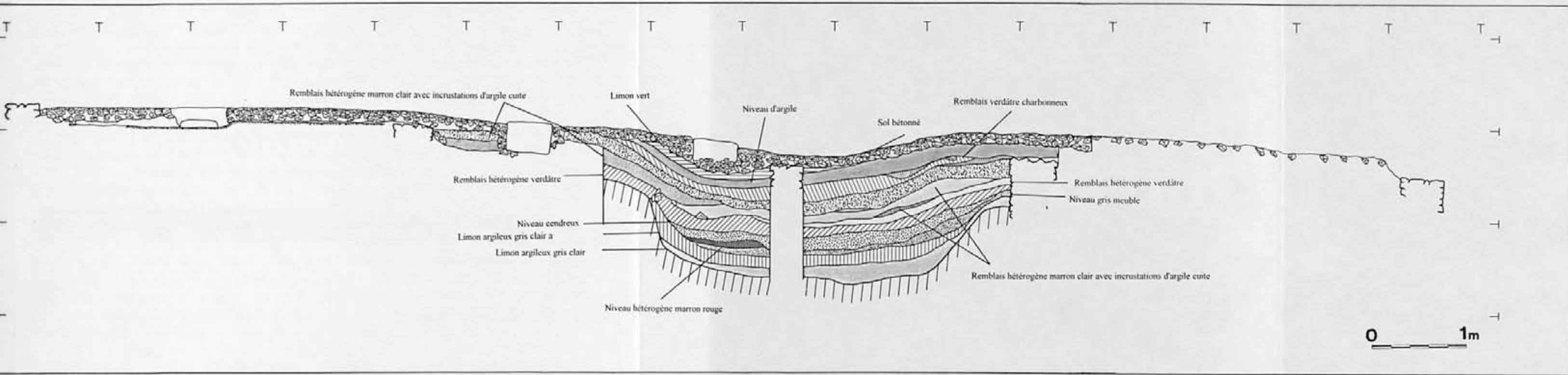
Enfin, le dernier sondage devait permettre d'aborder le fossé sud de l'emprise de la voirie primitive (fossé XXXI.417) et plus particulièrement, un secteur caractérisé par un niveau très cendré riche en mobilier (rapport 1994, p.21). Nous pensons qu'il pouvait s'agir d'une fosse venue perturber le comblement limoneux du fossé. Cette couche cendreuse recouvre un niveau de comblement naturel de la fosse constitué d'argile et de limons. Au dessus de ce comblement, des niveaux de rejet de cendres d'épaisseur variable constituent une stratification fine et importante. Le mobilier recueilli est peu important et ne permet pas de définir une datation précise de ces rejets entre les périodes augustéenne et tibérienne.



Monterfil II : Vue du fossé XXXI.417 comblé dans ce secteur de niveaux de rejets de cendres importants. Au-dessus, vue du mur de fond des galeries portique de façade du quartier sud.



Monterfil II : Vue rapprochée du mur de limite de la galerie portique qui s'est affaissé du fait du tassement des niveaux de comblement du fossé XXXI.417



II. Les travaux d'étude du mobilier archéologique :

La diversité du mobilier archéologique recueilli sur le site de Monterfil II depuis 1986 nous amène à traiter cet aspect de la recherche avec d'autres chercheurs, spécialistes ou étudiants, désireux de travailler sur le site de Corseul. Certains travaux ont déjà été entamés avant cette année d'étude. D'autres ne le seront que plus tard, en fonction des disponibilités des intervenants.

Le mobilier céramique constitue l'essentiel des collections mises au jour depuis 1986. Les lots caractérisent toute la période d'occupation du site (I^{er}-IV^{ème} siècles). Leur étude est effectuée en collaboration avec Romuald Ferrette, objecteur de conscience au dépôt de fouilles de Corseul qui prépare une maîtrise d'Histoire ancienne à l'Université de Haute Bretagne. Son sujet concerne l'évolution du mobilier céramique sur le site de Corseul du I^{er} au IV^{ème} siècles.

De nombreuses monnaies (432) ont également été retrouvées sur le site. Elles sont découvertes, généralement éparées, dans les différents niveaux de la stratigraphie. Deux dépôts plus importants ont aussi été retrouvés. Le premier, en 1988, dans le comblement d'un puits, est constitué de plus de 500 antoniniani. Le deuxième, découvert en 1991 et plus important, comprend 1035 minimi et 39 antoniniani. L'étude du premier lot et des monnaies éparées découvertes de 1986 à 1989 a été confiée à M^{me} J. Pilet-Lemière, responsable du laboratoire de numismatique de l'Université de Caen. L'étude du deuxième lot et des monnaies retrouvées dans les niveaux de 1991 à 1995 a été réalisée par O. Pollard, étudiant à l'Université de Bretagne Occidentale à Brest dans le cadre d'un mémoire de maîtrise soutenu le 27 Octobre 1995. Le catalogue de cette étude est adjoint à ce document.

L'état de conservation du mobilier métallique de Monterfil II nous a amené à privilégier la consolidation des objets avant leur étude. La majeure partie des bronzes devouverts entre 1992 et 1995 sont actuellement au laboratoire UTICA de Saint-Denis. Nous devrions pouvoir les récupérer en 1996 et ainsi commencer leur étude. Un ensemble de vaisselle exceptionnel avait déjà fait l'objet, en 1993, d'une restauration au laboratoire Arc'Antique à Nantes. Cet ensemble comprend une grande casserole, une assiette et un plat à marli tourné et recouvert d'une pellicule d'argent. Les objets en bronze mis au jour de 1986 à 1989 ont, pour certains, déjà été restaurés. M^r G. Le Cloirec en a effectué l'étude dans un remarquable travail sur les bronzes antiques de Corseul (Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art à l'Université de Haute Bretagne soutenu à la fin de l'année 1994). Il serait souhaitable que ce chercheur puisse compléter son étude par les objets en bronze découverts depuis 1992.

D'autres collaborations sont aussi à rechercher. Le travail sur le verre et plus particulièrement sur deux objets découverts en 1991 (un plat archéologiquement complet et un fragment de verre blanc peint) intéresse M^{me} G. Sennequier du musée des Antiquités de Rouen. Les éléments de tabletterie sont peu nombreux, nous les traiterons probablement nous-mêmes.

Le site de Monterfil II nous permet également de disposer de nombreux bâtiments dont certains nous ont livrés de nombreux éléments architecturaux. Les niveaux de destruction des constructions, entre autres celui du bâtiment dit à mosaïque, ont ainsi livré de nombreux fragments d'enduits peints. Un dossier d'étude a été expédié au Centre d'Etudes des Peintures Murales Romaines de Soissons afin d'établir un devis. Le coût d'une telle opération dépasse largement les possibilités budgétaires de l'opération archéologique de Monterfil II (Devis de 96 275 francs). A défaut d'un autre financement, nous ne pensons pas faire réaliser cette étude immédiatement.

Certains niveaux de destruction nous ont aussi livré des fragments d'éléments d'architecture monumentale (base de colonne, fût, chapiteau). L'étude de ces blocs d'architecture a été confiée à M^r Y. Maligorne qui prépare une thèse d'Histoire ancienne sur l'architecture monumentale en Armorique à l'Université de Bretagne Occidentale. Son travail d'analyse des blocs est complétée par nos réflexions sur les édifices reconnus sur le site. L'ensemble des données seront, dès 1996, réexaminées avec la collaboration d'un spécialiste de l'architecture antique (E. Mutarelli, contractuel A.F.A.N.).

III. Les projets de travaux et d'étude pour 1996 :

Les sondages de vérification et l'étude fine du mobilier céramique nous ont amené à réviser légèrement l'évolution chronologique et architecturale du site de Monterfil II défini dans le rapport de 1994. Ce nouveau schéma d'évolution du site fera l'objet d'un premier article venant compléter une publication faisant suite à une communication effectuée lors du colloque "Claude de Lyon, Empereur romain" de Novembre 1992. Cet article, réalisée avec la collaboration de François Fichet de Clairfontaine, doit normalement sortir en 1995 dans les actes du colloque publiés dans la série des "Publications de la Sorbonne" (ouvrage actuellement sous presse, parution au plus tard début 1996). Il traite de l'évolution de l'ensemble de la ville antique au milieu du I^{er} siècle de notre ère.

Le deuxième article présente, d'une manière synthétique, l'évolution du quartier de Monterfil II au cours du Haut-Empire. Il n'est nullement question ici d'effectuer une étude architecturale fine des différentes constructions du site. Nous proposons dans cet article un schéma de l'évolution de l'urbanisation de ce secteur de la ville et nous essayons de démontrer l'existence d'un projet d'urbanisme élaboré avant l'installation des constructions.

Un autre article concernant plus particulièrement la fondation de la ville et le développement de son urbanisme au cours de la première moitié du I^{er} siècle est aussi en cours d'élaboration. Il fait suite au colloque "*Les villes de la province romaine de Gaule lyonnaise*" organisé par le Centre de Recherches André Piganiol. Les actes de ce colloque constitueront le numéro XXX, 1996, de la revue *Caesarodunum*.

Les travaux en collaboration avec l'architecte nous amèneront à réfléchir sur deux axes particuliers. Le premier concernera l'architecture commerciale. Nous retrouverons ici essentiellement les vestiges du site de Monterfil II. Les autres constructions du site s'apparentent plutôt à des demeures urbaines. Nous souhaitons également orienter nos recherches vers l'architecture dite domestique du site de Monterfil II. Nous pourrions alors aussi reprendre les données concernant la *domus* du Champ Mulon et tenter des comparaisons entre les deux sites. Ces travaux pourront faire l'objet de futurs articles.

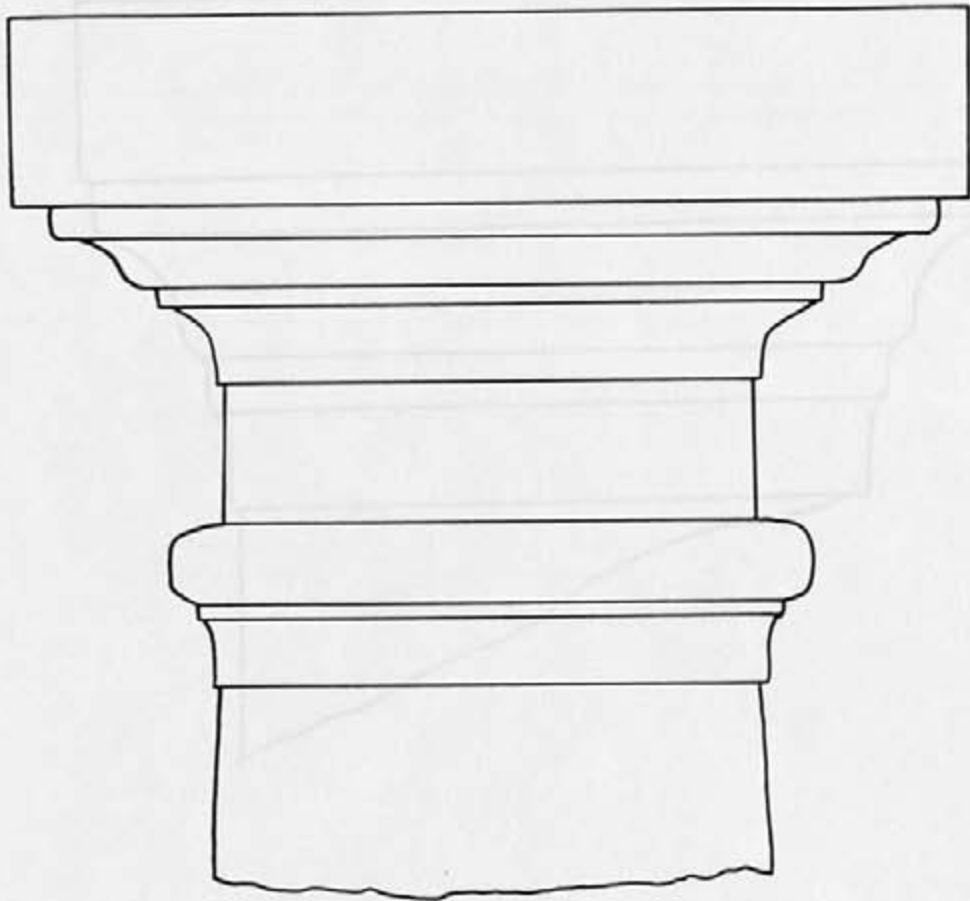
La poursuite des travaux engagés en 1995 (étude céramologique entre autres) devrait nous permettre de proposer une troisième publication, dès le premier semestre 1996, sur l'évolution de la céramique à Corseul au début du I^{er} de notre ère. Cette étude est surtout basée sur les dernières recherches sur le site de Monterfil II. Elle vient compléter des travaux déjà publiés en collaboration avec F. Fichet de Clairfontaine dans les actes de la S.F.E.C.A.G. de 1991 (Colloque de Cognac) et de la table ronde de céramologie d'Arras (Octobre 1993). Nous traiterons plus particulièrement de l'évolution des céramiques importées ou locales au cours des principats d'Auguste et de Tibère. Ce travail, réalisé avec M. Romulad Ferrette, pourrait faire l'objet d'une présentation au prochain colloque de la S.F.E.C.A.G. à Dijon au mois de Mai 1996. Nous souhaitons ensuite étendre ce travail à d'autres périodes si, comme pour le début de notre ère, nous pouvons aborder des lots homogènes suffisants.

Inventaire des blocs architecturaux :
(analyse architecturale de Y. Maligorne)

I Inv. 22 048 043 1991 142/9 : Chapiteau toscan + fragment de fût

Bloc très endommagé, l'abaque, l'échine et l'astragale sont abattus en de nombreux points et le fût est cassé.

Sous un abaque carré, une échine composée d'une doucine et d'un cavet surmontés par des filets. Vient ensuite un gorgerin tronconique avec lequel prend fin le chapiteau. L'astragale qui couronne le fût comprend un tore et un cavet séparés par un filet. Malgré la faible hauteur préservée, l'entasis du fût est nettement visible.

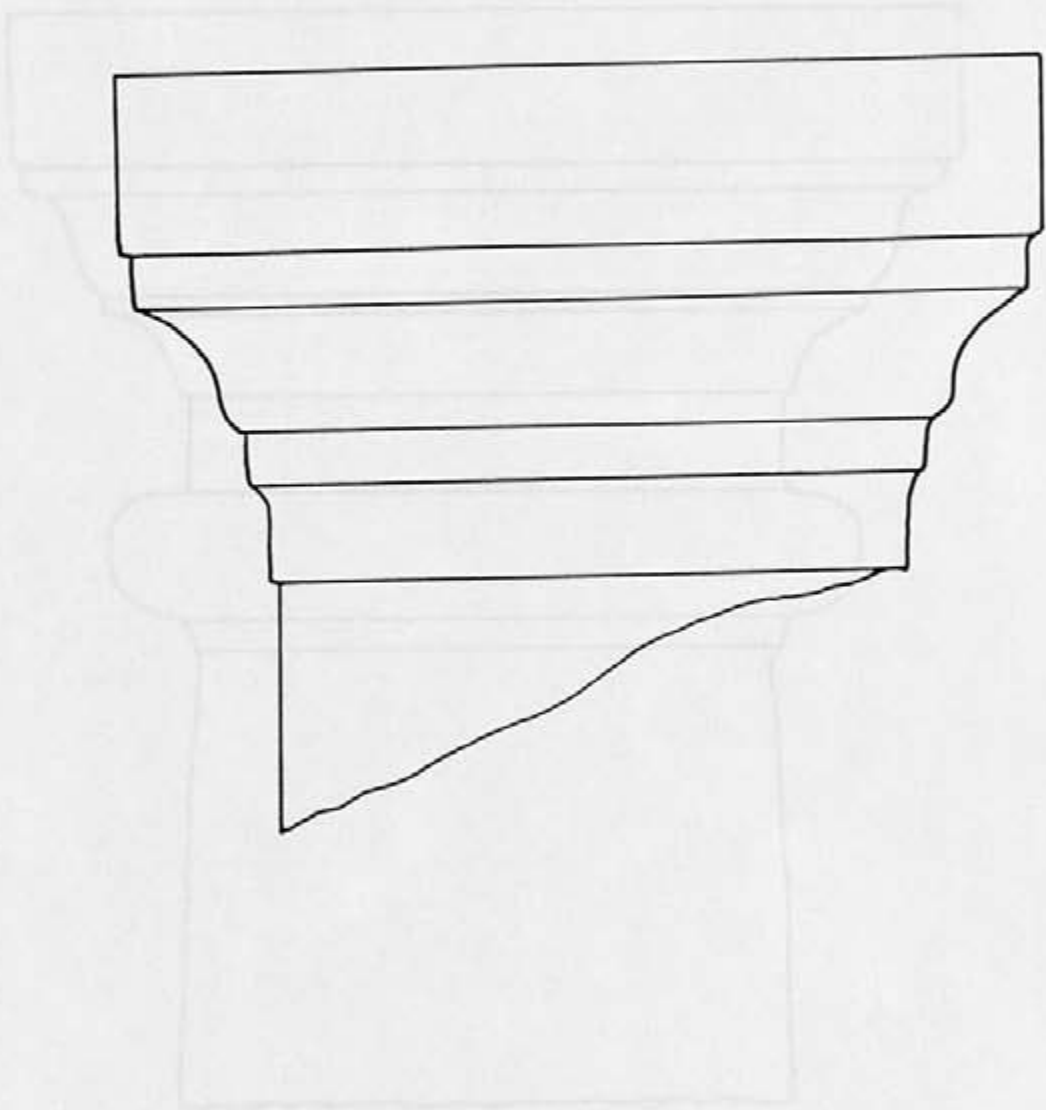


Echelle : 4cm pour 1m

II Inv. 22 048 043 1991 142/10 : Fragment de chapiteau toscan

Bloc cassé au niveau du gorgerin. L'abaque et la partie supérieure de l'échine sont très abimés.

Abaque carré dont le lit d'attente, simplement dégrossi, est percé d'un trou de scellement quadrangulaire. L'échine est ornée d'une doucine et d'un cavet surmontés par des filets. Les moulures de l'échine ont ici un développement en hauteur beaucoup plus important que sur le bloc précédent. La remarque vaut surtout pour les filets qui n'ont d'ailleurs qu'un simple rôle de transition.

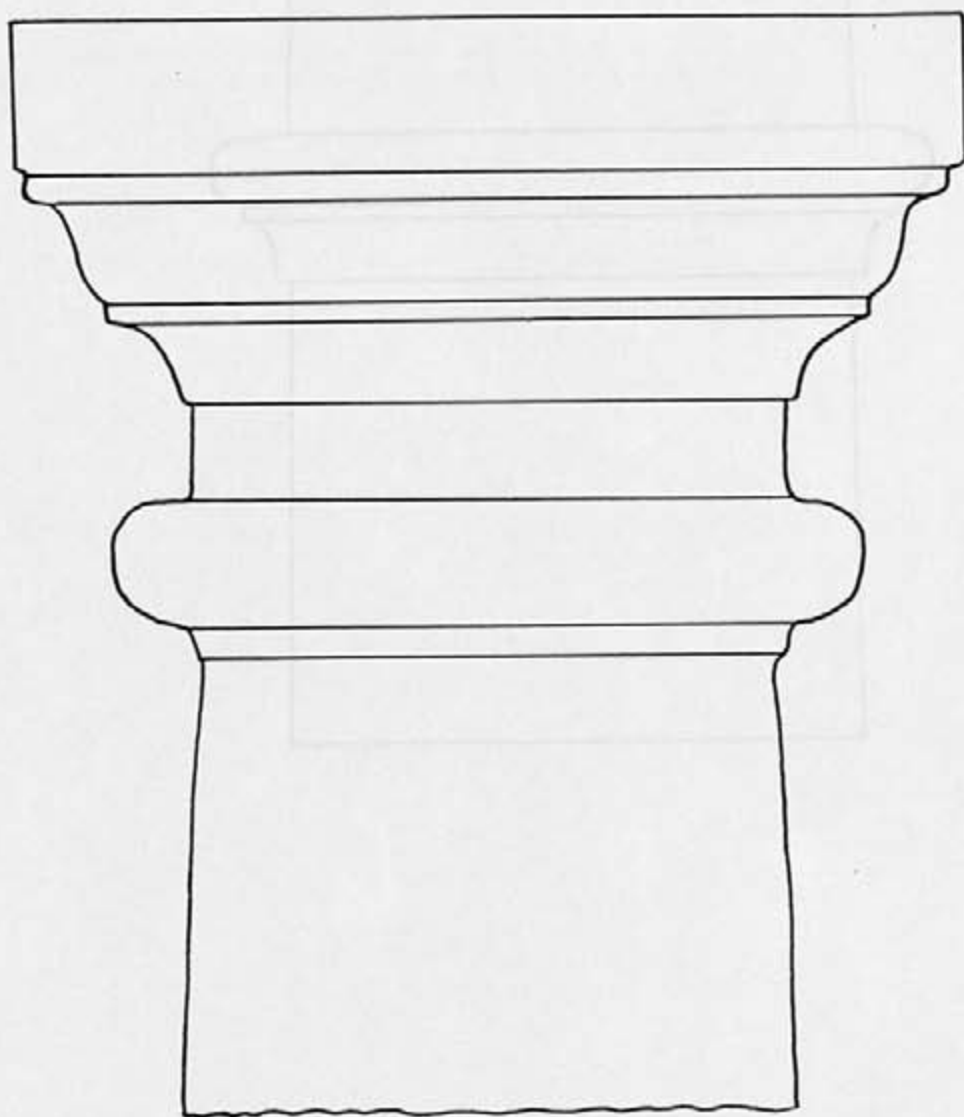


Echelle : 4cm pour 1m

III Inv. 22 048 043 1992 263/4 : Chapiteau toscan + fragment de fût

Bloc très endommagé. Le chapiteau et le fût ont été cassés dans le sens de la longueur sans doute intentionnellement puisque des traces d'aiguille sont nettement visibles. Le bloc a ensuite été cassé dans le sens de la largeur, la ligne de partage se situant juste sous l'échine. Sur la partie préservée, l'abaque et le tore sont abattus en plusieurs endroits.

Sous un abaque carré percé d'un trou de scellement, on trouve une échine comportant les mêmes moulures que celles des blocs précédent, un gorgerin vertical, un astragale composé d'un tore sur un filet et un fragment de fût à entasis.

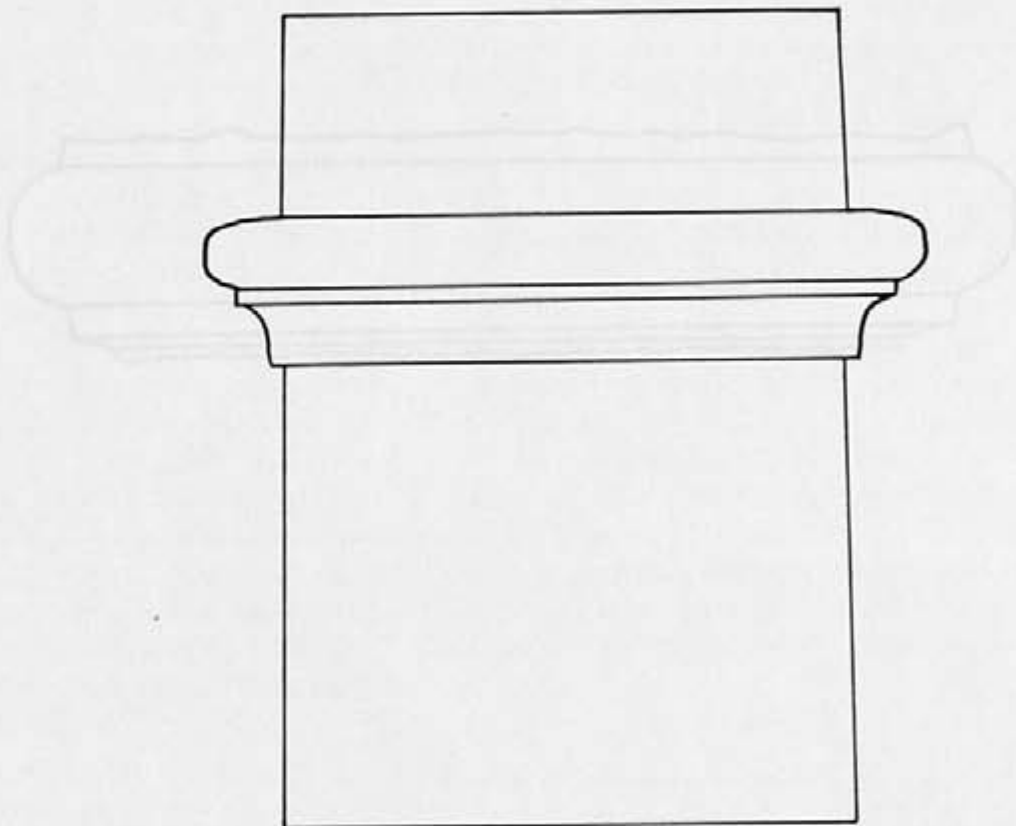


Echelle : 4cm pour 1m

IV Inv. 22 048 043 1992 263/5 : Fragment de chapiteau toscan et de fût

Bloc provenant d'une colonne toscane brisée au sommet du gorgerin et au niveau du fût. Le tore de l'astragale est endommagé.

Sous un gorgerin tronconique, on trouve un astragale composé d'un tore et d'un cavet séparés par un filet. Sur le fragment préservé, le galbe du fût est nettement visible.

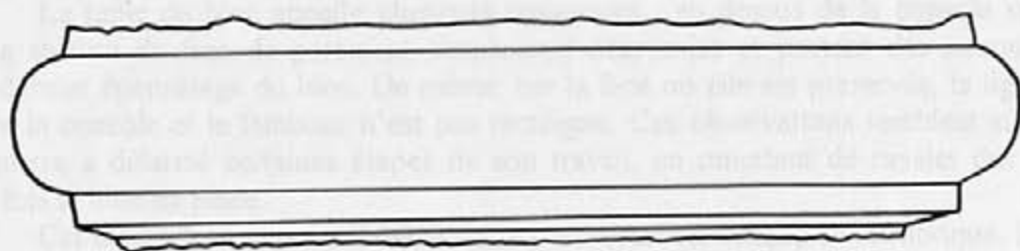


Echelle : 4cm pour 1m

V Inv. 22 048 043 1992 263/8 : Trois fragments de moulures

Eléments très fragmentaires soumis au feu.

Blocs de même profil présentant un tore encadré par deux filets. En retrait sous le filet inférieur, on peut noter le départ d'une petite moulure. Ces trois éléments permettent de reconstituer un bloc de plan circulaire, sans doute une base toscane. Le départ de la moulure inférieure est sans doute la trace d'un coussinet circulaire.



Echelle : 4cm pour 1m

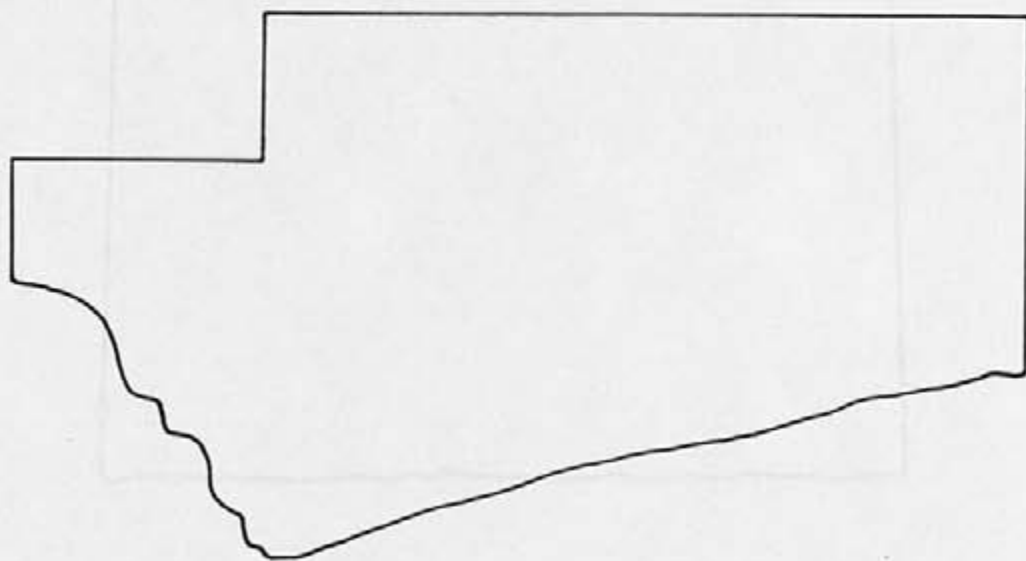
Bloc cassé dans sa partie inférieure. Les faces latérales de la console sont endommagées.

Tambour de colonne à face de parement lisse auquel est accolée une console moulurée. Sur cette dernière, se succèdent, sous un large bandeau bipartite, deux doucines surmontant chacune un filet et l'amorce d'une dernière moulure que l'on ne peut identifier. Si les moulures supérieures ont un plan rectiligne, les deux moulures inférieures ont un plan courbe et servent de transition entre la console et le fût. Le lit d'attente du tambour est percé d'un trou de scellement quadrangulaire (5x3,7x3);

La mouluration de la console évoque le profil d'une corniche. Pourtant, le rapport entre hauteur et saillie est, pour ce corps de moulures, égal à 1,52, ce qui est très éloigné du rapport de 1 préconisé par Vitruve pour les corniches et que l'on retrouve approximativement pour les quelques exemples publiés en milieu provincial. Ce ne serait donc pas dans le tracé d'une corniche ramené à des proportions plus modestes qu'il faudrait chercher l'origine du profil de cette console, mais plutôt dans celui de l'échine des chapiteaux toscans découverts en très grand nombre à Corseul.

La taille du bloc appelle plusieurs remarques : au dessus de la console subsiste sur le tambour une section de face de parement simplement dégrossies et portant des marques d'aiguille, témoins du dernier épannelage du bloc. De même, sur la face où elle est préservée, la ligne de raccord latérale entre la console et le tambour n'est pas rectiligne. Ces observations semblent suggérer que le tailleur de pierre a délaissé certaines étapes de son travail, en omettant de ravalier des surfaces peu visibles une fois le bloc en place.

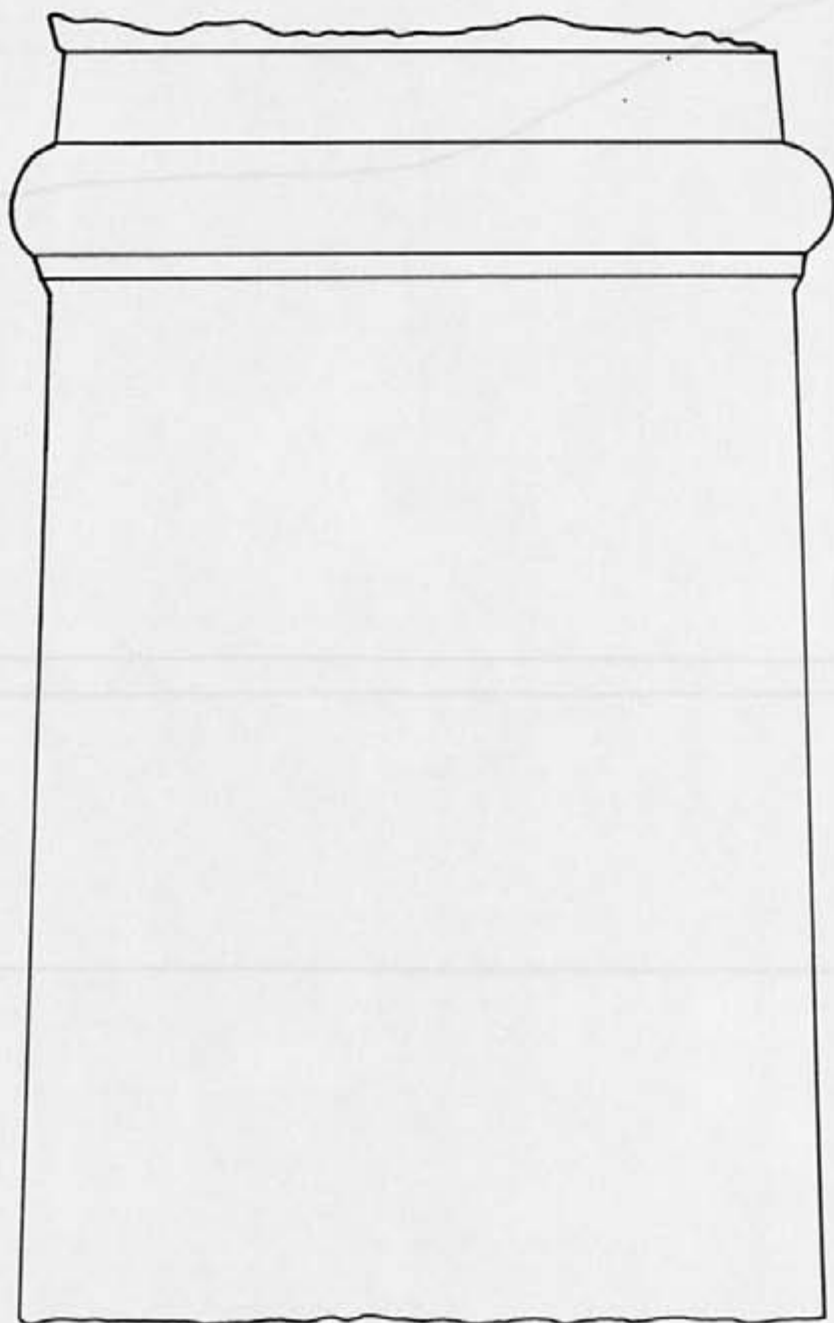
Cet élément architectural est, à notre connaissance, unique en Armorique. Nous n'avons d'ailleurs pas pu trouver de publication faisant mention d'éléments similaires. Des chapiteaux antiques flanqués de consoles ont cependant été publiés récemment par A.Olivier. Dans l'exemple analysé par cet auteur, les consoles, élargissant le lit d'attente des chapiteaux, soutenaient les poutres de la charpente de l'édifice. Une telle fonction doit être écartée dans l'exemple qui nous intéresse. En effet, le trou de scellement qui subsiste indique clairement que le tambour occupait une position intermédiaire et non sommitale de la colonne. En outre, au dessus de la console, qui ne semble pas assez puissante pour supporter une poutre, la face de parement du fût est courbe et ne comporte aucune encoche permettant l'encastrement d'une pièce de charpente. C'est donc plutôt vers l'hypothèse d'un support de statue de petites dimensions qu'il nous faut nous reporter.



VII Inv. 22 048 043 1992 59/5 : Fragment de chapiteau toscan et de fût

Bloc appartenant à une colonne toscane brisée au niveau du fût et de la partie inférieure de l'échine. L'astragale est endommagé.

De l'échine ne subsiste que l'amorce de la moulure inférieure, probablement un cavet, qui permet de calculer la hauteur exacte du gorgerin. Ce dernier est de forme tronconique. L'astragale est constitué par un tore sur un filet, tandis que le fût est galbé.

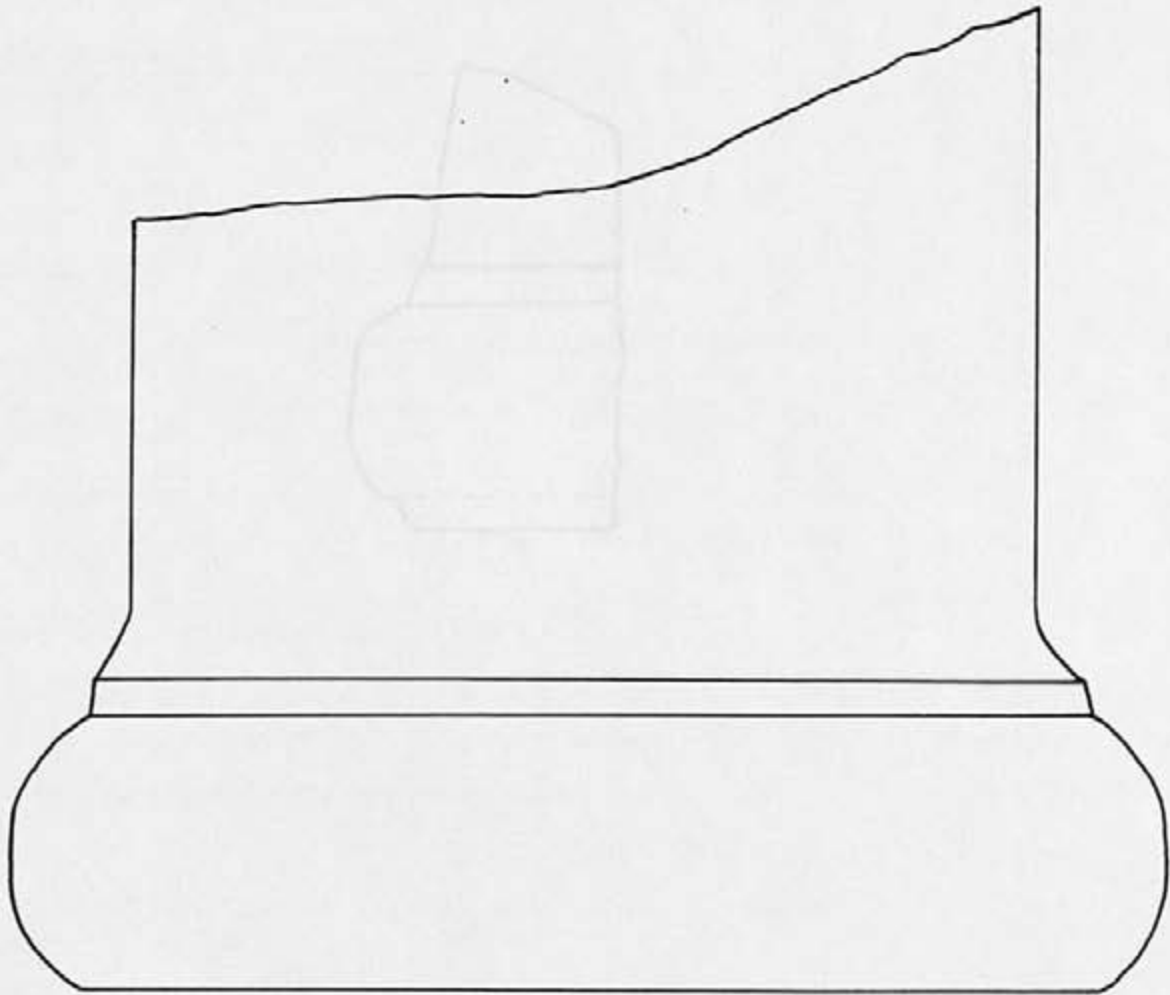


Echelle : 4cm pour 1m

VIII Inv. 22 048 043 1992 108/1 : Fragment de base et de fût

Le fût est cassé, les moulures de la base sont endommagées en de nombreux points.

Sous un fût lisse, une base toscane composée d'un tore et d'un filet. Le fût vient s'amortir sur la base par un congé bien marqué.



Echelle : 4cm pour 1m

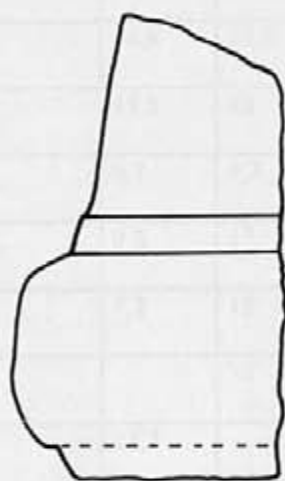
IX Inv. 22 048 043 1992 263/10 : Fragment de base et de fût

Ne subsiste qu'une section de la base et du fût. Sur la partie préservée, les moulures sont très endommagées. Le bloc a été soumis au feu.

Sous un fût lisse, une base de type toscan, avec un tore surmonté par un filet. Sous le tore, en léger retrait, figure un mince coussinet circulaire.

Dimensions des parties conservées de l'élément II :

Dimensions en cm	Ø	H	V
Hauteur du fût	11,3	42	11,3
Hauteur du coussinet	1,3	1,3	
Hauteur de l'anneau	1,3	1,3	
Hauteur du tore	1,3	1,3	
Hauteur du coussinet	1,3	1,3	
Hauteur de la base	1,3	1,3	
Hauteur de l'élément	11,3	42	11,3
Hauteur du fût	11,3	42	11,3
Hauteur du coussinet	1,3	1,3	
Hauteur de l'anneau	1,3	1,3	
Hauteur du tore	1,3	1,3	
Hauteur du coussinet	1,3	1,3	
Hauteur de la base	1,3	1,3	
Hauteur de l'élément	11,3	42	11,3



Dimensions des parties conservées de l'élément III :

Dimensions en cm	Ø	H	V
Hauteur du fût	11,3	42	11,3
Hauteur du coussinet	1,3	1,3	
Hauteur de l'anneau	1,3	1,3	
Hauteur du tore	1,3	1,3	
Hauteur du coussinet	1,3	1,3	
Hauteur de la base	1,3	1,3	
Hauteur de l'élément	11,3	42	11,3

Echelle : 4cm pour 1m

Inv. 22 048 043 1992 42/8 : Fragment de seuil

Bloc complet comportant un fragment de seuil et, à l'une de ses extrémités, le support de l'une des colonnes encadrant l'entrée. L'empreinte de la base est conservée (diamètre = 47 cm). Le lit de pose a une surface très irrégulière, les faces latérales portent des traces d'aiguille et le lit d'attente présente un parement pointé.

Dimensions des chapiteaux toscans de Monterfil II :

Dimensions en cm	I	II	III	IV	VII
Hauteur totale	44,6	39,3	54,6	42	70,5
Épaisseurs de l'abaque	49,5	48	49,5		
Hauteur de l'abaque	9,7	9,3	7,8		
Hauteur de l'échine	9,2	17	11,8		
Hauteur du gorgerin	7,2	13		10,4	4,7
Diamètre supérieur du gorgerin		32	30,8	28,6	
Diamètre inférieur du gorgerin	27,7			29,6	37,6
Hauteur de l'astragale	8,5		8	7,6	8
Diamètre du fût sous l'astragale	27,8		29,5	28,8	38,7
Hauteur du fût	10		22	24	55

Dimensions des bases toscanes de Monterfil II :

Dimensions en cm	V	VIII	IX
Hauteur de la base	11,5		14,2
Hauteur du coussinet			1,3
Hauteur totale		51	25,5
Hauteur du fût		25,5	10
Diamètre du fût		47,5	44
Diamètre du tore	52		
Hauteur des filets	11,6		

Etude des monnaies de Monterfil II 1991, 1992-1994 et 1995. PLAQUE II 1991-1995

Le site de Monterfil II a fourni un nombre important de monnaies réparties tout au long des trois siècles et demi d'occupation. Les monnaies des fouilles de François Fichet de Clairfontaine sont actuellement étudiées par J. Pilet-Lemière à l'Université de Caen. Le lot est constitué de monnaies diverses et trouvées éparées sur l'emprise des fouilles de 1986 à 1989 auxquelles s'ajoute un ensemble de plus de 500 antoniniani découverts dans le comblement d'un puits. Les monnaies des fouilles de 1990 à 1995 sont également réparties en deux lots : un dépôt de 1056 imitations de la fin du III^{ème} siècle caché au pied d'un mur et 432 monnaies trouvées dans les différents niveaux archéologiques du site. Ces monnaies ont été étudiées par O. Pollard dans le cadre d'une maîtrise d'Histoire à l'Université de Brest. Le catalogue présenté ci-après est extrait du mémoire de maîtrise de cet étudiant. La couverture photographique noir et blanc de toutes les monnaies n'ayant pas encore été réalisée, aucune illustration n'est ici présentée en accompagnement des descriptions. Quelques monnaies gauloises sont aussi à signaler, elles ont été confiées, pour étude, à C. Gruel. Ces monnaies ont été à chaque fois trouvées dans des niveaux gallo-romains. Un exemplaire était cassé en deux, nous retrouvons ici une division identique à celle qui affecte les as et en particulier les as de Nîmes.

Il nous faut tout de suite signaler que sur les 432 monnaies, 201 n'ont pu être identifiées. Les monnaies des empereurs Julio-Claudiens constituent une part importante du numéraire antique retrouvé sur le site. Les monnayages d'Auguste et de Tibère prédominent largement, et plus particulièrement, le type à l'autel des trois Gaules à Lyon (81 as et semis de Lyon soit 18,75% de l'ensemble des monnaies trouvées dans les unités stratigraphiques). Le numéraire de la colonie de Nîmes n'est pas absent, sa représentation est cependant largement moins importante (3%). Ces exemplaires sont en plus à chaque fois associés aux monnaies de Lyon. Une monnaie (n° 233) pourrait être un denier républicain. Le monnayage des autres empereurs Julio-Claudiens (11 monnaies) représente, à eux tous, moins de 3 % de l'ensemble du lot. On voit bien ici la surabondance du numéraire augustéen puis tibérien dans le monnayage Julio-Claudien qui représente au total le quart des monnaies.

Le monnayage des Flaviens et des Antonins ne constitue que 10 % de l'ensemble du lot. Cette sous-représentation pourrait être atténuée par l'identification d'individu comptabilisé dans les monnaies indéterminées. Parmi celle-ci, quatre-vingt-neuf exemplaires pourraient appartenir au second siècle. Si cette appartenance se confirmait, la représentation de ce groupe serait multipliée par trois.

Les monnaies du III^{ème} siècle, plus nombreuses, représentent plus de 40% du lot. Pourtant, très peu d'exemplaires appartiennent à des empereurs officiels. Il faut peut-être y voir une conséquence d'une circulation tardive des monnaies des Antonins. Le numéraire des usurpateurs prédomine dans les niveaux du III^{ème} siècle. Les exemplaires sont essentiellement à l'effigie de Tétricus Père ou Fils. Enfin, quelques monnaies du IV^{ème}, essentiellement de Constantin (9 monnaies sur 11 identifiées), témoignent encore d'une activité, au cours du Bas Empire sur le site de Monterfil II. Elles ont cependant surtout été trouvées dans des ornières sur la voie principale du site ou dans des niveaux, correspondant à des récupérations de matériaux (exemple, monnaie 222 trouvée dans la tranchée de récupération d'une canalisation probablement en plomb). Les monnaies les plus récentes sont de Constantin et datent des années 330-331.

Le dépôt de 1056 monnaies est constitué de 1035 minimi et 39 antoniniani. Toutes les monnaies identifiées sont à l'effigie de Tétricus Père (579) ou Tétricus Fils (241). L'étude des revers a permis de définir douze types différents. Le plus courant est le type *Pax* avec 421 exemplaires appartenant à plusieurs frappes distinctes.

<i>Aequitas</i> :	1 ex., 1 frappe	<i>Pax</i> :	421 ex., 64 frappes
<i>Comes</i> :	2 ex., 2 frappes	<i>Providentia</i> :	77 ex., 23 frappes
<i>Fides</i> :	49 ex., 2 frappes	<i>Salus</i> :	4 ex., 4 frappes
<i>Hiliritas</i> :	17 ex., 17 frappes	<i>Spes</i> :	5 ex., 5 frappes
<i>Laetitia</i> :	3 ex., 3 frappes	Vase à sacrifice	8 ex., 8 frappes
<i>Mars Victor</i> :	1 ex., 1 frappe	Temple :	3 ex., 3 frappes

CATALOGUE DES MONNAIES DE MONTERFIL II 1991-1995

- 1
Inv. 22 048 043 1992 12/2
AGRIPPA ET AUGUSTE 27 av. 14 ap. J.-C.
(IMP.) DIVI (F)
Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.
(COL .NEM.)
Crocodile enchainé à un palmier. Dessous, deux palmes.
As, Nîmes, 27-10 av. J.-C., 25 mm, 14,3g, COHEN I n° 7 p 179,
RIC I n° 1 p 44.
- 2
Inv. 22 048 043 1991 72/4
AGRIPPA ET AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
IM(P. DIVI F.)
Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.
(COL .N)EM.
Crocodile enchainé à un palmier. Dessous, deux palmes.
Demi As, Nîmes, 27-10 av. J.-C., 25 mm, 6,0 g, COHEN I n° 7 p 179,
RIC I p 44.
- 3
Inv. 22 048 043 1992 74/1
AGRIPPA ET AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
(I)MP. (DIVI F.)
Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.
COL .NEM.
Crocodile enchainé à un palmier. Dessous deux palmes.
As, Nîmes, 27-10 av. J.-C., 26 mm, 12,7 g, COHEN I n° 7 p 179,
RIC I p 44.
- 4
Inv. 22 048 043 1992 74/11
AGRIPPA ET AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
IMP. (DIVI F.)
Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.
COL .(NEM.)
Crocodile enchainé à un palmier. Dessous deux palmes.
Demi-as, Nîmes, 27-10 av. J.-C., 28 mm, 5,6 g, COHEN I n° 7 p 179,
RIC I p 44.
- 5
Inv. 22 048 043 1991 105/4
AGRIPPA ET AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
IM(P. DIVI F.)
Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.
(COL .NEM.)
Crocodile enchainé à un palmier. Dessous deux palmes.
Demi-as, Nîmes, 27-10 av. J.-C., 27 mm, 8,2 g, COHEN I n° 7 p 179,
RIC I p 44.
- 6
Inv. 22 048 043 1992 138/2
AGRIPPA ET AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
IMP. DIVI F.
Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.
COL .NEM.
Crocodile enchainé à un palmier. Dessous deux palmes.
As, Nîmes, 27-10 av. J.-C., 24 mm, 9,4 g, COHEN I n° 7 p 179,
RIC I p 44.

- 7 **Inv. 22 048 043 1991 171/1**
AGRIPPA ET AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
IMP. (DIVI F.)
Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.
COL .NEM.
Crocodile enchainé à un palmier. Dessous deux palmes.
As, Nîmes, 27-10 av. J.-C., 24 mm, 9,4 g, COHEN I n° 7 p 179,
RIC I p 44.
- 8 **Inv. 22 048 043 1992 223/1**
AGRIPPA ET AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
IMP. (DIVI F.)
Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.
COL .NEM.
Crocodile enchainé à un palmier. Dessous deux palmes.
As, Nîmes, 27-10 av. J.-C., 26 mm, 11,2 g, COHEN I n° 7 p 179,
RIC I p 44.
- 9 **Inv. 22 048 043 1992 246/20**
AGRIPPA ET AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
(IMP. DIVI F.)
Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.
(COL .NEM.)
Crocodile enchainé à un palmier. Dessous deux palmes.
As, Nîmes, 27-10 av. J.-C., 26 mm, 12,6 g, COHEN I n° 7 p 179,
RIC I p 44.
- 10 **Inv. 22 048 043 1992 260/1**
AGRIPPA ET AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
(IMP. DIVI F.)
Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.
(COL .NEM.)
Crocodile enchainé à un palmier. Dessous deux palmes.
As, Nîmes, 27-10 av. J.-C., 26 mm, 10,9 g, COHEN I n° 7 p 179,
RIC I p 44.
- 11 **Inv. 22 048 043 1992 381/1**
AGRIPPA ET AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
IMP. (DIVI F.)
Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.
(COL .NEM.)
Crocodile enchainé à un palmier. Dessous deux palmes.
As, Nîmes, 27-10 av. J.-C., 26 mm, 13,4 g, COHEN I n° 7 p 179,
RIC I p 44.
- 12 **Inv. 22 048 043 1992 390/12**
AGRIPPA ET AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
(IMP. DIVI F.)
Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.
(COL .NEM.)
Crocodile enchainé à un palmier. Dessous deux palmes.
As, Nîmes, 27-10 av. J.-C., 20 mm, 12,3 g, COHEN I n° 7 p 179,
RIC I p 44.

- 13 Inv. 22 048 043 1992 390/13
AGRIPPA ET AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (IMP. DIVI F.)
Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.
 (COL .NEM.)
Crocodile enchainé à un palmier. Dessous deux palmes.
 As, Nîmes, 27-10 av. J.-C., 21 mm, 4,0 g, COHEN I n° 7 p 179,
 RIC I p 44.
- 14 Inv. 22 048 043 1992 14/3
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 CA(ESAR AVGVSTVS DI)VI F. PATER P(ATRIAE)
Buste lauré à droite.
 (RO)M. ET (AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 24 mm, 5,6 g, COHEN I n° 237 p95,
 RIC In° 361 p 91.
- 15 Inv. 22 048 043 1992 18/1
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 CAESAR PONT. MAX.
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 25 mm, 10,5 g, COHEN I n° 240 p95,
 RIC In° 359 p 91, GIARD n° 1577.
- 16 Inv. 22 048 043 1991 32/1
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (CAESAR AVGVSTVS DIVI F. PAT)E(R PATRIAE)
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 32 mm, 10,6 g, COHEN I n° 237 p95,
 RIC I n° 362 p 91.
- 17 Inv. 22 048 043 1992 33/1
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 CAESAR PONT. (MA)X.
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 23 mm, 9,5 g, COHEN I n° 240 p95,
 RIC In° 359 p 91, GIARD n° 1479.
- 18 Inv. 22 048 043 1991 58/3
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 C(A)ES(AR AVGVSTVS DIVI F. PATER PATRIAE)
Buste lauré à droite.
 (ROM. ET A)VG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 26 mm, 9,9 g, COHEN I n° 237 p95,
 RIC I n° 362 p 91.

- 19 **Inv. 22 048 043 1992 61/2**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
(CAESAR AVGVSTVS DIVI F. PATER PATRIAE)
Buste lauré à droite.
ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
Sémis, Lyon, 10-3 av J.-C., 18 mm, 3,2 g, COHEN I n° 236 p95,
RIC I n° 364 p 91, GIARD n° 1731.
- 20 **Inv. 22 048 043 1992 74/9**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
(CAE)SAR (PO)NT. (MAX.)
Buste lauré à droite.
(RO)M.(ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
As, Lyon, 10-3 av J.-C., 24 mm, 8,9 g, COHEN I n° 240 p95,
RIC I n° 359 p 91, GIARD n° 1474.
- 21 **Inv. 22 048 043 1992 74/7**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
CAE(SAR AVGVSTVS DIVI F. PATER PATRIAE)
Buste lauré à droite.
(RO)M. (ET A)VG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
As, Lyon, 10-3 av J.-C., 24 mm, 5,6 g, COHEN I n° 237 p95,
RIC I n° 361 p 91.
- 22 **Inv. 22 048 043 1991 76/2**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
C(AESAR AVGVSTVS DIVI F. PATER PATRIAE)
Buste lauré à droite.
(ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
As, Lyon, 10-3 av J.-C., 23 mm, 7,0 g, COHEN I n° 237 p95,
RIC I n° 362 p 91.
- 23 **Inv. 22 048 043 1992 90/1**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
(CAESAR AVG)VSTVS DIVI F. P(ATER PATRIAE)
Buste lauré à droite.
ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
As, Lyon, 10-3 av J.-C., 27 mm, 9,8 g, COHEN I n° 237 p95,
RIC I n° 361 p 91.
- 24 **Inv. 22 048 043 1991 105/6**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
(C)AESAR (PONT. MAX.)
Buste lauré à droite.
(ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
As, Lyon, 10-3 av J.-C., 24 mm, 10,6 g, COHEN I n° 240 p95,
RIC I n° 359 p 91.

- 25 **Inv. 22 048 043 1991 106/1**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 CAESAR (PONT. MA)X.
Buste lauré à droite.
 (RO)M. ET AV(G.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 24 mm, 10,6 g, COHEN I n° 240 p95,
 RIC I n° 359 p 91, GIARD n° 1474.
- 26 **Inv. 22 048 043 1992 156/2**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (CAES)A(R AVGVSTVS) DIVI (F. PATER PATRIAE)
Buste lauré à droite.
 (ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 10-3 av J.-C., 19 mm, 3,8 g, COHEN I n° 238 p95,
 RIC I n° 364 p 91.
- 27 **Inv. 22 048 043 1992 246/19**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (CAESAR AVGVSTVS DIVI F. P)ATER PAT()RIA(E)
Buste lauré à droite.
 RO(M. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 10-3 av J.-C., 18 mm, 2,6 g, COHEN I n° 238 p95,
 RIC I n° 364 p 91.
- 28 **Inv. 22 048 043 1992 260/13**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (CAESAR AVGVSTVS DIVI F. PA)TER (PATRIAE)
Buste lauré à droite.
 ROM. ET A(VG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 25 mm, 10,2 g, COHEN I n° 237 p95,
 RIC I n° 362 p 91.
- 29 **Inv. 22 048 043 1992 246/19**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (CAESAR AVGVSTVS DIVI F.)PATER (PATRIAE)
Buste lauré à droite.
 (RO)M. ET A(VG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 26 mm, 2,6 g, COHEN I n° 237 p95,
 RIC I n° 362 p 91.
- 30 **Inv. 22 048 043 1992 298/1**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (CAESAR AVGVSTVS DI)VI F. PATER (PATRIAE)
Buste lauré à droite.
 (R)OM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 26 mm, 10,9 g, COHEN I n° 237 p95,
 RIC I n° 362 p 91.

- 31 **Inv. 22 048 043 1992 307/3**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (CAESAR AVGVSTVS DIVI F.) PATER (PATRIAE)
Buste lauré à droite.
 (RO)M. ET A(VG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 27 mm, 8,6 g, COHEN I n° 237 p95,
 RIC I n° 361 p 91.
- 32 **Inv. 22 048 043 1992 307/22**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (C)AESA(R AVGVSTVS DIVI F. PATER PATRIAE)
Buste lauré à droite.
 (ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 10-3 av J.-C., 18 mm, 2,7 g, COHEN I n° 238 p95,
 RIC I n° 364 p 91.
- 33 **Inv. 22 048 043 1992 309/9**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (CAESAR AVGVSTVS) DIVI F. PATER (PATRIAE)
Buste lauré à droite.
 (R)OM. E(T AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 10-3 av J.-C., 19 mm, 3,7 g, COHEN I n° 238 p95,
 RIC I n° 364 p 91.
- 34 **Inv. 22 048 043 1992 309/16**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 CAESAR (AVGVSTVS DIVI F. PATER PATRIAE)
Buste lauré à droite.
 (RO)M. (ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 10-3 av J.-C., 19 mm, 3,8 g, COHEN I n° 238 p95,
 RIC I n° 364 p 91.
- 35 **Inv. 22 048 043 1992 335/1**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 CAESA(R PONT. MAX.)
Buste lauré à droite.
 (ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 25 mm, 8,7 g, COHEN I n° 240 p95,
 RIC I n° 359 p 91.
- 36 **Inv. 22 048 043 1992 342/1**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 CAESAR (PONT. MAX.)
Buste lauré à droite.
 (R)OM. ET (AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 27 mm, 10,9 g, COHEN I n° 240 p95,
 RIC I n° 359 p 91.

- 37 **Inv. 22 048 043 1992 344/1**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (CAESAR AVGVS)TVS (DIVI F. PATER PATRIAE)
Buste lauré à droite.
 (ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 27 mm, 12,3 g, COHEN I n° 237 p95,
 RIC I n° 362 p 91.
- 38 **Inv. 22 048 043 1992 356/2**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (CA)ESAR (PONT. MAX.)
Buste lauré à droite.
 (ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Demi-as, Lyon, 10-3 av J.-C., 25 mm, 3,8 g, COHEN I n° 240 p95,
 RIC I n° 359 p 91.
- 39 **Inv. 22 048 043 1992 357/1**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (C)A(ESAR PONT. MAX.)
Buste lauré à droite.
 (RO)M. (ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 23 mm, 8,7 g, COHEN I n° 240 p95,
 RIC I n° 359 p 91.
- 40 **Inv. 22 048 043 1992 357/2**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 CAES(AR PONT. MAX.)
Buste lauré à droite.
 (RO)M. E(T AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 25 mm, 10,9 g, COHEN I n° 240 p95,
 RIC I n° 359 p 91.
- 41 **Inv. 22 048 043 1992 407/7**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 CAESAR AV(GVSTVS DIVI F. PATER PA)TRI(AE)
Buste lauré à droite.
 (ROM. ET)A(VG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 10-3 av J.-C., 19 mm, 4,0 g, COHEN I n° 238 p95,
 RIC I n° 362 p 91.
- 42 **Inv. 22 048 043 1992 429/1**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 CAESAR (PONT. MAX.)
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 10-3 av J.-C., 27 mm, 9,3 g, COHEN I n° 240 p95,
 RIC I n° 359 p 91.

- 43 **Inv. 22 048 043 1992 452/1**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (CAESAR AVGVSTVS DIVI) F. PATER (PATRIAE)
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 10-3 av J.-C., 20 mm, 2,9 g, COHEN I n° 238 p95, RIC I n° 362 p 91.
- 44 **Inv. 22 048 043 1992 356/1**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 CAESAR AVGVSTVS DIVI F. PATER PATRIAE
Buste lauré à droite.
 C. L. CAESARES AVGVSTI F. COS DESIG PRINC. IVVENT
Calus et Lucius, tenant chacun un bouclier et une haste. Dans le champ, le simpule et le bâton d'augure.
 Aureus, 2 av. J.-C., 20 mm, 7,88 g, COHEN I n° 42 p 69.
- 45 **Inv. 22 048 043 1992 2/1**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 CAESAR AVGVSTVS DIVI F. PATER PATRIAE
Buste lauré à droite.
 C. L. CAESARES AVGVSTI F. COS DESIG PRINC. IVVENT
Calus et Lucius, tenant chacun un bouclier et une haste. Dans le champ, le simpule et le bâton d'augure.
 Denier, Lyon, 20 mm, 3,8 g, COHEN I n° 43 p 69, RIC I n° 350 p90, GIARD n° 1651.
- 46 **Inv. 22 048 043 1992 238/1**
AUGUSTE, 27 av. 14 ap. J.-C.
 (MP.) CAESAR
Buste lauré à droite.
 (AVG)V(ST)VS
Aigle éployé de face, regardant à gauche.
 Sémis, frappé hors de Rome, 19 mm, 2,3 g, COHEN I n° 29 p 66, RIC I n°357 p 90.
- 47 **Inv. 22 048 043 1992 3/1**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR AVGVSTI F. IMPERAT(----))
Buste lauré à droite.
 (ROM.) ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 24 mm, 4,0 g.
- 48 **Inv. 22 048 043 1992 4/10**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR AVGVSTI F.) IMPER(AT----))
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 25 mm, 9,8 g.
- 49 **Inv. 22 048 043 1992 8/7**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 TI CAES(AR AVGVSTI F. IMPERAT)VII
Buste lauré à droite.
 R(OM.) ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 18 mm, 3,3 g, COHEN I n° 38 p 193, GIARD n° 1805.

- 50 **Inv. 22 048 043 1992 8/8**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR AVGVSTI F. IMP)ERAT(----)
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 20 mm, 9,9 g.
- 51 **Inv. 22 048 043 1992 8/10**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 TI CAE(SAR AVG)V(STI F. IMPERAT(----)
Buste lauré à droite.
 (ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 25 mm, 9,2 g.
- 52 **Inv. 22 048 043 1992 14/7**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 TI CAESAR (AVGVSTI F. IMPERAT(----)
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 24 mm, 8,7 g.
- 53 **Inv. 22 048 043 1991 45/1**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 TI CAESAR AVGVSTI F. IMPERAT(----)
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 25 mm, 10,9 g.
- 54 **Inv. 22 048 043 1992 61/4**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR AVGVSTI F. I)MPERAT(----)
Buste lauré à droite.
 RO(M. ET AV)G.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 18 mm, 3,1 g.
- 55 **Inv. 22 048 043 1992 74/4**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR) AVG(VSTI) F. IMPERAT(----)
Buste lauré à droite.
 (R)OM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 17 mm, 4,0 g.
- 56 **Inv. 22 048 043 1992 74/12**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 T(I CAESAR DIVI AVG. F. AV)GV(STVS)
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AV(G.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 17 mm, 1,6 g, COHEN I n° 39 p 193.

- 57 **Inv. 22 048 043 1991 76/2**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (T)I CAESAR AVGVST(I F. IMPERAT-----)
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 25 mm, 8,2 g.
- 58 **Inv. 22 048 043 1991 83/2**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 TI CAESAR (AVGV)STI F. (IMP)ERAT(-----)
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 25 mm, 10,2 g.
- 59 **Inv. 22 048 043 1992 106/7**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (T)I C(AESAR AVGVSTI F. IMPERAT-----)
Buste lauré à droite.
 (R)OM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 24 mm, 6,1 g.
- 60 **Inv. 22 048 043 1992 124/1**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR AVGVSTI F.) IMPERAT(-----)
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 19 mm, 3,7 g.
- 61 **Inv. 22 048 043 1992 134/2**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR AVGVSTI) F. IMPERAT VII
Buste lauré à droite.
 (R)OM. ET (AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 22 mm, 8,7 g, COHEN I n° 37 p 193.
- 62 **Inv. 22 048 043 1991 129/1**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR AVGVSTI F. IMP)ERA(T-----)
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 25 mm, 9,0 g.
- 63 **Inv. 22 048 043 1992 168/1**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI)CAESA(R AVGVS)TI F. IMPERAT(-----)
Buste lauré à droite.
 (RO)M. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 19 mm, 5,0 g.

- 64 **Inv. 22 048 043 1992 212/1**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAES)AR AVGVSTI F. IMPERAT(----)
Buste lauré à droite.
 R(OM. ET) AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 24 mm, 10,5 g.
- 65 **Inv. 22 048 043 1992 212/2**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR AVGVSTI F. I)MP(ERAT----)
Buste lauré à droite.
 (ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 21 mm, 9,2 g.
- 66 **Inv. 22 048 043 1992 223/2**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 TI CAESA(R AVGVSTI F. IMPERAT----)
Buste lauré à droite.
 (R)OM. E(T AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 17 mm, 2,4 g.
- 67 **Inv. 22 048 043 1992 227/5**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR) AVGVST. (F. IMPERAT VII)
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 18 mm, 3,4 g. COHEN I n° 38 p 193.
- 68 **Inv. 22 048 043 1992 234/2**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR AVGVST. F. IM)PERAT VII
Buste lauré à droite.
 (ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 21 mm, 10,6 g, COHEN I n° 37 p 193.
- 69 **Inv. 22 048 043 1992 260/2**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR DIVI AVG. F.) AVGVSTVS
Buste lauré à droite.
 ROM. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 18 mm, 4,4 g, COHEN I n° 38 p 193.
- 70 **Inv. 22 048 043 1992 260/14**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR DIVI AVG.) F. AVG(VSTVS)
Buste lauré à droite.
 (ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 19 mm, 4,1 g, COHEN I n° 38 p 193.

- 71 **Inv. 22 048 043 1992 307/23**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR) AVGVSTI F. IMPERAT(----)
Buste lauré à droite.
 (RO)M. ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 22 mm, 6,2 g.
- 72 **Inv. 22 048 043 1992 322/1**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR AVGVSTI F. IM)P(ER)AT(----)
Buste lauré à droite.
 R(OM. ET A)VG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 28 mm, 9,1 g.
- 73 **Inv. 22 048 043 1992 346/2**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR) AVGVSTI (F. IMPERAT----)
Buste lauré à droite.
 (ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 Sémis, Lyon, 18 mm, 3,4 g.
- 74 **Inv. 22 048 043 1992 526/2**
TIBERE, 14 - 37 ap. J.-C.
 (TI CAESAR AVGVSTI (F. IMPERAT----)
Buste lauré à droite.
 (R)OM. E(T AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 25 mm, 11,02 g.
- 75 **Inv. 22 048 043 1992 8/9**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
 (RO)M. ET A(VG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 26 mm, 6,9 g.
- 76 **Inv. 22 048 043 1992 8/19**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
 (ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 26 mm, 10,3 g.
- 77 **Inv. 22 048 043 1992 14/1**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
 ROM. (ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
 As, Lyon, 26 mm, 7,9 g.

- 78 **Inv. 22 048 043 1992 61/1**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(RO)M. ET AV(G.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune
d'une Victoire.
Sémis, Lyon, 20 mm, 3,2 g.
- 79 **Inv. 22 048 043 1992 62/30**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(ROM.) E(T AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune
d'une Victoire.
Sémis, Lyon, 17 mm, 2,6 g.
- 80 **Inv. 22 048 043 1992 134/3**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(RO)M. ET (AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune
d'une Victoire.
As, Lyon, 23 mm, 8,0 g.
- 81 **Inv. 22 048 043 1992 156/1**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune
d'une Victoire.
As, Lyon, 26 mm, 10,3 g.
- 82 **Inv. 22 048 043 1992 160/7**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
ROM. (ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune
d'une Victoire.
Sémis, Lyon, 17 mm, 2,4 g.
- 83 **Inv. 22 048 043 1992 205/7**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune
d'une Victoire.
As, Lyon, 25 mm, 8,2 g.
- 84 **Inv. 22 048 043 1992 220/6**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune
d'une Victoire.
As, Lyon, 25 mm, 10,3 g.

- 85 **Inv. 22 048 043 1992 220/9**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
Sémis, Lyon, 19 mm, 3,2 g.
- 86 **Inv. 22 048 043 1992 225/1**
AUGUSTE OU TIBERE
(--)-CAESAR AVGVST(-----)PATRIA(-----)
Buste lauré à droite.
(ROM.) ET AVG.
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
As, Lyon, 26 mm, 11,3 g.
- 87 **Inv. 22 048 043 1992 226/1**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
As, Lyon, 24 mm, 7,9 g.
- 88 **Inv. 22 048 043 1992 260/4**
AUGUSTE OU TIBERE
(-----)SAR (-----)
Buste lauré à droite.
(ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
Demi-as, Lyon, 24 mm, 8,2 g.
- 89 **Inv. 22 048 043 1992 287/1**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
RO(M. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
As, Lyon, 26 mm, 11,3 g.
- 90 **Inv. 22 048 043 1992 307/21**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
As, Lyon, 24 mm, 10,4 g.
- 91 **Inv. 22 048 043 1992 316/4**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
Sémis, Lyon, 18 mm, 3,1 g.

- 92 **Inv. 22 048 043 1992 344/2**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(RO)M. ET A(VG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
As, Lyon, 26 mm, 11,3 g.
- 93 **Inv. 22 048 043 1992 346/6**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
As, Lyon, 24 mm, 4,9 g.
- 94 **Inv. 22 048 043 1992 356/1**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(RO)M. ET AV(G.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
As, Lyon, 27 mm, 10,4 g.
- 95 **Inv. 22 048 043 1992 446/1**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
Sémis, Lyon, 19 mm, 2,7 g.
- 96 **Inv. 22 048 043 1992 449/1**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
(ROM. ET AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
Sémis, Lyon, 18 mm, 4,1 g.
- 97 **Inv. 22 048 043 1992 449/2**
AUGUSTE OU TIBERE

Buste lauré à droite.
ROM. ET (AVG.)
Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire.
As, Lyon, 24 mm, 8,3 g.
- 98 **Inv. 22 048 043 1992 62/1**
ANTONIA AUGUSTA, nièce d'Auguste
ANTONIA AVGVSTA
Buste à droite, coiffée en cheveux.
TI CLAVDIVS CAESAR AVG. P. M. TR.P. IMP.
Antonia voilée, debout à gauche, tenant le simpule.
As (médaille frappée sous Claude), 26 mm, 12,4 g. COHEN I n°6 p 223.

A. Julia

- 99 **Inv. 22 048 043 1991 35/1**
GERMANICUS, Père de Caligula
GERMANICVS CAESAR TI. AVGVST. F. DIVI AVG. N.
Buste à gauche.
C(AESAR DIVI) AVG. PR(ON AVG. P. M. T)RP IIII P. P.
entourant S. C.
As. 41 ap. J.-C., 28 mm, 11,4 g, COHEN I n°4 p 225, RIC I n° 47 p 47.
- 100 **Inv. 22 048 043 1992 12/1**
CLAUDE, 41-54 ap. J.-C.
TI CLAVDIVS CAESAR AVG. (P. M. TR.P. IMP.)
Tête à gauche.
(CE)RES AVGV(STA S. C.)
Cérés voilée assise à gauche, tenant deux épis et une torche.
Dupondius, 41 ap. J.-C., 28 mm, 10,4 g, COHEN I n°1 p 250,
RIC I n° 67 p 129.
- 101 **Inv. 22 048 043 1992 14/11**
CLAUDE, 41-54 ap. J.-C.
(-----)CAESAR AVG. P. M. TR.P.(---)
Buste lauré à gauche.

Allégorie debout à gauche, semblant tenir une couronne et un bouclier à ses pieds.
As, 28 mm, 7,5 g.
- 102 **Inv. 22 048 043 1992 68/5**
CLAUDE, 41-54 ap. J.-C.
M. CLAVDIVS CAES(AR) AVG. (P.M. TR.P. IMP. P.P.)
Buste lauré à gauche.
CONSTANTIAE AVGVSTI S. C.
Pallas casqué debout à gauche, tenant une haste et portant la main droite à sa bouche.
As, 26 mm, 8,5 g, COHEN I n° 14 p 251.
- 103 **Inv. 22 048 043 1992 260/5**
CLAUDE, 41-54 ap. J.-C.
TI. CLAVDIVS CAESAR AVG. P.M. TR.P. IMP.
Buste lauré à gauche.
CONSTANTIAE AVGVSTI S. C.
Pallas casqué debout à gauche, tenant une haste et portant la main droite à sa bouche.
As, 28 mm, 9,5 g, COHEN I n° 13 p 251.
- 105 **Inv. 22 048 043 1992 346/3**
CLAUDE, 41-54 ap. J.-C.
(TI CLAVDIVS CAE)SAR AVG. P. M. TR.P. (IMP.P.P.)
Tête nue à gauche.
S. C.
Pallas debout à droite, lançant un javelot et tenant un bouclier.
As, 28 mm, 9,7 g, COHEN I n° 84 p 257, RIC I n°65 p 129.
- 106 **Inv. 22 048 043 1992 4/2**
NERON, 54-68 ap. J.-C.
NERO CLAVD. CAESAR AVG. P. MAX.(-----)
Buste lauré à droite.

Personnage debout.
As, 27 mm, 6,8g.

- 107 **Inv. 22 048 043 1992 4/3**
NERON, 54-68 ap. J.-C.
 NERO CLAVD. CAESAR AVG. GERM. (-----)
Buste lauré à gauche.
 -----S. C.
Peut-être Néron déguisé en femme, chantant et s'accompagnant d'une lyre.
 As, 27 mm, 11,1g.
- 108 **Inv. 22 048 043 1992 68/2**
NERON, 54-68 ap. J.-C.
 (NERO) CAESAR AVG. GERM. IMP.
Buste lauré à droite.
 S. C.
Victoire s'élevant en l'air à gauche, tenant un bouclier sur lequel on lit S.P.Q.R.
 As, 30 mm, 10,5g, COHEN I n° 288 p 298, RIC I n° 318 p 166.
- 109 **Inv. 22 048 043 1991 78/1**
NERON, 54-68 ap. J.-C.
 IMP. NERO CAESAR AVG. P. MAX. TR;(P.P.P.)
Buste nu à droite.

Revers fruste.
 As, 28 mm, 8,9 g.
- 110 **Inv. 22 048 043 1992 390/10**
NERON, 54-68 ap. J.-C.
 NERO CLAVD. CAESAR AVG. (GER)MANICVS
Buste nu à gauche.
 GENIO AVGVSTI S. C.
 Génie debout à gauche auprès d'un autel allumé, tenant une patère et une corne d'abondance.
 As, 28 mm, 9,3 g, COHEN I n° 102 p 286, RIC I n° 343 p 168.
- 111 **Inv. 22 048 043 1992 4/1**
VESPASIEN, 70-79 ap. J.-C.
 (IMP. CAES. VESP)ASIAN. AVG. COS III
Buste lauré à droite.
 S. C.
 Aigle éployé de face sur un globe, la tête tournée vers la droite.
 As, 69-71 ap. J.-C., 28 mm, 9,9 g, COHEN I n° 480 p 404, RIC II n° 497 p 74.
- 112 **Inv. 22 048 043 1991 68/7**
VESPASIEN, 70-79 ap. J.-C.
 (IMP. CAES. VE)SPASIAN. AVG. COS (III)
Buste lauré à droite.
 S. C.
 Aigle éployé de face sur un globe, la tête tournée vers la droite.
 As, 69-71 ap. J.-C., 26 mm, 9,4 g, COHEN I n° 480 p 404, RIC II n° 497 p 74.
- 113 **Inv. 22 048 043 1991 83/1**
VESPASIEN, 70-79 ap. J.-C.
 DIVVS AVGVSTVS VESPASIANVS
Buste lauré à droite.
 E.X. S. C.
 Victoire debout à gauche, érigeant un trophée. Dessous, la Judée assise.
 Denier ,restitution de Titus, 80-81 ap. J.-C., 17 mm, 2,0 g, COHEN I n° 143 p 377, RIC II n° 59 p 123.

- 114 **Inv. 22 048 043 1991 94/4**
VESPASIEN, 70-79 ap. J.-C.
 (IMP. CAESAR) VESPASIAN. (AVG.)
Buste lauré à droite.
 (C)OS (V)
 Vache marchant à droite.
 Denier, 74 ap. J.-C., 17 mm, 2,3 g, COHEN I n° 103 p 376,
 RIC II n° 71 p 22.
- 115 **Inv. 22 048 043 1992 390/3**
VESPASIEN, 70-79 ap. J.-C.
 (-----) CAESAR VESPASIAN(-----)
Buste à droite.
 COS I(---)
 Allégorie assise.
 Denier, 16 mm, 2,7 g.
- 116 **Inv. 22 048 043 1992 110/1**
TITUS, 79-81 ap. J.-C.
 IMP. TITVS CAES. VESPASIAN. AVG. P. M.
Buste lauré à droite.
 TR.P. IX IMP; XV COS VIII P.P.
 Trône.
 Denier, 80 ap. J.-C., 17 mm, 3,2 g, COHEN I n° 311 p 454, RIC II n° 24b
 p 119.
- 117 **Inv. 22 048 043 1992 306/4**
TITUS, 79-81 ap. J.-C.
 (-----) VESPASIAN. AVG. (-----)
Buste radié à droite.

 Revers fruste.
 As, 27 mm, 8,3 g.
- 118 **Inv. 22 048 043 1992 307/26**
TITUS, 79-81 ap. J.-C.
 T. CAES. VESPASIAN. (-----)
Buste radié à droite.
 ----- S. C.
 Allégorie debout tenant une patère ou une couronne et une corne
 d'abondance.
 As, 27 mm, 8,6 g.
- 119 **Inv. 22 048 043 1992 308/1**
TITUS, 79-81 ap. J.-C.
 (-----) VESP. AVG. P. M. (-----)
Buste lauré à gauche.

 Revers fruste.
 Sesterce, 34 mm, 20,6 g.
- 120 **Inv. 22 048 043 1991 24/1**
DOMITIEN, 81-96 ap. J.-C.
 IMP. CAES. (DIVI) VESP. F; DOMITIAN. AVG. (P.M.)
Buste lauré à droite.

 Allégorie debout à gauche.
 Sesterce, 33 mm, 23,7 g.

- 121 **Inv. 22 048 043 1992 62/5**
DOMITIEN, 81-96 ap. J.-C.
 (IMP. CAES.) DIVI VESP. F. DOMITIAN. (AVG. P.M.)
Buste lauré à droite.
 (TR.P. COS VII) DES VIII P.P. S. C.
Pallas marchant à droite, lançant un javelot et tenant un bouclier.
 Denier, 81 ap. J.-C., 26 mm, 10,5 g, RIC II n° 232 p 183.
- 122 **Inv. 22 048 043 1992 62/16**
DOMITIEN, 81-96 ap. J.-C.
 CAESAR (-----) F. DOMI(TI)ANVS COS VI
Buste lauré à droite.
 S. C.
L'espérance marchant à gauche, tenant une fleur et relevant sa robe.
 As, 28 mm, 8,8 g.
- 123 **Inv. 22 048 043 1992 446/2**
DOMITIEN, 81-96 ap. J.-C.
 IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. COS XV CONS PER P.P.
Buste lauré à droite.
 FORTUNAE AVGVSTI S. C.
La fortune debout à gauche tenant un gouvernail et une corne d'abondance.
 As, 90-91 ap. J.-C., 29 mm, 11,3 g, COHEN I n° 131 p 482,
 RIC II n° 392 p 203.
- 124 **Inv. 22 048 043 1991 92/4**
NERVA, 96-98 ap. J.-C.
 IMP. NERVA CAES. AVG. P.M. TR.P. COS II P.P.
Buste lauré à droite.
 CONCORDIA EXERCIT(VVM)
Deux mains jointes.
 Denier, 97 ap. J.-C., 15 mm, 3,1 g, COHEN II n° 26 p 3, RIC II n° 2 p 123.
- 125 **Inv. 22 048 043 1993 258/1**
NERVA, 96-98 ap. J.-C.
 IMP. NERVA CAES. AVG. P.M. TR.P. COS II P.P.
Buste lauré à droite.
 FORTVNA AVGVST(S.) C.
La fortune debout à gauche, tenant un gouvernail et une corne d'abondance.
 As, 96 ap. J.-C., 25 mm, 11,4 g, COHEN II n° 61 p 7.
- 126 **Inv. 22 048 043 1992 1/1**
TRAJAN, 98-117 ap. J.-C.
 IMP. CAES. NERVA TRAIAN AVG. GERM. P. M.
Buste lauré à droite.
 TR. POT. COS III P.P. S. C.
 ✕ *La Sécurité assise à gauche, accoudée à un siège dont les pieds se terminent en corne d'abondance, et tenant un sceptre.*
 As, 29 mm, 14,0 g, COHEN II n° 629 p 83, RIC II n° 415 p 221.
- 127 **Inv. 22 048 043 1991 50/1**
TRAJAN, 98-117 ap. J.-C.
 (TRAIAN)N. C. AVG. GER(-----)
Buste lauré à droite.

Allégorie assise à gauche. Sous elle, un bouclier ovale.
 Sesterce, 32 mm, 21,8 g.

- 128 **Inv. 22 048 043 1991 94/1**
TRAJAN, 98-117 ap. J.-C.
 (IMP. TRA)IANO AVG. GER. DAC. (P. M. TR.P. COS V P.P.)
Buste lauré à droite.
 S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI
Cérès voilée, debout à gauche, tenant des épis et une torche.
 Denier, 103-104 ap. J.-C., 17 mm, 2,2 g, COHEN II n° 366 p 56, RIC II n° 151 p 255.
- 129 **Inv. 22 048 043 1991 96/2**
TRAJAN, 98-117 ap. J.-C.
 (TRAIA)N AVG. GER. DAC. P. M.
Buste lauré à droite.

Allégorie drapée assise sur un bouclier. A ses pieds, un captif.
 Sesterce, 32 mm, 21,5 g.
- 130 **Inv. 22 048 043 1991 129/2**
TRAJAN, 98-117 ap. J.-C.
 (CA)ES. NERVA TRAIAN AVG. GER (-----)
Buste lauré à droite.
 -----TRP.-----S. C.
Allégorie marchant à gauche, levant le bras droit.
 As, 25 mm, 9,9 g.
- 131 **Inv. 22 048 043 1993 362/1**
TRAJAN, 98-117 ap. J.-C.
 (-----)NERVA TRAIAN AVG. GERM(-----)
Buste radié à droite.

Allégorie assise à gauche.
 As, 26 mm, 11,0 g.
- 132 **Inv. 22 048 043 1993 526/1**
TRAJAN, 98-117 ap. J.-C.
 (-----)TRAIAN AVG. GE(R-----)
Buste radié à droite.
 TR-----
Victoire debout à gauche, tenant un bouclier et un sceptre.
 As, 22 mm, 7,8 g.
- 133 **Inv. 22 048 043 1991 142/4**
HADRIEN, 117-138 ap. J.-C.
 (HA)DRIANVS AVG.
Buste nu à droite.
 S. C.
Diane debout à gauche, tenant une flèche et un arc.
 As, 134-138 ap. J.-C., 25 mm, 12,8 g, COHEN II n° 1363 p 218, RIC II n° 825 p 444.
- 134 **Inv. 22 048 043 1992 199/1**
HADRIEN, 117-138 ap. J.-C.

Buste à droite.
 -----S. C.
Allégorie debout à gauche, levant le bras droit et tenant une corne d'abondance.
 Sesterce, 31 mm, 23,0 g.

- 135 **Inv. 22 048 043 1992 246/14**
HADRIEN, 117-138 ap. J.-C.

Buste à droite.

Allégorie assise à gauche.
 As, 22 mm, 7,7 g.
- 136 **Inv. 22 048 043 1992 290/4**
HADRIEN, 117-138 ap. J.-C.

Buste à droite.

Allégorie debout.
 As, 25 mm, 13,8 g.
- 137 **Inv. 22 048 043 1992 410/1**
HADRIEN, 117-138 ap. J.-C.
 HADRIANVS AVG. COS III P.P.
Buste lauré à droite.
 S. C.
Diane debout à gauche, tenant une flèche et un arc.
 Sesterce, 134-138 ap. J.-C., 30 mm, 22,3 g, COHEN II n° 1362 p 218,
 RIC II n° 777 p 439.
- 138 **Inv. 22 048 043 1991 16/4**
ANTONIN, 138-161 ap. J.-C.
 (A)N(T)ONINVS AVG. PIVS P.P. TR.P. XII
Buste lauré à droite.

Allégorie drapée.
 As, 147-148 ap. J.-C., 17 mm, 2,4 g.
- 139 **Inv. 22 048 043 1991 34/1**
ANTONIN, 138-161 ap. J.-C.
 (ANTON)INVS AVG. PIVS (-----)
Buste lauré à droite.
 -----(T)R.P. O-----S. C.
La Paix debout, tenant une branche d'olivier.
 Sesterce, 28 mm, 18,0 g.
- 140 **Inv. 22 048 043 1992 62/35**
ANTONIN, 138-161 ap. J.-C.
 (ANTON)INVS AVG. (-----S---)
Buste lauré à droite.
 (----)S(----)N(-----)
Allégorie debout à gauche, tenant une couronne.
 Sesterce, 30 mm, 23,5 g.
- 141 **Inv. 22 048 043 1992 222/1**
ANTONIN, 138-161 ap. J.-C.
 ANTONINVS AVG-VSTVS (-----)
Buste lauré à droite.
 (----)ER TR. COS IIII S. C.
Allégorie debout à droite, tenant une bourse et relevant les plis de sa robe.
 Sesterce, 138/140 ap. J.-C., 33 mm, 20,4 g.

- 142 **Inv. 22 048 043 1992 246/5**
ANTONIN, 138-161 ap. J.-C.
 -----C.
Buste lauré à droite.
 -----C.
La santé debout à gauche donnant à manger à un serpent et tenant un sceptre. A ses pieds, un autel.
 Sesterce, 31 mm, 26,4 g.
- 143 **Inv. 22 048 043 1992 390/4**
ANTONIN, 138-161 ap. J.-C.
 (ANTONINVS A)VG. PIVS P.P. TR.(P. COS III)
Buste lauré à droite.
 (HIL)A(RI)TAS S. C.
L'allégresse debout à gauche, tenant une palme et une corne d'abondance.
 Sesterce, 140-143 ap. J.-C., 30 mm, 17,7 g, COHEN II n° 411 p 310, RIC II n° 606 p 108.
- 144 **Inv. 22 048 043 1991 68/3**
FAUSTINE MERE, Femme d'Antonin
 (ANTONINVS A)VG. PIVS P.P. TR.(P. COS III)
Buste lauré à droite.
 (HIL)A(RI)TAS S. C.
L'allégresse debout à gauche, tenant une palme et une corne d'abondance.
 Denier, 141 ap. J.-C., 16 mm, 2,9 g, COHEN II n° 134 p 423, RIC III n°378 p 72.
- 145 **Inv. 22 048 043 1992 257/1**
MARC AURELE, 161-180 ap. J.-C.
 -----INVS AVG. -----
Buste radié à droite.
 -----X-----P VIII G-----
Allégorie debout à gauche, tenant une couronne (?) et une corne d'abondance.
 As, 25 mm, 9,4 g.
- 146 **Inv. 22 048 043 1992 407/8**
MARC AURELE, 161-180 ap. J.-C.
 (ANTON)INVS AVG. ARM. (-----)
Buste lauré à droite.

Allégorie debout.
 As, 25 mm, 11,9 g.
- 147 **Inv. 22 048 043 1992 0/1**
FAUSTINE JEUNE, Femme de Marc Aurèle
 (FAV)STINA A(VGVSTA)
Buste à droite, les cheveux ondes.
 F(ECVNDITA)S S. C.
La Fécondité debout à droite, tenant un sceptre et un enfant.
 Sesterce, 176 ap. J.-C., 30 mm, 18,5 g, COHEN III n° 100 p 144, RIC III n° 1638 p 345.
- 148 **Inv. 22 048 043 1992 223/3**
FAUSTINE JEUNE, Femme de Marc Aurèle
 FAVSTINA AV(GVSTA)
Buste à droite.
 -----R-----I-----
Allégorie debout à gauche, relevant les plis de sa robe.
 Sesterce, 30 mm, 23,0 g.

- 149 **Inv. 22 048 043 1992 300/1**
FAUSTINE JEUNE, Femme de Marc Aurèle
 FAVSTINA AVGVSTA
Buste à droite, les cheveux ondes.
 AVGVSTI PIL. FIL. S. C.
 L'Espérance debout à gauche, tenant une fleur et relevant les plis de sa robe.
 Sesterce, 34 mm, 23,5 g, COHEN III n° 25 p 139.
- 150 **Inv. 22 048 043 1992 299/1**
COMMODE, 177-192 ap. J.-C.
 M. ANTONINVS COMMODVS (AV)G.
Buste radié à droite.
 PROV. DEOR. TR.P. VII IMP. IIII COS III P.(P. S. C.)
La Providence, debout à gauche, tenant une baguette et un sceptre. A ses pieds, un globe.
 As, 180-181 ap. J. C., 25 mm, 9,8 g, COHEN III n° 633 p 313, RIC V n° 184 p 414.
- 151 **Inv. 22 048 043 1992 106/1**
CRISPINE, Femme de Commode
 CRISPINA AVGVSTA
Buste à droite.
 S(ALVS) S. C.
La Santé assise à gauche, nourrissant un serpent.
 Sesterce, 28 mm, 25,3 g, COHEN III n° 33 p 385, RIC III n° 672 p 442.
- 152 **Inv. 22 048 043 1991 176/2**
CRISPINE, Femme de Commode
 CRISPINA AVGVSTA
Buste à droite.
 VENVS FELIX S. C.
Venus assise à gauche, tenant une Victoire et un sceptre.
 Sesterce, 31 mm, 26,7 g, COHEN III n° 40 p 385, RIC III n° 673 p 442.
- 153 **Inv. 22 048 043 1991 94/5**
SEPTIME SEVERE, 193-211 ap. J.-C.
 -----SEP-----PE R.T. AVG. IMP.-----
Buste radié à droite.
 -----S. C.
Les trois Monnaies, debout à gauche, tenant chacune une balance et une corne d'abondance.
 Sesterce, 28 mm, 18,5 g.
- 154 **Inv. 22 048 043 1991 95/2**
JULIE, Femme de Septime Sévère
 IVLIA AVGVSTA
Buste à droite.
 CERERI FRVGIF
Cérès assise à gauche, tenant des épis et un flambeau allumé.
 Denier, 196-202 ap J.-C., 17 mm, 2,9 g, COHEN IV n° 14 p 107, RIC IV n° 636 p 177.
- 155 **Inv. 22 048 043 1992 184/1**
JULIE, Femme de Septime Sévère
 (I)VLIA (-----)
Buste à droite.
 -----S. C.
L'Allégresse debout à gauche, tenant une longue palme et un sceptre.
 Dupondius, , 28 mm, 21,5 g.

- 156 **Inv. 22 048 043 1992 200/1**
SEVERE ALEXANDRE, 222-235 ap. J.-C.
 IMP. ALEXANDER PIVS AVG.
Buste lauré à droite.
 PROVIDENTIA AVG.
La Providence debout à gauche, tenant deux cornes d'abondance. A terre, un modius.
 As, 20 mm, 2,2 g, COHEN IV n° 502 p 452, RIC IV n° 249 p 89.
- 157 **Inv. 22 048 043 1992 299/2**
GORDIEN III, 238-244 ap. J.-C.
 IMP. GORDIANVS PIVS FEL AVG.
Buste radié à droite.
 P. M. TR.P. III COS II P.P.
Gordien en habits militaires debout à droite, tenant une haste et un globe.
 Antoninien d'argent, 243 ap. J.-C., 23 mm, 4,9 g, COHEN V n° 276 p 49, RIC V n° 81 p 24.
- 158 **Inv. 22 048 043 1992 307/4**
GALLIEN, 253-268 ap. J.-C.
 GALLIENVS AVG.
Buste radié à droite.
 (A)BVNDANTIA AVG. *Dans le champ B.*
L'Abondance debout à droite, vidant sa corne.
 Antoninien de bronze, 19 mm, 2,3 g, COHEN V n° 5 p 347.
- 159 **Inv. 22 048 043 1992 270/5**
GALLIEN, 253-268 ap. J.-C.
 IMP. GALLIENVS AVG.
Buste radié à droite.
 APOLLINI CONS. AVG. *A l'exergue, un triangle Griffon marchant à gauche.*
 Antoninien de bronze, 22 mm, 2,2 g, COHEN V n° 77 p 355.
- 160 **Inv. 22 048 043 1992 43/1**
POSTUME, 259-268 ap. J.-C.
 IMP. C. PO(ST)VMVS P.F. AVG.
Buste radié et cuirassé à droite.
 -----V-----
Allégorie debout à gauche.
 Antoninien d'argent, 22 mm, 2,8 g.
- 161 **Inv. 22 048 043 1992 48/3**
POSTUME, 259-268 ap. J.-C.
 IMP. C. VO(-----)MV(-----)
Buste radié à droite.
 (-----)P(-----)
La Santé debout à gauche, nourrissant un serpent et tenant un sceptre.
 Antoninien de bronze, imitation, 15 mm, 1,9 g.
- 162 **Inv. 22 048 043 1991 54/1**
POSTUME, 259-268 ap. J.-C.
 IMP. C. POSTVMVS P.F. AVG.
Buste radié et drapé à droite.
 MONETA AVG.
La monnaie debout à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance.
 Antoninien de bronze, 20 mm, 2,9 g, COHEN VI n° 199 p 37, RIC V n° 315 p 362.

- 163 **Inv. 22 048 043 1992 303/5**
POSTUME, 259-268 ap. J.-C.
 (IMP. C. P)OSTVMVS (P.F. AVG.)
Buste radié à droite.
 (PROVI)DENTIA (AVG.)
La Providence debout à gauche, les jambes croisées, indiquant avec une baguette, un globe qui est à terre et tenant une corne d'abondance en s'appuyant sur une colonne.
 Antoninien de bronze, 20 mm, 2,0 g, COHEN VI n° 303 p 48.
- 164 **Inv. 22 048 043 1992 407/3**
POSTUME, 259-268 ap. J.-C.
 IMP. C. POSTVMVS P.F. AVG.
Buste radié à droite.
 ORIENS AVG. Dans le champ P
Le soleil radié marchant à gauche, levant la main et tenant un fouet.
 Antoninien de bronze, 20 mm, 1,7 g, COHEN VI n° 213 p 38.
- 165 **Inv. 22 048 043 1992 64/1**
CLAUDE II, 268-269 ap. J.-C.
 (IMP.) C. CLAVDIVS (A)VG.
Buste radié et cuirassé à droite.
 PA(X AVG.)
La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre transversal.
 Antoninien de bronze, 18 mm, 2,3 g, COHEN VI n° 198 p 149,
 RIC V n° 79 p 217.
- 166 **Inv. 22 048 043 1992 303/3**
CLAUDE II, 268-269 ap. J.-C.
 (DIVO) CLAVD(IO)
Buste radié à droite.
 CONSE(CRATIO)
Autel carré.
 Antoninien de bronze, 270 ap. J.-C., 16 mm, 1,4 g, COHEN VI n° 48
 p 135, RIC V n° 256 p 233.
- 167 **Inv. 22 048 043 1992 309/1**
CLAUDE II, 268-269 ap. J.-C.
 IMP. C. CLAVDIVS AVG.
Buste radié à droite.
 LIBERALITAS AVG. Dans le champ S
La Liberalité debout à gauche, tenant une tessère et une corne d'abondance.
 Antoninien de bronze, 21 mm, 2,4 g, COHEN VI n° 144 p 144.
- 168 **Inv. 22 048 043 1992 16/4**
VICTORIN, 269-270 ap. J.-C.
 IMP. C. VICT(ORINVS P).F. AVG.
Buste radié à droite.
 (-----)C(-----)
Allégorie debout à gauche.
 Antoninien de bronze, 21 mm, 2,3 g.
- 169 **Inv. 22 048 043 1991 16/5**
VICTORIN, 269-270 ap. J.-C.
 IMP. C. VICTORI(NVS) P.F. AVG.
Buste lauré à droite.
 PAX AVG. Dans le champ, une étoile.
La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre transversal.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 1,3 g, COHEN VI n° 79 p 77, RIC V n° 117
 p 397.

- 170 **Inv. 22 048 043 1992 256/4**
VICTORIN, 269-270 ap. J.-C.
 IMP. C. VIC(TORINVS P.F. AV)G.
 Buste radié à droite.
 S(ALVS A)VG.
 La Santé debout à droite, nourrissant un serpent qu'elle tient dans ses bras.
 Antoninien de bronze, 19 mm, 2,5 g, COHEN VI n° 113 p 81.
- 171 **Inv. 22 048 043 1991 0/3**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 IMP. C. TE(TRICVS P.F.) AVG.
 Buste radié à droite.
 PA(X) AVG.
 La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre.
 Antoninien de bronze, 18 mm, 1,2 g, COHEN VI n° 95 p 102, RIC V n° 100 p 409.
- 172 **Inv. 22 048 043 1992 43/2**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 IMP. (C. TETRI)CVS P.F. AVG.
 Buste radié et drapé à droite.
 PAX (AVG.)
 La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 2,6 g, COHEN VI n° 95 p 102, RIC V n° 100 p 409.
- 173 **Inv. 22 048 043 1992 43/4**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 IM(P. TETRICVS)S P. AVG.
 Buste radié et cuirassé à droite.
 P(AX) AVG.
 La Paix debout à gauche, tenant un bâton recourbé et une corne d'abondance.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 1,7 g, COHEN VI n° 102 p . RIC V n° 184 p 414.
- 174 **Inv. 22 048 043 1992 48/1**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP. C. TETRI)CVS P.F. A(VG.)
 Buste radié et drapé à droite.
 INV(IÖ)VS Dans le champ, une étoile.
 Le Soleil, à demi nu, marchant à gauche, levant la main droite et tenant un fouet.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 2,5 g, COHEN VI n° 60 p 98, RIC V n° 82 p 408.
- 175 **Inv. 22 048 043 1991 54/4**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP. C. TE)TRIC(VS P.)F. AVG.
 Buste radié à droite.

 Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre dans sa main gauche.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 1,5 g.
- 176 **Inv. 22 048 043 1991 59/1**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP. C.)TE(TRIC)VS (P.F. AVG.)
 Buste radié à droite.
 (-----)IV(-----)
 Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre transversal.
 Antoninien de bronze, 15 mm, 1,7 g.

- 177 **Inv. 22 048 043 1992 59/13**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 IMP. C.T(ETRICV)S AVG.
 Buste radié à droite.
 (-----)C(-----)
 Allégorie debout à gauche.
 Antoninien de bronze, 16 mm, 1,6 g.
- 178 **Inv. 22 048 043 1991 62/2**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 TETRICVS P.(F. AVG.)
 Buste lauré à droite.
 (-----)IML
 Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre transversal.
 Antoninien de bronze, imitation, 15 mm, 1,7 g.
- 179 **Inv. 22 048 043 1992 62/4**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 IMP. C.TETRICVS P.F. AVG.
 Buste radié à droite.
 SALVS AVGG.
 La Santé debout à gauche, tenant une couronne et une ancre.
 Antoninien de bronze, 20 mm, 2,3 g, COHEN VII n° 155 p 108, RIC V n°128 p 410.
- 180 **Inv. 22 048 043 1992 62/17**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IM)P. C.TETR(ICVS P.F. AVG.)
 Buste radié à droite.
 S(ALVS AVG)G.
 La Santé debout à gauche, tenant une couronne et une ancre.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 1,4 g, COHEN VII n° 155 p 108, RIC V n°128 p 410.
- 181 **Inv. 22 048 043 1992 62/29**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP.T)ETRICV(S AVG.)
 Buste radié à droite.

 Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre.
 Antoninien de bronze, imitation, 13 mm, 1,2 g.
- 182 **Inv. 22 048 043 1992 64/4**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (I)MP.TE(TRICVS AVG.)
 Buste radié à droite.

 Allégorie debout à gauche.
 Antoninien de bronze, 15 mm, 1,1 g.
- 183 **Inv. 22 048 043 1992 66/4**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP.TET)RCV(S AVG.)
 Buste radié à droite.

 Allégorie courant à droite.
 Antoninien de bronze, imitation, 12 mm, 0,6 g.
- 184 **Inv. 22 048 043 1991 95/6**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP.) C.TE(TRICVS AVG.)
 Buste radié à droite.
 (-----)V(-----)
 Allégorie debout à gauche.
 Antoninien de bronze, 15 mm, 1,6 g

- 185 **Inv. 22 048 043 1991 95/10**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 IMP.TETR(ICVS AVG.)
 Buste radié à droite.
 FELIC(ITAS AVG.)
 La Félicité debout, tenant un caducée et une corne d'abondance.
 Antoninien de bronze, 19 mm, 3,1 g, COHEN VII n° 35 p 95, RIC V n° 67
 p 407.
- 186 **Inv. 22 048 043 1992 106/4**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP.)TETRICVS (AVG.)
 Buste radié à droite.
 (-----)VS(-----)
 Allégorie debout à gauche, tenant un rameau et relevant sa robe.
 Antoninien de bronze, 13 mm, 1,6 g.
- 187 **Inv. 22 048 043 1992 106/5**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 IMP. C.TE(TRICVS AVG.)
 Buste radié à droite.
 (-----)I(----)N(----)
 debout à gauche, tenant peut-être une balance et un rameau.
 Antoninien de bronze, 12 mm, 1,6 g.
- 188 **Inv. 22 048 043 1992 108/5**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP.TETRI)CVS (AVG.)
 Buste radié à droite.
 (-)AVG.(-----) Dans le champ, une croix.
 Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre.
 Type de Providentia.
 Minimus, 11 mm, 1,1 g.
- 189 **Inv. 22 048 043 1992 114/3**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 IMP. TETRICVS P.F. AVG.
 Buste radié à droite.
 HILI(RITAS AV)G.
 L'Allégresse debout à gauche, tenant une palme et une corne
 d'abondance.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 1,6 g, COHEN VII n° 49 p 97, RIC V n°77
 p 408.
- 190 **Inv. 22 048 043 1992 114/4**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 IMP. TETRICVS P.(F. AVG.)
 Buste radié à droite.
 (S)ALV(S AVGG.)
 La Santé debout à gauche.
 Minimus, 12 mm, 0,7 g.
- 191 **Inv. 22 048 043 1992 114/22**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP. TETRI)CVS AVG.
 Buste radié à droite.
 (----)L(-)OS(-----)
 Tetricus lauré en toge debout à gauche.
 Minimus, 12 mm, 0,3 g.

- 192 **Inv. 22 048 043 1992 114/25**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 I(MP, TET)RI(CVS P.F. AVG.)
Buste radié à droite.
 -----C-----
Allégorie debout à gauche, tenant une couronne.
 Antoninien de bronze, 16 mm, 1,0 g.
- 193 **Inv. 22 048 043 1992 129/1**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (I)M(P.) C. TE(TRICVS AVG.)
Buste radié à droite.
 (----)R(-)AL(-----)
Allégorie debout.
 Antoninien de bronze, 15 mm, 1,7 g.
- 194 **Inv. 22 048 043 1992 150/4**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 IMP. TETR(ICVS)S P.F. AVG.
Buste radié à droite.
 SAL(VS AVG.)
La Santé debout à gauche, nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel, et tenant une ancre.
 Antoninien de bronze, 19 mm, 1,3 g. COHEN VI n° 153 p 108, RIC V n° 127 p 410.
- 195 **Inv. 22 048 043 1992 150/10**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 IMP. C. T(ETR)IC(VS AVG.)
Buste radié à droite.
 I(-----)
Personnage debout.
 Minimus, 12 mm, 0,7 g.
- 196 **Inv. 22 048 043 1992 168/2**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 IMP. TETRICVS (P.F. AVG.)
Buste radié à droite.
 (-----) AVG.N(-)
La Fortune debout à gauche, tenant une bourse et un sceptre.
 Antoninien de bronze, 18 mm, 2,0 g.
- 197 **Inv. 22 048 043 1992 255/13**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP.) TETRICVS P.F. A(VG.)
Buste radié à droite.
 (-----) AVGG.
Allégorie debout tenant une balance.
 Antoninien de bronze, 19 mm, 2,0 g.
- 198 **Inv. 22 048 043 1992 307/27**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP. C. TETRI)CVS AVG.
Buste radié à droite.
 SA(LVS A)VG(G.)
La Santé debout à gauche, nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel, et tenant une encre.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 1,3 g. COHEN VI n° 153 p 108.

- 199 **Inv. 22 048 043 1992 307/6**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP. TE)TRICVS (AVG.)
 Buste radié à droite.

 La Santé debout donnant à manger à un serpent.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 1,6 g.
- 200 **Inv. 22 048 043 1992 309/4**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP. C. TETRI)CVS P.F. AVG.
 Buste radié à droite.
 S(PES) AVG.
 L'Espérance debout à gauche, tenant une fleur et une palme.
 Antoninien de bronze, 15 mm, 1,9 g, COHEN VI n° 162 p 109.
- 201 **Inv. 22 048 043 1992 383/4**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP.) TET(RICVS AVG.)
 Buste radié à droite.
 (-----)C(-----)
 Cerf-cheval?
 Antoninien de bronze imitation, 13 mm, 1,3 g.
- 202 **Inv. 22 048 043 1992 390/16**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP. C.) TETRICVS AVG.
 Buste radié à droite.
 (P)AX (-----)
 La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre.
 Antoninien de bronze, 16 mm, 1,5 g.
- 203 **Inv. 22 048 043 1992 390/18**
TETRICUS PERE, 270-274 ap. J.-C.
 (IMP. C. TET)RICV(S AVG.)
 Buste radié à droite.
 (----)ETA(-----)
 La Monnaie(?) debout à gauche, tenant une balance et un sceptre.
 Antoninien de bronze, 18 mm, 1,5 g.
- 204 **Inv. 22 048 043 1992 16/3**
TETRICUS FILS, 270-274 ap. J.-C.
 (----- TETRIC)VS CAES
 Buste radié à droite.
 N(XV)
 Allégorie assise à gauche, bras droit levé et tenant un sceptre transversal.
 Minimus, 8 mm, 0,3 g.
- 205 **Inv. 22 048 043 1992 40/1**
TETRICUS FILS, 270-274 ap. J.-C.
 (PI)V ESV. TETRICVS (CAES)
 Buste lauré à droite.
 P(-----)
 La Foi debout, tenant une enseigne dans chaque main.
 Antoninien de bronze, 18 mm, 2,0 g.
- 206 **Inv. 22 048 043 1991 54/5**
TETRICUS FILS, 270-274 ap. J.-C.
 (PIV ESV. TETRI)CVS CAES
 Buste radié à droite.
 SALVS (AVG.)
 La Santé debout, tenant un serpent dans sa main droite.
 Antoninien de bronze, 18 mm, 1,9 g, COHEN VI n° 73 p 126. RIC V n°264 p 423.

- 207 **Inv. 22 048 043 1991 95/11**
TETRICUS FILS, 270-274 ap. J.-C.
 (PIV ESV.) TET(RICVS CAES)
 Buste radié à droite.
 (---)L(-----)
 Allégorie debout à gauche, tenant une couronne dans sa main droite.
 Antoninien de bronze, 11 mm, 0,7 g.
- 208 **Inv. 22 048 043 1992 114/24**
TETRICUS FILS, 270-274 ap. J.-C.
 IVII TETR(ICVS CAES)
 Buste radié à droite.
 (-)N(-----A)VGG.
 L'Allégresse debout à gauche, tenant une palme et un sceptre.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 0,9 g.
- 209 **Inv. 22 048 043 1992 114/27**
TETRICUS FILS, 270-274 ap. J.-C.
 (PIV E)SV. TET(RICVS CA)ES
 Buste radié à droite.
 (-----)I(-----)
 Allégorie debout à gauche.
 Antoninien de bronze, 14 mm, 0,8 g.
- 210 **Inv. 22 048 043 1992 290/6**
TETRICUS FILS, 270-274 ap. J.-C.
 C.(PIV ESV. TETRICVS) CAES
 Buste radié à droite.
 (-----)VGVS (---)
 Vase à sacrifice.
 Antoninien de bronze, 18 mm, 1,4 g.
- 211 **Inv. 22 048 043 1992 390/11**
TETRICUS FILS, 270-274 ap. J.-C.
 (C. P)IV ES(V. TETRICVS CAES)
 Buste radié à droite.
 (PA)X (A)V(G.)
 La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre.
 Antoninien de bronze, 16 mm, 1,8 g, COHEN VI n° 34 p 123.
- 212 **Inv. 22 048 043 1992 390/11**
TETRICUS FILS, 270-274 ap. J.-C.
 (----- TE)TRIC(VS CAES)
 Buste radié à droite.
 (----- A)VGG.
 Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre.
 Antoninien de bronze, 15 mm, 0,7 g.
- 213 **Inv. 22 048 043 1992 398/2**
TETRICUS FILS, 270-274 ap. J.-C.
 (----- TETRI)CVS (CAES)
 Buste radié à droite.
 Revers fruste.
 Antoninien de bronze, 10 mm, 0,3 g.
- 214 **Inv. 22 048 043 1992 446/3**
TETRICUS FILS, 270-274 ap. J.-C.
 PIV ESV. TETRIC(VS CAES)
 Buste radié à droite.
 SPES (AVG.)
 L'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur et relevant sa robe.
 Antoninien de bronze, 10 mm, 3,2 g.

- 215 **Inv. 22 048 043 1992 307/19**
TETRICUS PERE OU FILS, 270-274 ap. J.-C.
 (-----) TETRI(CVS -----)
Buste radié à droite.
Revers fruste.
 Antoninien de bronze, 18 mm, 1,9 g.
- 216 **Inv. 22 048 043 1992 390/1**
TETRICUS PERE OU FILS, 270-274 ap. J.-C.

Buste radié à droite.
 (NXV)
Allégorie assise à droite, tenant une couronne et un sceptre transversal. Type de Pax.
 Minimus, 7 mm, 0,1 g.
- 217 **Inv. 22 048 043 1992 227/2**
CARUS, 282-283 ap. J.-C.
 (DIV)O CA(R)O (AVG.)
Buste radié à droite.
 CO(NSECRATIO)
Aigle debout de face, la tête à droite, ailes éployées.
 Antoninien de bronze, 20 mm, 0,8 g, COHEN VI n° 16 p 352.
- 218 **Inv. 22 048 043 1992 62/2**
MAXIMIEN HERCULE, 286-310 ap. J.-C.
 IMP. MAXIMIANVS AVG.
Buste radié à droite.
 P. M. TR.P. VIII COS III P.P. Dans le champ B*
Lion radié, marchant à gauche et tenant la foudre dans sa gueule.
 Antoninien de bronze, 20 mm, 4,2 g, COHEN VI n° 469 p 542.
- 219 **Inv. 22 048 043 1991 75/1**
MAXIMIEN HERCULE, 286-310 ap. J.-C.
 IMP. MAXIMIAN(V)S (P. A)VG.
Buste radié et cuirassé à droite.
 PA(X) AVGG.
La Paix debout à gauche, tenant un globe surmonté d'une Victoire et tenant un sceptre transversal.
 Antoninien de bronze, 20 mm, 2,8 g, COHEN VI n° 448 p 540.
- 220 **Inv. 22 048 043 1991 95/4**
LICINIUS, 308-324 ap. J.-C.
 IMP. LICINIVS P. F. AVG.
Buste radié et cuirassé à droite.
 GENIO POP. ROM. Dans le champ T. F. A l'exergue ATR
Génie à demi nu, debout à gauche, coiffé du modius, tenant une patère et une corne d'abondance.
 Bronze, Trèves, 316 ap J.-C., 18 mm, 1,9 g, COHEN VII n° 49 p 119,
 RIC VII n°119 p 173.
- 221 **Inv. 22 048 043 1991 16/8**
CONSTANTIN 1er, 307-337 ap. J.-C.
 CONSTANTI-NVS MAX. AVG.
Buste lauré à droite.
 GLORIA (EXERCITVS) A l'exergue PL(G)
 Une enseigne avec le monogramme du christ; de chaque côté, un soldat en arme tenant une enseigne.
 Bronze, Lyon, 330-331 ap J.-C., 15 mm, 1,5 g, COHEN VII n° 245 p 257,
 RIC VII n°237 p 138.

- 222 **Inv. 22 048 043 1992 43/1**
CONSTANTIN Ier, 307-337 ap. J.-C.
 IMP. CONSTANTINVS P. F. AVG.
Buste lauré et cuirassé à droite.
 SOLI INVICTO COMITI
 Buste radié et drapé du Soleil à droite.
 Bronze, 21 mm, 4,0 g, COHEN VII n° 511 p 289.
- 223 **Inv. 22 048 043 1992 62/3**
CONSTANTIN Ier, 307-337 ap. J.-C.
 CONSTANTINVS AVG.
Buste casqué et cuirassé à droite.
 BEATA TRANQUILLITAS VOTIS XX A l'exergue PLON
 Autel surmonté d'un globe.
 Bronze, Londres, 321-322 ap. J.-C., 19 mm, 2,6 g, COHEN VII n° 26 p 232, RIC VII n° 221 p 111.
- 224 **Inv. 22 048 043 1991 72/2**
CONSTANTIN Ier, 307-337 ap. J.-C.
 CONSTANTINVS P. F. AVG.
Buste lauré et cuirassé à droite.
 SOLI INVICTO COMITI T. F. Dans le champ * A l'exergue PLG
 Le Soleil, à demi nu, marchant à gauche, levant la main droite et tenant un globe.
 Bronze, Lyon, 18 mm, 2,9 g, COHEN VII n° 546 p 292.
- 225 **Inv. 22 048 043 1992 73/1**
CONSTANTIN Ier, 307-337 ap. J.-C.
 IMP. CONSTANTINVS AVG.
Buste lauré à droite.
 SOLI INVICTO COMITI T. F. Dans le champ S.F. A l'exergue PLN
 Buste radié et nu du Soleil à gauche et tenant un globe dans sa main droite.
 Bronze, Londres, 313-314 ap. J.-C., 20 mm, 3,4 g, COHEN VII n° 530 p 291, RIC VII n° 221 p .
- 226 **Inv. 22 048 043 1991 95/1**
CONSTANTIN Ier, 307-337 ap. J.-C.
 (URBS ROMA)
Buste de Rome casquée et cuirassé à gauche. TRP ou PTR
 A l'exergue RTP
Louve allaitant Romulus et Rémus.
 Follis, Trèves, 330-331 ap. J.-C., 12 mm, 0,7 g, COHEN VII n° 19 p 331, RIC VII n° 522 p 214.
- 227 **Inv. 22 048 043 1992 220/1**
CONSTANTIN Ier, 307-337 ap. J.-C.
 CONSTAN-TINVS AVG.
Buste lauré à droite.
 PROVIDENTIAE AVGG. A l'exergue PLG
Porte de ville ouverte, surmontée de deux petites tourelles. Au-dessus, une étoile.
 Bronze, Lyon, 325 ap. J.-C., 19 mm, 3,3 g, COHEN VII n° 454 p 281, RIC VII n° 225 p 136.
- 228 **Inv. 22 048 043 1992 307/1**
CONSTANTIN Ier, 307-337 ap. J.-C.
 CONSTAN-TINVS AVG.
Buste casqué et cuirassé à droite.
 BEATA TRANQUILLITAS VOTIS XX A l'exergue PTR
 Autel surmonté d'un globe au-dessus duquel sont trois étoiles.
 Bronze, Trèves, 321 ap. J.-C., 19 mm, 2,8 g, COHEN VII n° 20 p 231, RIC VII n° 303 p 190.

- 229 **Inv. 22 048 043 1992 307/5**
CONSTANTIN Ier, 307-337 ap. J.-C.
 (CONS)TAN-TIN(VS AVG.)
Buste lauré à droite.
 (GLORIA) EXERCTVS A l'exergue PLG
 Deux soldats autour d'une enseigne, tenant chacun une lance.
 Bronze, Lyon, 12 mm, 0,5 g, COHEN VII n° 244 p 257.
- 230 **Inv. 22 048 043 1992 220/2**
CRISPUS (Fils de Constantin)
 FL. IVL. CRISPVS NOB. CAES.
Buste lauré et cuirassé à droite.
 CAESARVM NOSTRORVM A l'exergue T SAVI
 entourant une couronne de laurier dans laquelle on lit VOT V
 Bronze, Thessalonique, 18 mm, 2,7 g, COHEN VII n° 35 p 232, RIC VII
 n°125 p 513.

MONNAIES INDETERMINEES DU Ier ET IIème SIECLE

- 231 **Inv. 22 048 043 1992 0/12**
 (-----)ANVS AVG. COS III
Buste lauré à droite.
 ANNONA AVG.
 Oiseau aux ailes déployées (Victoire?)
 Denier, 18 mm, 3,2 g.
- 232 **Inv. 22 048 043 1992 0/2**

Buste à droite.

 Allégorie debout à gauche.
 Sesterce, 32 mm, 19,9 g.
- 233 **Inv. 22 048 043 1992 0/3**
 -----RV-VS
Buste nu à droite.
 -----AEA--
Buste nu à droite.
 Denier républicain (?), 17 mm, 3,3 g.
- 234 **Inv. 22 048 043 1992 0/4**

Buste lauré à droite.
 Revers fruste.
 Sesterce, 32 mm, 24,5 g.
- 235 **Inv. 22 048 043 1992 0/5**

Buste nu à droite.
 Revers fruste.
 As, 22 mm, 4,0 g.

- 236 **Inv. 22 048 043 1992 0/6**
 (-----)RM(-----)
Buste lauré à droite.
 (-----AV)GG.
 Deux allégories debout, se faisant face. Celle de droite tient une corne d'abondance. Elles semblent se tenir la main.
 Dupondius, 28 mm, 22,6 g.
- 337 **Inv. 22 048 043 1991 0/8**
 (----)CP(---)V(-----)
Buste lauré à droite.

Allégorie drapée, debout à gauche.
 As, 25 mm, 9,2 g.
- 338 **Inv. 22 048 043 1991 0/9**

Buste à droite.
Revers fruste.
 Sesterce, 34 mm, 23,6 g.
- 239 **Inv. 22 048 043 1992 0/9**

Buste lauré à droite.
 S.P.Q.R.(-----)CS
Dans une couronne de laurier.
 Sémis, 19 mm, 3,0 g.
- 240 **Inv. 22 048 043 1991 0/2**
Monnaie fruste.
 As, 27 mm, 9,5 g.
- 241 **Inv. 22 048 043 1992 2/2**

Buste lauré à droite.
Revers fruste.
 Denier, 15 mm, 1,2 g.
- 242 **Inv. 22 048 043 1992 2/4**
 (-----)AVG. C(-)M(-----)
Buste lauré à droite.
 (-----)S. C.
Allégorie debout à gauche, tenant le simpule.
 Sesterce (Faustine?), 29 mm, 19,0 g.
- 243 **Inv. 22 048 043 1992 4/6**
Monnaie fruste.
 Demi as, 16 mm, 1,7 g.
- 244 **Inv. 22 048 043 1992 5/2**
Monnaie fruste.
 Demi sesterce, 29 mm, 6,1 g.
- 245 **Inv. 22 048 043 1992 8/5**
Monnaie fruste.
 Demi sesterce, 28 mm, 6,6 g.
- 246 **Inv. 22 048 043 1992 8/11**

Buste lauré à droite.
 (-----)S. C.
Allégorie debout à gauche, tenant une corne d'abondance.
 As, 24 mm, 11,4 g.

- 247 **Inv. 22 048 043 1992 8/13**

Buste à droite.
Revers fruste.
Sémis, 17 mm, 2,4 g.
- 248 **Inv. 22 048 043 1992 10/1**

Buste à gauche.
Revers fruste.
As, 24 mm, 6,5 g.
- 249 **Inv. 22 048 043 1992 14/2**
Monnaie fruste.
As, 26 mm, 6,8 g.
- 250 **Inv. 22 048 043 1992 14/5**

Buste lauré à droite.
-----S. C.
Personnage debout.
Sesterce, 30 mm, 20,4 g.
- 251 **Inv. 22 048 043 1992 14/6**

Buste à droite.

Allégorie debout à gauche, tenant une palme.
Demi as, 25 mm, 5,0 g.
- 252 **Inv. 22 048 043 1992 14/8**
(-----)A(---)C(---)
Buste à droite.
Revers fruste.
As, 17 mm, 4,2 g.
- 253 **Inv. 22 048 043 1991 20/1**

Buste à droite.

Allégorie debout, semblant adossée à une colonne.
Denier, 15 mm, 1,1 g.
- 254 **Inv. 22 048 043 1991 24/2**
(-----)P(-----)
Buste à droite.
Revers fruste.
Sesterce (Vespasien?), 28 mm, 9,6 g.
- 255 **Inv. 22 048 043 1992 59/10**
(-----)AVG.(-----)
Buste lauré à droite.

Allégorie assise.
As, 24 mm, 9,5 g.
- 256 **Inv. 22 048 043 1992 59/12**
Monnaie fruste.
Demi sesterce, 31 mm, 11,9 g.
- 257 **Inv. 22 048 043 1991 59/4**
Monnaie fruste.
Demi as, 25 mm, 7,0 g.

- 258 **Inv. 22 048 043 1992 62/21**

Buste à droite.
Revers fruste.
 Sémis, 18 mm, 2,9 g.
- 259 **Inv. 22 048 043 1992 62/23**

Buste à droite.

Allégorie debout.
 As, 24 mm, 5,0 g.
- 260 **Inv. 22 048 043 1991 62/6**
 (I)MP. (-----)ANVS(-----)D(-----)
Buste à droite.
 COS III
Personnage cuirassé debout, tenant une couronne et une corne d'abondance.
 Denier, 19 mm, 2,6 g.
- 261 **Inv. 22 048 043 1992 62/8**
 CAES-----S
Buste lauré à droite.
revers fruste
 As, 28 mm, 6,9 g.
- 262 **Inv. 22 048 043 1991 62/12**
 Monnaie fruste.
 Demi sesterce, 29 mm, 11,0 g.
- 263 **Inv. 22 048 043 1992 62/25**

Buste à droite.

Allégorie assise à droite, tenant une patère.
 Denier, 9 mm, 1,5 g.
- 264 **Inv. 22 048 043 1991 64/8**
 (-----)CA(-----)
Buste lauré à droite.

Allégorie assise à droite, tenant une couronne.
 Denier, 13 mm, 1,7 g.
- 265 **Inv. 22 048 043 1992 72/6**
 Monnaie fruste.
 Demi sesterce, 30 mm, 10,4 g.
- 266 **Inv. 22 048 043 1991 72/6**
 (-----)A(-----)
Buste à droite.
Revers fruste.
 As (Trajan?), 17 mm, 3,2 g.
- 267 **Inv. 22 048 043 1991 73/4**

Buste à droite.
Revers fruste.
 Demi sesterce, 32 mm, 8,7 g.

- 268 **Inv. 22 048 043 1992 76/2**
 (-----)V(----)V(----)
Buste lauré à droite.

Allégorie assise à gauche et tenant une corne d'abondance.
 Sesterce, 31 mm, 23,3 g.
- 269 **Inv. 22 048 043 1991 94/6**

Buste lauré à gauche.
Revers fruste.
 Sesterce troué, 33 mm, 19,9 g.
- 270 **Inv. 22 048 043 1991 95/8**

Buste à droite.
Revers fruste.
 Sesterce, 32 mm, 21,1 g.
- 271 **Inv. 22 048 043 1992 99/1**
Monnaie fruste.
 Demi as, 25 mm, 4,9 g.
- 272 **Inv. 22 048 043 1991 105/5**
Monnaie fruste.
 Demi as, 30 mm, 4,6 g.
- 273 **Inv. 22 048 043 1992 114/6**

Buste lauré à gauche.
Revers fruste.
 As, 25 mm, 7,2 g.
- 274 **Inv. 22 048 043 1992 114/18**

Buste à droite.

Allégorie debout à gauche.
 As, 21 mm, 2,7 g.
- 275 **Inv. 22 048 043 1992 114/26**
Monnaie fruste.
 Demi sesterce, 30 mm, 7,0 g.
- 276 **Inv. 22 048 043 1992 117/4**
Monnaie fruste.
 Demi sesterce, 30 mm, 9,3 g.
- 277 **Inv. 22 048 043 1991 117/2**
Monnaie fruste.
 Demi as, 23 mm, 2,8 g.
- 278 **Inv. 22 048 043 1992 133/1**
 (-----)CP(-----)
Buste à droite.
Revers fruste.
 Demi as, 26 mm, 6,6 g.
- 279 **Inv. 22 048 043 1992 134/1**
 IMP.(-----)
Buste radié à droite.

Allégorie courant à gauche, tenant une corne d'abondance à droite.
 As, 26 mm, 10,5 g.

- 280 **Inv. 22 048 043 1991 136/1**
Monnaie fruste.
 Demi sesterce, 30 mm, 11,1 g.
- 281 **Inv. 22 048 043 1992 138/3**

Buste à droite.
 Sans légende.
Formes indéfinies: temple, cirque?
 Demi sesterce, 29 mm, 10,7 g.
- 282 **Inv. 22 048 043 1991 150/1**
 (-----)VMP(-----)
Buste à droite.
 (D)IVI. M(-----)
autour de S. C.
 Demi as, 25 mm, 4,6 g.
- 283 **Inv. 22 048 043 1992 157/3**
Monnaie fruste.
 Demi sesterce, 27 mm, 9,8 g.
- 284 **Inv. 22 048 043 1992 205/5**
Monnaie fruste.
 As, 24 mm, 8,5 g.
- 285 **Inv. 22 048 043 1992 205/6**

Buste radié à droite.

Allégorie debout.
 Sémis, 19 mm, 2,5 g.
- 286 **Inv. 22 048 043 1992 205/8**
Monnaie fruste.
 Demi as, 25 mm, 6,5 g.
- 287 **Inv. 22 048 043 1992 217/1**
Monnaie fruste.
 As, 25 mm, 9,2 g.
- 288 **Inv. 22 048 043 1992 220/4**
Monnaie fruste.
 As, 23 mm, 10,1 g.
- 289 **Inv. 22 048 043 1992 220/5**
Monnaie fruste.
 As, 27 mm, 7,8 g.
- 290 **Inv. 22 048 043 1992 220/8**
 (-----)PN(-----)
Buste à droite.
Revers fruste.
 As, 25 mm, 8,0 g.
- 291 **Inv. 22 048 043 1992 220/10**
 (-----)LIC(-----)S AVG.
Buste lauré à droite.

Allégorie debout.
 As, 27 mm, 9,2 g.
- 292 **Inv. 22 048 043 1992 234/1**
Monnaie fruste.
 As, 28 mm, 5,4 g.

- 293 **Inv. 22 048 043 1992 246/13**
Monnaie fruste.
 As, 25 mm, 10,0 g.
- 294 **Inv. 22 048 043 1992 246/17**

Buste à droite.

La Santé debout à gauche, donnant à manger à un serpent et tenant un sceptre. A ses pieds, un autel.
 As, 27 mm, 9,4 g.
- 295 **Inv. 22 048 043 1992 246/18**

Buste lauré à droite.
Revers fruste.
 Sesterce (Trajan?), 34 mm, 25,0 g.
- 296 **Inv. 22 048 043 1992 260/16**
Monnaie fruste.
 As, 24 mm, 5,3 g.
- 297 **Inv. 22 048 043 1992 260/6**
Monnaie fruste.
 Demi as, 23 mm, 4,1 g.
- 298 **Inv. 22 048 043 1992 269/1**
Monnaie fruste.
 As, 25 mm, 8,4 g.
- 299 **Inv. 22 048 043 1992 270/1**
Monnaie fruste.
 Demi sesterce, 31 mm, 13,6 g.
- 300 **Inv. 22 048 043 1992 270/3**

Buste à droite.

Allégorie debout.
 As, 25 mm, 4,8 g.
- 301 **Inv. 22 048 043 1992 270/4**
Monnaie fruste.
 Demi as, 24 mm, 5,1 g.
- 302 **Inv. 22 048 043 1992 306/3**
 (--)IA(--)NO(-----)
Buste nu à droite.

Formes indéfinies.
 Sémis, 15 mm, 1,4 g.
- 303 **Inv. 22 048 043 1992 306/15**
 (-----)M(--)X(--)V(----)
Avers fruste.

Allégorie debout à droite.
 Denier, 18 mm, 10,4 g.
- 304 **Inv. 22 048 043 1992 307/14**

Buste à droite.
Revers fruste.
 As, 27 mm, 7,0 g.

- 305 **Inv. 22 048 043 1992 307/28**

Buste lauré à droite.

Allégorie debout .
 As, 28 mm, 11,1 g.
- 306 **Inv. 22 048 043 1992 309/3**
Monnaie fruste.
 As, 25 mm, 6,2 g.
- 307 **Inv. 22 048 043 1992 309/14**
Monnaie fruste.
 As, 25 mm, 6,4 g.
- 308 **Inv. 22 048 043 1992 309/17**
Monnaie fruste.
 As, 26 mm, 8,2 g.
- 309 **Inv. 22 048 043 1992 316/1**
Monnaie fruste.
 As, 25 mm, 3,4 g.
- 310 **Inv. 22 048 043 1992 333/1**

Buste à droite.

Allégorie debout .
 As, 28 mm, 9,4 g.
- 311 **Inv. 22 048 043 1992 344/3**
Avers fruste.

Allégorie debout.
 Sesterce, 33 mm, 18,8 g.
- 312 **Inv. 22 048 043 1992 346/6**
Monnaie fruste.
 As, 24 mm, 4,9 g.
- 313 **Inv. 22 048 043 1992 369/4**
 (-----)N(-----)
Tête à gauche.
Revers fruste.
 Demi denier (Vespasien?). 16 mm, 0,8 g.
- 314 **Inv. 22 048 043 1992 390/17**
Monnaie fruste.
 Demi sesterce, 30 mm, 10,4 g.
- 315 **Inv. 22 048 043 1992 396/1**
 (-----)VS(---)
Buste lauré à droite.
 -----S. C.
Allégorie debout à droite, tenant un sceptre et peut-être une couronne.
 As, 27 mm, 16,9 g.
- 316 **Inv. 22 048 043 1992 396/4**
Monnaie fruste.
 Demi as, 29 mm, 5,4 g.

317 **Inv. 22 048 043 1992 407/4**

Buste lauré à droite.

Allégorie debout.

As, 25 mm, 10,6 g.

318 **Inv. 22 048 043 1992 417/1**

Monnaie fruste.

Demi as, 27 mm, 5,9 g.

319 **Inv. 22 048 043 1992 418/1**

Monnaie fruste.

Demi as, 25 mm, 5,9 g.

MONNAIES INDETERMINEES DU IIIème SIECLE

320 **Inv. 22 048 043 1992 0/7**

IMP.(-----)

Buste radié à droite.

Allégorie debout.

Antoninien de bronze, imitation, 14 mm, 0,6 g.

321 **Inv. 22 048 043 1992 8/4**

(-----)V(-----)

Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche.

Antoninien de bronze, 19 mm, 2,6 g.

322 **Inv. 22 048 043 1992 14/4**

Monnaie fruste.

Demi antoninien, 15 mm, 1,4 g.

323 **Inv. 22 048 043 1992 14/9**

(---)V(-----)V(---)

Buste radié à droite, non barbu.

AV(-----)

Empereur debout en habit militaire, tenant une couronne et un sceptre.

Antoninien de bronze, 15 mm, 2,1 g.

324 **Inv. 22 048 043 1992 16/8**

Buste radié à droite.

A(-----)

Allégorie debout à gauche.

Minimus, 8 mm, 0,1 g.

325 **Inv. 22 048 043 1991 16/2**

Buste radié à droite.

La Fortune debout, tenant un gouvernail et une corne d'abondance.

Antoninien de bronze, 19 mm, 1,9 g.

- 326 **Inv. 22 048 043 1992 16/5**

Buste radié à droite.

Objet indistinct.
 Antoninien de bronze, 13 mm, 0,5 g.
- 327 **Inv. 22 048 043 1992 16/6**
 (---)VM(--)VNCS(-)VI
Buste radié à droite.

Vase à sacrifice.
 Antoninien de bronze, imitation, 12 mm, 0,8 g.
- 328 **Inv. 22 048 043 1991 16/6**
 (-----)RV(-----)
Buste radié à droite.

Personnage debout.
 Minimus, 9 mm, 0,5 g.
- 329 **Inv. 22 048 043 1992 16/7**
 (-----)VS P(----)
Buste radié à droite.
 (-----)C(---)
Allégorie debout à gauche.
 Minimus, 12 mm, 0,3 g.
- 330 **Inv. 22 048 043 1992 43/5**
 (----)VIS(-----)
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre.
Type de Providentia.
 Minimus, 10 mm, 0,3 g.
- 331 **Inv. 22 048 043 1992 48/6**
 IMP.(-----)AVG.
Buste radié à droite.
 (PAX) AETER(NA)
La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 1,6 g.
- 332 **Inv. 22 048 043 1992 48/11**

Buste radié à droite.
 PAX (A)V(G.)
La Paix debout à gauche.
 Antoninien de bronze, 14 mm, 1,5 g.
- 333 **Inv. 22 048 043 1992 48/7**
 (-----)VS (AV)G.
Buste radié à droite.
 C(-----)X.I) II
Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre et posant sa main sur la taille.
 Antoninien de bronze, imitation, 15 mm, 2,7 g.
- 334 **Inv. 22 048 043 1991 62/4**
 (----)V(----)S(-----)
Buste radié à droite.

Allégorie debout.
 Minimus, 7 mm, 0,3 g.

- 335 **Inv. 22 048 043 1991 62/8**
 (-----)C(-----)
 Buste radié à droite.

 Allégorie debout à gauche, semblant tenir un serpent. A ses pieds, un autel.
 Minimus, 11 mm, 0,5 g.
- 336 **Inv. 22 048 043 1992 62/9**
 (-----)S C. IMP.(-----)
 Buste radié à droite.
 (-----)C(-----)
 Allégorie debout à gauche, ayant le bras droit levé et tenant une palme. Type d'Hilaritas.
 Antoninien de bronze, 14 mm, 1,3 g.
- 337 **Inv. 22 048 043 1992 62/11**
 (I)MP.(-----)
 Buste radié à droite.
 (-----)A(-----)
 Allégorie debout à droite, tenant une longue palme et peut-être une couronne. Type d'Hilaritas.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 1,6 g.
- 338 **Inv. 22 048 043 1992 62/18**

 Buste radié à droite.

 Personnage masculin nu debout à droite (Hercule, Jupiter, Mars?)
 Minimus, 9 mm, 0,5 g.
- 339 **Inv. 22 048 043 1992 62/19**
 Monnaie fruste.
 Antoninien de bronze, 18 mm, 1,2 g.
- 340 **Inv. 22 048 043 1992 62/26**
 (-----)A(-----)
 Buste radié à droite.
 (---)T(-----)
 Allégorie debout à gauche, tenant une palme dans sa main droite. Un deuxième personnage semble se tenir derrière.
 Antoninien de bronze, 13 mm, 0,9 g.
- 341 **Inv. 22 048 043 1992 62/27**
 (-----)S C. AVG.
 Buste radié à droite.
 (-----)MC(-----)
 Allégorie debout à droite, tenant une couronne dans sa main gauche.
 Type d'Hilaritas.
 Antoninien de bronze, 15 mm, 2,1 g.
- 342 **Inv. 22 048 043 1992 62/28**
 (-----)SP F. AV(G.)
 Buste radié à droite.
 PA(-----)E(-----)
 Allégorie debout à gauche, tenant un diadème.
 Antoninien de bronze, imitation, 17 mm, 1,4 g.
- 343 **Inv. 22 048 043 1992 64/5**

 Buste radié à droite.
 (-----)AG(-----)
 Allégorie debout à gauche.
 Minimus, 12 mm, 0,6 g.

- 344 **Inv. 22 048 043 1992 64/6**

Buste radié à droite.
 (-----)MC(-----)
Allégorie debout à gauche.
 Minimus, 10 mm, 0,4 g.
- 345 **Inv. 22 048 043 1992 64/7**

Buste radié à droite.

Allégorie debout.
 Minimus, 6 mm, 0,2 g.
- 346 **Inv. 22 048 043 1992 66/1**
 (-----)S AVG.
Buste radié à droite.
 (----) AVG.
Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre.
Type de Providentia.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 1,2 g.
- 347 **Inv. 22 048 043 1992 66/3**
 (-----)SP (-----)
Buste radié à droite.
 LAETITIA(-----)
La Joie debout à gauche, tenant une couronne et un sceptre transversal.
 Antoninien de bronze, 16 mm, 1,9 g.
- 348 **Inv. 22 048 043 1991 68/6**

Buste radié à droite.
Revers fruste.
 Antoninien de bronze, imitation, 13 mm, 0,3 g.
- 349 **Inv. 22 048 043 1991 72/1**
 (---)C(-----)
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche.
 Antoninien de bronze, imitation, 13 mm, 0,7 g.
- 350 **Inv. 22 048 043 1991 72/5**

Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche.
 Antoninien de bronze, 16 mm, 0,8 g.
- 351 **Inv. 22 048 043 1992 72/5**
 (-----)AVG.
Buste radié à droite.
 (-----)V(---)
Allégorie debout à gauche, tenant une couronne et un sceptre transversal.
 Antoninien de bronze, 19 mm, 3,2 g.
- 352 **Inv. 22 048 043 1992 76/4**
 (---)NS(--)VD
Buste radié à droite.
 (--)VA(-----)
Allégorie debout.
 Antoninien de bronze, imitation, 16 mm, 1,8 g.

- 353 **Inv. 22 048 043 1991 86/1**

Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche.
 Antoninien de bronze, 23 mm, 7,1 g.
- 354 **Inv. 22 048 043 1992 88/1**
Monnaie fruste.
 Minimus, 10 mm, 0,1 g.
- 355 **Inv. 22 048 043 1991 95/7**
 (-----)T(-----)
Buste radié à droite.
 (-----)II(-----)
Personnage debout, bras droit levé.
 Minimus, 7 mm, 0,3 g.
- 356 **Inv. 22 048 043 1991 95/9**
 (-----)VS P. AVG.
Buste radié à droite.
 (-----)AVG.
La Victoire courant à gauche, tenant un sceptre et un palme.
 Double sesterce, 22 mm, 12,6 g.
- 357 **Inv. 22 048 043 1992 106/6**
 IMP.(-----)P. F. AVG.
Buste radié et drapé à droite.
 SALV(S) AVG.
La Santé debout à gauche, nourrissant un serpent et tenant un sceptre.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 2,7 g.
- 358 **Inv. 22 048 043 1991 106/7**
 (-----)R(-----)
Buste radié à droite.
 (-----)D(---)C(-----)S. C.
Allégorie debout à gauche, tenant une couronne. A ses pieds, un autel. Type d'Hilaritas.
 Antoninien de bronze, 24 mm, 9,9 g.
- 359 **Inv. 22 048 043 1992 106/8**
 (-----)AI
Buste radié à droite.
 (-----)N(-----)
Allégorie assise à gauche, tenant une balance et un sceptre transversal. Type de Monetas.
 Minimus, 10 mm, 0,7 g.
- 360 **Inv. 22 048 043 1992 108/2**
 (-----)C AV(G.)
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche, semblant tenir un serpent.
 Type de Salus.
 Minimus, 10 mm, 0,5 g.
- 361 **Inv. 22 048 043 1992 114/3**

Buste radié à droite.
revers fruste.
 Minimus, 9 mm, 0,2 g.

- 362 **Inv. 22 048 043 1992 114/7**
 (---)V(-----)CAVS(---)
Buste radié à droite.

Personnage drapé.
 Antoninien de bronze, 16 mm, 1,0 g.
- 363 **Inv. 22 048 043 1992 114/8**

Buste radié à droite.

Victoire marchant vers la droite, tenant une palme et une corne d'abondance.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 2,0 g.
- 364 **Inv. 22 048 043 1992 114/9**

Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche, tenant une palme dans sa main droite.
Type de Pax.
 Antoninien de bronze, 13 mm, 0,9 g.
- 365 **Inv. 22 048 043 1992 114/10**
 IMP.(-----)VS AVG.
Buste radié à droite.
 FIDES EX(-----) Dans le champ, une croix.
La Fidélité debout, tenant deux enseignes dont une transversale.
 Antoninien de bronze, 19 mm, 2,4 g.
- 366 **Inv. 22 048 043 1992 114/11**
 (I)M(P.-----)
Buste radié à droite.
 (-----)
Allégorie debout à gauche, tenant une longue palme.
Type de Pax.
 Antoninien de bronze, 15 mm, 1,1 g.
- 367 **Inv. 22 048 043 1992 114/12**
 IMP.(-----)VS P.F. AVG.
Buste radié à droite.
 (-----)AVGG.
Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre et une palme.
Type de d'Hilaritas.
 Antoninien de bronze, 13 mm, 0,7 g.
- 368 **Inv. 22 048 043 1992 114/14**

Buste radié à droite.

Allégorie debout.
 Minimus, 7 mm, 0,2 g.
- 369 **Inv. 22 048 043 1992 114/15**

Buste radié à droite.
 (-----)C(-----)
Personnage debout à gauche.
 Minimus, 6 mm, 0,3 g.

- 370 **Inv. 22 048 043 1992 114/16**

Buste radié à droite.
 (---)TI(-----)
Personnage debout à gauche.
 Minimus, 8 mm, 0,3 g.
- 371 **Inv. 22 048 043 1992 114/17**
 (-----)C(-----)
Buste radié à droite.
Revers fruste.
 Minimus, 9 mm, 0,3 g.
- 372 **Inv. 22 048 043 1992 114/19**
 (-----)M(-----)
Buste radié à droite.
 (-----)T(---)ESC.
Allégorie debout.
 Antoninien de bronze, 19 mm, 1,6 g.
- 373 **Inv. 22 048 043 1992 114/20**
 (---)R(-----)S VA(G)
Buste radié à droite.
 (---)E(-----)
Personnage debout à gauche, en habit militaire et tenant une lance.
 Type de Comes.
 Minimus, 12 mm, 0,7 g.
- 374 **Inv. 22 048 043 1992 114/21**
 (I)MP.(-----)
Buste radié à droite.
 (-----)
Allégorie debout.
 Antoninien de bronze, 15 mm, 2,2 g.
- 375 **Inv. 22 048 043 1992 114/23**
 (-----)ICSV(-)
Buste radié à droite.
 (-----)ETIC(---)
Allégorie debout à gauche.
 Minimus, 11 mm, 0,6 g.
- 376 **Inv. 22 048 043 1992 126/1**
 (-----)VS(-----)
Buste radié à droite.

La Santé assise à gauche, tenant un sceptre dans sa main droite, bras levé.
 Antoninien de bronze, 24 mm, 9,5 g.
- 377 **Inv. 22 048 043 1992 133/2**
Monnaie fruste.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 0,7 g.
- 378 **Inv. 22 048 043 1991 145/4**
 (---)T(-----)
Buste radié à droite.
 (---)II(-----)
Allégorie tenant une balance.
 Type d'Aequitas.
 Minimus, 10 mm, 0,3 g.

- 379 **Inv. 22 048 043 1992 150/1**
 (-----)VS(-----)
 Buste radié à droite.
 (--)E(-----)
Allégorie debout à gauche, tenant une longue palme.
Type de Pax.
 Antoninien de bronze, 16 mm, 1,4 g.
- 380 **Inv. 22 048 043 1992 150/2**

 Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche, tenant une balance et un sceptre transversal. Type d'Aequitas.
 Minimus, 9 mm, 0,2 g.
- 381 **Inv. 22 048 043 1992 150/3**

 Buste radié à droite.

Allégorie debout, tenant un sceptre transversal.
Type d'Aequitas.
 Minimus, 11 mm, 0,8 g.
- 382 **Inv. 22 048 043 1992 150/5**
 (---)C(-----)
 Buste radié à droite.
 (-----)C(---)
Allégorie debout, tenant un sceptre à gauche.
Type d'Hilaritas.
 Minimus, 8 mm, 0,2 g.
- 383 **Inv. 22 048 043 1992 150/7**

 Buste à droite.
 (---)O(-----)
Allégorie à gauche, tenant un sceptre à droite.
Type de Pax.
 Minimus, 7 mm, 0,2 g.
- 384 **Inv. 22 048 043 1992 150/8**

 Buste à droite.

Personnage debout.
 Minimus, 6 mm, 0,2 g.
- 385 **Inv. 22 048 043 1992 150/9**
 (-----)VS(-----)
 Buste radié à droite.
 (--)E(-----)
Allégorie debout à gauche, tenant une couronne.
 Antoninien de bronze, 16 mm, 0,6 g.
- 386 **Inv. 22 048 043 1991 171/1**
 (-----)AV)G.
 Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre transversal.
Type de Pax.
 Antoninien de bronze, 16 mm, 1,8 g.

- 387 **Inv. 22 048 043 1991 176/1**
 (I)MP.(-----)
Buste radié à droite.
 (-----)ME(-----)

Personnage debout, tenant une balance dans sa main droite.
Type d'Aequitas.
 Antoninien de bronze, imitation, 15 mm, 2,9 g.
- 388 **Inv. 22 048 043 1992 184/2**

Buste radié à droite.
 (-----)S(-----AV)G,
Personnage masculin nu (Hercule, Jupiter, Mars?), debout à gauche,
tenant une couronne et un sceptre.
 Antoninien de bronze, 19 mm, 1,9 g.
- 389 **Inv. 22 048 043 1992 184/3**
 (----)S(-)R(-----)S(----)
Buste radié à droite.
 SV(-----)
Allégorie debout.
 Antoninien de bronze, 16 mm, 2,2 g.
- 390 **Inv. 22 048 043 1992 184/4**

Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche.
 Minimus, 6 mm, 0,3 g.
- 391 **Inv. 22 048 043 1992 195/1**
 (-----)OP(--)
Buste radié à droite.
 (-----)S(--V(--))A
Allégorie debout à gauche.
 Antoninien de bronze, 15 mm, 1,3 g.
- 392 **Inv. 22 048 043 1992 220/2**
 (-----)AVG,
Buste radié à droite.
 AT(-----)
Allégorie debout à gauche.
 Minimus, 8 mm, 0,2 g.
- 393 **Inv. 22 048 043 1992 220/3**

Buste radié à droite.
 (-----)I(--)
Autel.
 Antoninien de bronze, 15 mm, 1,2 g.
- 394 **Inv. 22 048 043 1992 220/7**
 (-----)E(--)
Buste radié à droite.

Allégorie debout à droite, tenant un sceptre.
 Antoninien de bronze, 15 mm, 1,2 g.

- 395 **Inv. 22 048 043 1992 227/1**
 (-----)I(--)
Buste radié à droite.
 (-----)AV)G.
Allégorie debout à gauche, tenant une couronne.
Type de Pax.
 Antoninien de bronze, 12 mm, 1,2 g.
- 396 **Inv. 22 048 043 1992 227/3**

Buste radié à droite.
Revers fruste.
 Minimus, 11 mm, 0,8 g.
- 397 **Inv. 22 048 043 1992 290/7**
 (-----)TR.R(-----)
Buste radié à droite.

Allégorie debout.
 Minimus, 7 mm, 0,2 g.
- 398 **Inv. 22 048 043 1992 290/8**
Monnaie fruste.
 Antoninien de bronze, 8 mm, 0,4 g.
- 399 **Inv. 22 048 043 1992 293/1**
Avers fruste.
 (-----)AV(G.)
Allégorie debout.
 Antoninien d'argent, 19 mm, 3,2 g.
- 400 **Inv. 22 048 043 1992 299/4**

Buste radié à droite.

Soldat debout à gauche.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 1,4 g.
- 401 **Inv. 22 048 043 1992 299/5**
 IMP.(-----)R(--)
Buste radié à droite.

Autel.
 Antoninien de bronze, 14 mm, 0,2 g.
- 402 **Inv. 22 048 043 1992 303/1**
 (-----)V(-----)
Buste radié à droite.

Griffon marchant à gauche.
 Antoninien de bronze, 20 mm, 2,3 g.
- 403 **Inv. 22 048 043 1992 303/2**

Buste radié à droite.

Vase à sacrifice.
 Minimus, 9 mm, 0,3 g.
- 404 **Inv. 22 048 043 1992 303/7**

Buste lauré à droite.
 (-----)XS
Personnage debout à gauche.
 Minimus, 8 mm, 0,5 g.

- 405 **Inv. 22 048 043 1992 303/8**

Buste radié à droite.
 (-----)LV(-----)
Personnage debout , tenant peut-être une croix.
 Minimus, 9 mm, 0,5 g.
- 406 **Inv. 22 048 043 1991 306/1**

Buste radié à droite.
 (P)AX (-----)
La Paix debout à gauche.
 Antoninien de bronze, 13 mm, 0,6 g.
- 407 **Inv. 22 048 043 1991 306/2**
 (-----)PTR(-----)
Buste radié à droite.

Allégorie debout.
 Antoninien de bronze, 14 mm, 1,4 g.
- 408 **Inv. 22 048 043 1992 307/7**

Buste radié à droite.
Revers fruste.
 Minimus, 7 mm, 0,3 g.
- 409 **Inv. 22 048 043 1992 307/20**

Buste radié à droite.

La Concorde debout à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance.
 Antoninien de bronze, 17 mm, 1,9 g.
- 410 **Inv. 22 048 043 1992 309/2**
 IMP, C.(-----)AVG.
Buste radié à droite.
 CONCORDIA AVG. Dans le champ ^
La Concorde debout à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance.
 Antoninien de bronze, 19 mm, 2,0 g.
- 411 **Inv. 22 048 043 1992 309/5**
Monnaie fruste.
 Minimus, 19 mm, 2,0 g.
- 412 **Inv. 22 048 043 1992 309/6**
 IMP. (-----)
Buste radié à droite.
 (-----)TR.P. II
Formes indéfinies.
 Demi antoninien d'argent, 19 mm, 1,8 g.
- 413 **Inv. 22 048 043 1992 309/15**

Buste radié à droite.

Deux soldats en toge, casqués, tenant chacun une lance, debout autour d'une lance.
 Antoninien de bronze, 11 mm, 0,7 g.

- 414 **Inv. 22 048 043 1992 322/2**
 (-----)VS AVG.
Buste radié à droite.
 (F)ORTVNA (-----)
La Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail et une corne d'abondance.
 Antoninien de bronze, 18 mm, 2,8 g.
- 415 **Inv. 22 048 043 1992 369/2**
Monnaie fruste.
 Minimus, 7 mm, 0,1 g.
- 416 **Inv. 22 048 043 1992 369/3**
 (IMOAXO--IV)
Buste radié à droite.
 (IA-----AVG.)
Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre.
Type de Fides.
 Minimus, 10 mm, 0,2 g.
- 417 **Inv. 22 048 043 1992 370/1**
 (IM)P. C.(-----)S AVG.
Buste radié à droite.
 (LA)ETITIA AVG.
La Joie debout.
 Antoninien de bronze, 20 mm, 1,7 g.
- 418 **Inv. 22 048 043 1992 373/1**
Avers fruste.

Personnage debout.
 Minimus, 7 mm, 0,2 g.
- 419 **Inv. 22 048 043 1992 383/1**
 (-----)P(-----)
Buste radié à droite.
 ----- Dans le champ I C
Allégorie debout à gauche, tenant une couronne ou une patère.
 Antoninien de bronze, 12 mm, 0,8 g.
- 420 **Inv. 22 048 043 1992 383/5**
 (-----)V(-----)
Buste radié à droite.

Allégorie debout, drapée, tenant un sceptre ou une lance à droite.
 Minimus, 7 mm, 0,6 g.
- 421 **Inv. 22 048 043 1992 383/6**

Buste radié à droite.
Revers fruste.
 Minimus, 9 mm, 0,3 g.
- 422 **Inv. 22 048 043 1992 390/2**
 (M)P.(-----)VS P.F. AVG.
Buste radié à droite.
 HILA(RITAS) AVG.
L'Allégresse debout à gauche, tenant une couronne et une corne d'abondance.
 Antoninien de bronze, 16 mm, 1,5 g.

- 423 **Inv. 22 048 043 1992 390/9**

Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre à droite.
 Antoninien de bronze, 15 mm, 2.2 g.
- 424 **Inv. 22 048 043 1992 390/14**

Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche, tenant une palme.
 Minimus, 7 mm, 0,1 g.
- 425 **Inv. 22 048 043 1992 390/15**
Monnaie fruste.
 Antoninien de bronze, 12 mm, 1,2 g.
- 426 **Inv. 22 048 043 1992 391/6**
 (C) PI. ES(-----)
Buste radié à droite.
 C(-----)
Autel carré.
 Imitation d'antoninien de bronze, 14 mm, g.
- 427 **Inv. 22 048 043 1992 414/2**

Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre.
 Antoninien de bronze, 15 mm, 1,5 g.
- 428 **Inv. 22 048 043 1992 431/1**
 (---)VE(--)PIV(-----)
Buste radié à droite.

Allégorie debout (?)
 Antoninien de bronze, 12 mm, 0,4 g.
- 429 **Inv. 22 048 043 1992 439/1**

Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche, tenant un sceptre à droite.
Type de Providentia.
 Minimus, 7 mm, 0,2 g.

MONNAIES INDETERMINEES DU IV^{ème} SIECLE

- 430 **Inv. 22 048 043 1992 220/14**
 (-----)MIEA
Buste lauré à droite.

Formes indéfinies.
 Follis, 11 mm, 0,5 g.

431

Inv. 22 048 043 1992 309/18

INTERFIL II 1991

Buste lauré à droite.

Deux Victoires se faisant face et tenant une couronne.
Follis, 10 mm, 0,5 g.

432

Inv. 22 048 043 1992 369/1

(-----)P.F. A(VG.)

Buste lauré à droite.

----- Dans le champ R(--)

Deux Victoires se faisant face.

Bronze, 13 mm, 1,0 g.

DEPOT DE MINIMI A MONTERFIL II 1991

TETRICUS Ier (271-274)

- 1 -----ICVS-----
Buste radié à droite.
---V-----
Personnage debout tenant une couronne ou une patère.
Type de Comes.
7mm, 0,272 g.
- 2 IM-----
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche, tenant deux enseignes(?)
Type de Comes.
11 mm, 0,425 g.
- 3-51 IMP. OX---O-IV
Buste radié à droite.
O-----X-C
La Foi debout à gauche, tenant un caducée (formes barbares).
9 mm, 0,293 g.
- 52 -----ETRICVS---
Buste radié à droite.
V-----
L'Allégresse debout à gauche, tenant une couronne.
9 mm, 0,293 g.
- 53 -M-C.T-----
Buste radié à droite.
--S-----|
Personnage debout à droite et tenant une palme à droite (formes barbares).
Type d'Hilaritas.
8 mm, 0,217 g.
- 54 ---TETRICV---
Buste radié à droite.
-----VI
L'Allégresse debout à gauche, tenant une palme à droite (formes barbares).
8 mm, 0,365 g.
- 55-58 *Quatre exemplaires frustes de même type.*
9 mm, 0,370 g.
- 59 -----C---
Buste radié à droite.
---ACC---
Mars nu, debout à gauche et tenant une lance.
9 mm, 0,568 g.
- 60-245 IMP. TE-----G.
Buste radié à droite.
NXV
La Paix Assise à droite, tenant une couronne et un sceptre transversal.
8 mm, 0,283 g.

- 246-247 *Type identique, mais monnaies trouées.*
- 248-249 -----VX-----
Buste à droite (formes barbares)
 NXC
La Paix assise à droite, tenant une couronne et un sceptre transversal.
 8 mm, 0,304 g.
- 250 -----ESCA-----
Buste radié à droite.

La Paix debout à gauche et tenant un sceptre transversal.
 8 mm, 0,483 g.
- 251-254 *Quatre exemplaires de même type.*
 9 mm, 0,401 g.
- 255 --P. TETRICVS A--
Buste radié à droite.
 -----VG,
La Paix debout à gauche, tenant un sceptre à droite.
 9 mm, 0,476 g.
- 256-274 *Dix-sept exemplaires de même type, dont deux de facture barbare.*
 8 mm, 0,485 g.
- 275 -----
Buste radié à droite.

La Paix assise à droite.
 8 mm, 0,281 g.
- 276 IMP. TE-----
Buste radié à droite.
 -----P-----
Palme à gauche.
Type de Pax.
 8 mm, 0,577 g.
- 277 -----RICV-----
Buste radié à droite.
 -IC|-----
La Paix debout, tenant une palme (formes barbares).
 9 mm, 0,281 g.
- 278-330 IMO XO-IV
Buste radié à droite.
 IA-----AVG.
La Providence debout à gauche, tenant un sceptre (formes barbares)
 7 mm, 0,315 g.
- 331 -MP. TE-----
Buste radié à droite.
 -----VE-----
La Providence debout à gauche, tenant un sceptre à droite (formes barbares).
 8 mm, 0,672 g.
- 332-338 *Sept exemplaires de même type, dont trois de facture barbare.*
 9 mm, 0,524 g.

- 339 -----
Buste radié à droite.
 N-----
L'Espérance debout à gauche, tenant une fleur.
 10 mm, 0,395 g.
- 340 -----AV-
Buste radié à droite.

L'Espérance debout à gauche, tenant une couronne et relevant les plis de sa robe.
 9 mm, 0,161 g.
- 341 -----
Buste radié à droite.
 -----X-----
L'Espérance debout à gauche, relevant les plis de sa robe.
 9 mm, 0,511 g.
- 342 -----CVS-----
Buste radié à droite.

Vase à sacrifice.
 8 mm, 0,217 g.
- 343-345 *Trois exemplaires de même type.*
 8 mm, 0,406 g.
- 346 IMP. C. TET-----
Buste radié à droite.
 -----AN
Allégorie debout à gauche, tenant une corne d'abondance à droite.
Type d'Aequitas, d'Hilaritas ou de Providentia.
 10 mm, 0,525 g.
- 347 -----TETRI-----
Buste radié à droite.
 -H-T-----
Facade d'un temple. Dans le champ, un point et une étoile.
 10 mm, 0,637 g.
- 348-349 *Deux exemplaires de même type, dont un de facture barbare.*
 8 mm, 0,395 g et 0,334 g.
- 350 -----TRICV-----
Buste radié à droite.
 -----C-----
Diane(?) debout à gauche et tirant à l'arc.
 9 mm, 0,580 g.
- 351 -----
Buste radié à droite.
 -----V-----
Tétricus en armure(?) debout à gauche.
 9 mm, 0,286 g.
- 352 -----V-----
Buste radié à droite.
 -----X-----
Allégorie debout à gauche, tenant une sorte de bâton dans chaque main (formes barbares).
 9 mm, 0,787 g.

- 353-492 -----VX--
Buste radié à droite.
 Sans légende.
Personnage féminin debout (formes barbares).
 8 mm, 0,266 g.
- 493 ----ETRICVS P. F. AVG.
Buste radié à droite.
 A-----
Allégorie debout à gauche.
 8 mm, 0,374 g.
- 494 IMP. T-----
Buste radié à droite.

Allégorie debout.
 9 mm, 0,200 g.
- 495 -----ICV-----
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche (formes barbares).
 10 mm, 0,630 g.
- 496 IMP. C. TE-----
Buste radié à droite.
 A-----
Allégorie debout à gauche.
 8 mm, 0,441 g.
- 497 IMP. T-----
Buste radié à droite.
 V-----G.
Allégorie debout.
 8 mm, 0,443 g.
- 498 -----CVS A--
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche.
 8 mm, 0,324 g.
- 499 ----ETR-----
Buste radié à droite.

Allégorie debout.
 9 mm, 0,484 g.
- 500 ---P. C. TE-----
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche.
 8 mm, 0,256.
- 501 -----CV-----
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche (formes barbares).
 7 mm, 0,235 g.
- 502 --P. C. T-----
Buste radié à droite.
 ---CS-----
Allégorie debout à gauche (formes barbares).
 9 mm, 0,589 g.

- 503 -----CVS-----
Buste radié à droite.
 -----|-----
Allégorie debout.
 8 mm, 0,471 g.
- 504 -----ICV-----
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche.
 8 mm, 0,283 g.
- 505 -----ETRI-----
Buste radié à droite.

Allégorie debout (formes barbares)
 9 mm, 0,842 g.
- 506 -----ICV-----
Buste radié à droite.
 -----AV-----
Allégorie debout à gauche.
 9 mm, 0,474 g.
- 507 -MP. TET-----
Buste radié à droite.

Allégorie debout (formes barbares).
 10 mm, 0,652 g.
- 508 -MP. TE-----
Buste radié à droite.
 -----L-----
Revers fruste.
 9 mm, 0,228 g.
- 509 -----CV-----
Buste radié à droite.

Revers fruste.
 8 mm, 0,423 g.
- 510-511 -----S-A--
Buste radié à droite.

Allégorie debout (formes barbares).
 7 mm, 0,363 g.
- 512 IMP. C.-----
Buste radié à droite.
 -----V-----
Allégorie debout à droite.
 10 mm, 0,410 g.
- 513 IMP. C.-----
Buste radié à droite.
 -----A-----V-----
Allégorie debout à gauche.
 8 mm, 0,492 g.
- 514 IMP. C. T-----
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche.
 9 mm, 0,439 g.

- 515-563 *Quarante-neuf exemplaires de même type, dont dix-neuf de facture barbare.*
8 mm, 0,402 g.
- 564-579 *Seize exemplaires au revers fruste.*
8 mm, 0,454 g.

TETRICUS FILS (271-274)

- 580 ----C. TET-----
Buste radié à droite.
-----V-----
L'Allégresse debout à gauche, tenant une palme à droite.
9 mm, 0,761 g.
- 581 -----
Buste radié à droite.

L'Allégresse debout à gauche, tenant une palme (formes barbares).
8 mm, 0,207 g.
- 582 -----
Buste radié à droite.

L'Allégresse debout à gauche, tenant une couronne et un sceptre.
10 mm, 0,374 g.
- 583 -----
Buste radié à droite.

La Joie debout à gauche, tenant une ancre à droite.
8 mm, 0,573 g.
- 584-733 ---LN TETRICVS-----
Buste radié à droite.
NXV
La Paix assise à droite, tenant une couronne et un sceptre transversal.
8 mm, 0,298 g.
- 734 ----C-----
Buste radié à droite.
-----X-----
La Paix debout à gauche, tenant un rameau.
9 mm, 0,478 g.
- 735 -----ET---
Buste radié à droite.
--MN----
La Paix marchant à gauche, tenant un sceptre à droite. Dans le champ, une étoile.
10 mm, 0,296 g.
- 736 -----CVS ca---
Buste radié à droite.
-----SC---
La Paix debout à gauche, tenant un sceptre transversal.
8 mm, 0,495 g.

- 737 -----CVS-----
Buste radié à droite.

La Paix debout à gauche, tenant une couronne et un sceptre transversal.
9 mm, 0,386 g.
- 738 *Un exemplaire de même type.*
8 mm, 0,457 g.
- 739 ---CTE-----
Buste radié à droite.

La Paix debout, tenant une palme et un sceptre.
7 mm, 0,172 g.
- 740 -----ICV-----
Buste radié à droite.
-----A---
La Paix debout à gauche, tenant un sceptre à droite.
8 mm, 0,475 g.
- 741 -PIV ---TET-----
Buste radié à droite.

La Paix debout à droite, tenant un sceptre à droite.
9 mm, 0,928 g.
- 742 --ES---TR-----
Buste radié à droite.
-----C
La Paix debout à gauche, tenant un sceptre à droite.
9 mm, 0,427 g.
- 743 PIV. E-----
Buste radié à droite.

La Paix debout à gauche, tenant un sceptre à droite.
9 mm, 0,419 g.
- 744-756 *Treize exemplaires de même type, dont un de facture barbare.*
8 mm, 0,316 g.
- 757 -----TRIC-----
Buste radié à droite.

La Providence debout à gauche, tenant un sceptre.
7 mm, 0,316 g.
- 758 -----TETR-----
Buste radié à droite.

La Providence debout à gauche, tenant un sceptre.
9 mm, 0,233 g.
- 759-761 *Trois exemplaires de même type, dont un de facture barbare.*
10 mm, 0,400 g.
- 762 -----RSC
Buste radié et drapé à droite.

L'Espérance debout à gauche, relevant les plis de sa robe.
10 mm, 0,363 g.

- 763 -----ICV-----
Buste radié à droite.
 X-----
Vase à sacrifice.
 10 mm, 0,407 g.
- 764-765 *Deux exemplaires de même type.*
 8 mm, 0,306 g.
- 766 -----VS AVG.
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche, tenant une couronne.
Type de Comes ou de Laetitia.
 8 mm, 0,274 g.
- 767-770 *Quatre exemplaires de même type.*
 8 mm, 0,312 g.
- 771 ----ET-----
Buste radié à droite.

Allégorie marchant à gauche, tenant une corne d'abondance renversée(?) à droite.
 9 mm, 0,403 g.
- 772 --IDC-----
Buste radié à droite.
 ----T-----
Cerf ou boeuf de profil.
 8 mm, 0,535 g.
- 773 --C, T-----
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche.
 9 mm, 0,299 g.
- 774 C-----CAE-
Buste radié à droite.

Allégorie debout.
 8 mm, 0,543 g.
- 775 -----ICVS CAE-
Buste radié à droite.
 L-----
Personnage marchant à gauche.
 10 mm, 0,457 g.
- 776-809 *Trente-quatre exemplaires de même type, dont neuf de facture barbare.*
 8 mm, 0,380 g.
- 810-820 *Onze exmplaires au revers fruste.*
 8 mm, 0,503 g.

TETRICUS PERE OU FILS

- 821 -----
Buste radié à droite.

L'Équité marchant à droite, tenant un balance (formes barbares).
8 mm, 0,383 g.
- 822 -----
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche, tenant une palme.
Type de Comes.
10 mm, 0,366 g.
- 823 -----
Buste radié à droite.

L'Allégresse debout à gauche, tenant une palme et un sceptre.
9 mm, 0,497 g.
- 824 -----
Buste radié à droite.

L'Allégresse debout à gauche, tenant une haste renversée à droite.
10 mm, 0,517 g.
- 825 -----
Buste radié à droite.

L'Alégresse debout à gauche, tenant une palme.
9 mm, 0,547 g.
- 826-829 *Quatre exemplaires de même type, dont trois de facture barbare.*
8 mm, 0,406 g.
- 830 -----
Buste radié à droite.
---IX-----
La Joie debout à gauche, tenant une couronne et une ancre (formes barbares).
8 mm, 0,226 g.
- 831-847 -----TETRICVS-----
Buste radié à droite.
NXV
La Paix assise à droite, tenant une patère et un sceptre transversal.
8 mm, 0,235 g.
- 848 -----
Buste radié à droite.

La Paix debout à gauche, tenant un sceptre transversal à droite (formes barbares).
9 mm, 0,452 g.
- 849 -----ISM-----
Buste radié à droite.
-----G-----
La Paix debout à gauche, tenant un sceptre à droite.
8 mm, 0,373 g.

- 850-857 *Huit exemplaires de même type, dont trois de facture barbare.*
8 mm, 0,369 g.
- 858 -----
Buste radié à droite.

La Providence debout à gauche, tenant un sceptre.
7 mm, 0,264 g.
- 859-866 *Huit exemplaires de même type, dont six de facture barbare.*
9 mm, 0,345 g.
- 867 -----
Buste radié à droite.

La Santé debout à gauche, nourrissant un serpent et tenant une ancre.
8 mm, 0,723 g.
- 868 -----
Buste radié à droite.

L'Espérance debout à gauche, tenant une fleur.
7 mm, 0,193 g.
- 869 -----
Buste radié à droite.

Vase à sacrifice.
8 mm, 0,316 g.
- 870 *Un exemplaire de même type.*
8 mm, 0,206 g.
- 871 -----
Buste radié à droite.

Diane(?) debout à gauche, tirant à l'arc.
8 mm, 0,553 g.
- 872 -----
Buste radié à droite.

Personnage debout à gauche, tenant peut-être un arc à droite
(formes barbares).
10 mm, 0,339 g.
- 873 -----TETR-----
Buste radié à droite.
-----G.G.
Allégorie debout à gauche, tenant une corne d'abondance à droite.
Type d'Aequitas, d'Hilaritas(?)
8 mm, 0,421 g.
- 874 -----
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche, tenant une couronne.
Type de Laetitia, de Comes(?)
7 mm, 0,141 g.
- 875-876 *Deux exemplaires de même type, dont une de facture barbare.*
7 mm, 0,164 g.

- 877 -----
Buste radié à droite.
 -----C-----
*Personnage semblant tenir deux glaives; à son côté, un fourreau
 (formes barbares).*
 8 mm, 0,204 g.
- 878 -----
Buste radié à droite.

Formes indéfinies, peut-être celtiques.
 9 mm, 0,426 g.
- 879 -----
Buste radié à droite.

Toit de temple(?)
 9 mm, 0,756 g.
- 880 -----TRICV-----
Buste radié à droite.
 --TC-----
Allégorie debout à gauche.
 10 mm, 0,387 g.
- 881 -----ICV-----
Buste radié à droite.

Allégorie debout.
 9 mm, 0,336 g.
- 882 -----RIC-----
Buste radié à droite.
 -----A-----
Allégorie debout à gauche.
 7 mm, 0,381 g.
- 883 -----ETR-----
Buste radié à droite.
 -----T-----
Allégorie debout à gauche.
 8 mm, 0,267 g.
- 884 ---ETRI-----
Buste radié à droite.

Allégorie debout à gauche.
 9 mm, 0,248 g.
- 885-975 *Quatrevingt-onze exemplaires de même type, dont quarante sept de
 facture barbare.*
 8 mm, 0,348 g.
- 976 -----ET-----
Buste radié à droite.

Revers fruste.
 9 mm, 0,562 g.
- 977-997 *Vingt et un exemplaires de même type, dont quatre de facture
 barbare.*
 8 mm, 0,295 g.
- 998-1017 *Vingt monnaies frustes.*
 8 mm, 0,234 g.

IMITATIONS D'ANTONINIANI

TETRICUS PERE

- 1018-1027 -----RIC-----AVG.
Buste radié à droite.
Sans légende.
Deux branches en V (formes barbares)
10 mm, 0,513 g.
- 1028 -----RICVS AV--
Buste radié à droite.
SALVS (AVG.)
La Santé debout à gauche, tenant un serpent et un sceptre transversal.
12 mm, 0,536 g. (monnaie officielle?)
- 1029 IMP. TETRICV-----
Buste radié à droite.
--||-----C---
Allégorie debout à gauche.
11 mm, 0,531 g. (monnaie officielle ?)
- 1030 -----ICVS A----
Buste radié à droite.

Allégorie debout .
12 mm, 0,472 g.
- 1031 -----RICV---
Buste radié à droite.

Allégorie debout.
11 mm, 0,822 g.
- 1032 ---C. TET-----
Buste radié à droite.
---T-----
Allégorie debout.
11 mm, 0,449 g.

TETRICVS FILS

- 1033 -----TRICVS C-----
Buste radié à droite.
||V-----
La Paix debout à gauche, tenant un sceptre transversal.
11 mm, 0,379 g.
- 1034 -----ICVS CV---
Buste radié à droite.
-----||-----
La Paix debout à gauche, tenant un sceptre transversal.
11 mm, 0,589 g. (monnaie officielle ?)

1035 -----
Buste radié à droite.
Revers fruste.
12 mm, 0,547 g.

EMPEREUR NON IDENTIFIE

1036 -----
Buste radié à droite.

La Fidélité debout à gauche, tenant une enseigne à droite.
10 mm, 0,543 g.

1037 -----
Buste radié à droite.

L'Allégresse debout à gauche, tenant une couronne.
12 mm, 0,571 g.

1038 -----
Buste radié à droite.

La Joie debout à gauche, tenant une ancre à droite.
13 mm, 0,808 g. (monnaie officielle ?)

1039 -----
Buste radié à droite.

La Paix debout à gauche, tenant une lance à droite.
14 mm, 0,915 g.

1040 -----CA-----
Buste radié à droite.

La Paix debout à gauche, tenant une lance à droite.
12 mm, 0,681 g.

1041 -----VS AV-
Buste radié à droite.

La Paix debout à gauche, tenant un sceptre à droite.
13 mm, 0,465 g.

1042 -----C
Buste radié à droite.

La Providence debout à gauche, tenant un sceptre.
14 mm, 0,773 g.

1043 -----
Buste radié à droite.

La Providence debout à gauche, tenant une lance.
12 mm, 0,695 g.

- 1044 -----
Buste radié à droite.

*Allégorie debout à gauche, tenant une corne d'abondance à droite
 et relevant sa robe.*
Type d'Aequitas, d'Hilaritas, de Providentia (?)
 13 mm, 0,477 g.
- 1045 -----
Buste radié à droite

Allégorie debout.
 12 mm, 0,606 g.
- 1046 -----VPS--
Buste radié à droite.
 -----L---
Personnage debout.
 13 mm, 1,176 g.
- 1047 -----
Buste radié à droite.
Revers fruste.
 13 mm, 0,434 g.
- 1048 -----API---
Buste radié à droite.
Revers fruste.
 14 mm, 0,796 g.
- 1049 IMP-----
Buste radié à droite.
 -----MA---
Allégorie debout (?).
 14 mm, 0,821 g.
- 1050 -----
Buste radié à droite.

Temple.
 13 mm, 0,774 g.
- 1051 -----VL---
Buste radié à droite.

Personnage debout.
 12 mm, 0,634 g.
- 1052 -----
Buste radié à droite.

Allégorie debout (?).
 14 mm, 0,785 g.
- 1053 -----
Buste radié à droite.

Personnage debout à gauche.
 12 mm, 0,682g.
- 1054 -----
Buste radié à droite.
Revers fruste.
 13 mm, 0,603 g.

- 1055 M-----
Buste radié à droite.
Revers fruste.
12 mm. 0.371g.
- 1056 Monnaie fruste.
13 mm. 0.559 g.

Le site de Monterfil II :
naissance, évolution et organisation
de quartiers urbains
au cours du Haut-Empire.

Hervé KEREBEL, archéologue municipal de Corseul

1995

Le site de Monterfil II :

naissance, évolution et organisation

de quartiers urbains

au cours du Haut-Empire.

Hervé KEREBEL, archéologue municipal de Corseul

1995

Le site de Monterfil II : naissance, évolution et organisation de quartiers urbains au cours du Haut-Empire.

I. Présentation du site de Monterfil II :

Le site de Monterfil II a été découvert dès 1976, lors des premiers survols aériens de L. Langouët sur le territoire de Corseul (Langouët, 1976). Le plan urbain de l'agglomération antique, *Fanum Martis*, chef-lieu de la Cité des Coriosolites de la fin du premier siècle avant J.-C. au milieu du IV^{ème} siècle de notre ère a été affiné les années suivantes (Langouët, 1986 et 1988). L'importance et l'extrême intérêt des vestiges conservés dans les environs du château de Monterfil ont régulièrement été révélés par ces travaux. Situés à proximité du cœur de la ville, dans la parcelle AB.79, ces vestiges présentaient, sur les photographies aériennes, un ensemble de pièces, de même plan et taille, accolées les unes aux autres et séparées d'une voirie importante par une galerie portique. Nous retrouvions là des indices contribuant généralement, à tort ou à raison, à caractériser un ensemble commercial.

La mise en place en 1984 d'un programme d'étude et de protection du site de Corseul et la création d'une réserve archéologique englobant la parcelle AB.79 (Monterfil II) ont favorisé l'élaboration d'une fouille programmée sur le site. Celle-ci a été conduite de 1986 à 1995¹ et a permis l'étude et la mise au jour de quartiers urbains antiques sur une superficie de 4 500 m² (Fig. 1).

Ce secteur de la ville est implanté en rebord d'un plateau orienté sud-sud-est et situé à une altitude moyenne de 74 mètres. Le substrat est constitué de limons ocres peu épais de 1 à 0,20 mètres, recouvrant des schistes briovériens. Ces derniers apparaissent en divers endroits sous forme d'un pointement rocheux lequel par exemple a, par endroits, servi d'assiette à la voirie. Les nappes phréatiques sont peu profondes et les nombreux puits de la parcelle ont trouvé l'eau facilement à moins de 5 mètres. Les architectes ne semblent pas avoir été très incommodés par un terrain légèrement en pente qui offre une dénivellation de 7 mètres (entre 70 et 77 mètres NGF) sur une longueur de 100 mètres le long d'un axe sud-est-nord-ouest. Ils ont ainsi aménagé en petites terrasses le quartier situé au sud de la voie principale est-ouest. Au nord, les solutions adoptées n'ont consisté qu'à aménager des paliers dans les portiques.

Les vestiges sont apparus en moyenne sous des labours épais de 0,30 mètres. Extrêmement denses, ils ont constitué une couche archéologique qui, hors fosses et fossés, varie de 0,30 à 0,60 mètres d'épaisseur. Les niveaux du premier siècle ont en grande partie été perturbés par les occupations suivantes. Les constructions des II-III^{ème} siècles ont quant à elles été fortement arasées par des travaux de récupérations postérieurs au IV^{ème} siècle et par la remise en culture du site après son abandon définitif. Par la même, seule une analyse extensive du site a pu permettre de restituer le plan des édifices et de définir une chronologie, en reliant des lambeaux épars de couches.

II. Les premières occupations : une urbanisation augustéenne du site ?

Un seul noyau d'occupation, de faible importance, est localisé au sud d'une première voie est-ouest (Fig. 2, C). Il est essentiellement constitué de quelques fosses et d'un épais niveau cendreuse homogène recouvrant des

¹ Fouille programmée sous les directions de F. Fichet de Clairfontaine de 1986 à 1989 puis de H. Kerébel de 1991 à 1995.

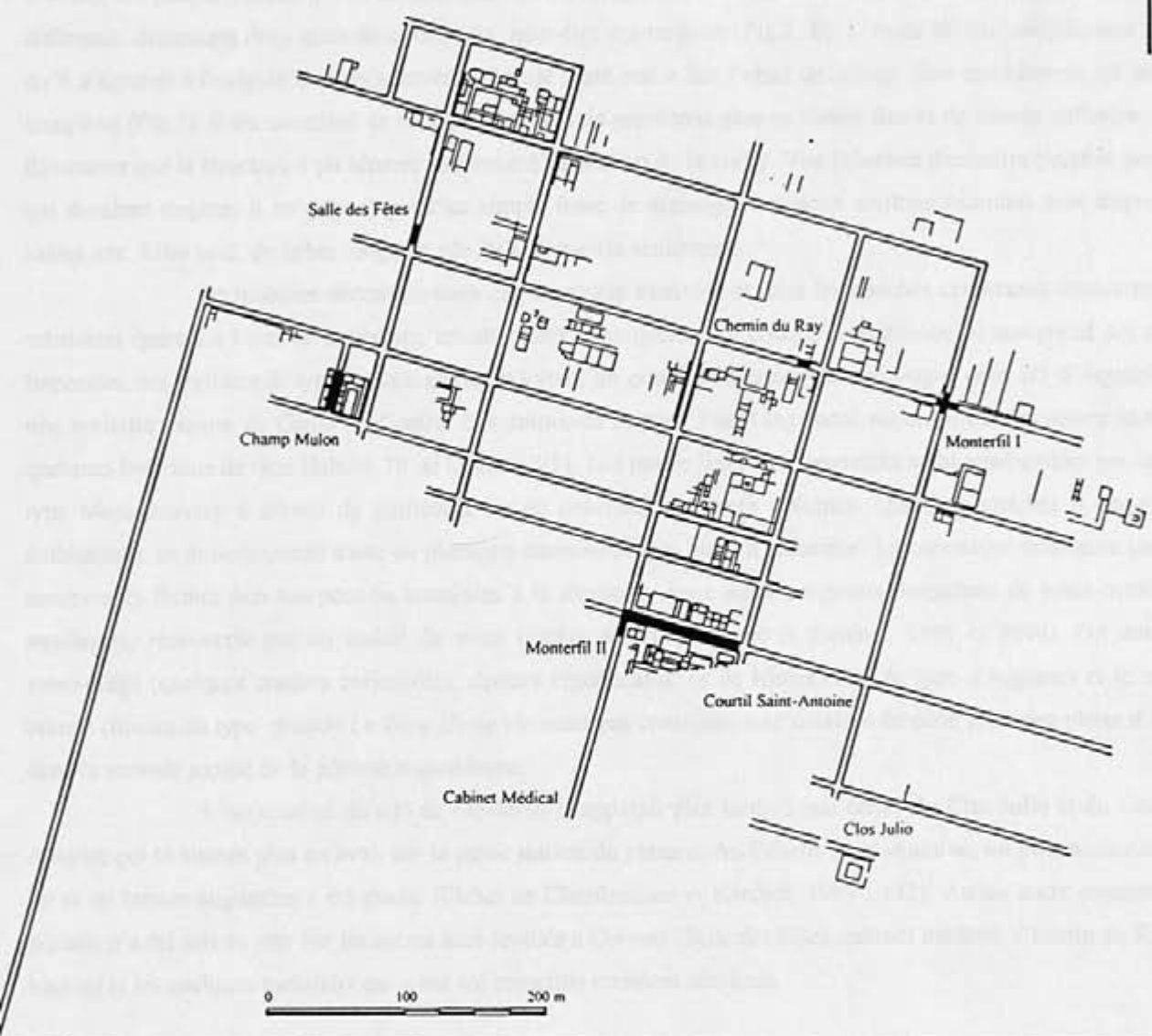


Fig 1 : Le plan de la ville antique dressé à partir des photographies aériennes (d'après L.Langouët) localisation des principaux chantiers de fouilles.

lambeaux de sols de schiste matérialisant peut-être l'emplacement d'un édifice de terre et de bois. Bien qu'un petit mobilier céramique (sigillée arétine, *terra-nigra* d'Aquitaine, céramique non tournée...) ait été découvert sous la grande voie est-ouest, il semble bien que la création de cet axe viaire soit contemporaine de la première phase d'occupation (Fig.2, A). La voie est constituée d'un hérisson de blocs de schiste recouvert d'une couche d'arène granitique damée. Sa chaussée, au profil bombé, est large de 9,60 m et bordée par deux petits fossés à fond plat de faible profondeur (0,40 m par 0,40 m). De part et d'autre, à 3 m de distance, elle est longée par deux autres fossés, aux tracés interrompus et de nature différente, délimitant deux aires de circulation, peut-être des trottoirs (Fig.2, B). L'étude de leur comblement a démontré qu'il s'agissait à l'origine de fossés ouverts. Seul le fossé sud a fait l'objet de curage. Son comblement est relativement complexe (Fig.3). Il est constitué de couches alternées de gravillons plus ou moins fins et de limons colluviés. Il pourrait démontrer que la structure a pu séparer une zone d'habitation de la voirie. Vu l'absence d'exutoire possible pour les eaux qui devaient stagner, il ne peut s'agir d'un simple fossé de drainage. Les deux sections reconnues sont disposées sur le même axe. Elles sont de faible longueur (de 20 à 30 mètres seulement).

Le mobilier découvert dans ces structures excavées et dans les couches cendreuses contemporaines qui subsistent éparées à l'état de lambeaux, est abondant et uniquement d'époque augustéenne. Il comprend des céramiques importées, des sigillées de type italique (Italie et Lyon), un grand pourcentage de *terra-nigra* dont 1/3 d'Aquitaine et dans une moindre mesure de Gaule du Centre. Les amphores Pascual I sont largement majoritaires. On notera tout de même quelques individus de type Haltern 70 ou Dressel 7/11. Les parois fines sont essentiellement représentées par des gobelets type Mont-Beuvray à décors de guillochis ou de chevrons de lignes obliques. Quelques cruches à engobe blanc à embouchure en anneau cerclé d'une ou plusieurs cannelures sont aussi recensées. La céramique commune comprend de nombreuses formes non tournées ou terminées à la tournette, entre autre un groupe important de vases ovoïdes à lèvre moulurées, recouverts par un enduit de mica (Fichet de Clairfontaine et Kerébel, 1991 et 1994). On notera que le monnayage (quelques statères coriosolites, deniers républicains, as de Nîmes et as de Lyon d'Auguste) et le mobilier en bronze (fibules du type *pseudo La Tène II*) ne viennent pas contredire une datation de cette première phase d'occupation dans la seconde moitié de la période augustéenne.

L'occupation du site de Monterfil II apparaît plus tardive que celles du Clos Julio et du Courtil Saint-Antoine qui se situent plus en aval, sur la pente sud-est du plateau. Au Courtil Saint-Antoine, un petit atelier artisanal du fer et du bronze augustéen a été étudié (Fichet de Clairfontaine et Kerébel, 1989 : 142). Aucun autre ensemble de cette période n'a été mis au jour sur les autres sites fouillés à Corseul (Salle des Fêtes, cabinet médical, Chemin du Ray, Champ Mulon) et les quelques mobiliers qui y ont été recueillis semblent résiduels.

III. L'essor de l'urbanisme, la phase de consolidation :

Cette phase d'une durée de 40 ans peut être divisée en deux périodes. Sous Tibère et jusqu'au début du règne de Claude, on constate d'une part, un développement et une densification de l'occupation sur l'ensemble du plateau de Corseul ainsi qu'une modification des mobiliers céramiques et bien sûr monétaires (Kérébel et Fichet de Clairfontaine, 1995). A partir des années 40-50 et jusqu'au début de la période flavienne, la cité acquiert sa physionomie urbaine avec l'achèvement de la mise en place de la trame viaire et la réalisation de grands travaux qu'accompagne l'usage généralisé de la maçonnerie. A la fin de cette phase, Corseul a atteint son extension maximale².

² La superficie de la ville est estimée à 110 hectares (Langouet, 1986 et 1988). Seule la moitié de cette superficie semble réellement organisée autour d'un carroyage orthogonal. Les vestiges repérés par prospection aérienne à l'ouest du bourg de Corseul semblent plutôt appartenir à un espace périurbain dont l'orientation est différente de celle de la trame viaire urbaine.

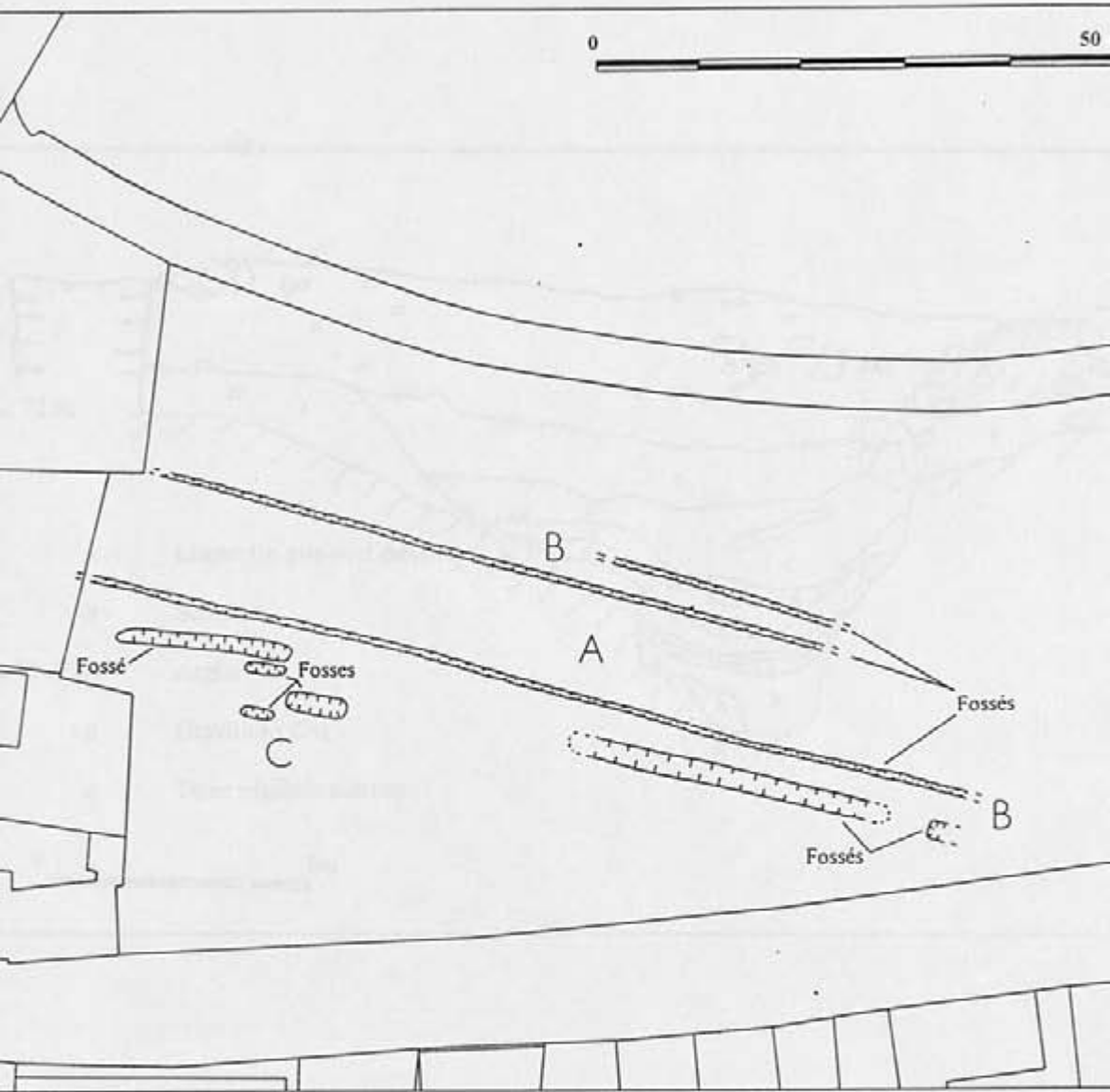


Fig.2 : Le site de Monterfil II, les occupations augustéennes. A : voie primitive, B : aires circulation latérales, C : noyau d'occupation augustéen.

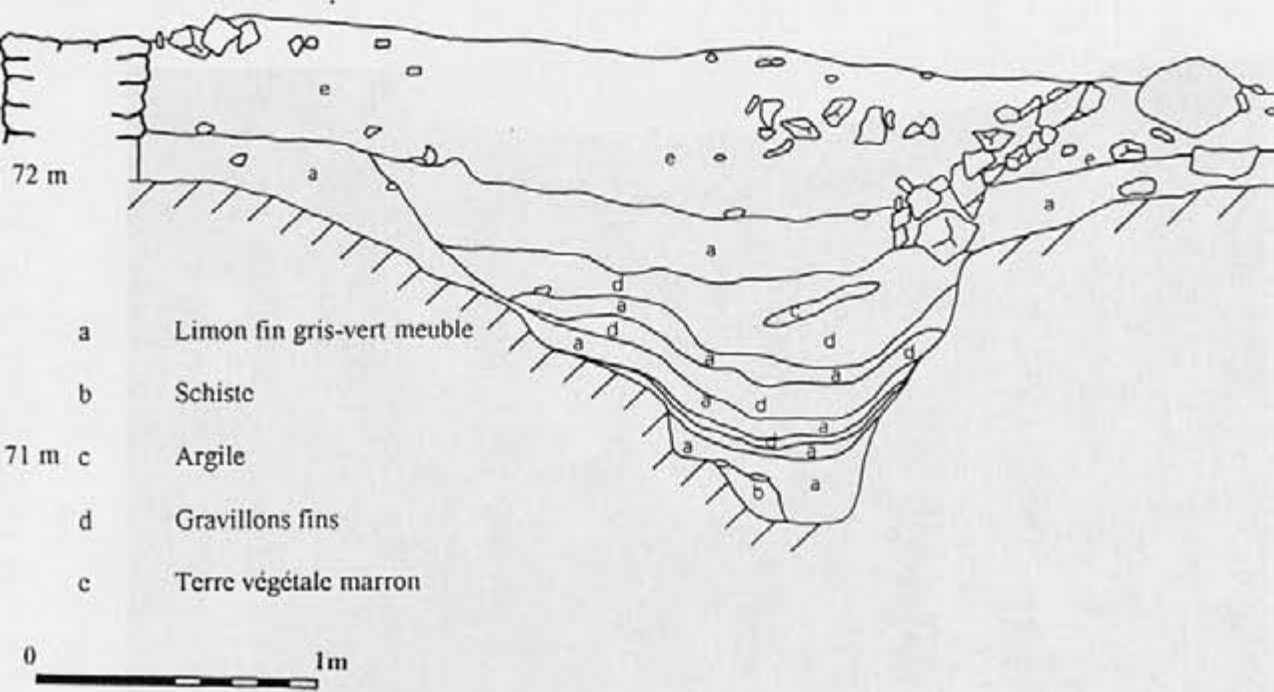


Fig.3 : Coupe stratigraphique d'un des fossés sud de l'emprise de la voie primitive et de ses aires de circulation latérales.

III.1 La période tibérienne

L'occupation de site de planisité n'est plus dense. Elle se développe essentiellement dans le secteur sud-est de la parcelle de planisité d'après le plan de situation. La structure de subsurface des constructions tibériennes est difficile à lire en raison de la complexité des vestiges des constructions antérieures. Des sondages ont permis de constater, à l'exception de quelques sondages effectués sur des sites situés au nord-est de la parcelle de planisité, que les niveaux de sols des constructions tibériennes, y compris ceux d'une construction à l'extrémité sud-est de la parcelle,



Fig.4 : Vue de la stratigraphie d'une fosse d'extraction de matériaux augustéenne. Les niveaux de sols des constructions tibériennes sont conservés au-dessus du comblement cendreux affaissé de la fosse.

III.2 L'état de la période Claudia-Néron

Cette période correspond à la phase de développement de l'occupation de la parcelle de planisité. Les constructions de cette époque sont caractérisées par une structure de subsurface complexe, avec des niveaux de sols distincts et des murs de construction en maçonnerie. Les sondages effectués sur des sites situés au nord-est de la parcelle de planisité ont permis de constater que les niveaux de sols des constructions claudia-néroniennes sont conservés au-dessus du comblement cendreux affaissé de la fosse.

Ces sondages ont permis de constater que les niveaux de sols des constructions claudia-néroniennes sont conservés au-dessus du comblement cendreux affaissé de la fosse.

III.1 La période tibérienne :

L'occupation du site de Monterfil II est plus dense. Elle se développe essentiellement dans la partie occidentale de la parcelle de part et d'autre de l'axe viaire est-ouest. Le tassement du comblement des fosses d'extraction de matériaux a favorisé la conservation des vestiges des constructions tibériennes. Une stratigraphie fine, conservée uniquement au-dessus de ces structures, témoigne de réfections régulières des sols des édifices de terre et de bois (Fig.4). Au nord de la voie, les vestiges d'un petit atelier de bronzier, au plus tard tibérien, s'organisait à côté d'une construction encore matérialisée par quelques trous de poteaux.

Au sud, une nouvelle construction, plus importante s'installe en bordure de la rue primitive. Son plan rectangulaire est incomplet (Fig.5, B). Orienté nord-sud, le bâtiment mesure 8,40 mètres de large pour au moins, 13,60 mètres de long. Il est constitué de deux pièces (a et b) précédées, sur le côté nord, d'un portique © ouvert sur la rue. Sur le côté est, il est bordé d'une cour au sol de schiste damé. Les parois de terre et de bois de la construction reposent sur des murs bahuts de 0,50 mètres de large. Le portique, d'une largeur inconnue pour 8 mètres de long, disposait d'un plancher reposant sur des lambourdes orientées nord-sud et ancrées dans les fondations du mur nord de l'édifice. Ces poutres étaient distantes d'environ 2 mètres. Les deux pièces étaient pourvues de sols de schiste briovérien damés. Ceux-ci recouvraient légèrement les fondations de blocs de schiste des parois.

Plus tard, une troisième pièce est accolé au bâtiment (pièce d)). Elle occupe en partie la cour à l'est de l'édifice. Ses parois est et sud reposent également sur des fondations de blocs de schiste. Le mur nord s'élève au-dessus d'une sablière disposée à même le sol. La pièce pouvait s'ouvrir de ce côté sur le reste de la cour conservée. La nouvelle pièce était pourvue d'un sol de schiste mêlé à un mortier maigre de chaux succédant à un premier sol d'argile. Elle dispose aussi d'un foyer central qui a fortement rubéfié l'argile puis le schiste des sols.

Ce bâtiment tibérien est édifié au cours des années 20-30 de notre ère. Il apparaît comme la plus ancienne et, pour cette période, l'unique construction de ce type (parois de terre et de bois au-dessus d'un mur bahut) connue sur la ville antique de Corseul. Il s'intègre parfaitement dans cette phase d'essor de l'urbanisme sur le site. D'autres constructions, aussi de terre et de bois, subsistent toujours sur le site de Monterfil II ou apparaissent encore ailleurs sur le plateau au "Champ Mulon" ou à "La Salle des fêtes".

III.2 L'essor de la période Claude-Néron :

Cette deuxième partie de la phase de développement de l'urbanisme sur le site est caractérisée par de profonds changements transformant l'aspect architectural et urbain du site de Monterfil II. D'abord, cette nouvelle période voit l'installation définitive de la trame viaire de la ville antique. Sur le site de Monterfil II, la chaussée d'origine est réduite à 7 mètres au profit du quartier nord. L'axe de la chaussée est décalé de près de trois mètres vers le sud. Elle est bordée au nord par un nouveau fossé creusé dans la structure d'origine. L'emplacement du fossé sud est conservé. Deux nouvelles rues, partiellement connues, coupent l'axe principal à la perpendiculaire, à l'est et à l'ouest de la parcelle. Ces deux axes, orientés nord-sud et parallèles, sont distants de 83 mètres.

Ces trois axes s'intègrent dans un ensemble plus vaste quadrillant désormais l'ensemble de l'espace urbain. Sur le site de Monterfil II, ils délimitent deux îlots en partie abordés ces dernières années. Le quartier nord

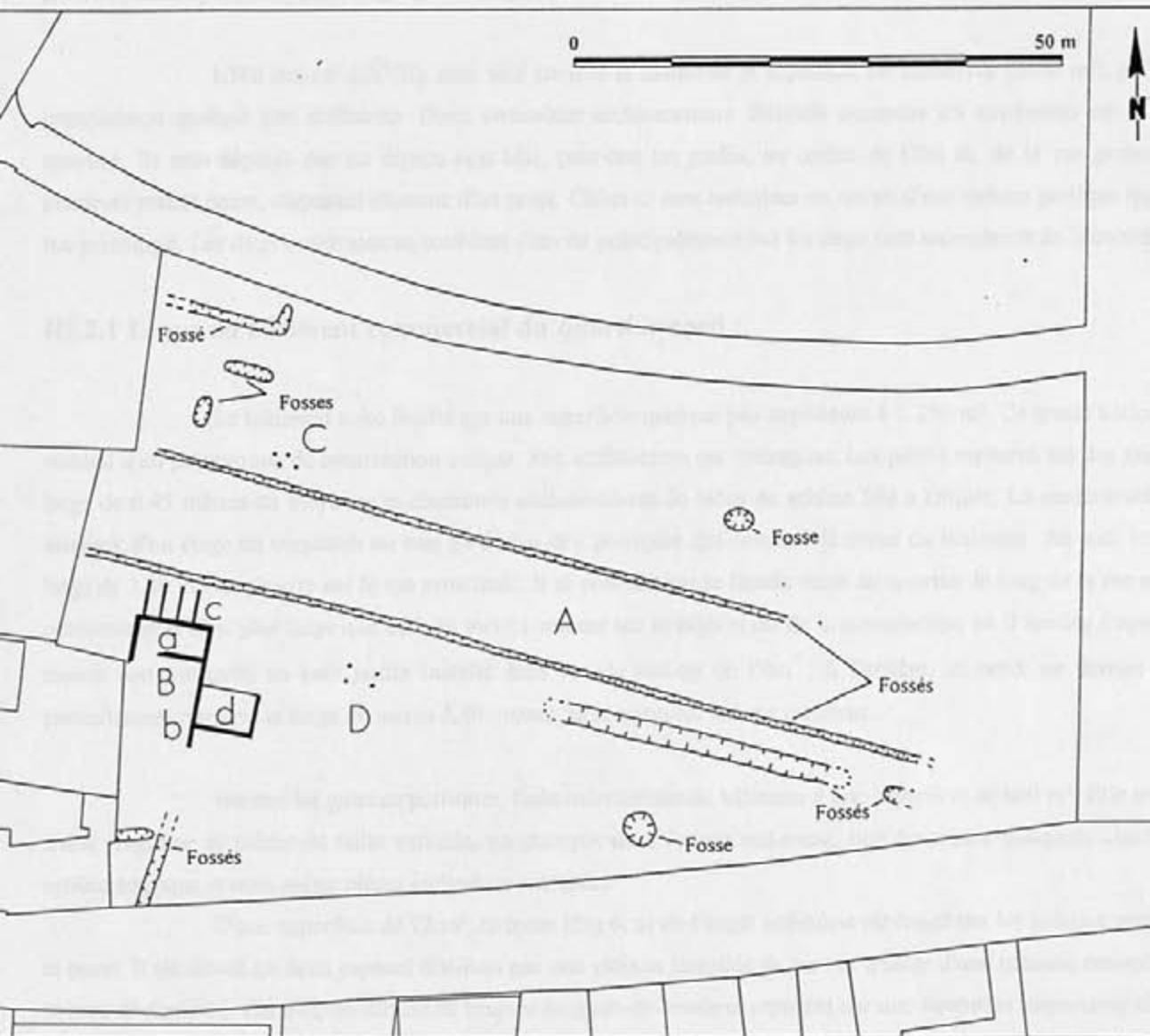


Fig.5 : Le site de Monterfil II au cours de la période tiberienne, création du bâtiment tiberien au de la rue primitive. A : rue primitive, B : bâtiment tiberien, C : atelier de bronzier, D : autre bâtiment

(n°LVII)³ couvre une superficie supérieure à 3 000 m². Une grande partie de l'espace est occupé par un vaste édifice à étage séparé des rues principale et occidentale par des portiques longeant des boutiques. Le centre du quartier est occupé par une cour disposant de puits (Fig.6).

L'îlot sud (n° LXVII), dont seul environ la moitié de la superficie est conservée (2000 m²), présente une organisation quelque peu différente. Deux ensembles architecturaux distincts occupent les extrémités est et ouest du quartier. Ils sont séparés par un espace non bâti, peut-être un jardin, au centre de l'îlot et, de la rue principale, par plusieurs petites cours, disposant chacune d'un puits. Celles-ci sont installées en retrait d'une galerie portique qui longe la rue principale. Les deux constructions semblent s'ouvrir principalement sur les deux rues secondaires de Monterfil II.

III.2.1 Le grand bâtiment commercial du quartier nord :

Le bâtiment a été fouillé sur une superficie quelque peu supérieure à 1 250 m². Ce grand bâtiment est le résultat d'un programme de construction unique. Son architecture est homogène. Les parois reposent sur des murs bahuts large de 0,45 mètres en moyenne et constitués exclusivement de blocs de schiste liés à l'argile. La construction pouvait disposer d'un étage en surplomb ou non au-dessus des portiques qui ceinture le coeur du bâtiment. Au sud, le portique, large de 3,30 mètres s'ouvre sur la rue principale. Il se poursuit sur la façade ouest du quartier le long de la rue secondaire occidentale. Il n'est plus large que de 1,60 mètres comme sur le pignon est de la construction où il semble s'ouvrir sur un espace non construit, un petit jardin installé dans l'angle sud-est de l'îlot⁴. A l'arrière, au nord, un dernier portique, partiellement retrouvé et large de moins 2,80 mètres, peut ceinturer la cour intérieur.

Hormis les galeries portiques, l'aile méridionale du bâtiment à une superficie de 660 m². Elle se compose d'une vingtaine de pièces de taille variable, un entrepôt dans l'angle sud-ouest, huit boutiques flanquées chacune d'une arrière-boutique et trois autres pièces ateliers ou entrepôts.

D'une superficie de 72 m², la pièce (Fig.6, a) de l'angle sud-ouest est longé par les galeries portiques sud et ouest. Il est divisé en deux espaces distincts par une cloison installée de part et d'autre d'une colonne centrale de 0,68 mètres de diamètre. Celle-ci, constituée de briques en quart-de-ronde et reposant sur une fondation importante de blocs de schiste, soutient, avec les murs latéraux, l'étage de la construction. Sur le sol de terre battue, un stylobate en granit placé à près de 2 mètres de la colonne peut délimiter l'emplacement d'un passage entre les deux espaces de la pièce. La fonction de cette pièce d'angle reste indéterminée. Il peut s'agir d'un entrepôt. Un foyer, simple galette d'argile rubéfiée et circulaire, installé sur le sol de terre battue peut aussi, comme pour les deux autres grandes pièces du bâtiment (Fig.6, b), présager d'un atelier.

Ces deux autres pièces, plus petites (58 m²), occupent également toute la largeur de la construction. Elles sont desservies par les galeries sud et nord de la construction. La fonction de ces pièces reste indéterminée. Une d'elles

³ Nous reprenons ici la numérotation mise en place par Loic Langouet (Langouet, 1986). La colonne nord-sud d'*insulae* numéroté VII avait une largeur de plus de 170 mètres. La rue orientale du chantier de Monterfil II, non connue en 1986 et repérée également plus au nord à la sortie du bourg de Corseul, divise désormais cet espace en deux rangées d'îlots de largeur équivalente. A partir de maintenant, le n° VII concerne uniquement la colonne englobant le site de Monterfil II. Les autres *insulae*, de l'autre côté de la rue orientale, appartiennent à la nouvelle colonne VIIa.

⁴ Ce secteur de l'îlot LVII n'a pas encore été abordé. Il semble que la pièce rectangulaire à l'est du bâtiment commercial correspond à un portique ouvert sur un espace non bâti. Si l'angle du quartier s'avère occupé par une nouvelle pièce, il nous faudra proposer une autre interprétation pour cet espace longitudinal, peut-être un couloir, un escalier.

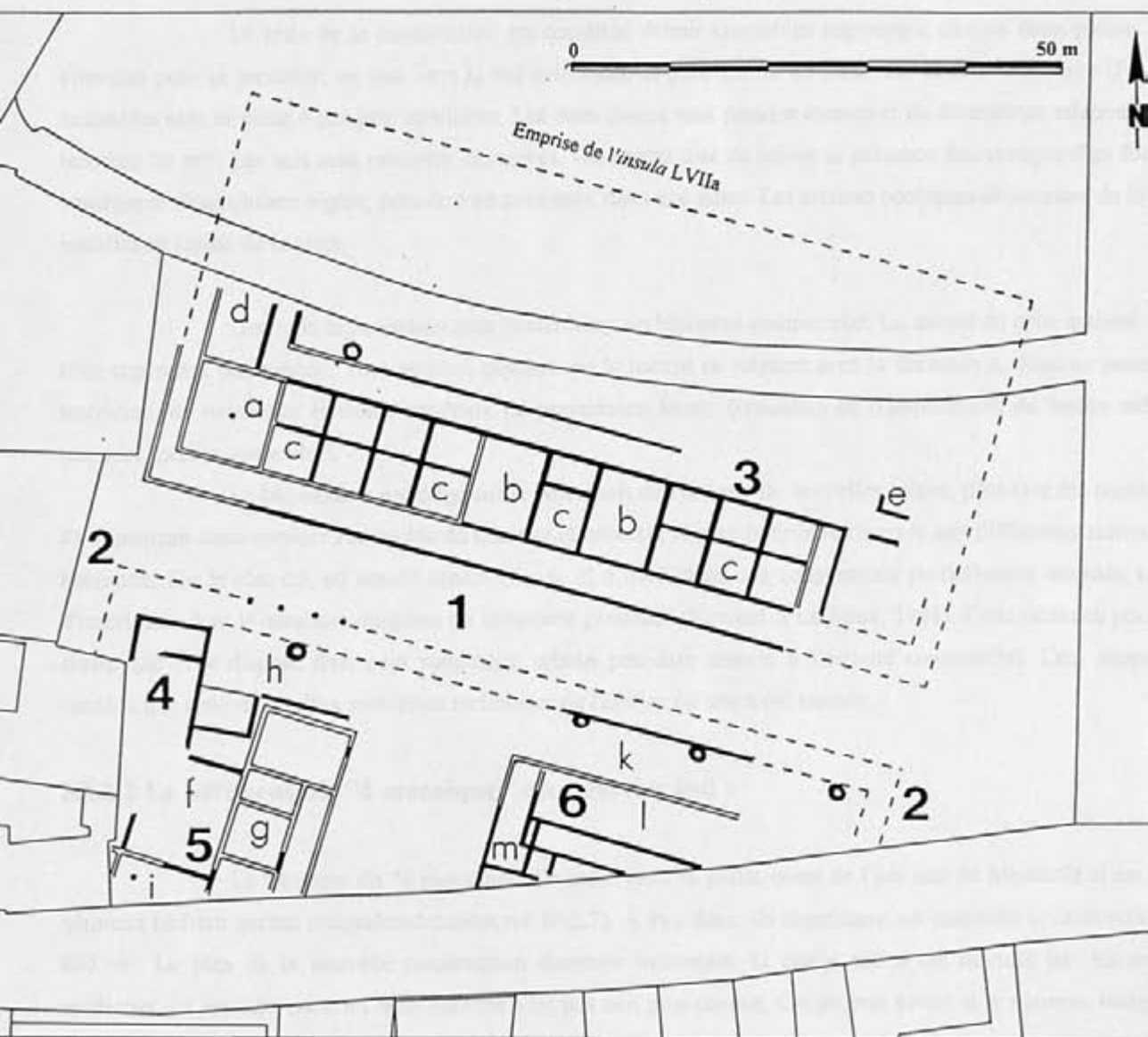


Fig 6 : Le site de Monterfil II après les changements du milieu du 1^{er} siècle. 1 : rue princ est/ouest, 2 : rues secondaires nord/sud, 3 : bâtiment commercial, 4 : bâtiment tibérien, 5 : bâtiment dit "à mosaïque", 6 : domus orientale.

était, comme la pièce de l'angle sud-ouest, pourvue d'un sol d'argile. De nombreuses traces de rubéfaction, principalement au centre de la pièce, témoignent ici aussi de l'usage de foyers à même le sol.

Le reste de la construction est constitué de huit ensembles regroupant chacun deux pièces plus petites s'ouvrant pour la première, au sud, vers la rue principale et pour l'autre au nord, sur la cour intérieure (Fig.6, c). Sept ensembles sont de plans à peu près similaires. Les deux pièces sont presque carrées et de dimensions relativement proches (environ 20 m²). Les sols sont rarement conservés. On notera tout de même la présence des vestiges d'un four dans une boutique et d'une cloison légère, peut-être un comptoir, dans une autre. Les arrières boutiques disposaient de foyers parfois installés au centre de la pièce.

Une telle organisation peut caractériser un bâtiment commercial. La nature de cette activité commerciale n'est cependant pas connue. Tout au plus, pourrait-on la mettre en relation avec la découverte, dans un puits de la cour intérieure, de nombreux éléments végétaux de provenance locale (épeautre) ou d'importation du bassin méditerranéen (cormier, néflier, coriandre).

Le bâtiment se prolonge sur le côté ouest de l'îlot par de nouvelles pièces, peut-être des boutiques (Fig.6, d). Il pourrait aussi occuper l'ensemble du quartier et entourer la cour intérieure réservée aux différentes activités liées aux boutiques. Sur le côté est, un nouvel espace (Fig.6, e) a livré, dans une construction partiellement abordée, un fragment d'inscription dont le caractère religieux est fortement prononcé (Kerébel et Le Roux, 1994). Cette dédicace pourrait laisser croire que l'îlot dispose d'un petit sanctuaire urbain peut-être associé à l'activité commerciale. Ceci supposerait bien entendu que cette inscription provienne réellement de l'édifice où elle a été trouvée.

III.2.2 Le bâtiment dit "à mosaïque" du quartier sud :

Le bâtiment dit "à mosaïque" s'installe dans la partie ouest de l'îlot sud de Monterfil II en fonction du bâtiment tibérien qui est intégralement conservé (Fig.7). A eux deux, ils constituent un ensemble architectural de près de 800 m². Le plan de la nouvelle construction demeure incomplet, la partie sud a été détruite par les constructions modernes. La jonction entre les deux édifices n'est pas non plus connue. On ne peut savoir si le nouveau bâtiment intègre ou ignore, tout en le contournant, l'édifice tibérien. On ne peut déduire non plus si les deux constructions appartiennent à une même propriétaire ou si nous sommes en présence de deux propriétés différentes.

D'une superficie supérieure de 500 m², le bâtiment dit "à mosaïque" est constitué, au minimum de 9 pièces, souvent de grande taille. L'ensemble s'organise en trois ailes autour d'une pièce, à l'origine⁵, de près de 95 m² (Fig.6, f). Celle-ci est peut-être également ouverte sur le bâtiment tibérien au nord. L'aile orientale est la mieux connue (Fig.6, g). Elle comprend quatre pièces variant de 18 à 50 m² et une grande galerie de façade de 2,60 mètres de large pour au moins 12 mètres de long. Celle-ci s'ouvre sur l'espace non construit au centre de l'îlot. Cette aile orientale est séparée de la rue principale au nord par une petite cour pourvue d'un puits et probablement accessible par le bâtiment tibérien (Fig.6, h). L'aile sud n'est qu'en partie conservée. Seuls subsistent, dans l'unique pièce conservée, les lambeaux d'un sol de béton associé à un dallage constitué de *tegulae* retournées, de briquettes (0,10 x 0,20 m) et de carreaux (0,40 x 0,40 m) de terre cuite (Fig.6, i). Cet aménagement particulier est complété par une petite colonne composée d'éléments de terre cuite en quart-de-ronde (Fig.8). L'aile ouest, en partie préservée dans la parcelle voisine, n'a pas été abordée. Elle doit s'ouvrir

⁵ Cette pièce fait l'objet ultérieurement d'un aménagement qui réduit sa superficie à 71 m².

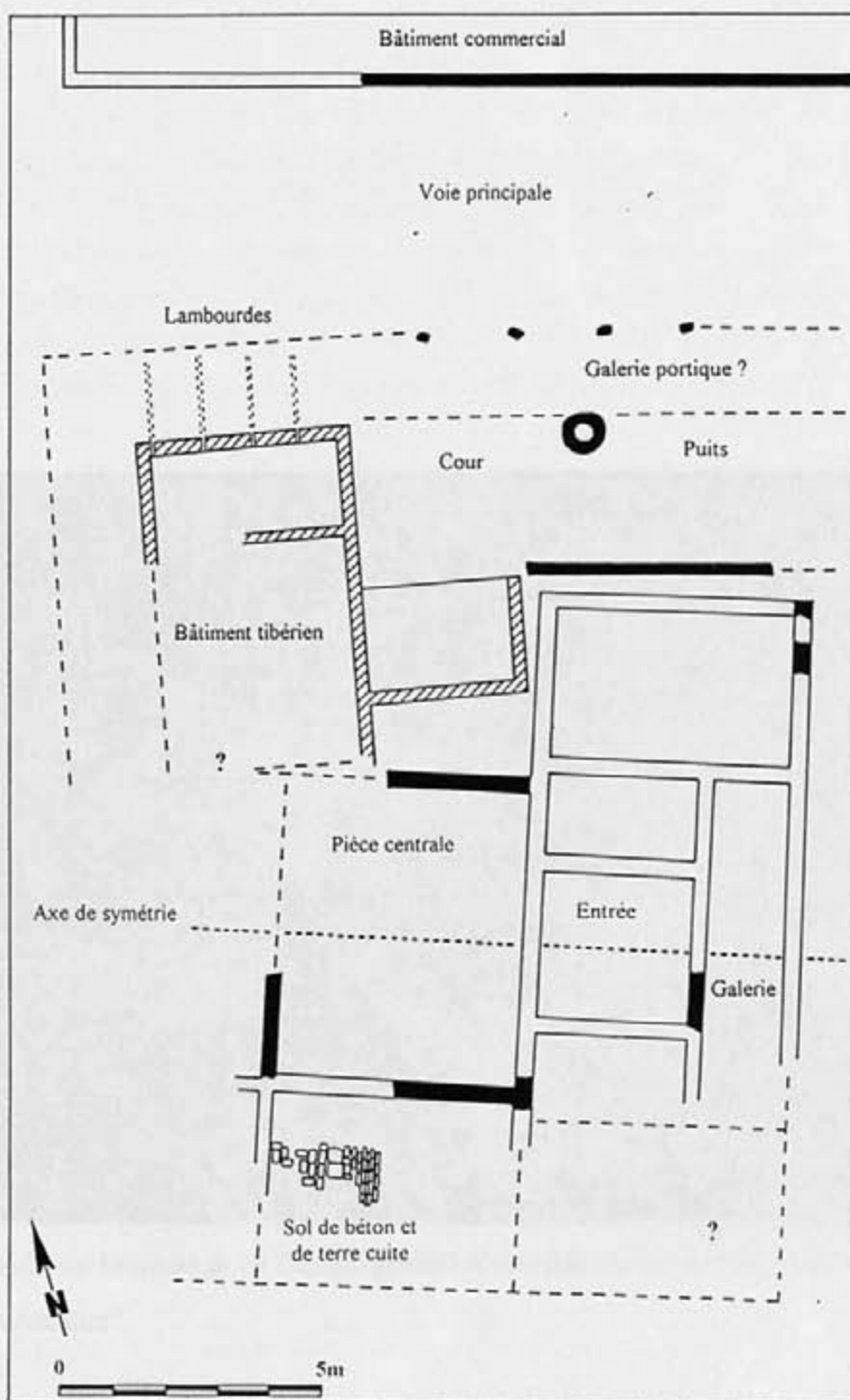


Fig.7 : La partie occidentale du quartier sud, plan du bâtiment dit "à mosaïque".

sur la rue secondaire occidentale. Enfin, l'ensemble pouvait être complété, au nord, par le bâtiment tibérien si celui-ci est réellement inclus dans la nouvelle construction.

L'édifice est dans l'ensemble mal conservé. Les terrassements consécutifs à l'installation des constructions postérieures ont fortement perturbé les vestiges du bâtiment dit "à mosaïque". Les murs bahuts liés au mortier de chaux ont pour la plupart disparu. Souvent, les tranchées de fondation ont été vidées des blocs qu'elles contenaient. Les sols de béton ont généralement été démontés sauf dans la pièce de l'aile sud et surtout dans la galerie de la façade orientale. Les niveaux de destruction ont fourni, en plus de ces éléments architecturaux morcelés, de nombreux fragments d'enduits peints multicolores à dominante rouge et surtout, dans la pièce principale de 95 m², de nombreuses tesselles noires et blanches appartenant probablement à une mosaïque bicolore à décors géométriques.

La fonction d'un tel édifice reste indéterminée. Le bâtiment semble s'organiser autour d'une vaste pièce centrale apparemment richement décorée. Son plan est pour le moins atypique. On notera tout de même une recherche de symétrie de part et d'autre d'un axe traversant l'espace central et la pièce d'entrée de l'aile orientale (Fig.7). Doit-on y voir une construction à caractère domestique plutôt que commercial ? Doit-on alors identifier la grande pièce à mosaïque comme la salle de réception d'une *domus* ?

III.2.3 Le deuxième ensemble architectural du quartier sud :

Cette deuxième construction occupe la partie orientale de l'îlot sud. Ce bâtiment devait s'ouvrir sur la rue secondaire orientale du site de Monterfil II. Comme le bâtiment à mosaïque, de l'autre côté de l'espace central non construit, cet édifice est aussi séparé de la rue principale est-ouest par une ou plusieurs cours disposant de plusieurs puits. Ceux-ci sont à chaque fois installés contre le mur de séparation entre cet espace non bâti et la galerie portique qui borde la rue principale (Fig.6, k).

Cette partie du quartier est très peu conservée. L'ouverture de la construction sur la rue secondaire n'est pas connue. Le bâtiment n'est lui-même qu'en partie conservé. Comme le bâtiment dit "à mosaïque", il a subi de nombreuses déprédations lors de l'implantation des constructions suivantes. Aucun sol n'est conservé, les fondations de blocs de schiste ont souvent disparu. Le plan présente au moins deux ailes. La mieux conservée, au nord (Fig.6, l), a une largeur de près de 8 mètres pour une longueur minimale de 18 mètres. De nombreux stylobates en granit témoignent d'une architecture de terre et de bois. Elle était composée d'au moins cinq pièces de 15 à 30 m² qui s'ouvraient, au sud, sur un portique de façade de 2 mètres de large sur toute la longueur de la construction. Dans l'aile ouest (Fig.6, m), seule une pièce de 20 m² est conservée. Cette aile disposait aussi, sur son côté est, d'un portique formant un angle avec celui de l'aile nord. Un lambeau de sol bétonné dans l'angle de ces deux galeries semble montrer qu'elles ne s'ouvraient pas sur un espace extérieur. La fonction de cette construction reste aussi énigmatique. une identification comme *domus* n'est pas improbable.

IV. Les modifications de la période flavienne :

Les modifications de la fin du I^{er} ou, au plus tard, du début du IInd siècle ne touchent nullement la voirie. Elles concernent essentiellement les bâtiments de la seconde phase qui sont alors remplacés par de nouvelles constructions. Dans le quartier nord, ces modifications affectent surtout l'organisation interne du bâtiment commercial. L'îlot est toujours entouré de portiques qui longent les rues. La galerie sud dessert désormais plusieurs bâtiments distincts. Les changements apparaissent plus profonds dans le quartier sud. L'occupation de ce quartier devient plus dense et surtout plus morcelée (Fig.9).

IV.1 Evolution du quartier nord :

Le grand bâtiment commercial de la phase claudienne est scindé en deux ensembles différents. Un couloir, au centre de la façade, relie désormais la galerie portique sud à la cour intérieure (Fig.9, d). Le reste de la construction est aussi en grande partie modifié. Seuls subsistent quatre ensembles boutique/arrière-boutique et l'entrepôt de l'angle sud-ouest qui est tout de même légèrement agrandi (Fig.9, b). Son espace intérieur s'organise toujours en deux pièces séparées d'une cloison médiane. Il est relié à une grande halle à poteaux porteurs adjacente (Fig.9, c). Celle-ci remplace la série de quatre boutiques et arrières boutiques de la partie occidentale de l'ancien bâtiment commercial. Elle englobe également le portique arrière de l'ancienne construction. Cette halle rectangulaire de 250 m² s'organise en trois nefs de quatre mètres de large pour 17,60 mètres de long. Les poteaux porteurs sont distants de 4,40 mètres. Une pièce rectangulaire de 2 mètres de large achève ce bâtiment sur son pignon est. Il peut s'agir d'une cage d'escalier accédant à l'étage débordant peut-être vers le sud au-dessus du portique de façade. L'autre ensemble de trois boutiques et arrières boutiques similaires est conservé dans la partie est de la façade de l'îlot (Fig.9, a).

Le couloir transversal et une autre construction (Fig.9, c) remplacent un atelier et une boutique voisine. Le plan du nouvel édifice se compose de trois pièces. La plus au sud s'ouvre sur le portique de façade. Elle a une superficie de 70 m² et dispose d'un pilier central soutenant l'étage du bâtiment. A l'arrière, deux nouvelles pièces de 13 et 30 m² complètent l'ensemble.

Le caractère commercial de l'aile méridionale de l'insula LVII semble conservé au cours du second siècle. Une telle activité économique est en tout cas probable pour la halle à poteaux porteurs. Une série de boutiques et arrières boutiques est aussi maintenue. Le bâtiment à trois pièces est moins typique. Une fonction commerciale ne peut être exclue. Dans l'angle sud-est de l'îlot, une autre construction, partiellement abordée, se divise en deux nefs séparées par une série de poteaux. Une identification comme halle ou entrepôt est ici aussi envisageable.

IV.2 Une densification du bâti dans le quartier sud :

Les modifications sont plus importantes dans le quartier sud. Elles ont pour principale conséquence une augmentation de la surface bâti. Le centre du quartier est toujours occupé par un jardin. Il se retrouve maintenant entouré de constructions sur ses quatre côtés. Le morcellement du quartier a aussi pour résultat d'augmenter le nombre de constructions. Il y avait avant deux ensembles architecturaux. Après les changements de cette période, ce sont sept bâtiments qui occupent désormais la partie du quartier conservée sur le site de Monterfil II (Fig.9).

IV.2.1 La partie occidentale du quartier :

L'édifice tibérien et le bâtiment dit "à mosaïque" sont entièrement détruits et remplacés par trois nouvelles constructions. L'angle nord-ouest de l'îlot est désormais occupé par un bâtiment constitué de deux pièces quadrangulaires d'environ 27 m² chacune (Fig.9, f). Les façades nord et ouest, qui donne respectivement sur les rues principale et occidentale du site de Monterfil II disposent de galeries portiques larges de 3,00 et 1,60 mètres. Il peut s'agir d'un bâtiment à caractère commercial. Seules les fondations des parois sont conservées. Le bâtiment d'une superficie totale de 140 m² est complet, les portiques s'interrompent aux murs du pignon est et de la façade arrière de la construction.



Fig.9 : Le site de Monterfil II après les modifications de la période flavienne. 1 : rue principale est/ouest, 2 : rues secondaires nord/sud.

Une construction plus importante, dit le bâtiment à la cave, se développe au sud de cet édifice commercial (Fig.9, g). Il réoccupe principalement l'espace du bâtiment dit "à mosaïque". Au nord, l'espace non bâti de la phase précédente est conservé et sépare toujours le bâtiment de la rue principale. Cette construction, plus complexe, se compose de plusieurs pièces réparties dans deux ensembles séparées par une cour centrale. Le premier ensemble n'a été abordé que très superficiellement, une partie de la construction se développant en dehors de l'emprise du site de Monterfil II. Il s'agit de l'entrée du bâtiment qui donne sur la rue occidentale. Seule une petite pièce quadrangulaire a pu être abordée. Cette pièce dispose d'un système de chauffage par hypocauste (Fig.10).

Ce bâtiment d'entrée permet l'accès à une petite cour rectangulaire d'une superficie de près de 70 m². Elle s'ouvrait, dans un premier temps, directement sur l'espace non bâti au nord de la construction. Cette entrée large de trois mètres est réduite lors de la construction du bâtiment commercial de l'angle de l'*insula*. Le nouveau passage, large d'un mètre, s'ouvre alors juste à l'angle de cette nouvelle construction. La création du bâtiment commercial de l'angle du quartier est semble-t-il venue occulter en grande partie la première entrée. Cette réduction de l'entrée nord de la cour apparaît le seul lien chronologique entre les deux édifices qui remplacent le bâtiment à mosaïque. Ils sont tous les deux arasés bien en dessous des sols de circulation. Les matériaux utilisés pour leurs fondations sont identiques et, à aucun moment, leurs plans ne se recoupent.

La cour du bâtiment à la cave est ensuite réduite par un nouveau mur créé dans le prolongement de la pièce à hypocauste du bâtiment d'entrée. Il délimite alors un petit couloir de deux mètres de large desservant, à l'ouest, le *praeformium* de la pièce à hypocauste et à l'est le portique de façade du corps principal de la construction. La cour réduite, en retrait de ce nouveau mur, dispose désormais d'un puits central.

Le corps principal du bâtiment s'ouvre donc dans un premier temps, sur un cour plus importante. La galerie de façade a 12 mètres de long pour 2,20 mètres de large. La colonnade du portique reposait sur un muret. Quelques marches devaient assurer la transition entre le sol de la cour et celui de la galerie. Le seuil de l'entrée, large de 1,20 m, était constituée de deux blocs de granit divisé en deux parties à peu près égales, une moitié servant effectivement de seuil et l'autre, de stylobate pour une colonne. Les blocs d'architecture ont été fortement rubéfiés par l'incendie qui a détruit l'édifice. La partie stylobate d'un des blocs de seuil retrouvé conservait encore l'empreinte fossilisée de la base de la colonne. Le diamètre de 0,47 m pourrait correspondre à une colonne d'environ trois mètres de hauteur⁶. Après la réduction de la cour, le portique pouvait également disposer d'un passage ouvert directement sur le couloir et l'entrée de l'espace non bâti au nord de l'édifice.

Trois pièces, en retrait de la galerie, occupent presque toute la largeur de la construction. Un réduit de 0,50 m de large est conservé entre le mur pignon et la paroi de la pièce nord du bâtiment principal. Il peut s'agir d'une précaution destinée à empêcher l'intrusion d'humidité dans la pièce nord du bâtiment. La pièce centrale (pièce a) d'une superficie de 8 m² peut correspondre à l'entrée de l'aile principale. Elle dessert sur la gauche la pièce nord (pièce b) d'une superficie de 13 m² et sur la droite, une pièce sud (pièce c) de 16 m² disposée en contrebas. En retrait de la pièce centrale, un hypocauste de 22 m² occupe le centre de la façade arrière du bâtiment. Son *praeformium* était installé au sud de la pièce. A l'arrière du bâtiment, un jardin disposait d'un bassin accolé au mur de soutènement de l'hypocauste. Au centre du

⁶ On applique ici les proportions moyennes d'environ huit diamètres ou seize modules (Boise, 1969). Le diamètre du fût étant inférieur à celui de la base, on ne peut tenir compte de l'empreinte rubéfiée qui donnerait une hauteur de 3,80 mètres.

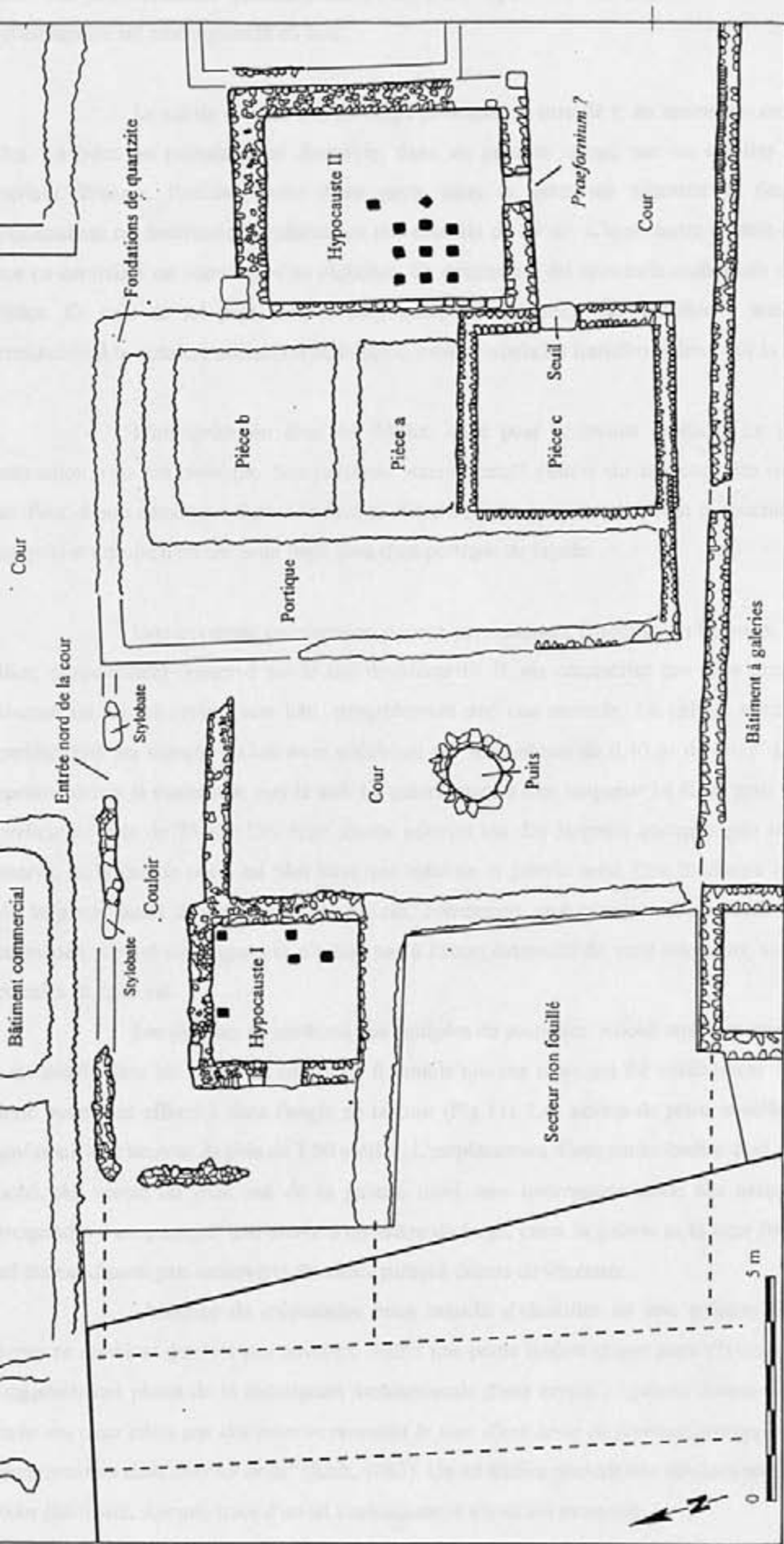


Fig. 10 : plan du bâtiment à la cave.

jardin, une petite structure quadrangulaire, peut-être un petit édicule, disposait d'au moins deux stylobates sur lesquels pouvait reposer un aménagement en bois.

Le sol de la pièce sud du corps principal est installé à, au moins, un mètre plus bas que ceux des autres salles. La pièce est probablement desservie, dans un premier temps, par un escalier intérieur descendant du niveau supérieur. Ensuite, l'aménagement d'une porte dans la paroi est nécessite la destruction du *praeformium* dont l'emplacement est désormais transformé en une courette de 20 m². L'hypocauste semble alors abandonné. Le sol de cette pièce en contrebas est constitué d'un plancher. Sa structure a été retrouvée carbonisée sous le niveau de destruction de l'édifice. Ce type de sol peut s'avérer surprenant si cette pièce est identifiée à une cave. Ce plancher peut aussi correspondre à la dernière utilisation de la pièce, ouverte après les transformations, sur la cour extérieure.

L'interprétation d'un tel édifice reste pour le moins délicate. Le plan du corps principal de la construction n'est pas classique. Son portique "monumental" s'ouvre sur une cour peu importante. On aimerait y voir le plan d'une *domus* constituée d'une aile faisant office d'entrée et accessible par la rue occidentale, suivie d'une cour centrale avec puits et ensuite d'un corps du logis paré d'un portique de façade.

Une troisième construction occupe partiellement l'emprise du bâtiment dit "à mosaïque" (Fig.9, h). Cet édifice, partiellement conservé sur le site de Monterfil II, est caractérisé par trois grandes galeries disposées en U et entourant un espace central non bâti, probablement une cour centrale. La galerie nord, orientée est-ouest, est presque complète. Elle est séparée du bâtiment précédent par un *ambitus* de 0,40 m de large. Les deux autres galeries lui sont perpendiculaires et s'orientent vers le sud. La galerie nord a une longueur 24,80 m pour une largeur de 3 mètres soit une superficie de près de 75 m². Les deux autres galeries ont des largeurs quelques peu inférieures (2,60 m). Le sol, non conservé, de la galerie ouest est plus haut que celui de la galerie nord. Une fondation importante de blocs de quartzite, dans la partie ouest de cette dernière galerie, correspond probablement à un escalier accédant à l'aile ouest de la construction. Un tel aménagement n'existe pas à l'autre extrémité de cette aile nord, son sol était sans doute de niveau avec celui de l'aile est.

Les galeries ne semblent pas équipées de portiques. Aucun stylobate ou emplacement de base de colonne n'a été décelé dans les murs. Au contraire, il semble que ces murs ont été entièrement maçonnés. Le mur oriental de la galerie ouest s'est effondré dans l'angle de la cour (Fig.11). Les assises de petits moellons cubiques étaient encore bien alignées sur une hauteur de près de 1,80 mètres. L'emplacement d'une petite fenêtre était toujours visible dans le parement couché. Au centre du mur sud de la galerie nord, une interruption nette des assises en petit appareil semble ici correspondre à un passage, une entrée d'un mètre de large, entre la galerie et la cour intérieure. Les parois de la galerie nord étaient d'autre part recouvertes d'enduits peints à décors de végétaux.

L'absence de colonnades nous interdit d'identifier ici une palestine entourée de portiques. Les trois galeries ne semblent que très peu ouvertes. Seules une petite fenêtre et une porte (?) ont été décelées. Ce type de structure se rapprocherait plutôt de la description architecturale d'une crypte : "*galerie longue et étroite, de niveau avec le sol, fermée des deux côtés par des murs et recevant le jour d'une série de fenêtres pratiquées dans un des murs latéraux qui l'entouraient ou dans tous les deux*" (Rich, 1883). Un tel édifice pouvait être devancé par une galerie portique donnant sur la cour intérieure. Aucune trace d'un tel aménagement n'a ici été reconnue.



Fig.11 : Vue de l'angle nord-ouest de la cour du bâtiment à galeries, le parement du mur effondré.

A l'inverse des cryptoportiques traditionnels, ces galeries de Monterfil II ne sont pas souterraines. Leur appartenance à une construction publique n'est pas non plus obligatoire. Différents types d'édifice (bâtiment public ou demeure privé) peuvent aussi avoir nécessité l'usage de telles galeries peu ouvertes sur l'extérieur. Ces "pseudo-cryptoportiques" ne sont certainement pas non plus comparables à ceux qui pouvaient exister sur le *forum* de la cité. La fonction de cette construction reste indéterminée. La présence d'enduits peints dénote d'un certain raffinement qui peut aussi bien s'appliquer à un bâtiment commercial, public ou résidentiel.

Il semble d'autre part, qu'une structure à eau (bassin, fontaine ou autre) ait été installée dans la cour intérieure de cet édifice. Cette structure, si elle a existé, serait à localiser sous la route actuelle. Seule est conservée la tranchée d'une canalisation qui, provenant de la cour conservée au nord du bâtiment à la cave, pouvait alimenter cette structure (Fig.12). Le tracé de cette canalisation prend son origine dans le puits de cette cour puis se dirige vers le sud en passant sous le bâtiment à la cave et sous l'aile nord de l'édifice à galeries. Il se poursuit ensuite au-delà des limites du site dans la cour intérieure de l'édifice où il peut rejoindre la structure à eau ou, se poursuivre vers une autre destination. La canalisation a une longueur minimale de 25 mètres. On peut se demander quelles pouvaient être les contraintes occasionnées par le passage de cette canalisation souterraine ? Sa récupération au Bas-Empire semble indiquer que le tuyau était en plomb.

IV.2.2 La partie orientale et le centre du quartier :

La partie orientale du quartier est moins bien conservée. Le bâtiment énigmatique de la phase précédente est simplement modifié (Fig.9, i). Il se compose toujours d'au moins deux ailes bordées d'un portique s'ouvrant sur l'espace intérieur de la construction (Fig.13). L'aile ouest est constituée de trois pièces distinctes. La pièce *a*, au nord, a une superficie de près de 23 m². La pièce *b*, plus au sud, a une surface de 28,5 m². La troisième (pièce *c*) n'est conservée que très superficiellement en bordure de la rue actuelle. Les pièces *a* et *b* disposent dès l'origine de sols bétonnés. Une petite cloison divise la pièce *b* en deux espaces. Un petit réduit de 1,10 m de large peut être identifié à une cage d'escalier. Les parois de l'aile sont en torchis. L'ossature en bois repose sur des sablières basses couchées sur un lit de mortier recouvrant les murs de soutènement.

L'architecture de l'aile nord est différente, elle est caractérisée par un nombre important de stylobates. Les piliers verticaux de l'ossature en bois reposaient directement sur ces blocs de granit. Les sablières basses des parois courraient, discontinues, entre les poteaux verticaux. L'aile était divisé en pièce de tailles variées ouvertes sur la galerie de façade.

L'angle nord-est du quartier est désormais occupé par une nouvelle construction (Fig.9, k). Son architecture est très proche de celle du bâtiment commercial de l'autre angle de l'îlot. Une grande pièce rectangulaire est ici installée en retrait d'une galerie qui borde la construction sur ses côtés nord et est le long des rues principale et orientale du site. L'écartement entre chaque colonne de la galerie portique est d'environ 3,80 mètres. Sa superficie est d'environ 30 m². Le bâtiment est arasé au-dessous des sols d'occupation, les fondations constituées de blocs de quartzite conservent encore de nombreux blocs de granit matérialisant l'emplacement des poteaux verticaux. Bon nombre de ces blocs sont des éléments architecturaux (fûts de colonne, stylobates ou seuils de porte) provenant des constructions de la phase précédente.

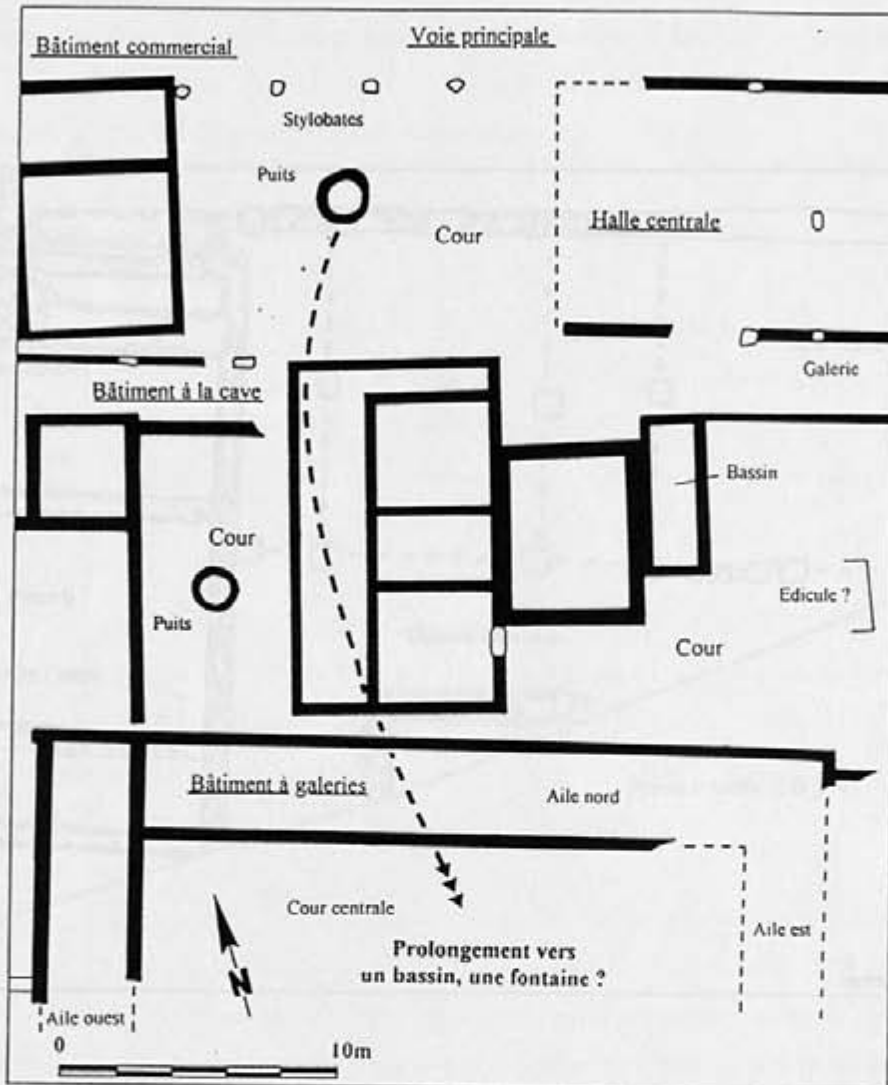


Fig.12 : Tracé de la canalisation alimentant la structure à eau de la cour du bâtiment à galeries.

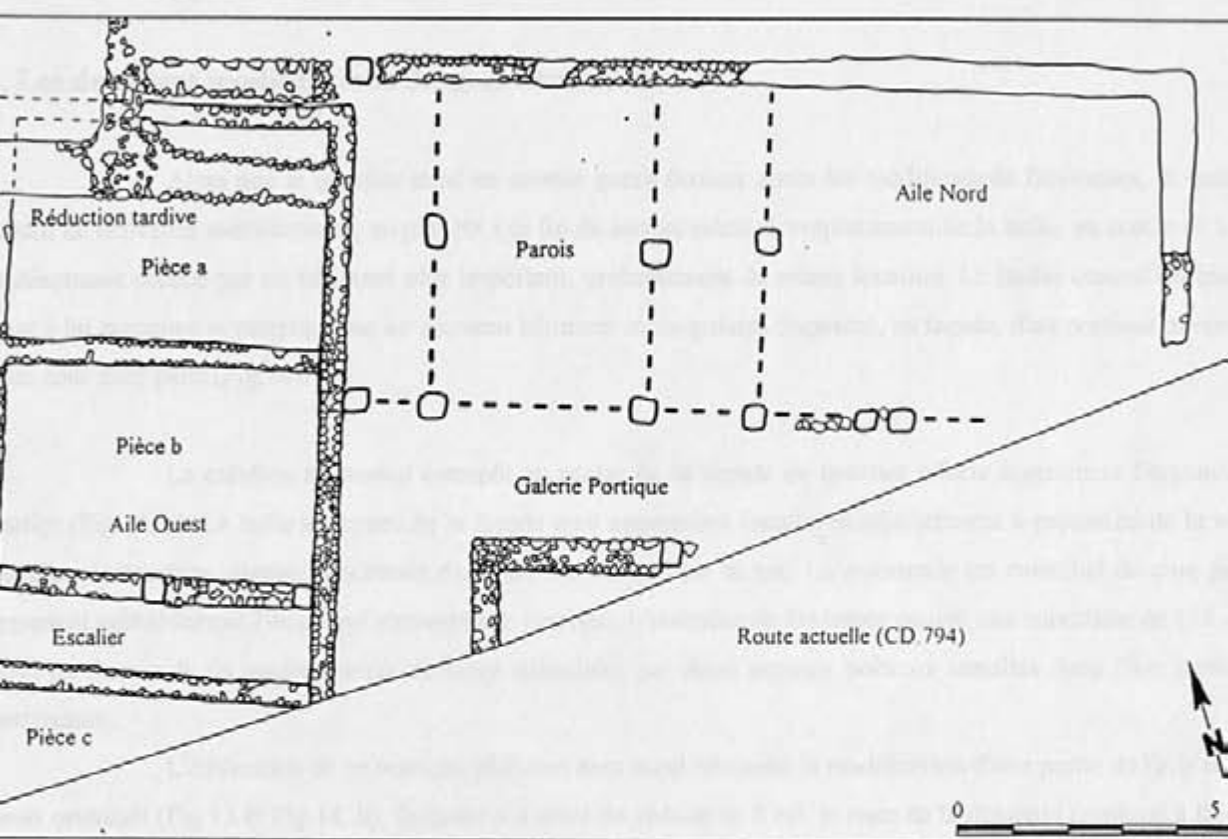


Fig.13 : Plan de la domus de la partie orientale du quartier sud.

La colonnade du portique nord se poursuit vers l'ouest vers le centre de la façade occupé désormais par une autre construction, une halle ou un entrepôt, de 9,50 mètres de large pour, au moins, 12 de long (Fig.9, l). Celle-ci, d'une superficie intérieure de près de 100 m², est divisée en deux nefs de plus de 4 mètres de large. Les piliers de ses parois de terre et de bois reposaient également sur des stylobates en granit. Le mur de façade de la construction borde directement le fossé sud de la voie principale. Il n'y a pas de portique en bordure de la rue. Par contre, sur son côté sud, une petite galerie pouvait s'ouvrir sur la cour au centre du quartier.

V. Les dernières modifications du quartier sud :

Alors que le quartier nord ne semble guère évoluer après les modifications flaviennes, le quartier sud connaît de nouvelles modifications, au plus tôt à la fin du second siècle. L'emplacement de la halle, au centre de la façade, est désormais occupé par un bâtiment plus important, probablement de même fonction. Le jardin central du quartier est quant à lui supprimé et remplacé par un nouveau bâtiment rectangulaire disposant, en façade, d'un portique ouvert sur une petite cour avec puits (Fig.14).

La création du nouvel entrepôt au centre de la façade du quartier affecte légèrement l'organisation du quartier (Fig.14, a). La halle au centre de la façade était auparavant installé immédiatement à proximité de la voirie. La nouvelle construction, dispose désormais d'une galerie ouverte sur la rue. La colonnade est constitué de cinq piliers qui supportent probablement l'étage qui recouvrait le portique. L'intérieur de l'entrepôt couvre une superficie de 135 m². Il est divisé en deux nefs de quatre mètres de large délimitées par deux poteaux porteurs installés dans l'axe central de la construction.

L'édification de ce nouveau bâtiment aura aussi nécessité la modification d'une partie de l'aile ouest de la *domus* orientale (Fig.13 et Fig.14, b). Sa pièce *a* a ainsi été réduite de 8 m², le reste de la demeure continue à fonctionner malgré cette réduction. La disposition de ces deux constructions semble démontrer qu'elles appartiennent à deux propriétés différentes. Elles forment en tout cas deux ensembles architecturaux bien distincts. On peut s'interroger sur l'installation de cet entrepôt au détriment d'une construction voisine faisant apparemment partie d'une propriété différente. Peut-on imaginer que le nouvel entrepôt a un statut supérieur à la *domus* ? Celui-ci lui permettrait alors d'imposer des modifications à cette demeure qui lui est pourtant plus ancienne. Peut-on alors imaginer qu'il s'agit d'un entrepôt public modifiant une demeure privée? Ceci supposerait bien entendu que les deux constructions n'appartiennent pas au même propriétaire, privé ou public.

Enfin, un nouvel édifice occupe maintenant le centre du jardin intérieure du quartier (Fig.14, c). Le petit édicule et le bassin sont détruit et recouvert par un remblai important. Le bâtiment d'une superficie de 96 m² est composé d'une galerie de façade et d'une grande salle rectangulaire divisée par une cloison légère en deux pièces différentes. A l'avant de la construction, une cour de 50 m² disposait d'un puits creusé en bordure du mur du portique.

L'architecture de ce bâtiment dit "à stylobates" est encore de terre et de bois. Les poteaux verticaux de l'ossature reposaient sur neuf stylobates en granit disposés aux extrémités et au centre des murs est-ouest de la construction (Fig.15). Ces bases de poteaux sont à chaque fois constituées de plusieurs blocs superposés. Les différentes pièces disposaient de sol de béton.

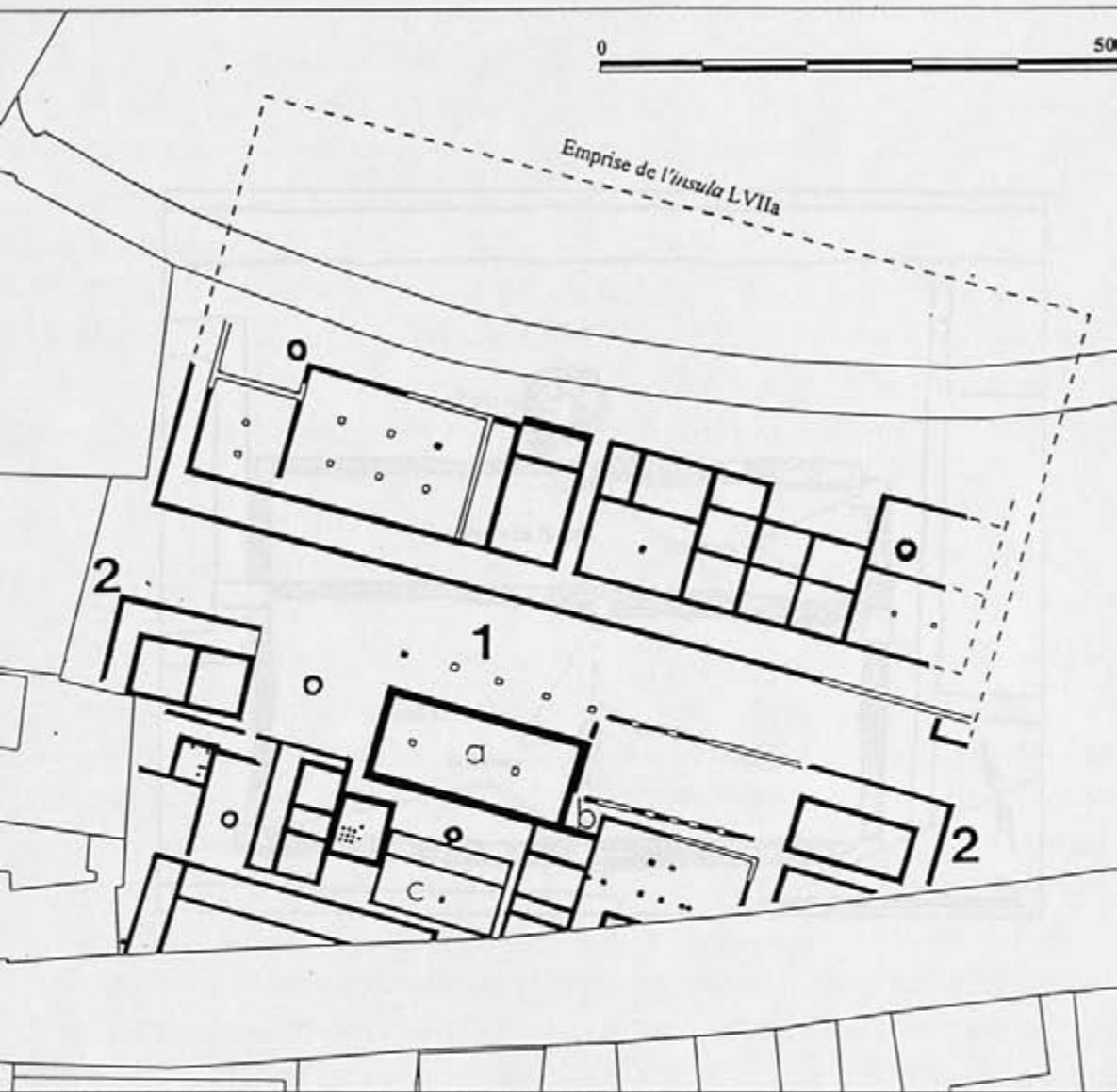


Fig.14 : Le site de Monterfil II à la fin du Haut-Empire. 1 : rue principale est/ouest, 2 : rues secondaires nord/sud.

VI. Evolution de l'occupation de l'espace sur le site de Mersisli II

La partie sud-est de l'occupation sur le site de Mersisli II est caractérisée par une phase de développement important. Le plan d'occupation de l'habitat est marqué par la présence de plusieurs bâtiments. La structure la plus importante a été construite avec des briques de terre cuite et est constituée d'une cour centrale entourée par des galeries de façade. Cette structure est dite "à stylobates" en raison de la présence de colonnes de terre cuite qui soutiennent les galeries.

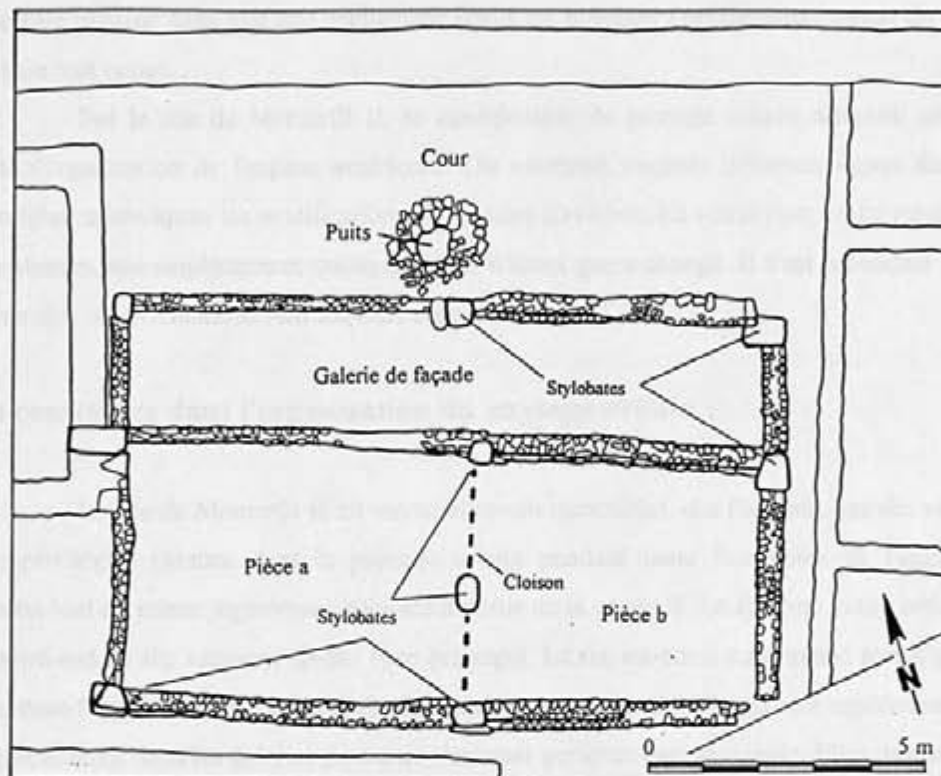


Fig.15 : Plan du bâtiment dit "à stylobates" au centre du quartier sud;

VI. Evolution de l'occupation de l'espace sur le site de Monterfil II :

Le premier siècle d'occupation sur le site de Monterfil II est caractérisé par trois phases de développement importantes. La phase I consiste en l'installation des premières structures, de la colonisation du plateau. La deuxième, la plus importante, a surtout pour conséquence une densification du bâti et le développement spatial maximum de la ville favorisé par l'élaboration de la trame viaire définitive. Enfin, la troisième phase voit la modification de l'architecture urbaine sans que soit réellement remis en question l'organisation même du site de Monterfil II et de l'espace urbain tout entier.

Sur le site de Monterfil II, la modification du paysage urbain n'aboutit pas systématiquement à un abandon de l'organisation de l'espace antérieure. On entrevoit toujours certaines lignes directrices de l'organisation spatiale d'origine même après les modifications de la phase flavienne. La voirie reste certainement l'élément le plus visible de ces persistances, son emplacement, quoique réduit, n'ayant guère changé. Il n'est cependant nullement le seul, d'autres limites, emprises, ou orientations sont toujours conservées.

VI.1 Des constantes dans l'organisation du paysage urbain :

Le site de Monterfil II est essentiellement caractérisé, dès l'origine, par des orientations est-ouest. Cette orientation privilégiée persiste dans le paysage urbain pendant toute l'existence de l'agglomération antique. Cette disposition est tout de même légèrement atténuée à partir de la phase II. Le système viaire orthogonal est en place et, les deux rues nord-sud du site viennent couper l'axe principal. La rue est-ouest reste quand même prépondérante tant par son importance dans l'organisation de l'agglomération que par ses dimensions largement supérieures à celles des autres voies. Ceci se retrouve aussi dans les galeries portiques s'ouvrant sur cette rue principale. Elles ont une largeur double de celles bordant les deux rues secondaires et leurs emplacements n'évoluent plus à partir du milieu du I^{er} siècle.

Les emprises réservées aux constructions n'évoluent guère plus. Dans le quartier nord, le grand bâtiment commercial de la phase II est remplacé par plusieurs constructions bien différenciées. L'emprise du bâti n'a pourtant que très peu évolué. Les constructions restent toujours disposées en retrait du portique de façade. Les transformations touchent principalement l'intérieur du bâtiment commercial et la galerie portique ouverte sur la cour intérieure de l'îlot. L'emprise nord-sud n'est guère changée, seul est modifié le découpage est-ouest.

Ce schéma se confirme également dans le quartier sud. Le bâtiment à la cave réoccupe en partie l'emprise du bâtiment dit "à mosaïque". Il respecte la limite nord de la construction d'origine et la cour attenante au nord est toujours conservée. Ce schéma se retrouve aussi pour la *domus* de la partie orientale. La nouvelle construction réutilise l'emprise de l'ancien édifice et respecte aussi sa limite nord et les cours qui la séparent de la rue principale. Ces limites nord des constructions constituent, après les modifications flaviennes, un *ambitus* de 0,50 mètres de large et orienté est-ouest qui sépare les deux édifices d'un espace bâti ou non installé en retrait du portique de façade du quartier sud. Cet *ambitus*, visible sur toute la longueur du quartier, marque une réelle limite dans l'organisation du quartier dès le milieu du I^{er} siècle. Les bâtiments commerciaux du quartier sud s'installeront ensuite, à la fin de ce siècle, au nord de cet *ambitus*, le long de la rue principale. Peut-on maintenant imaginer que dès la phase II, le plan d'urbanisme prévoyait une "réserve foncière" destinée à l'installation de bâtiments commerciaux qui ne seraient en fait apparus qu'un demi-siècle plus tard ? Cette emprise n'aurait pas été bâtie au milieu du I^{er} siècle mais les constructions de cette période auraient tout de même été déjà volontairement disposées en accord avec cette "réserve". Pendant la période flavienne, la restructuration du quartier

s'effectue normalement en fonction de cette division. Les constructions de la façade s'intègrent logiquement dans cette "réserve foncière" fixée quelques décennies avant. Ou, doit-on simplement imaginer que ces dispositions sont fortuites, malgré la réalité de l'*ambitus*, et que les nouvelles constructions ne font que s'étendre dans un espace encore disponible à la fin du I^{er} siècle ?

Seul le bâtiment tibérien du quartier sud ne semble pas respecter ce schéma. Il ne tient en effet nullement compte de l'*ambitus* est-ouest des phases II et III. Il n'est établie, dans ce secteur du quartier sud, que lors de la construction du bâtiment à la cave puis de l'édifice commercial de l'angle nord-ouest de l'îlot à la fin du siècle. Cette limite apparaîtrait donc postérieure à l'édification du bâtiment tibérien qui n'est détruit et remplacé par une nouvelle construction que lors de la phase III. L'apparition de cette limite peut être alors contemporaine de la phase de développement urbain du milieu du I^{er} siècle.

VI.2. L'élaboration d'un projet d'urbanisme ?

Le non-respect par le bâtiment tibérien de l'*ambitus* est-ouest qui traverse tout îlot sud témoigne de son inexistence lors de l'édification de cette construction. L'organisation de l'espace du quartier sud lui semble donc postérieure. Elle peut être contemporaine de la mise en place de la trame viaire définitive de l'agglomération au milieu du I^{er} siècle. L'essor de l'urbanisme n'apparaît que quelques décennies après les premières installations. Doit-on envisager que l'organisation du milieu du I^{er} siècle pérennise un parcellaire élaboré dès l'origine du site ? Ou, faut-il plutôt envisager une véritable création remplaçant ou non un premier découpage devenu obsolète ?

Une des structures urbaines ne change que très peu : la voirie. Elle conserve son emplacement et n'est simplement que réduite, son axe étant décalé de quelques mètres vers le sud. L'aire de circulation au sud de la première rue persiste également dans le paysage urbain du site de Monterfil II. A partir du milieu du I^{er} siècle, elle est remplacée par la grande galerie portique de la façade nord du quartier sud. L'axe du fossé de limite précoce est alors repris par le mur de fond de la galerie. Déjà, le portique du bâtiment tibérien de l'angle nord-ouest du quartier réutilisait l'emplacement de l'aire de circulation au sud de la voie primitive⁷. Cette limite créée pendant la phase d'implantation semble bien maintenue lors du développement de l'urbanisme sur le site de Monterfil II. Elle est respectée, au début de la phase II, lors de la création du bâtiment tibérien, puis plus tard lors de l'installation des cours et jardins. Enfin, les portiques des bâtiments commerciaux de la période flavienne réutilisent toujours l'emplacement défini un siècle plus tôt. Ceci se retrouve encore à la fin du second siècle lors de la création de l'entrepôt au centre de la façade du quartier. Une évolution similaire n'est pas perceptible pour le fossé de limite de l'aire de circulation nord de la voie d'origine. Ce secteur est plus largement modifié lors de la restructuration claudienne de ce quartier. La limite disparaît complètement.

Cette limite sud, reprise régulièrement malgré les transformations de l'îlot apparaît donc prépondérante. Peut-on envisager qu'elle détermine déjà, dès l'origine, deux secteurs aux fonctions bien différenciés. Au nord, un domaine dans lequel s'intégrera toujours la voirie et ses trottoirs puis ses portiques, et au sud, un secteur où s'installeront les différentes constructions ?

Deux autres axes orientés également est-ouest apparaissent aussi importants pour la compréhension de l'organisation spatiale du site de Monterfil II (Fig.16). D'abord, l'*ambitus* de l'îlot sud qui, apparu au cours de la phase

⁷

Infra p.2

claudienne, est respecté et complété lors des modifications de la période flavienne. Ensuite, dans le quartier nord, la limite du portique arrière du bâtiment commercial claudien. Cet axe perdure aussi après les modifications de ce quartier à la fin du I^{er} siècle. Ces deux axes ne prennent pas leurs origines dans des fossés précoces de la première phase. Ils apparaissent clairement lors de la restructuration du quartier au milieu du I^{er} siècle. Leurs dispositions semblent raisonnées et surtout calculées. L'écart entre les deux axes est légèrement supérieur à 35 mètres, soit l'équivalent d'un *actus* romain de 120 pieds établi sur un *pes monetalis* de 0,296 mètres. Ils délimitent, à partir du milieu siècle, une emprise longitudinale est-ouest d'un *actus* comprenant alors la voirie, les galeries portiques attenantes et les constructions ou cours immédiatement en retrait. Le fossé nord de la nouvelle chaussée claudienne constitue l'axe médian de cette emprise. La limite de l'aire de circulation sud d'origine puis des portiques du quartier sud est comprise dans cette nouvelle emprise. Elle n'a plus de fonction majeure dans l'organisation du paysage urbain si ce n'est tout de même la délimitation entre la galerie portique de façade et le secteur en retrait.

Il apparaît clairement que deux découpages se superposent sur le site de Monterfil II, le plus récent n'occultant pas complètement le premier. Doit-on entrevoir un premier projet urbain augustéen devenu assez rapidement complètement ou en partie obsolète ? Il aurait alors été revu et corrigé lors du développement urbain du site. La réorganisation de l'espace s'est peut-être aussi avérée nécessaire du fait d'un non-respect progressif des emprises définies dans le premier projet d'urbanisme. Le recouvrement et l'abandon, dès le principat de Tibère, du fossé nord de l'emprise de la voirie primitive pourrait argumenter en ce sens. Cette réorganisation ne serait cependant pas totale. Certaines structures urbaines, telle la voirie, conservent ainsi leur emplacement. Le nouveau découpage reprend en partie l'ancien projet urbain. Ce réaménagement spatial est également l'occasion de définir le développement ultérieur du site. Des "réserves foncières", de part et d'autre de l'axe principal, semblent définies pour l'installation future de bâtiments à caractère commerciaux. Les abords de la rue principale seraient ainsi réservés aux activités commerciales. La façade du quartier nord est occupée dès l'élaboration du nouveau découpage par le grand bâtiment commercial. Dans le quartier sud, la création de boutiques sera plus tardive. Cette constitution d'une emprise d'un *actus* a peut-être pour objectif d'éviter que des constructions domestiques ne s'installent directement en bordure de la rue principale constituant ainsi un frein au développement économique et commercial de ce secteur de la ville. Quel peut être alors le statut de cette emprise ? La voirie et les portiques y étant inclus, il semble plutôt s'agir d'un domaine public. Y a-t-il ensuite une rétrocession au secteur privé lors de l'édification des bâtiments commerciaux et, peut-on imaginer, dans le cas du grand bâtiment commercial du quartier nord, une création de boutiques publiques louées ou vendues ensuite à des particuliers ? Les proportions de l'édifice, galeries portiques comprises (deux *actus* de long dans le sens est-ouest pour un demi *actus* dans le sens nord-sud) et sa disposition dans l'organisation de l'espace (totalité de la moitié nord de la "réserve foncière" d'un *actus*) pourraient plaider en ce sens (Fig. 16).

Une telle disposition ne s'applique peut-être qu'à ce secteur de la ville voire à cette rue. Nous sommes ici en présence de l'axe principal est-ouest de l'agglomération antique. La volonté ou la nécessité de réglementer la fonction des bâtiments immédiatement installés de part et d'autre de la rue peut se comprendre. Ailleurs, comme sur les sites du Champ Mulon ou de la Salle des fêtes, les constructions domestiques donnent directement sur des rues non bordées de portiques. Il peut en être de même dans le quartier sud de Monterfil II. Les constructions domestiques peuvent aussi être directement ouvertes, en retrait ou non d'un portique, sur les rues secondaires qui bordent à l'est et à l'ouest l'îlot sud. Il n'y a semble-t-il pas sur ces axes secondaires de restrictions particulières comme celles s'appliquant à la rue principale de Monterfil II.

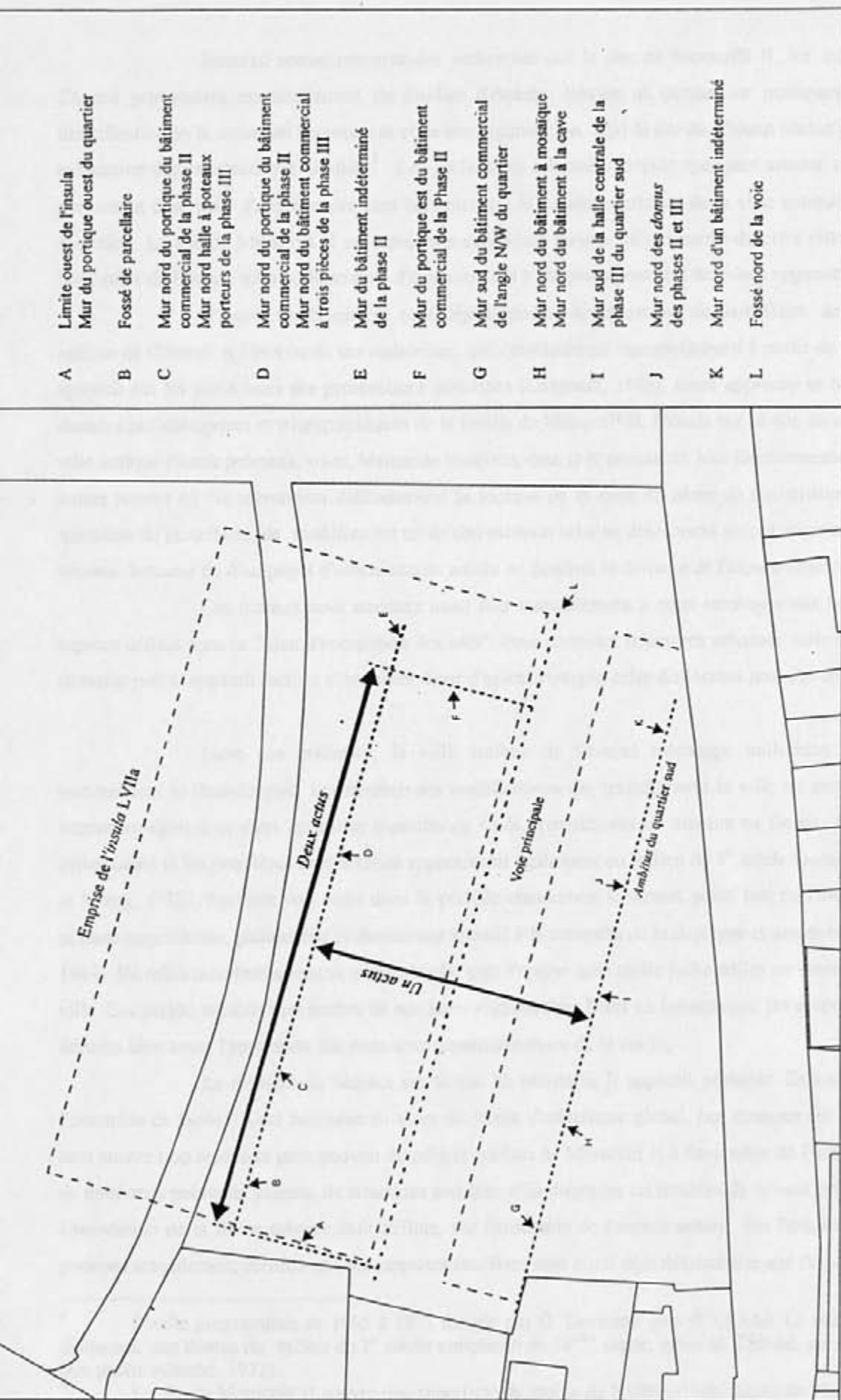


Fig. 16 : Le site de Monterfil II, découpage de l'espace et lignes directrices de l'organisation spatiale.

VII. Conclusion :

Jusqu'au commencement des recherches sur le site de Monterfil II, les informations sur la ville de Corseul provenaient essentiellement de fouilles d'étendue limitée ne permettant pratiquement jamais une véritable identification de la nature de l'occupation et de son organisation. Seul le site du Champ Mulon présentait une image assez exhaustive des constructions étudiées⁸. Les recherches effectuées depuis quelques années sur le site de Monterfil II permettent désormais d'appréhender plus correctement la structure urbaine de la ville antique de Corseul et surtout son évolution. Le site de Monterfil II ne représente cependant qu'une infime partie de cette ville antique et, l'extension, à l'ensemble de l'espace urbain, du schéma d'évolution qui y est perçu peut tout de même apparaître délicat⁹.

D'autres chercheurs se sont déjà inquiétés des questions de parcellaire, de modélisation sur la ville antique de Corseul. A l'inverse de ces recherches, qui s'établissaient essentiellement à partir de la trame viaire telle qu'elle apparaît sur les plans issus des prospections aériennes (Langouët, 1986), notre approche se base principalement sur les données archéologiques et stratigraphiques de la fouille de Monterfil II. L'étude sur ce site de nombreux éléments de cette ville antique (fossés précoces, voies, bâtiments complets, cours) et surtout de leur fonctionnement les uns par rapport aux autres permet en fait d'entrevoir différemment la logique de la mise en place de ces structures. Dans ce domaine, les questions de parcellaire, de modélisation ou de cadastration urbaine deviennent prépondérantes. Celle de l'existence d'un schéma directeur ou d'un projet d'urbanisme en amont ou pendant la division de l'espace urbain s'avère pertinente.

Ces travaux nous amènent aussi tout naturellement à nous interroger sur les fonctions, les statuts des espaces définis dans ce "plan d'occupation des sols". Pour certaines structures urbaines, telle la voirie, l'appartenance au domaine public apparaît facile à déterminer. Pour d'autres vestiges, cette distinction peut s'avérer plus délicate.

Dans son évolution, la ville antique de Corseul n'échappe nullement aux grands courants qui caractérisent le Haut-Empire. Les nombreuses modifications qui transforment la ville au premier siècle de notre ère se retrouvent également dans les autres capitales de Cités armoricaines ou ailleurs en Gaule. A Arras, Amiens, la voirie orthogonale et les premières maçonneries apparaissent également au milieu du I^{er} siècle (Jacques et Jelski, 1984; Bayard et Massy, 1982). Frézouls voit aussi dans la période claudienne le second point fort de l'urbanisme en Gaule après la période augustéenne, phénomène probablement associé à la conquête de la Bretagne et aux événements rhénans (Frézouls, 1984). De telles transformations ne peuvent nulle part s'opérer sans réelle cadre défini en amont par l'administration de la ville. Les projets urbains sont encore de nos jours réglementés. Dans un lotissement, les emprises foncières sont toujours définies bien avant l'apparition des premières constructions ou de la voirie.

La division de l'espace sur le site de Monterfil II apparaît probable. Doit-on maintenant l'appliquer à l'ensemble de l'*urbs* ? Ceci nécessiterait alors un projet d'urbanisme global. Les données sur la ville antique de Corseul sont encore trop modestes pour pouvoir étendre le schéma de Monterfil II à l'ensemble de l'espace urbain. La présence, en de nombreux points du plateau, de structures précoces déjà disposées en fonction de la voie primitive semble indiquer que l'orientation de la trame urbaine était définie, sur l'ensemble de l'espace urbain, dès l'origine de l'occupation. Nous ne pouvons actuellement certifier que les emprises foncières sont aussi déjà déterminées sur l'ensemble de cet espace urbain.

⁸ Fouille programmée de 1965 à 1971 dirigée par G. Guennou puis B. Chiché. Le site a livré deux constructions distinctes, une domus du milieu du I^{er} siècle remplacée au IV^{ème} siècle, selon B. Chiché, par un ensemble thermal peut-être public (Chiché, 1972).

⁹ Le site de Monterfil II couvre une superficie de moins de 5 000 m² soit moins de 1% de la superficie réellement couverte par la trame viaire orthogonale.

La "réserve foncière", de part et d'autre de la voie est-ouest du site de Monterfil II, ne caractérise peut-être que cet axe prépondérant dans l'organisation de l'agglomération. De telles dispositions ne s'appliquent peut-être aussi qu'aux espaces majeurs de la ville. Il serait alors intéressant d'aborder ces autres secteurs primordiaux (*forum*, constructions publiques, nécropoles) pour confirmer ou non ces hypothèses de "projet d'urbanisme" affectant une partie ou l'ensemble de la cité.

Fig. 1. — Le site de Monterfil II, les principales agglomérations.

Fig. 2. — Carte simplifiée de l'agglomération d'après les données de la voie principale, la voie principale de l'agglomération.

Fig. 3. — Vue d'ensemble simplifiée d'après les données de l'agglomération, les principales agglomérations de la voie principale, la voie principale de l'agglomération.

Fig. 4. — Le site de Monterfil II, la voie principale de l'agglomération, les principales agglomérations de la voie principale.

Fig. 5. — Le site de Monterfil II, la voie principale de l'agglomération, les principales agglomérations.

Fig. 6. — Les principales agglomérations de la voie principale, les principales agglomérations.

Fig. 7. — Vue d'ensemble simplifiée de l'agglomération d'après les données de la voie principale, la voie principale de l'agglomération.

Fig. 8. — Le site de Monterfil II, la voie principale de l'agglomération, les principales agglomérations.

Fig. 9. — Vue d'ensemble simplifiée de la voie principale.

Fig. 10. — Vue d'ensemble simplifiée de la voie principale de l'agglomération, la voie principale de l'agglomération.

Fig. 11. — Vue d'ensemble simplifiée de l'agglomération d'après les données de la voie principale, la voie principale de l'agglomération.

Fig. 12. — Vue d'ensemble simplifiée de la voie principale de l'agglomération, la voie principale de l'agglomération.

Fig. 13. — Vue d'ensemble simplifiée de la voie principale de l'agglomération, la voie principale de l'agglomération.

Fig. 14. — Vue d'ensemble simplifiée de l'agglomération d'après les données de la voie principale, la voie principale de l'agglomération.

Fig. 15. — Le site de Monterfil II, la voie principale de l'agglomération, les principales agglomérations.

Index des figures :

- Fig.1 : Le plan de la ville antique dressé à partir des photographies aériennes (plan d'après L.Langouët), localisation des principaux chantiers de fouille.
- Fig.2 : Le site de Monterfil II, les occupations augustéennes.
- Fig.3 : Coupe stratigraphique d'un fossé sud de l'emprise de la voie primitive et des ses aires de circulations latérales.
- Fig.4 : Vue de la stratigraphie d'une fosse d'extraction de matériaux augustéenne. Les niveaux de sols des constructions tibériennes sont conservés au-dessus du comblement cendreux affaissé de la fosse.
- Fig.5 : Le site de Monterfil II au cours de la période tibérienne, création du bâtiment tibérien au sud de la rue primitive.
- Fig.6 : Le site de Monterfil II après les changements du milieu du I^{er} siècle.
- Fig.7 : La partie occidentale du quartier sud, plan du bâtiment dit "à mosaïque".
- Fig.8 : Vue du sol bétonné et de l'aménagement d'éléments de terre cuite dans l'aile sud du bâtiment dit "à mosaïque".
- Fig.9 : Le site de Monterfil II après les modifications de la période flavienne.
- Fig.10 : Plan du bâtiment à la cave.
- Fig.11 : Vue de l'angle nord-ouest de la cour du bâtiment à galeries, le parement du mur effondré.
- Fig.12 : Tracé de la canalisation alimentant la structure à eau de la cour du bâtiment à galeries.
- Fig.13 : Plan de la *domus* de la partie orientale du quartier sud.
- Fig.14 : Le site de Monterfil II à la fin du Haut-Empire.
- Fig.15 : Plan du bâtiment dit "à stylobates" au centre du quartier sud.
- Fig.16 : Le site de Monterfil II, découpage de l'espace et lignes directrices de son organisation.

Bibliographie :

- Bayard D. et Massy J.-L., 1982** - Amiens romain (*Samarobriva Ambianorum*), *Revue Archéologique de Picardie*, 374 p.
- Broise P., 1969** - Eléments d'un ordre toscan provincial en Haute-Savoie, *Gallia*, XXVII, 1, p.15-22.
- Chiché B., 1972** - Corseul, capitale des Curiosolites, *Archéologia*, n°47, p.59-67.
- Fichet de Clairfontaine F., 1986** - La céramique d'époque tibérienne à Corseul. Etude du lot de la Salle des Fêtes, *Dossiers du Ce. R.A.A.*, n°15, p.39-51.
- Fichet de Clairfontaine F. et Le Potier C., 1987** - Le site de la salle des fêtes à Corseul (Côtes du Nord). Partie I - Evolution résidentielle d'un quartier urbain, I^{er} - IV^{ème} siècles après Jésus-Christ, *Dossiers du Ce.R.A.A.*, n°17, p.89-97.
- Fichet de Clairfontaine F. et Kerébel H., 1989** - Corseul (Côtes d'Armor) : les premières étapes du développement de la ville antique d'Auguste à Néron, *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°6, p.139-149.
- Fichet de Clairfontaine F. et Kerébel H., 1991** - Céramiques importées et céramiques locales à Corseul d'Auguste à Néron, *S.F.E.C.A.G.*, Actes du congrès de Cognac, 8-11 mai 1991, p.279-290.
- Fichet de Clairfontaine F. et Kerébel H., 1994** - Quelques données sur l'évolution des formes céramiques sur le site de Corseul (Côtes d'Armor), de la période Claudienne au Bas-Empire, in Tuffreau-Libre M. et Jacques A. (dir.), La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux. Actes de la table ronde d'Arras (12 au 14 octobre 1993), *Nord- Ouest Archéologie*, n°6, p.203-215.
- Frézouls, 1984** - A propos de l'urbanisation de la Gallia Belgica, in *Les villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire*. Actes du colloque de Saint-Riquier (Somme), les 22-23-24 Octobre 1982, *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, p.73-88.
- Jacques et Jelski, 1984** - Arras antique : Bilan et Perspectives, in *Les villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire*. Actes du colloque de Saint-Riquier (Somme), les 22-23-24 Octobre 1982, *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, p.113-137.
- Kérébel H., 1994** - Corseul (*Fanum Martis*) 1984-1993. Dix années de recherches sur une ville antique, *Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Saint-Malo*, Annales 1993, p.139-149.
- Kérébel H. et Le Roux P., 1994** - Une dédicace fragmentaire découverte en 1991 à Corseul (Côtes d'Armor), *Revue Archéologique de l'Ouest*, p.165-171.
- Kérébel H. et Fichet de Clairfontaine F., 1995** - Corseul (*Fanum Martis*) : développement d'un chef lieu provincial au milieu du premier siècle de notre ère, in *Claude de Lyon, Empereur romain*, actes du colloque de Paris, Nancy, Lyon, 16-20 Novembre 1992, *Publication de la Sorbonne*, à paraître.
- Langouët L., 1976** - La structure de la ville gallo-romaine de Corseul, révélée par la prospection aérienne, *Dossiers du Ce.R.A.A.*, n°4, p.87-99.
- Langouët L., 1986** - La structure urbaine de la capitale de la *civitas* des Coriosolites à l'époque gallo-romaine, *Dossiers du Ce.R.A.A.*, n°14, p.23-38.
- Langouët L., 1988** - Les Coriosolites. Un peuple armoricain, de la période gauloise à l'époque gallo-romaine, *Ed du Ce.R.A.A.*, 279 pages.
- Le Cloirec G., 1994** - Les bronzes antiques de Corseul (Côtes d'Armor), Maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, Université de Haute-Bretagne, inédit.
- Rich A., 1883** - Dictionnaire des antiquités romaines et grecques, Paris, 740 p.

EVOLUTION DE LA CERAMIQUE

DE MONTERFIL II

SOUS LES PRINCIPATS

D'AUGUSTE ET DE TIBERE.

Hervé KEREBEL, archéologue municipal de Corseul

Romuald FERRETTE, Objecteur de conscience, service municipal d'archéologie de Corseul

1995

EVOLUTION DE LA CERAMIQUE DE MONTERFIL II SOUS LES PRINCIPATS D'AUGUSTE ET DE TIBERE.

EVOLUTION DE LA CERAMIQUE

DE MONTERFIL II

SOUS LES PRINCIPATS

D'AUGUSTE ET DE TIBERE.

LA SIGILLATURE

La sigillature est un élément essentiel de la céramique antique. Elle permet de dater et de localiser les productions. Les sigilles sont des empreintes laissées sur la surface de la céramique lors de sa fabrication. Elles peuvent être réalisées à l'aide d'un poinçon ou d'un moule. Les sigilles sont souvent accompagnées d'inscriptions ou de motifs décoratifs. Les sigilles sont classées en fonction de leur forme et de leur contenu. Les sigilles les plus courantes sont les sigilles à l'anneau et les sigilles à la croix. Les sigilles à l'anneau sont caractérisées par une bande d'anneau qui entoure la base de la céramique. Les sigilles à la croix sont caractérisées par une croix qui se trouve au centre de la céramique. Les sigilles sont souvent accompagnées d'inscriptions ou de motifs décoratifs. Les sigilles sont classées en fonction de leur forme et de leur contenu. Les sigilles les plus courantes sont les sigilles à l'anneau et les sigilles à la croix.

La forme des céramiques

Les céramiques de Monterfil II sont caractérisées par une forme particulière. Elles sont généralement de forme ovale ou rectangulaire. Elles sont souvent accompagnées d'inscriptions ou de motifs décoratifs. Les céramiques de Monterfil II sont classées en fonction de leur forme et de leur contenu. Les céramiques les plus courantes sont les céramiques à l'anneau et les céramiques à la croix. Les céramiques à l'anneau sont caractérisées par une bande d'anneau qui entoure la base de la céramique. Les céramiques à la croix sont caractérisées par une croix qui se trouve au centre de la céramique.

Hervé KEREBEL, archéologue municipal de Corseul
Romuald FERRETTE, Objecteur de conscience, service municipal d'archéologie de Corseul

Les céramiques de Monterfil II sont caractérisées par une forme particulière. Elles sont généralement de forme ovale ou rectangulaire. Elles sont souvent accompagnées d'inscriptions ou de motifs décoratifs. Les céramiques de Monterfil II sont classées en fonction de leur forme et de leur contenu. Les céramiques les plus courantes sont les céramiques à l'anneau et les céramiques à la croix. Les céramiques à l'anneau sont caractérisées par une bande d'anneau qui entoure la base de la céramique. Les céramiques à la croix sont caractérisées par une croix qui se trouve au centre de la céramique.

Le volume de ce service est paru en 1995. Il est disponible en deux parties de 100 pages chacune. Il est disponible en français et en anglais. Il est disponible en format papier et en format numérique. Il est disponible en format PDF et en format HTML. Il est disponible en format EPUB et en format MOBI. Il est disponible en format DJVU et en format CBR. Il est disponible en format CBZ et en format CB7. Il est disponible en format CBX et en format CBM. Il est disponible en format CBT et en format CBF. Il est disponible en format CBG et en format CBA. Il est disponible en format CBB et en format CBB. Il est disponible en format CBB et en format CBB.

Le volume de ce service est paru en 1995. Il est disponible en deux parties de 100 pages chacune. Il est disponible en français et en anglais. Il est disponible en format papier et en format numérique. Il est disponible en format PDF et en format HTML. Il est disponible en format EPUB et en format MOBI. Il est disponible en format DJVU et en format CBR. Il est disponible en format CBZ et en format CB7. Il est disponible en format CBX et en format CBM. Il est disponible en format CBT et en format CBF. Il est disponible en format CBG et en format CBA. Il est disponible en format CBB et en format CBB.

EVOLUTION DE LA CERAMIQUE DE MONTERFIL II SOUS LES PRINCIPATS D'AUGUSTE ET DE TIBERE.

Les recherches effectuées depuis une dizaine d'années sur le site de Monterfil II dans le bourg de Corseul permettent de disposer de lots de mobilier intéressants concernant toutes les phases de développement du site. Les ensembles des périodes augustéenne et tibérienne sont les plus importants. Ces niveaux archéologiques sont cependant souvent perturbés du fait de l'importance du développement urbain du site au cours des phases suivantes. Certaines couches apparaissent néanmoins homogènes et le mobilier contenu apparaît suffisamment important et intéressant pour assurer une étude fiable de l'évolution de la céramique tout au long des premières décennies de notre ère. Six lots distincts ont été retenus pour cette étude. Trois ensembles proviennent de couches de rejets de cendres étendues et constituées en quelques années au cours des règnes d'Auguste et de Tibère (US.1991-1991-158, US.1992-367¹ et US.1992-118/473). Deux constituent le comblement inférieur de fosses d'extraction de matériaux (US.1992-238 et US.1992-453/523). Il s'agit également de niveaux de rejet de cendres constitués, comme pour les unités stratigraphiques précédentes sur un laps de temps estimé à au moins 10-15 ans. Enfin, le dernier niveau comble un fossé de parcellaire tibérien (US.1989-60).

Ces six lots nous semblent représentatifs de l'évolution du mobilier céramique sur le site de Monterfil II. Mais, l'étude de lots complémentaires peut toujours modifier les schémas perçus. Nous essayons de nous référer aux études similaires déjà réalisées sur Corseul (Fichet de Clairfontaine, 1986 et Fichet de Clairfontaine et Kerébel, 1991). Certaines idées se confirment, d'autres constats ne sont pas retrouvés. Nous ne remettons pourtant pas en question les hypothèses formulées dans les études précédentes. Les lots étudiés sont peu nombreux, une évolution générale sur la ville antique, même si elle est parfois perceptible, ne peut être pour l'instant proposée avec certitude.

I. LA SIGILLEE DE TRADITION ITALIQUE :

Peu abondante dans les niveaux de Monterfil II, la sigillée italique représente en général moins de 2 à 3 % de l'ensemble de la céramique. Le nombre de tessons est peu important, il oscille entre 7 pour l'US.1991-158 (1,77% du lot) à 42 pour l'US.1992-118/473 (2,88%). Dans deux cas, le pourcentage atteint près de 6% de la céramique : 5,74% pour l'US.1992-453/523 (29 fragments) et 5,94% pour l'US.1992-367 (34 fragments). Les formes sont d'autres parts généralement très fragmentées, les identifications précises restent souvent délicates.

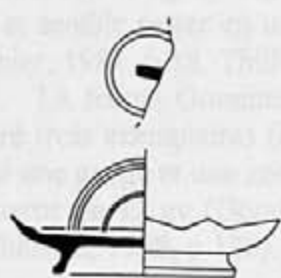
I.1 Les formes du service I (Fig.1) :

Les céramiques du service Ib sont plutôt rares sur le site de Monterfil II et seul quatre individus peuvent y être rattachés, deux appartiennent aux lots retenus pour cette étude. Malgré l'absence de la lèvre, nous identifions le fond 238/5 (Fig.1, n°1) à la forme Goudineau 15, son pied comportant la gorge caractéristique de ce type d'assiette (Goudineau, 1968, p.290). Sa production débiterait vers 15 av. J.-C. au plus tard (Goudineau, 1968, p.376) pour s'achever avant le changement d'ère (Thilhard, 1988, p.94).

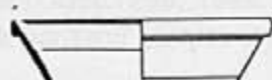
Une seule tasse du service Ib a été identifiée. Elle correspond à la forme Goudineau 16 (Goudineau, 1968, p.290) qui comporte une lèvre pendante soulignée à l'intérieur par une petite gorge et une division bipartite interne (Fig.1, n°2). Elle est contemporaine de la forme précédente.

Le service Ic est surtout représenté par des assiettes ou des plats du type Goudineau 17 à lèvre pendante et division tripartite interne (Fig.1, n°3, 4 et 5). Cette forme se retrouve dans les

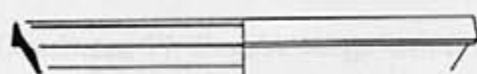
¹ L'US1992-367 est complétée par l'US1992-356 dont l'étude n'est pas terminée. Ce niveau livre de la sigillée des ateliers du sud de la Gaule contrairement à l'US.1992-367.



1



2



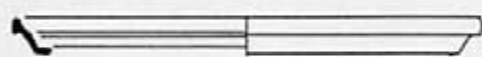
3



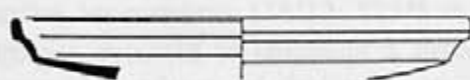
4



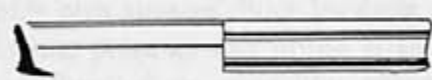
5



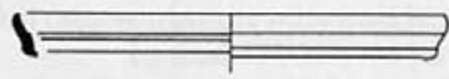
6



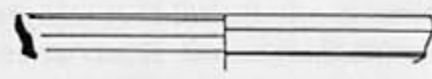
7



8



9



10



11

0

10



Figure 1: Céramique sigillée de tradition italique.

niveaux précoces mais également dans des contextes plus tardifs où elle est résiduelle. Elle apparaît vers 12 av. et semble rester en usage jusqu'à la fin du principat d'Auguste ou au début de celui de Tibère (Paunier, 1981, p.18, Thilhard, 1988, p.95).

La forme Goudineau 23 est plus rare, seul le niveau 1992-118/473 en a, pour le moment, livré trois exemplaires (Fig.1, n°6 et 7). Elle se caractérise par une double division interne constitué par une gorge et une zone plane ou légèrement convexe (Goudineau, 1968, p.296). Elle est produite à partir de 12 av (Goudineau, 1968, p.376) et semble perdurer jusque tout au début de notre ère (Thilhard, 1988, p.100).

Inv. 22 048 043 1992 238/5 :

N°1 : Fond d'assiette type Goudineau 15. Engobe rouge satiné. Diam : 71. Timbre central : *P. Messenius Amphio*.

Inv. 22 048 043 1991 158/10 :

N°2 : Fragment de tasse conique type Goudineau 16. Engobe rouge satiné. Diam : 100.

Inv. 22 048 043 1992 453/1 :

N°3 : Fragment d'assiette type Goudineau 17. Engobe rouge satiné. Diam : 180.

Inv. 22 048 043 1992 367/1 :

N°4 : Fragment de grand plat Goudineau 17c. Engobe rouge brillant et usé. Diam : 440

Inv. 22 048 043 1992 367/2 :

N°5 : Lèvre d'assiette ou de plat type Goudineau 17b. Engobe rouge brillant et usé. Diam : indéterminé.

Inv. 22 048 043 1992 473/3 :

N°6 : Fragment d'assiette type Goudineau 23. Engobe rouge satiné et usé. Diam : 180 env.

Inv. 22 048 043 1992 473/2 :

N°7 : Fragment d'assiette type Goudineau 23. Engobe rouge orangé, brillant et usé. Diam : 180.

I.2 Les formes du service II (Fig.1 et 2) :

Le service II est plus représenté dans les niveaux augustéens et tibériens de Monterfil II. Sa production commence vers 10/9 av. J.-C. (Goudineau, 1968, p.376) pour s'achever au plus tard début Tibère (Thilhard, 1988, p.102). Les profils des assiettes ou plats du type Goudineau 26 de Monterfil II tendent généralement à la simplification (Fig.1 et 2, n°8 à 13). Le numéro 453/2 correspond bien à la forme classique notamment par ses moulures externes très soignées. En revanche, les numéros 118/12, 523/5 et 367/4 ont des profils plus simples. Pour les deux premiers, les gorges externes se résument à deux rainures. Le troisième présente une gorge et une rainure externes. On admet généralement que de tels profils résultent d'une évolution chronologique (Paunier, 1981, p.192). M. Genin signale des profils simplifiés sur le site du Verbe-Incarné à Lyon (Genin, 1993, p.72 et fig.20, n° 98-99). Ils sont datés de la première décennie de notre ère. M. Genin souligne d'autre part que de telles formes simplifiées ont également été retrouvées à Bolsena dans deux niveaux datés pour le premier de 15/10 av. et le début de notre ère et le second, de 1 à 5 ap. J.-C. (Goudineau, 1968, p.156, n°65, 67 ; p.170, n°53 et p.295-296). L'exemplaire 523/1 comporte une division externe tripartite nette mais les gorges sont peu marquées et de facture plus grossière.

Le fond 523/35 nous paraît bien appartenir au service II. On notera l'attache haute du pied, sa surface de pose réduite, sa minceur, son coude et sa jonction anguleuse avec la panse. Il s'intègre bien, selon C. Goudineau, à l'époque de diffusion du service II (Goudineau, 1968, p.240-241).

Les tasses coniques Haltern 8 (Goudineau 27) associées à ces assiettes possèdent des bords très divers (Fig.2, n°14 à 17). La lèvre externe du numéro 523/3, de facture très soignée, comporte deux gorges séparées par un net bourrelet. L'intérieur se compose de deux renflements séparés par une gorge. J.-L. Thilhard rapproche ce profil de la forme Goudineau 28 (Haltern 3) qui se développe dans la dernière décennie du I^{er} siècle av. J.-C. (Thilhard, 1988, p.105). Les tasses 60/37 et 367/5 ont des profils typiques du service II. La division tripartite de la paroi externe du numéro 238/1 est quant à elle plus affadie. Elle ne s'apparente cependant pas à celle de la forme Goudineau 37 ou Haltern 9 (Goudineau, 1968, p.295).

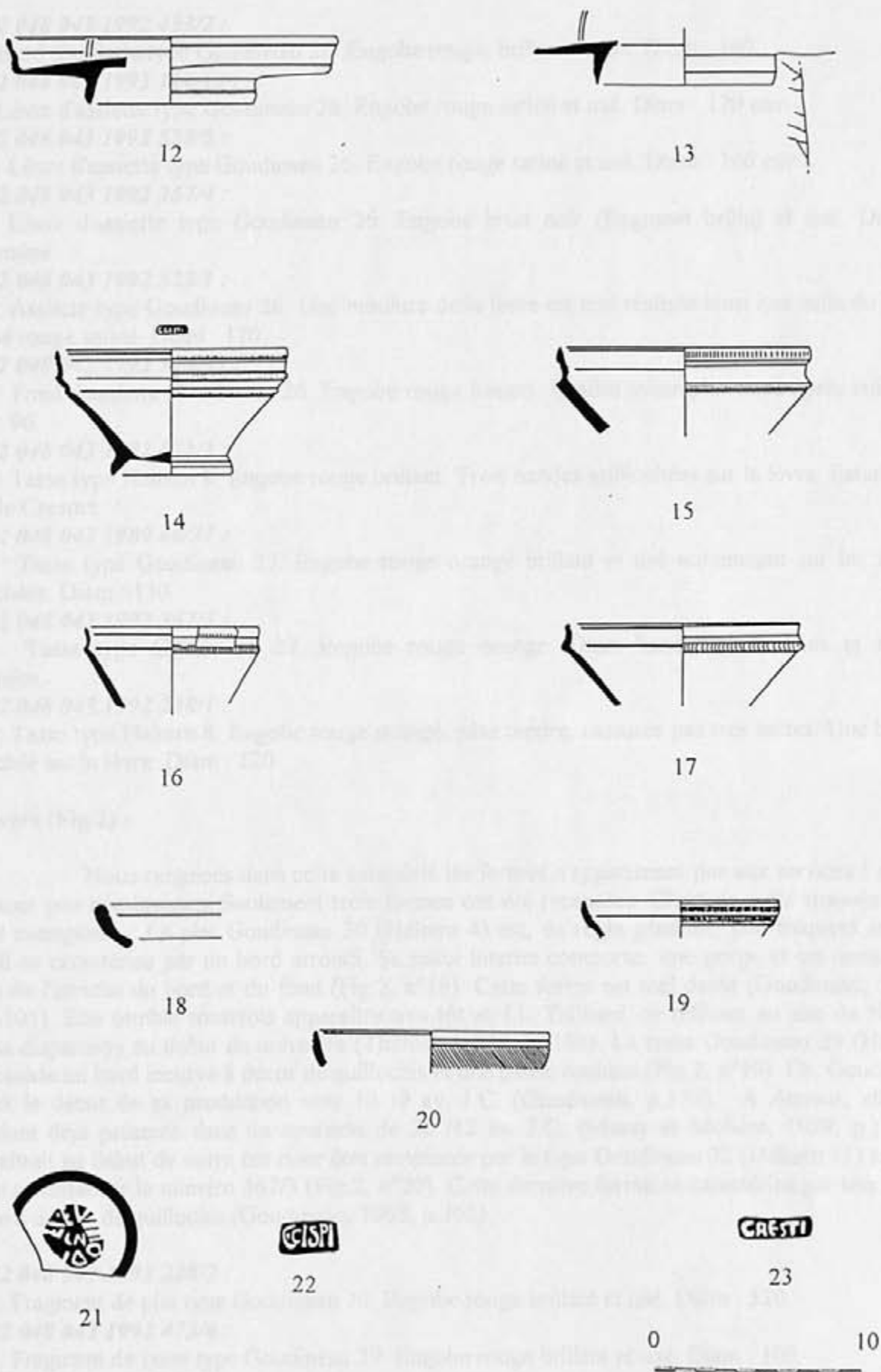


Figure 2 : Céramique sigillée de tradition italique.

Inv. 22 048 043 1992 453/2 :

N°8 : Bord d'assiette type Goudineau 26. Engobe rouge, brillant et usé. Diam : 160.

Inv. 22 048 043 1992 118/12 :

N°9 : Lèvre d'assiette type Goudineau 26. Engobe rouge satiné et usé. Diam : 170 env.

Inv. 22 048 043 1992 523/5 :

N°10 : Lèvre d'assiette type Goudineau 26. Engobe rouge satiné et usé. Diam : 160 env.

Inv. 22 048 043 1992 367/4 :

N°11 : Lèvre d'assiette type Goudineau 26. Engobe brun noir (fragment brûlé) et usé. Diam : indéterminé.

Inv. 22 048 043 1992 523/1 :

N°12 : Assiette type Goudineau 26. Une moulure de la lèvre est mal réalisée ainsi que celle du pied. Engobe rouge satiné. Diam : 170.

Inv. 22 048 043 1992 523/35 :

N°13 : Fond d'assiette Goudineau 26. Engobe rouge luisant. Graffiti incomplet tracé après cuisson. Diam : 90.

Inv. 22 048 043 1992 523/3 :

N°14 : Tasse type Haltern 8. Engobe rouge brillant. Trois bandes guillochées sur la lèvre. Estampille centrale *Crestus*.

Inv. 22 048 043 1989 60/37 :

N°15 : Tasse type Goudineau 27. Engobe rouge orangé brillant et usé notamment sur les zones guillochées. Diam : 130.

Inv. 22 048 043 1992 367/5 :

N°16 : Tasse type Goudineau 27. Engobe rouge orangé. Deux bandes guillochées et males imprimées.

Inv. 22 048 043 1992 238/1 :

N°17 : Tasse type Haltern 8. Engobe rouge orangé, pâte tendre, cassures pas très nettes. Une bande guillochée sur la lèvre. Diam : 120.

I.3 Divers (Fig.2) :

Nous rangeons dans cette catégorie les formes n'appartenant pas aux services I ou II. Elles sont peu nombreuses. Seulement trois formes ont été recensées. Chacune a été trouvée à un unique exemplaire. Le plat Goudineau 30 (Haltern 4) est, en règle générale, peu fréquent sur les sites. Il se caractérise par un bord arrondi. Sa paroi interne comporte une gorge et un ressaut au niveau de l'attache du bord et du fond (Fig.2, n°18). Cette forme est mal datée (Goudineau, 1968, p.300-301). Elle semble toutefois apparaître très tôt et J.L. Thilhard, se référant au site de Neuss, situe sa disparition au début de notre ère (Thilhard, 1988, p. 109). La tasse Goudineau 29 (Haltern 10) possède un bord incurvé à décor de guillochis et une panse conique (Fig.2, n°19). Ch. Goudineau daterait le début de sa production vers 10 -9 av. J.C. (Goudineau, p.376). A Amiens, elle est cependant déjà présente dans un contexte de 20 /12 av. J.C. (Massy et Molière, 1979, p.). Elle disparaîtrait au début de notre ère pour être remplacée par le type Goudineau 32 (Haltern 11) auquel semble se rattacher le numéro 367/3 (Fig.2, n°20). Cette dernière forme se caractérise par une paroi bilobée à décor de guillochis (Goudineau, 1968, p.302).

Inv. 22 048 043 1992 238/2 :

N°18 : Fragment de plat type Goudineau 30. Engobe rouge brillant et usé. Diam : 320.

Inv. 22 048 043 1992 473/4 :

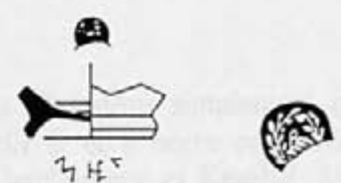
N°19 : Fragment de tasse type Goudineau 29. Engobe rouge brillant et usé. Diam : 100.

Inv. 22 048 043 1992 367/3 :

N°20 : Fragment de tasse type Goudineau 32 à décor de guillochis. Engobe rouge brillant. Diam : 12 env.



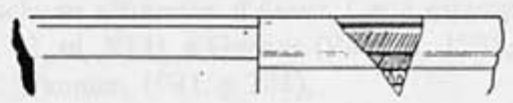
24



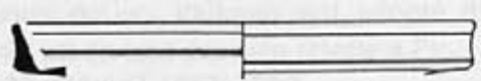
25



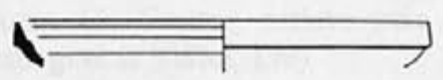
26



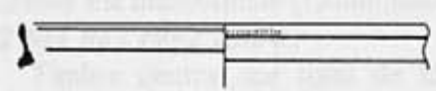
27



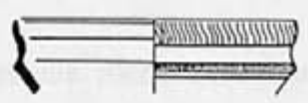
28



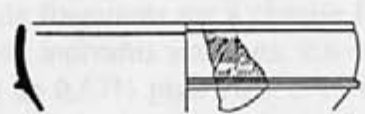
29



30



31



32



Figure 3 : Céramique sigillée de tradition italique et céramique gauloise.

I.4 Les estampilles (Fig.2 et 3):

Nous ne ferons pas de commentaire particulier sur les estampilles. Retenons simplement que les estampilles *in planta pedis* sont absentes des niveaux de Monterfil II et à notre connaissance, aucune ne fut découverte sur d'autres sites de Corseul (Fichet de Clairfontaine et Kérébel, 1991, p. 284).

Inv. 22 048 043 1992 523/6

N°21 : Timbre central de *Cn. Ateus Euhodus* (Oxé-Comfort n°160, Hoffman n°47)) sur fond de tasse indéterminée. Empreinte ronde, lettres mal imprimées: Les lettres C N et le H d'Euhodus se devinent². Le A, le T et le E d'*Ateus* devaient être ligaturés mais le A est illisible. *Ateus* et *Euhodus* sont séparés par un point. *Euhodus* est l'un des cinq esclaves affranchis d'*Ateus*. Cette estampille se retrouve en Angleterre, (Hawkes et Hull, 1947, n°11 et 12, pl. XLI), à Genève (Paunier, 1981, n°16, p.281). D. Paunier avance la datation de 5-20 ap. J.C. (Paunier, 1981, p.201).

Inv. 22 048 043 1992 473/1 :

N°22 : Timbre central de *C. Cispius* sur fond d'assiette indéterminé (Oxé-Comfort n°436, Hofmann n°94). Empreinte rectangulaire, lettres bien formées. Origine : Arezzo.

Inv. 22 048 043 1992 523/3 :

N°23 : Timbre central de *Crestus* sur fond de tasse Haltern 8 (Oxé-Comfort n°425, Lasfargues-Vertet, n°X). Empreinte rectangulaire, lettres grossières mais bien lisibles. Ce potier pose problème par les différentes graphies utilisées (Oxé-Comfort p. 139). A. Oxé et H.Comfort supposent que plusieurs potiers italiques ont adopté différentes signatures. Un *Crestus*, esclave puis affranchi d'*Ateus* est en tout cas bien attesté à Pise, à La Muette (Lasfargues et Vertet, 196).

Inv. 22 048 043 1992 238/5 :

N°24 : Timbre central incomplet de *P. Messenius Amphio* sur fond d'assiette Goudineau 15 (Oxé-Comfort n°1013). Empreinte rectangulaire. Le A et le M d'*Amphio* sont ligaturés. *Messenius* est écrit avec deux S, ce qui témoignerait de l'ancienneté de l'estampille puisque cette calligraphie se retrouve très souvent sur des estampilles radiales (Oxé-Comfort p.265). Ce potier a exercé en Italie mais l'atelier est indéterminé (Goudineau, 1968, p. 43).

Inv. 22 048 043 1992 238/4 :

N°25 : Timbre central sur fond de tasse indéterminée. Empreinte ronde dans laquelle on peut distinguer un R (?) au centre d'une couronne de laurier.

II. LA SIGILLEE GAULOISE :

Elle est présente dans les couches 1989-60, 1991-158 et 1992-453/523 mais, comme pour la sigillée italique, le nombre de fragments est à chaque fois peu élevé. Dans ces niveaux, elle est en plus toujours associée à des individus italiques. La représentation de la sigillée gauloise s'inscrit dans une fourchette variant de 0,63% pour l'US.1989-60 à 1,38% pour l'US.1992-453/523. Les trois principaux groupes de production sont représentés : ateliers de Montans, Lezoux et La Graufesenque. Seul un individu a pu être attribué au groupe de Montans confirmant ainsi les travaux antérieurs dénotant la sous-représentation des productions montanaises à Corseul (Galliou, 1976 et Fichet de Clairfontaine, 1986). Pour les deux autres ateliers, il est difficile de déterminer lequel est le mieux représenté. De même, les formes étant peu abondantes et surtout diversifiées, aucune prédominance pour un type de vase ne peut être dégagée.

II.1 Ateliers du centre ou groupe de Lezoux (Fig.3) :

Inv. 22 048 043 1991 158/11 :

N°26 : Assiette type Drag. 15/17 dérivée de la forme italique Goudineau 28. Engobe orangé et non grésé, pâte orangée et micacée. Elle comportait une estampille centrale malheureusement

² La lettre H ne se décèle que très difficilement sur la céramique. Nous ne l'avons pas représenté sur le dessin où son emplacement est hachuré.

complètement émaillée. Cette forme apparaît vers 30 ap. J.C. pour disparaître sous Claude (Bet, Fenet, Montinéri, 1989).

Inv. 22 048 043 1989 60/2 :

N°27 : Lèvre de coupe Drag. 29. Engobe rouge orangé et non grésé, pâte micacée. Cette forme apparaît à l'époque tibérienne (Bet et Montinéri, 1989).

II.2 Ateliers du sud ou groupe de Montans ou de la Graufesenque (Fig.3) :

Inv. 22 048 043 1992 523/4 :

N°28 : Bord d'assiette type Drag.17a de Montans dérivée de la forme Goudineau 26. L'engobe grésé à tendance chocolat et la pâte blanche, fine légèrement rosée, semblent bien correspondre aux critères définis par Th. Martin (Martin, in Bémont et Jacob dir., 1986, p.59). Epoque tibérienne.

Inv. 22 048 043 1992 523/2 :

N°29 : Bord d'assiette Drag. 19 dérivé de la forme Haltern I. Engobe rouge, orangé, pâte rosée avec des inclusions blanches. Elle apparaît au début de notre ère (Vernhet, 1975). Groupe de la Graufesenque. Diam : 160 env.

Inv. 22 048 043 1989 60/40 :

N°30 : Lèvre d'assiette Drag. 17a dérivée de la forme Goudineau 26. Engobe rouge brillant, pâte avec des inclusions blanches. La lèvre comporte un décor de guillochis mal imprimé. Sa production débute à l'époque tibérienne (Vernhet, 1975, Desbat, 1991). Groupe de la Graufesenque. Diam : 170.

Inv. 22 048 043 1989 60/19 :

N°31 : Fragment de tasse à panse conique Ritt. 5 dérivée de la forme Goudineau 27. Engobe rouge brillant, pâte avec des inclusions blanches. Décor de guillochis. Cette forme est contemporaine de la précédente (Vernhet, 1975, Desbat, 1991). Groupe de la Graufesenque. Diam : 110.

Inv. 22 048 043 1992 523/268 :

N°32 : Fragment de tasse Drag. 24/25 dérivée de la forme Goudineau 38. Pâte rosé-gris (surcuisson ?), engobe de couleur rouge. Cette forme apparaît vers 20 ap. J.-C. (Desbat, 1991). Groupe de la Graufesenque. Diam : 130 env.

III. LA TERRA-NIGRA³ :

Cette céramique est très abondante dans les niveaux précoces de Monterfil II. Sa représentation dans chaque lot est assez variable. Elle oscille entre plus de 40 % de l'ensemble de la céramique dans les niveaux 1992-238 et 1992-118/473 (respectivement 40,01% pour 513 fragments et 42,69% pour 622 tessons) à près de 10 % dans le niveau 1992-453/523 (10,29% pour 52 fragments). Dans les trois autres couches abordées, cette catégorie représente 23% pour l'US.1992-60, 29,84% pour l'US.1992-367 et 28,53% pour l'US.1991-158. Les pourcentages les plus élevés correspondent à des niveaux augustéens (US.1992-238 et 1992-118/473). Cette céramique est moins présente dans les niveaux tibériens (US.1989-60, 1992-367, 1991-158 et 1992-453/523). Peut-on envisager, à partir d'un échantillonnage aussi limité une chute du commerce de cette céramique sous Tibère ? Ou, doit-on plutôt considérer que sa représentation moins importante n'est que le résultat d'une augmentation quantitative des autres productions céramiques ?

L'identification des ateliers de production est le plus souvent délicate. Après examen visuel de la pâte et des formes, trois groupes bien différenciés peuvent être retenus. Le premier groupe est caractérisé par des pâtes à coeur gris et franges brun-gris. Ces critères correspondent généralement aux productions d'Aquitaine. Y. Ménez n'exclut cependant pas la possibilité d'imitations locales (Ménez, 1985, p.50 et 77). Le deuxième groupe englobe des pâtes "type Centre" difficilement reconnaissables. Les plus caractéristiques sont des pâtes brun-rouge ou brun-gris. Elles contiennent très souvent des grains de quartz blanc et toujours une quantité importante de mica. Quant aux pâtes grises et très micacées, elles ne désignent pas toujours une production du Centre. Pour ce groupe, il est aussi indispensable de se référer à la typologie de ce type de céramique. Enfin,

³ Sauf cas exceptionnel, nous ne signalons pas les formes reconnues sur les autres sites bretons. Pour ceux-ci, l'étude de Y. Ménez est suffisamment complète.

le dernier ensemble comprend toute les pâtes dont l'origine ne peut visuellement être certifiée avec certitude. Il constitue malheureusement l'essentiel de la *terra-nigra* des niveaux abordés.

Dans cette étude, nous nous intéresserons de préférence aux productions dont les origines sont certifiées (productions d'Aquitaine et du Centre). Ceci ne nous empêchera cependant pas de traiter quand même les autres formes reconnues et pour lesquelles la provenance reste indéterminée.

Dans les niveaux 1992-118/473, 1992-238 et 1991-158, les productions aquitaines sont prédominantes. Elles représentent respectivement 29,75, 31 et 27,43 % de l'ensemble de la *terra-nigra* alors que la part des productions du Centre se limite à 10,12, 16,7 et 18,81 %. Dans les deux autres couches, US.1989-60 et 376, les pourcentages s'inversent. Les productions du Centre dominant avec 21,37 et 21,63% de l'ensemble de la *terra-nigra* même si, la part des importations aquitaines reste importante avec 20,56 et 13,45 %. L'US.1992-453/523 ne contient quant à elle qu'un seul fragment d'individu aquitain pour 22 en provenance des ateliers du Centre. Il nous faut déjà noter que les productions aquitaines sont dominantes dans les niveaux augustéens (US.1992-118/473 et 1992-238) et qu'elles semblent supplantées par les importations du Centre de la Gaule à l'époque de Tibère. Seul le niveau 1991-158, daté de Tibère, ne viendrait pas accréditer ce constat, la représentation des productions aquitaines reste toujours largement supérieure à celle des produits du Centre. Un essor des importations des produits du Centre à partir de Tibère est tout de même envisageable. Un échantillonnage de lots plus important serait certainement nécessaire pour confirmer ou non cette évolution des courants d'importation de la *terra-nigra* entre les principats d'Auguste et de Tibère.

Soixante individus des productions d'Aquitaine ont été reconnus dans les lots étudiés. Parmi ceux-ci, deux formes dominent largement : le vase bobine (Ménez 125 et 126) avec 36 exemplaires et le calice (Ménez 128) avec 12 individus. Pour Y. Ménez les importations des vases bobines et des calices aquitains s'effectuent en concomitance du commerce du vin d'Espagne transporté dans les amphores Pascual I (Ménez, 1985, p.93). Faut-il envisager que ces produits cohabitent dans les mêmes chargements arrivant par cabotage sur la côte armoricaine ? Peut-on imaginer que les négociants en vin profitent de leur passage près du littoral aquitain pour charger quelques produits céramiques susceptibles d'intéresser leur clientèle ?

Des importations de vases bobines du Centre de la Gaule sont aussi à signalées. Ceux-ci se rattachent surtout à la forme Ménez 126 à baguettes (18 individus Ménez 126 pour 3 Ménez 125). Ces pièces se rencontrent autant dans les niveaux augustéens que tibériens de Monterfil II. Leur circulation emprunte les voies commerciales déjà reconnues pour les céramiques sigillées de Lyon puis de Lezoux (Ménez, 1985, p.101).

Seules quatre coupes carénées (Ménez 96) et trois assiettes du type Ménez 22 proviennent également de cette région. M.H. et J. Santrot s'étonnaient déjà en 1979 de la rareté, à Bordeaux, de cette forme (Santrot, 1979, forme 58, p.64). Cette remarque ne peut cependant pas être généralisée, leur représentation étant plus importante à Quimper (Ménez, 1985, p.50). Comment peut-on expliquer leur sous-représentation ? Doit-on considérer qu'il s'agit de formes peu produites et du même coup peu exportées. Ces formes ne sont pourtant pas rares dans les niveaux précoces de Monterfil II. Au total, 59 coupes et 27 assiettes de ces types ont été comptées dans les lots abordés. L'origine de la presque totalité de ces individus est cependant indéterminée.

III.1 Les assiettes (Fig.4 et 5) :

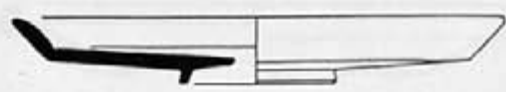
III.1.1. Les assiettes à bord droit :

Uniquement quatre types de forme à bord droit⁴ sont à signalées dans les niveaux retenus. Sur les 30 assiettes comptabilisées, 27 se rapportent à la forme 22 (Fig.4, n°33-36). Cette forme est très répandue en Gaule (Barat et coll., 1992, n°11 ; Santrot, 1979, forme 158 ; Ben

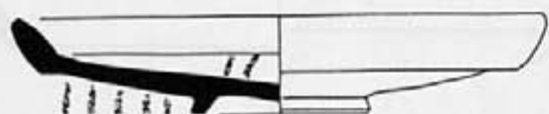
⁴ Un seul fragment de lèvre de Ménez 23 a été recensé dans l'US.1922-238. Il ne figure pas dans le catalogue.



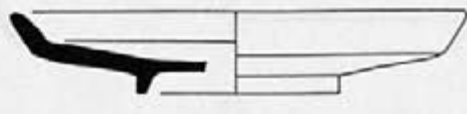
33



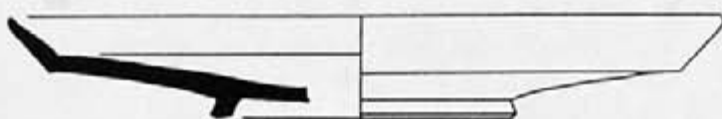
34



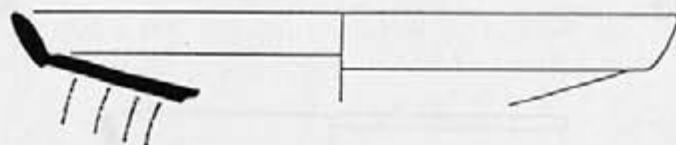
35



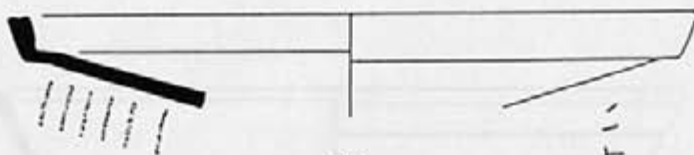
37



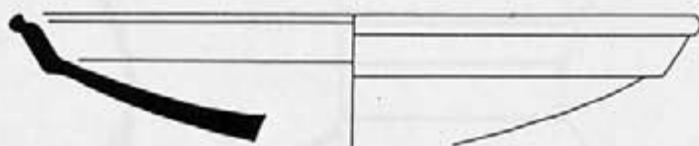
36



38



39



40



Figure 4 : Terra Nigra.

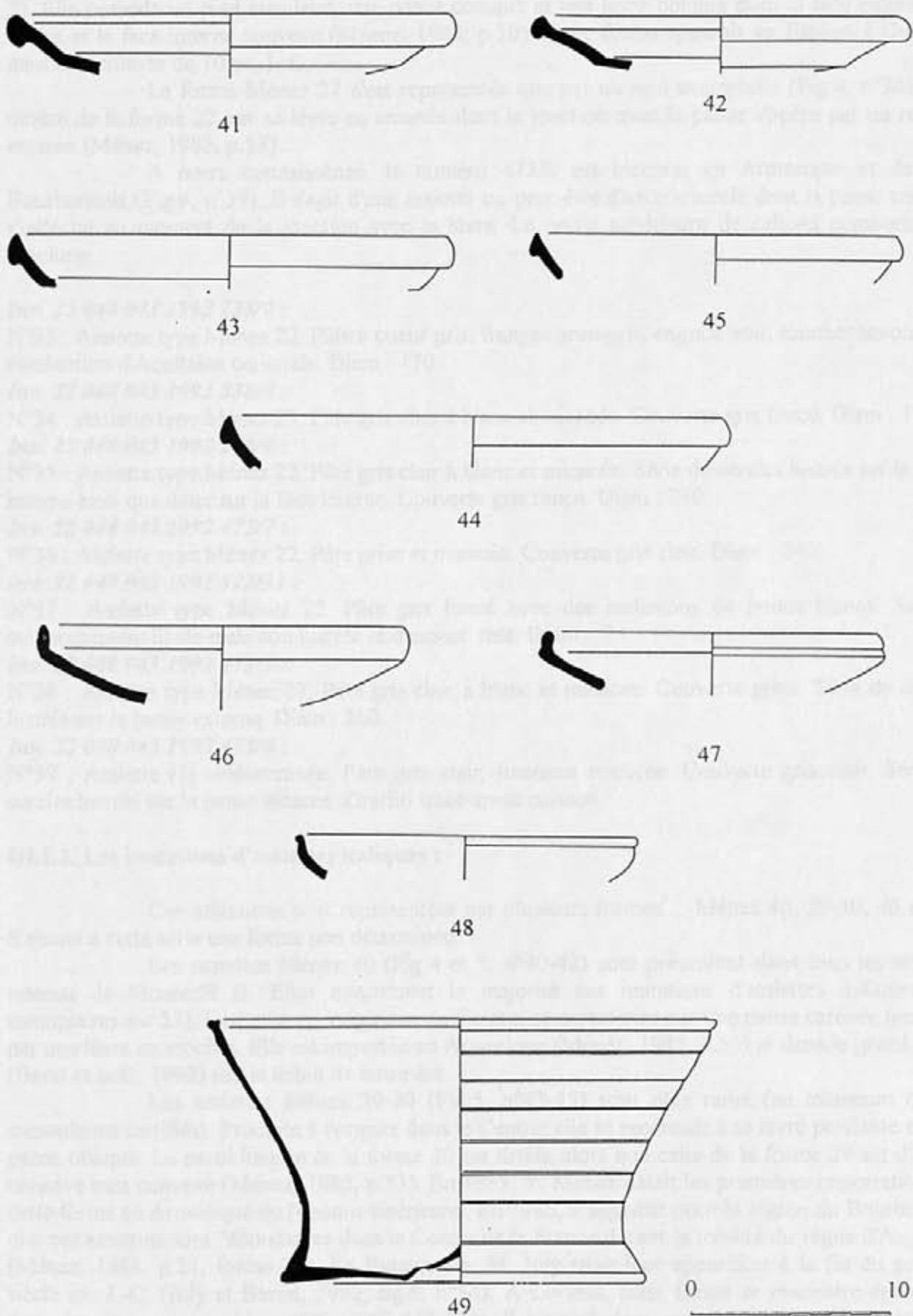


Figure 5 : Terra Nigra.

Redjed, 1987, n°5 ; Poncet, 1974, pl.1, n° 1), en Angleterre (Hawkes et Hull, 1947, pl.XLIX, n° 1 et 2). Elle possède un pied annulaire, une panse conique et une lèvre oblique dont la face externe est droite et la face interne convexe (Ménez, 1985, p.50). Cette forme apparaît au Braden à Quimper dans un contexte de 10 av. J.-C..

La forme Ménez 27 n'est représentée que par un seul exemplaire (Fig.4, n°38). Elle diffère de la forme 22 par sa lèvre en amande dont la jonction avec la panse s'opère par un ressaut externe (Ménez, 1985, p.53).

A notre connaissance, le numéro 473/6 est inconnu en Armorique et dans le Bourbonnais (Fig.4, n°39). Il s'agit d'une assiette ou peut-être d'un couvercle dont la panse conique s'infléchit au moment de la jonction avec la lèvre. La partie supérieure de celle-ci comporte une moulure.

Inv. 22 048 043 1992 238/9 :

N°33 : Assiette type Ménez 22. Pâte à coeur gris, franges brun-gris, engobe noir, toucher savonneux. Production d'Aquitaine ou locale. Diam : 170.

Inv. 22 048 043 1992 238/8 :

N°34 : Assiette type Ménez 22. Pâte gris clair à blanc et micacée. Couverte gris foncé. Diam : 190.

Inv. 22 048 043 1992 238/6 :

N°35 : Assiette type Ménez 22. Pâte gris clair à blanc et micacée. Série de cercles lustrés sur la paroi interne ainsi que deux sur la face interne. Couverte gris foncé. Diam : 210.

Inv. 22 048 043 1992 473/7 :

N°36 : Assiette type Ménez 22. Pâte grise et micacée. Couverte gris clair. Diam : 240.

Inv. 22 048 043 1992 523/31 :

N°37 : Assiette type Ménez 22. Pâte gris foncé avec des inclusions de points blancs. Surface soigneusement lissée mais non lustrée et d'aspect mat. Diam. : ?

Inv. 22 048 043 1992 473/3 :

N°38 : Assiette type Ménez 27. Pâte gris clair à blanc et micacée. Couverte grise. Série de cercles lustrés sur la panse externe. Diam : 260.

Inv. 22 048 043 1992 473/6 :

N°39 : Assiette (?) indéterminée. Pâte gris clair, finement micacée. Couverte gris clair. Série de cercles lustrés sur la panse externe. Graffiti tracé après cuisson.

III.1.2. Les imitations d'assiettes italiques :

Ces imitations sont représentées par plusieurs formes⁵ : Ménez 40, 29-30, 46 et 55. S'ajoute à cette série une forme non déterminée.

Les assiettes Ménez 40 (Fig.4 et 5, n°40-42) sont présentes dans tous les niveaux retenus de Monterfil II. Elles constituent la majorité des imitations d'assiettes italiques (11 exemplaires sur 23). Cette forme, originaire du Centre, se caractérise par une panse carénée terminée par une lèvre en crochet. Elle est importée en Armorique (Ménez, 1985, p.55) et dans le grand ouest (Barat et coll., 1992) dès le début de notre ère.

Les assiettes Ménez 29-30 (Fig.5, n°43-45) sont plus rares (au minimum quatre exemplaires certifiés). Produite à l'origine dans le Centre, elle se reconnaît à sa lèvre pendante et à sa panse oblique. La paroi interne de la forme 30 est droite alors que celle de la forme 29 est d'abord concave puis convexe (Ménez, 1985, p.53). En 1985, Y. Ménez datait les premières importations de cette forme en Armorique de l'époque tibérienne. En 1986, il signalait pour la région du Bourbonnais que ces assiettes sont "abondantes dans le Centre de la France durant la totalité du règne d'Auguste" (Ménez, 1986, p.21, forme 21). En Bourgogne, M. Joly situe leur apparition à la fin du premier siècle av. J.-C. (Joly et Barral, 1992, fig.6, n°54). A Corseul, cette forme se rencontre également dans des niveaux augustéens (US. 1992-118/473). Il apparaît donc que l'on peut aussi remonter la

⁵ Deux fragments différents de lèvre de la forme Ménez 32/33 sont à signaler dans les US.1992-238 et 1992-367. Ils ne figurent pas dans le catalogue.

tation des premières importations de cette forme, en Armorique, au cours de la période augustéenne.

Un seul exemplaire de la forme Ménez 46 est répertorié (Fig.5, n°46). Elle date de la fin de la période tibérienne (vers 30 ap.) et se caractérise par une panse conique terminée par une lèvre verticale à l'extrémité arrondie. En Armorique, seul le site de Corseul a livré ce type d'assiette (Ménez, 1985, p.57). Un autre exemplaire avait déjà été rencontré dans le comblement tibérien d'un puits du site de la Salle des fêtes (Fichet de Clairfontaine, 1986, p.44, n°22). Des formes proches peuvent aussi être signalées dans le Bourbonnais (Ménez, 1986, p.20, forme 27), en Bourgogne (Joly Barral, 1992, fig.5, n°42).

La forme Ménez 55 n'est pas non plus très abondante (Fig.5, n°47). Elle est présente surtout en Armorique dès 30 ap. J.-C. Sa panse conique est prolongée par une lèvre verticale surmontée d'une gorge externe (Ménez, 1985, p.58).

Enfin, une dernière forme, découverte dans un contexte augustéen, était jusqu'à présent inconnue en Armorique (Fig.5, n°48). Il s'agit d'une importation d'Aquitaine qui n'était pas encore plus répertoriée dans le catalogue établi par M.H. et J. Santrot. Il s'agit probablement d'une forme peu produite.

v. 22 048 043 1989 60/9 :

P40 : Assiette type Ménez 40. Elle diffère de la forme généralement rencontrée par sa panse qui présente un ressaut externe important. Pâte grise et finement micacée. Couverte gris ardoisé. Diam : 240.

v. 22 048 043 1992 238/7

P41 : Assiette type Ménez 40. Pâte gris clair et micacée. Couverte grise. Diam : 240.

v. 22 048 043 1992 523/13 :

P42 : Assiette type Ménez 40. Pâte blanche et micacée. Couverte gris ardoisé. Diam : 200.

v. 22 048 043 1992 118/3 :

P43 : Assiette type Ménez 29. Pâte gris clair et finement micacée. Couverte gris ardoisé. La jonction interne entre la panse et le fond s'effectue par un ressaut. Diam : 240.

v. 22 048 043 1992 523/5 :

P44 : Assiette type Ménez 29. Pâte gris clair à blanc. Couverte gris clair. Diam : 26 env.

v. 22 048 043 1991 158/20 :

P45 : Assiette type Ménez 30. Pâte blanche. Couverte Blanche. Diam : 180. Cuisson en mode A, température ?

v. 22 048 043 1989 60/20 :

P46 : Assiette type Ménez 46. Pâte gris beige et micacée. Couverte gris foncé. Diam : 200.

v. 22 048 043 1991 158/1 :

P47 : Assiette type Ménez 55. Pâte brune, finement micacée. Le tesson est brûlé. Diam : 180 env.

v. 22 048 043 1992 118/9 :

P48 : Assiette à panse convexe terminée par une lèvre en bourrelet. Pâte à cœur gris foncé et zones plus claires. On distingue sur la surface, savonneuse au toucher, de fines paillettes de mica. Production d'Aquitaine ou locale. Diam : 180.

I.2. Les vases (Fig.5 et 6) :

L'essentiel des formes reconnues, dans les lots abordés et les trois groupes de productions réunis, se compose de vases bobines. Sur les 75 individus recensés, 62 correspondent à la forme Ménez 126 à décor de baguettes externes (Fig.5 et 6, n°49-51), 10 à la forme Ménez 125 sans baguettes et, un exemplaire pour chacune des formes Ménez 94, Ménez 130 et Ménez 150.

Les vases aquitains Ménez 126 se différencient, en plus de leur pâte, des productions du Centre par le léger bombement de la paroi externe entre chaque baguette (Santrot, 1979, p.105, forme 175). Ils sont mieux représentés que les productions du Centre dans les lots abordés (36 individus aquitains contre 18 du Centre). La forme 125 est moins présente. Seuls dix exemplaires ont à noter, trois proviennent d'Aquitaine, trois du Centre et les autres ont une origine indéterminée.

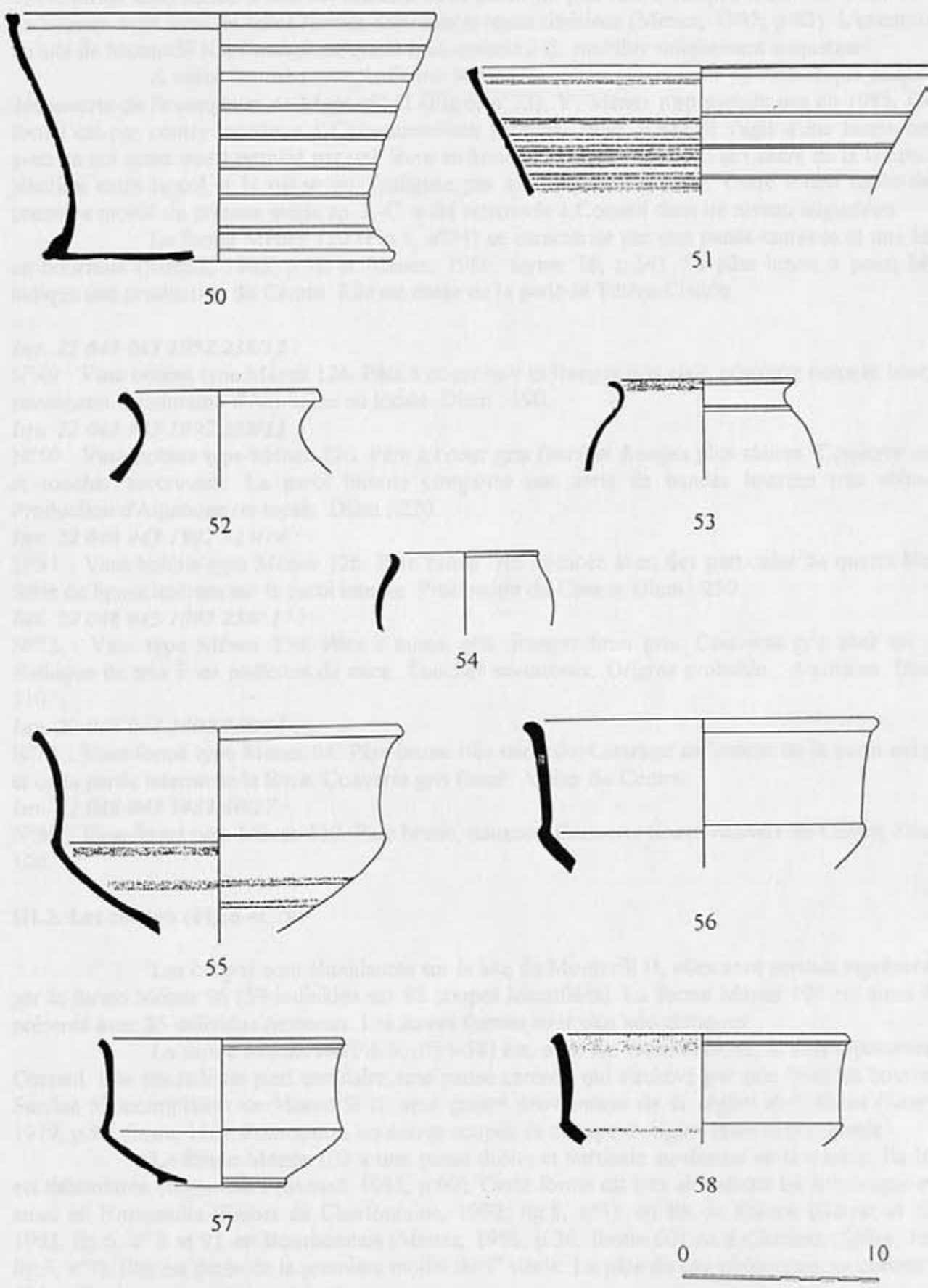


Figure 6 : Terra Nigra.

Le vase n°238/17 (Fig.6, n°52) peut correspondre à la forme Ménez 150 (Santrot, 1979, forme 295) même si son col resserré nous paraît un peu court. Jusqu'à maintenant seul le site de Vannes avait livré de telles formes dans des niveaux tibériens (Ménez, 1985, p.82). L'exemplaire du site de Monterfil II à Corseul est quant à lui associé à du mobilier uniquement augustéen.

A notre connaissance, la forme Ménez 94 n'était pas connue en Armorique jusqu'à la découverte de l'exemplaire de Monterfil II (Fig.6, n°53). Y. Ménez n'en signale pas en 1985. Cette forme est par contre reconnue à Châteaumeillant (Ménez, 1986, p.41). Il s'agit d'une forme haute avec un col assez court terminé par une lèvre en bourrelet et produite dans le Centre de la Gaule. La jonction entre le col et la panse est soulignée par une baguette externe. Cette forme datée de la première moitié du premier siècle ap. J.-C. a été retrouvée à Corseul dans un niveau augustéen.

La forme Ménez 130 (Fig.6, n°54) se caractérise par une panse convexe et une lèvre en bourrelet (Ménez, 1985, p.78 et Ménez, 1986, forme 74, p.34). Sa pâte brune à point blanc indique une production du Centre. Elle est datée de la période Tibère-Claude.

Inv. 22 048 043 1992 238/12 :

N°49 : Vase bobine type Ménez 126. Pâte à coeur noir et franges gris clair, couverte noire et toucher savonneux. Production d'Aquitaine ou locale. Diam : 190.

Inv. 22 048 043 1992 238/13 :

N°50 : Vase bobine type Ménez 126. Pâte à coeur gris foncé et franges plus claires. Couverte noire et toucher savonneux. La paroi interne comporte une série de bandes lustrées très abîmées. Production d'Aquitaine ou locale. Diam : 220.

Inv. 22 048 043 1992 523/14 :

N°51 : Vase bobine type Ménez 126. Pâte brune très micacée avec des particules de quartz blanc. Série de lignes lustrées sur la paroi interne. Production du Centre. Diam : 250.

Inv. 22 048 043 1992 238/17 :

N°52 : Vase type Ménez 150. Pâte à coeur gris, franges brun gris. Couverte gris clair où l'on distingue de très fines paillettes de mica. Toucher savonneux. Origine probable : Aquitaine. Diam : 110.

Inv. 22 048 043 1992 238/18 :

N°53 : Vase fermé type Ménez 94. Pâte brune très micacée. Lustrage seulement de la paroi externe et de la partie interne de la lèvre. Couverte gris foncé. Atelier du Centre.

Inv. 22 048 043 1989 60/27 :

N°54 : Vase fermé type Ménez 130. Pâte brune, micacée. Couverte noire. Ateliers du Centre. Diam : 100.

III.3. Les coupes (Fig.6 et 7) :

Les coupes sont abondantes sur le site de Monterfil II, elles sont surtout représentées par la forme Ménez 96 (59 individus sur 88 coupes identifiées). La forme Ménez 103 est aussi bien présente avec 25 individus reconnus. Les autres formes sont plus anecdotiques.

La forme Ménez 96 (Fig.6, n°55-58) est, avec les vases bobines, la plus représentée à Corseul. Elle possède un pied annulaire, une panse carénée qui s'achève par une lèvre en bourrelet. Sur les 59 exemplaires de Monterfil II, seul quatre proviennent de la région de Saintes (Santrot, 1979, p.99, forme 158). Pour toutes les autres coupes de ce type, l'origine reste indéterminée.

La forme Ménez 103 a une panse droite et verticale au-dessus de la carène. Sa lèvre est débordante en gouttière (Ménez, 1985, p.69). Cette forme est très abondante en Armorique mais aussi en Normandie (Fichet de Clairfontaine, 1992, fig.8, n°4), en Ile de France (Barrat et coll., 1992, fig.6, n° 8 et 9), en Bourbonnais (Ménez, 1986, p.30, forme 60) ou à Chartres (Selles, 1992, fig.3, n°7). Elle est datée de la première moitié du I^{er} siècle. La pâte de ces céramiques ne permet pas d'identifier leurs centres de production.

Les autres formes de coupes sont plutôt rares dans les niveaux retenus (2 exemplaires de la forme 64 et un seul de la forme 89). La première forme est produite uniquement en Aquitaine (Ménez, 1985, p.61). Elle a une panse hémisphérique terminée par une lèvre en bourrelet. Cette forme apparaît en Armorique dans la dernière décennie du I^{er} siècle avant notre ère. Les deux

exemplaires de Monterfil II proviennent pour l'une d'un niveau augustéen (US.1992-118/473) et pour l'autre d'un niveau tibérien (US.1991-158). La seconde forme provient du Centre, elle est inspirée de la tasse italique Haltern 7a. Fréquente en Gaule, elle apparaît en Armorique au cours de la période augustéenne, elle est cependant surtout importée sous Tibère, entre 20 et 30 après J.-C. (Ménez, 1985, p.66). Elle possède une double estampille typique des ateliers du Centre. Cette marque est malheureusement illisible.

Inv. 22 048 043 1991 158/17 :

N°55 : Coupe type Ménez 96. Pâte à coeur gris foncé, franges grises. Couverte noire. Série de cercles sur la paroi interne et externe. Toucher savonneux. Production d'Aquitaine ou locale. Diam : 200.

Inv. 22 048 043 1992 523/10 :

N°56 : Coupe type Ménez 96. Pâte à coeur gris vert, franges grises. Surface lissée mais non lustrée d'aspect gris mât. Diam : 20 env.

Inv. 22 048 043 1992 238/17 :

N°57 : Coupe type Ménez 96. Pâte gris foncé, très micacée. Couverte noire. Diam : 140.

Inv. 22 048 043 1992 367/9 :

N°58 : Coupe type Ménez 96. Pâte gris brun avec de fines particules blanches et très micacée. Couverte noire. Diam : 160 env.

Inv. 22 048 043 1992 473/13 :

N°59 : Coupe type Ménez 103. Pâte gris clair à blanc et micacée. Couverte gris ardoisée. Diam : 150.

Inv. 22 048 043 1992 118/7 :

N°60 : Coupe type Ménez 103. Pâte gris clair à blanc. Couverte gris beige. De nombreuses particules de mica sont visibles à la surface externe du vase (très peu dans la pâte et beaucoup moins sur la surface interne), qui a peut-être été engobé, lui conférant un aspect métallique à la lumière. Diam : 200.

Inv. 22 048 043 1992 118/8 :

N°61 : Coupe type Ménez 64. Pâte à coeur gris foncé et franges brune, très finement micacée. Couverte gris foncé. Intérieur de la lèvre lustré. Toucher savonneux. Ateliers de Saintes Diam : 180.

Inv. 22 048 043 1991 158/19 :

N°62 : Coupe type Ménez 64. Pâte à coeur gris foncé, frange brun gris, avec de très fines paillettes de mica. Couverte noire. Toucher savonneux. Production d'Aquitaine ou locale. Diam : 200 env.

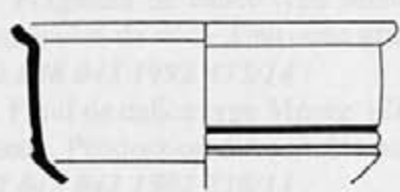
Inv. 22 048 043 1992 523/16 :

N°63 : Coupe type Ménez 89. Pâte gris brun, micacée et contenant des particules de quartz blanc. Couverte noire. Double estampille, malheureusement illisible, sur le fond. Atelier du Centre.

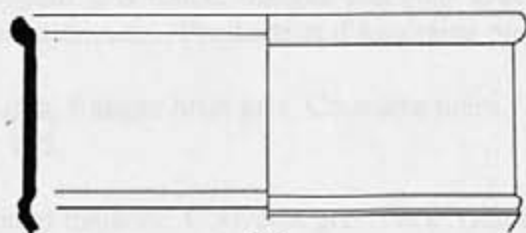
III.4 Les calices (Fig.7) :

Le terme de calice ou vase à boire, forme Ménez 128 (Santrout 213-216), ne se rattache qu'à des formes importées d'Aquitaine. Douze individus ont été recensés sur le site de Monterfil II. Leur profil se caractérise par un ressaut externe important assurant la jonction entre le pied et la paroi. Cette forme est présente, sur le site de Monterfil II dans les niveaux augustéens et tibériens. Au Braden à Quimper, elle se rencontre dans un contexte de 10 av. J.-C. (Ménez, 1985, p.77). En 1985, Y. Ménez signale une diffusion principalement sur la façade atlantique. Depuis, des exemplaires sont signalés en Bourgogne (Joly et Barral, 1992, fig.9, n°78).

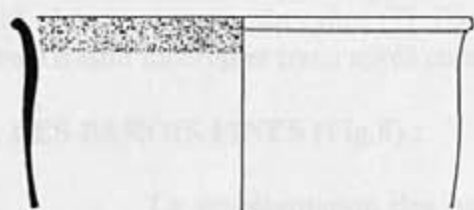
Sept autres individus, trop fragmentaires, ne peuvent être rattachés, avec certitude, à la catégorie des calices car ils présentent tous une pâte très différente et pour certains, des nuances typologiques. Le pied 238/14 n'est pas comparable à celui, classique, des calices aquitains. Il ressemble par contre plus à celui d'un Drag.11 italique ou du sud de la Gaule. L'origine de cet exemplaire n'est pas déterminée, il pourrait s'agir d'une imitation locale ou non d'un calice en sigillée. La lèvre du n° 238/15 se rapproche de celle des formes aquitaines mais, la pâte est complètement différente indiquant du même coup une tout autre origine. Enfin, le diamètre de la forme 118/6 est très conséquent. On peut se demander s'il s'agit réellement d'un calice.



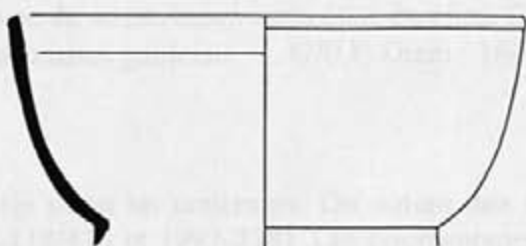
59



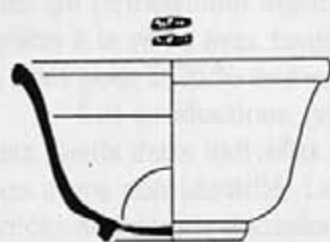
60



61



62



63



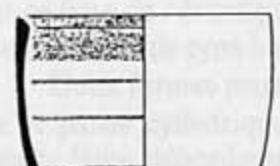
64



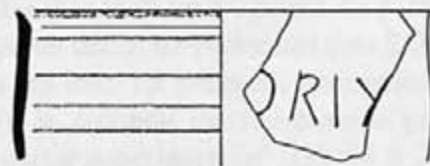
65



66



67



68

0 10

Figure 7 : Terra Nigra.

Inv. 22 048 043 1992 238/16 :

N°64 : Fragment de calice type Ménez 128. Pâte à coeur gris foncé, franges gris clair avec de très fines particules de mica. Couverte gris foncé. Toucher savonneux. Production d'Aquitaine ou locale.

Inv. 22 048 043 1992 473/14 :

N°65 : Fond de calice type Ménez 128. Pâte à coeur gris, franges brun gris. Couverte noire. Toucher savonneux. Production d'Aquitaine ou locale. Diam : 105.

Inv. 22 048 043 1992 238/14 :

N°66 : Fond de calice (?). Pâte gris clair presque blanc et micacée. Couverte gris foncé. Diam : 70.

Inv. 22 048 043 1992 238/15 :

N°67 : Lèvre et panse de calice (?). Pâte grise avec de très nombreuses inclusions de mica. Couverte gris foncé. Série de lignes lustrées internes. Diam : 100.

Inv. 22 048 043 1992 118/6 :

N°68 : Lèvre et panse de calice (?). Pâte gris clair avec de nombreuses inclusions de mica. Couverte noire. Graffiti incomplet tracé après cuisson et de consonance gauloise : ...*ORIX*. Diam : 160.

IV. LES PAROIS FINES (Fig.8) :

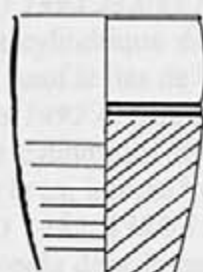
La représentation des parois fines varie selon les contextes. On notera une certaine abondance dans les couches augustéennes (US.1992-118/473 et 1992-238). Les pourcentages y sont largement supérieurs à ceux des sigillées : 13,52 % et 5,76 % de l'ensemble de la céramique. Ces proportions s'inversent dans les niveaux tibériens. Les productions sigillées prédominent sur les parois fines qui représentent désormais moins de 3 % du lot céramique. Seul le lot tibérien 1991-158 fait exception à la règle avec toujours une prédominance de cette production sur la sigillée (6,31 % de parois fines pour 2,76 % de sigillées).

Les productions types Butt-Beaker constituent la quasi-totalité des importations de parois fines. Seuls deux individus appartiennent à une autre catégorie : un fragment de gobelet type ACO et un autre non identifié. Les gobelets type Butt-Beaker sont couramment rencontrés sur les sites abordées depuis une douzaine d'années, "principalement dans les niveaux tibériens et claudiens" (Fichet de Clairfontaine et Kerébel, 1991, p.287). Sur le site de Monterfil II, il apparaît plutôt que ces productions sont essentiellement présentes dans les niveaux augustéens. Seul l'US.1991-158 ne viendrait pas confirmer ce constat. Il faut cependant nuancer les chiffres de ce dernier niveau, le groupe des parois fines ne comprend que 25 fragments alors que pour les couches augustéennes 1992-118/473 et 1992-238 cette catégorie de céramique contient 197 et 71 fragments. Ce chiffre se rapproche plus de ceux des autres niveaux tibériens de Monterfil II : 10 fragments pour l'US.60, 15 pour l'US.1992-367 et 17 pour l'US.1992-453/523.

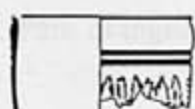
Les gobelets Butt-Beaker des lots de Monterfil II se caractérisent par deux types de décors : des guillochis et des chevrons de lignes obliques formant des losanges. Ces deux types de décor se rencontrent aussi bien dans les niveaux augustéens que tibériens sans qu'il y ait une véritable prédominance de l'un ou de l'autre. Le décor de palmette est absent de ces niveaux augustéens ou tibériens sur ce type de céramique. Par contre, l'US.1992-238 a livré un fragment de paroi fine, autre que Butt-Beaker mais de type indéterminé, caractérisé par un décor de palmettes (inv.238/61).

Deux formes peuvent être identifiées dans ces lots. La première concerne des gobelets à lèvre fine et panse cylindrique (n° 238/53 et 473/16), la seconde est représentée par des vases ovoïdes dont la lèvre débordante est surcreusée sur sa partie supérieure (n° 238/54 à 238/57). Ces deux formes sont aussi présentes à Rennes (Galliou, 1980, fig.38, n°20). A Aulnay de Saintonge, seuls les gobelets cylindriques sont représentés avec des légères différences concernant la lèvre (Tassaux et coll., 1984, pl.18, n°204-205).

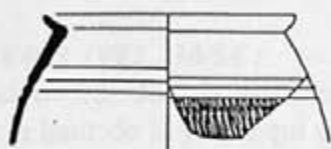
Un seul fragment de panse de gobelet type Aco, à pâte blanc jaune, a été repéré dans les niveaux étudiés. Il s'agit d'un élément résiduel contenu dans une couche tibérienne (US.376). Il se caractérise par un décor de semis de picots sous une imbrication de feuilles stylisées (Vertet et coll., 1968). Il se rapproche d'un exemplaire trouvé dans une fosse augustéenne du Courtil Saint-Antoine (Fichet de Clairfontaine et Kerébel, 1991, fig.7, n° 4).



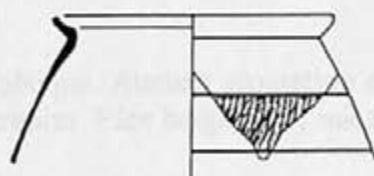
69



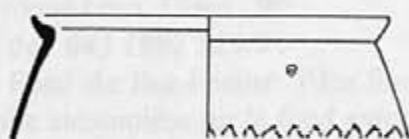
70



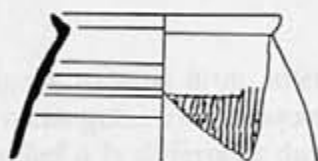
71



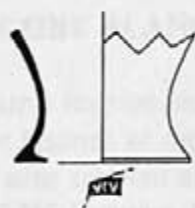
72



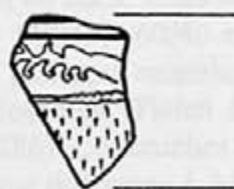
73



74

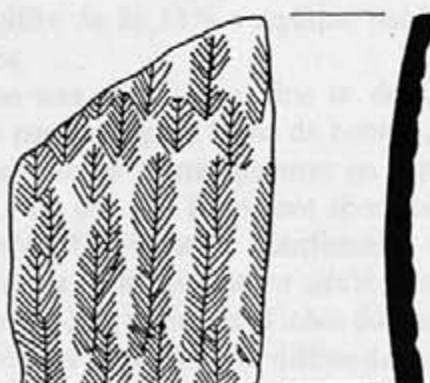


75



éch : 1

76



éch : 1

0

10

Figure 8 : Céramique à parois fines.

Inv. 22 048 043 1992 238/53 :

N°69 : Gobelet cylindrique dont la panse est ornée de guillochis. Pâte orangée ainsi que la panse (non engobée)⁶ sauf le bas de la paroi de couleur rosée. Diam : 75.

Inv. 22 048 043 1992 473/16 :

N°70 : Gobelet cylindrique dont la panse est ornée de chevrons d'obliques. Pâte beige et micacée, engobe externe brun, interne brun rouge. Diam : 70.

Inv. 22 048 043 1992 238/54 :

N°71 : Vase ovoïde dont la panse est ornée de guillochis. Pâte beige clair, micacée, engobe externe et interne brun foncé. Diam : 100.

Inv. 22 048 043 1992 238/55 :

N°72 : Vase ovoïde dont la panse est ornée de guillochis encadré par des gorges peu profondes (décor réalisé à la molette?). Pâte beige, micacée, engobe externe brun, interne rouge. Diam : 110.

Inv. 22 048 043 1992 238/56 :

N°73 : Vase ovoïde dont la panse est ornée de chevrons d'oblique. Aucune séparation entre la zone décorée et le haut de la panse qui présente un trou de réparation. Pâte beige clair, micacée, engobe externe brun, interne beige orangé.

Inv. 22 048 043 1992 238/57 :

N°74 : Vase ovoïde dont la panse est décorée de guillochis réalisé à la lame vibrante. Aucune séparation entre la partie décorée et le haut de la panse. Pâte beige et micacée, engobe externe brun, interne rouge brun. Diam : 90.

Inv. 22 048 043 1992 523/9 :

N°75 : Fond de Butt-beaker. Pâte fine, rosée et micacée, engobe externe brun, interne brun rosé. Stampille incomplète sur le fond externe du vase : empreinte rectangulaire dans laquelle on peut lire ...VCV. Le C et le deuxième V sont très lisibles car bien en relief à la différence du premier V (sa lecture est toutefois certaine).

Inv. 22 048 043 1992 367/12 :

N°76 : Fragment de gobelet type Aco à décor de semis de picots sous une imbrication de feuilles. Pâte blanc jaune.

Inv. 22 048 043 1992 238/61 :

N°77 : Fragment de vase. Panse décorée de palmettes stylisées. Pâte orangée, sans engobe.

V. LES FORMES A ENGOBE BLANC (Fig.9) :

La céramique à engobe blanc est présente dans tous les niveaux. Les formes sont très souvent fragmentaires. Les tessons se rapportent principalement à des éléments de panse de cruches dont les cols et les lèvres sont souvent absents. La part de cette céramique dans l'ensemble des lots varie entre 4,29% et 26,13% (couche 1992-238 et 1992-453/523). En général, cette catégorie ne dépasse pas les 10% de l'ensemble des céramiques, le chiffre de 26,13% s'explique par la présence d'un individu presque complet (fig.9, n°80) très fragmentés.

La plupart des formes sont réalisées dans une pâte claire, fine et dure, avec des inclusions de mica. Elles sont recouvertes extérieurement par un engobe blanc de bonne qualité. Les numéros 118/33, 60/40 et 523/29 correspondent à des cruches à embouchures en anneau cerclé d'une ou plusieurs cannelures (Le Meur, 1990, pl. 2 et 3, fig. 6 à 13). Elles sont abondantes sur les sites coriosolites. (Fichet de Clairfontaine, 1986, p. 48, n°48-49, Fichet de Clairfontaine et Kérébel, 1991, p.286). Ces cruches se retrouvent dans des contextes de la fin du premier siècle jusqu'au début de l'époque tibérienne à Alésia (Sénéchal, fig. 16 et 17, p. 19-20), à Exmes (Fichet de Clairfontaine, 1992, p.96), à Rennes (Le Meur, 1990, fig. 6 à 8 p. 64-66). La forme 238/32 diffère des précédentes par l'absence de cannelures sur la lèvre, par l'importance de son col et de son embouchure. Enfin, le numéro 238/128 correspond à un vase globulaire dont la partie externe est engobée.

6

L'absence d'engobe nous amène à nous demander s'il s'agit réellement d'un Butt-Beaker.

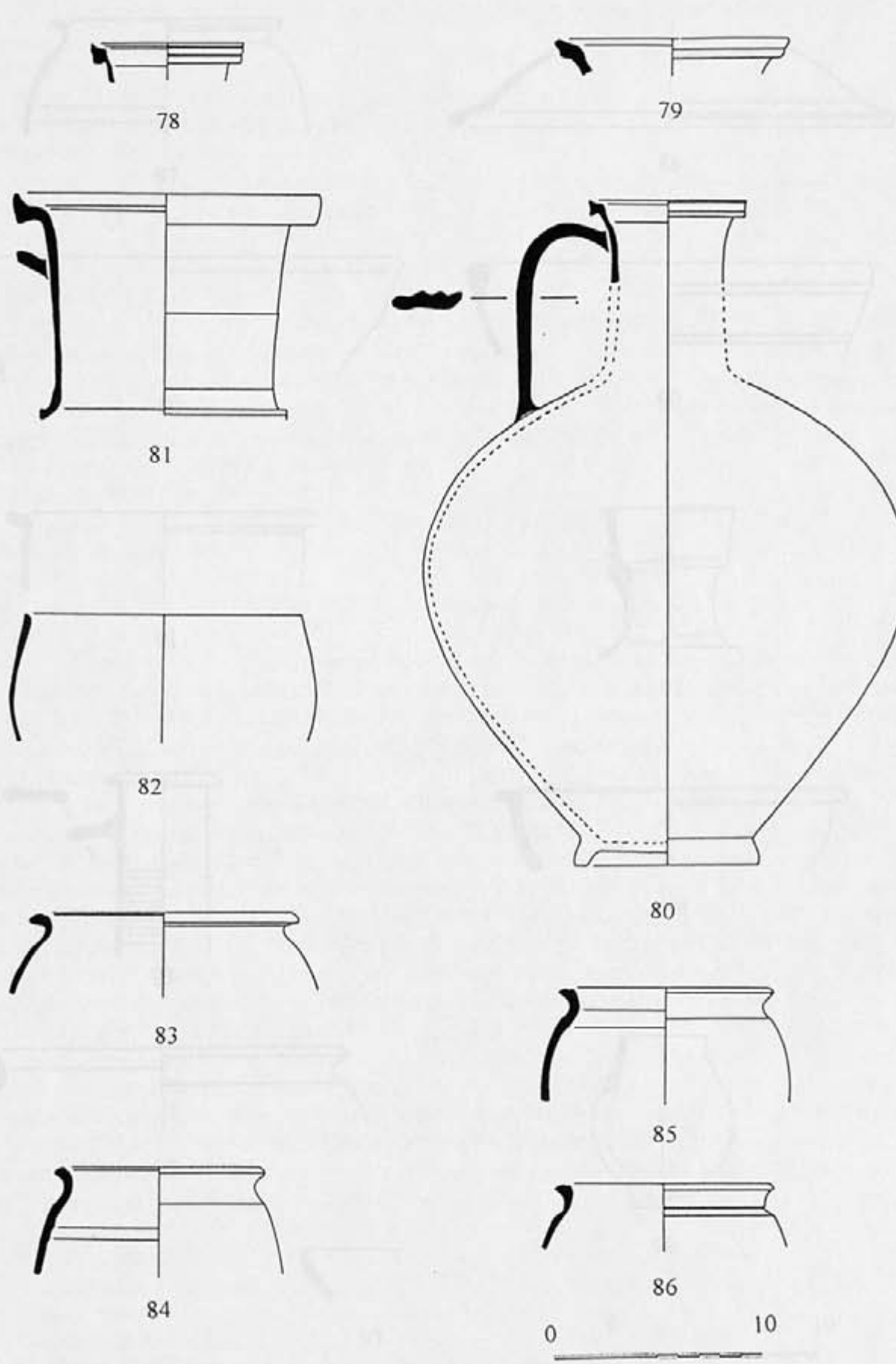


Figure 9 : Céramique à engobe blanc et à engobe micacé.

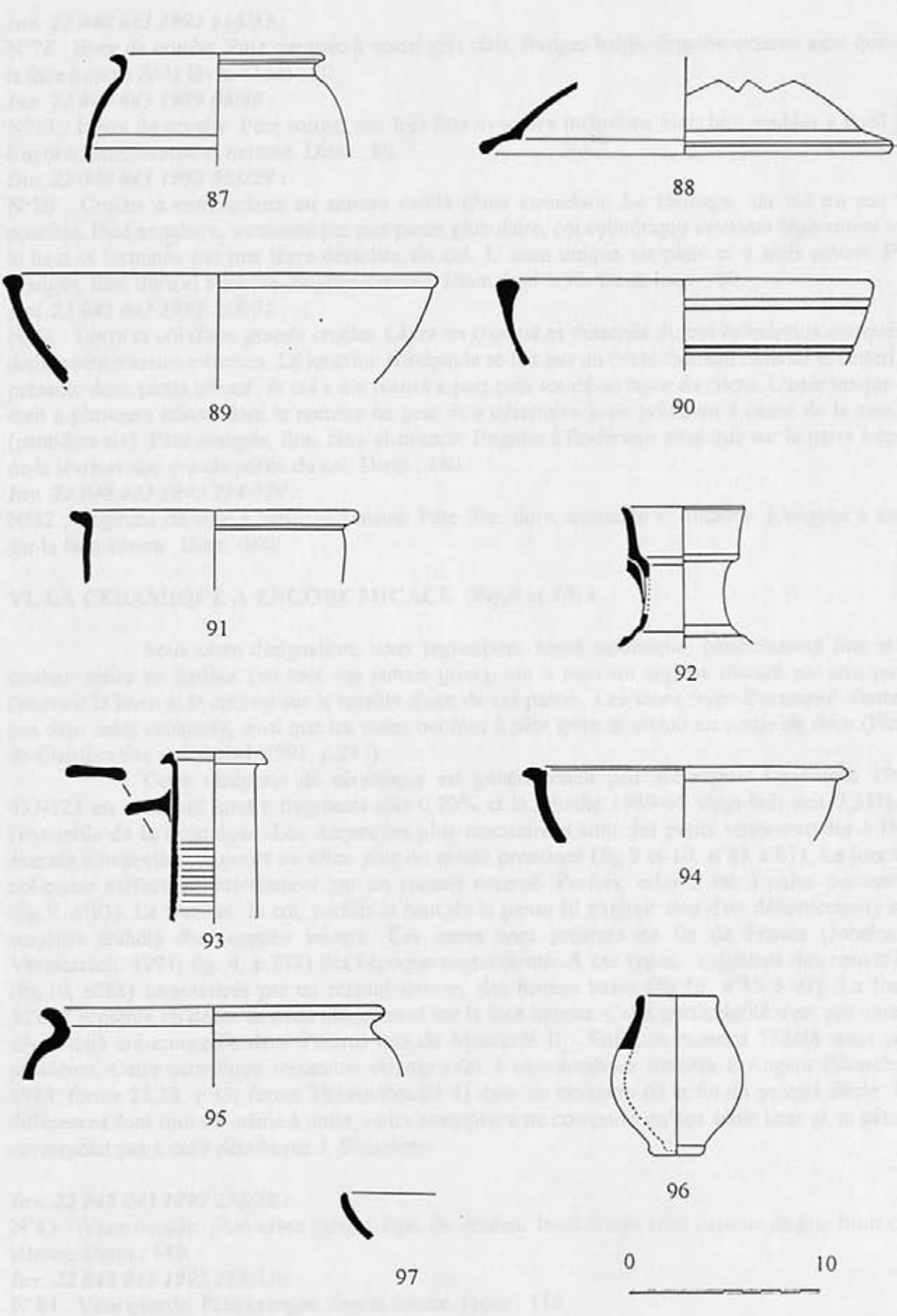


Figure 10 : Céramique à engobe micacé et céramique commune claire.

Inv. 22 048 043 1992 118/33 :

N°78 : lèvre de cruche. Pâte micacée à coeur gris clair, franges beige. Engobe externe ainsi que sur la face interne de la lèvre. Diam : 80.

Inv. 22 048 043 1989 60/40 :

N°79 : Lèvre de cruche. Pâte rouge, pas très fine avec des inclusions blanches, visibles à l'oeil nu. Engobe blanc interne et externe. Diam : 80.

Inv. 22 048 043 1992 523/29 :

N°80 : Cruche à embouchure en anneau cerclé d'une cannelure. Le cliquage du col n'a pas été possible. Pied annulaire, surmonté par une panse globulaire, col cylindrique s'évasant légèrement vers le haut et terminée par une lèvre détachée du col. L'anse unique est plate et à trois sillons. Pâte orangée, fine, dure et micacée. Engobe externe. Diam fond : 93. Diam lèvre : 80.

Inv. 22 048 043 1992 238/32 :

N°81 : Lèvre et col d'une grande cruche. Lèvre en crochet et détachée du col cylindrique marqué de deux petits ressauts externes. La jonction col-épaule se fait par un décrochement externe et l'intérieur présente deux petits sillons : le col a été réalisé à part puis soudé au reste du corps. L'anse unique (?) était à plusieurs sillons dont le nombre ne peut être déterminé avec précision à cause de la cassure (peut-être six). Pâte orangée, fine, dure et micacée. Engobe à l'extérieur ainsi que sur la paroi interne de la lèvre et une grande partie du col. Diam : 160.

Inv. 22 048 043 1992 238/128 :

N°82 : fragment de vase à panse globulaire. Pâte fine, dure, sonnante et micacée. L'engobe a coulé sur la face interne. Diam : 160.

VI. LA CERAMIQUE A ENGOBE MICACE (Fig.9 et 10) :

Sous cette désignation, nous regroupons toute céramique, généralement fine et de couleur claire en surface (en tout cas jamais grise), qui a reçu un engobe micacé sur une partie (souvent la lèvre et le col) ou sur la totalité d'une de ses parois. Les vases "type Besançon" n'entrent pas dans cette catégorie, ainsi que les vases ovoïdes à pâte grise et enduit en partie de mica (Fichet de Clairfontaine et Kérébel, 1991, p.283).

Cette catégorie de céramique est généralement peu abondante. Le niveau 1992-453/523 en contenait quatre fragments soit 0,79% et la couche 1989-60 vingt-huit soit 2,51% de l'ensemble de la céramique. Les formes les plus rencontrées sont des petits vases ovoïdes à lèvre éversée comportant toujours un sillon plus ou moins prononcé (fig.9 et 10, n°83 à 87). La jonction col-panse s'effectue généralement par un ressaut externe. Parfois, celui-ci est à peine perceptible (fig.9, n°83). La lèvre et le col, parfois le haut de la panse (il s'agirait alors d'un débordement) sont toujours enduits d'un engobe micacé. Ces vases sont présents en Ile de France (Jobelot et Vermeersch, 1991, fig.4, p.272) dès l'époque augustéenne. A ces types, s'ajoutent des couvercles (fig.10, n°88) caractérisés par un ressaut interne, des formes bases (fig.10, n°89 à 91). La forme 523/27 présente un décor de mica uniquement sur la face interne. Cette particularité n'est pas unique, elle a déjà été constatée dans d'autres lots de Monterfil II. Enfin, le numéro 238/48 nous pose problème. Cette céramique ressemble étrangement à une amphore trouvée à Angers (Siraudeau, 1988, forme 23.33, p.85, forme Thésée-Pouillé 4) dans un contexte de la fin du second siècle. Des différences sont tout de même à noter, notre exemplaire ne comporte qu'une seule anse et sa pâte ne correspond pas à celle décrite par J. Siraudeau.

Inv. 22 048 043 1992 238/38 :

N°83 : Vase ovoïde. Pâte assez tendre, fine, de couleur brun rouge côté externe et gris brun côté interne. Diam : 140.

Inv. 22 048 043 1992 118/15 :

N°84 : Vase ovoïde. Pâte orangée, fine et tendre. Diam : 110.

Inv. 22 048 043 1992 238/36 :

N°85 : Vase ovoïde. Pâte fine avec des inclusions de mica et des petits points blancs, à coeur gris bleu, franges brun rouge, la zone de contact étant plus claire. Diam : 120.

Inv. 22 048 043 1991 158/6 :

N°86 : Vase ovoïde. Pâte fine, à coeur gris bleu, franges brun rouge, la zone de contact étant rouge rosée. Diam : 110.

Inv. 22 048 043 1992 238/34 :

N°87 : Vase ovoïde. Pâte fine de couleur brun rouge côté externe et brun noir côté interne (surcuite). Diam : 110.

Inv. 22 048 043 1989 60/3 :

N°88 : Couverture. Pâte fine, brun orangé et légèrement micacée. La lèvre est à facette et noircie. Diam : 230.

Inv. 22 048 043 1992 523/27 :

N°89 : Forme basse. La panse oblique et convexe se termine par une lèvre en bourrelet (renflement interne et externe). Pâte gris foncé au centre, franges brun gris, contenant de très nombreuses et petites inclusions blanches ainsi que du mica. La surface externe est irrégulière et rugueuse au toucher mais la forme est tournée. Diam : 240 env.

Inv. 22 048 043 1992 118/16 :

N°90 : Forme basse. Panse oblique et légèrement convexe ornée de quatre gorges et qui comporte un renflement interne à son extrémité pour former la lèvre. Pâte brun clair à gris, contenant de très fines inclusions (dont du mica) qui font penser à une pâte sableuse. Engobe micacé sur la paroi externe. Diam : 210.

Inv. 22 048 043 1992 238/35 :

N°91 : Forme basse. Lèvre éversée avec un sillon sur sa partie supérieure, panse verticale et légèrement convexe. Pâte beige finement micacée. La surface externe ainsi que la partie supérieure de la lèvre sont recouvertes d'un engobe micacé de très grande qualité et qui confère au vase un aspect métallique à la lumière. Diam : 160.

Inv. 22 048 043 1992 238/48 :

N°92 : Col et lèvre de cruche. Col légèrement étranglé à mi-hauteur et comportant un petit ressaut, surmonté d'une coupelle à face externe concave et face interne convexe, se terminant par un bord supérieur arrondi. La jonction entre la lèvre et le col s'effectue par un ressaut important et l'anse unique est plaquée sur le ressaut. La jonction col-épaule se fait par un ressaut externe et un ressaut interne ce qui indique que le col a été soudé au reste du corps. Attache supérieure de l'anse renforcée et soigneusement lissée. Pâte brun orangé, fine, sonnante avec des inclusions de mica. Engobe micacé sur la paroi externe et sur la partie interne de la coupelle. Diam : 70.

VII. LA CERAMIQUE COMMUNE CLAIRE (Fig.10) :

Cette catégorie regroupe toutes les autres formes cuites en mode A, à pâte relativement fine. Nous n'en dirons que quelques mots car peu de formes ont pu être identifiées du fait du manque de lèvres. Les pourcentages sont très variables et ne permettent pas de tirer de réelles conclusions. Dans les couches 1992-238 et 1992-118/473, elle représente 8,73% et 7,34% (112 et 107 tessons). Ce chiffre tombe à 4,15% du lot pour l'US.1992-453/523 soit 21 fragments. Les couches 1989-60 et 1991-158 contenaient quant à elles 11,44% et 12,62% de céramiques à pâte claire.

Inv. 22 048 043 1989 60/25 :

N°93 : Cruche? Lèvre éversée de section triangulaire. La jonction interne avec le col s'effectue par un ressaut. Le col est allongé et cylindrique. L'anse unique (?) est plate et à attaches renforcées. Pâte fine, dure, de couleur beige orangé. Diam : 60.

Inv. 22 048 043 1992 473/26 :

N°94 : Coupe à lèvre éversée dont la partie supérieure est ornée de deux sillons. Pâte rouge à ocre avec des inclusions visibles à l'oeil nu dont du mica. Diam : 180.

Inv. 22 048 043 1992 238/58 :

N°95 : Vase à lèvre éversée et allongée dont la partie supérieure est ornée de deux sillons. Le haut de la panse est souligné par un ressaut externe. Pâte de couleur beige, dure avec des inclusions importantes de différentes tailles et des vacuoles, surface rugueuse. Diam : 190.

Inv. 22 048 043 1992 238/49 :

N°96 : Vase ovoïde, fond plat, lèvre en bourrelet. Pâte rouge, assez fine et dure. Diam : 46.

Inv. 22 048 043 1992 367/13 :

N°97 : Plat à enduit interne rouge pompéen. La pâte de couleur brune contient des particules noires et blanches. Diam : 250 au maximum.

VIII. LA CERAMIQUE COMMUNE SOMBRE :

Cette catégorie regroupe des céramiques généralement grossières de couleur de surface brun à noir ou gris. Ces formes peuvent être tournées ou modelées.

Dans les niveaux augustéens 1992-118/473 et 1992-238, ce groupe représente 17,02% et 26,67% de l'ensemble de la céramique. Dans les niveaux tibiériens 1992-367, 1989-60, 1991-158 et 1992-453/523, la proportion de communes sombre augmente et avoisine ou dépasse désormais 30% de l'ensemble des lots (28%, 35,90%, 31,03%, et 32,07). On notera déjà que la céramique commune sombre est moins présente que la *terra-nigra* dans les niveaux augustéens (proportion de *terra-nigra* supérieure à 40%). La tendance est plus ou moins renversée dans les niveaux tibiériens. La part des céramiques communes sombre est égale voire supérieure à celle des *terra-nigra*.

La catégorie "commune sombre" est très vaste. Elle s'applique à des individus très différents morphologiquement et techniquement. Leur classification n'est pas aisée et ne pourra jamais être pertinente à 100%. Il est nécessaire de définir des critères satisfaisants afin de distinguer des sous-catégories cohérentes.

La céramique commune sombre n'est pas, en général, une céramique très fine. Les formes sont souvent utilisées comme vase à cuire ou pour le stockage des denrées. Le potier n'apporte pas par conséquent beaucoup de soins à ces céramiques qui, utilisées quotidiennement devaient être renouvelées régulièrement. Quatre sous-groupes ont été définis dans cette catégorie. Ils sont établis soit sur des critères typologiques soit sur les aspects techniques de la céramique. Le premier concerne toute les formes dite "type Besançon". Leurs caractères typologiques sont ici privilégiés car les pâtes peuvent être grossières ou plus fines. Certains individus sont aussi modelés à la main alors que d'autres sont entièrement montés au tour. Il est donc plus simple de classer ces céramiques, dont la forme est bien connue, en utilisant leur typologie. Les trois autres prennent en compte l'aspect technique des formes et plus particulièrement la qualité de la pâte. Nous classons ainsi ces céramiques en : "formes à pâtes très grossières", "formes à pâte micacée" et "formes à pâte de texture relativement homogène".

VIII.1. Les formes mordorées ou "type Besançon" (Fig.11 et 12) :

Les vases "type Besançon" sont représentés par, au minimum, 71 individus. Cette céramique, abondante dans tous les niveaux précoces de Corseul (Fichet de Clairfontaine et Kérébel, 1991, p.280.) se retrouve très régulièrement en Armorique (Clément, 1979, Langouët, 1978, p.65), en Normandie (Fichet de Clairfontaine, 1992, p.85), en Ile de France où des productions sont attestées (Trésors de terre, p.131, Jobelot et Vermeersch, 1991). Elle couvre une large période chronologique et se caractérisent par une lèvre éversée moulurée, une panse ovoïde et un fond plat. La pâte est de texture plus ou moins hétérogène et contient des inclusions visibles à l'oeil nu ainsi que du mica. La lèvre et le haut de la panse sont enduits de mica. La couleur de la surface est généralement hétérogène variant du brun au noir. A. Ferdière évoquait l'hypothèse d'une cuisson réductrice dans un four sans sole, (Ferdrière, 1972). Cette définition générale cache, pour les formes rencontrées à Corseul, de légères différences techniques. Signalons d'abord que toutes les pièces rencontrées présentent un ou deux sillons plus ou moins prononcés sur la lèvre. Par ailleurs, les bords semblent tous avoir été tournés. Les moulures et la partie inférieure de la lèvre sont généralement bien réalisées. Ce même constat a été établi en Ile de France (Jobelot et Vermeersch, 1991). Seul, l'exemplaire 60/14 semble faire exception à la règle. Son état de conservation ne nous

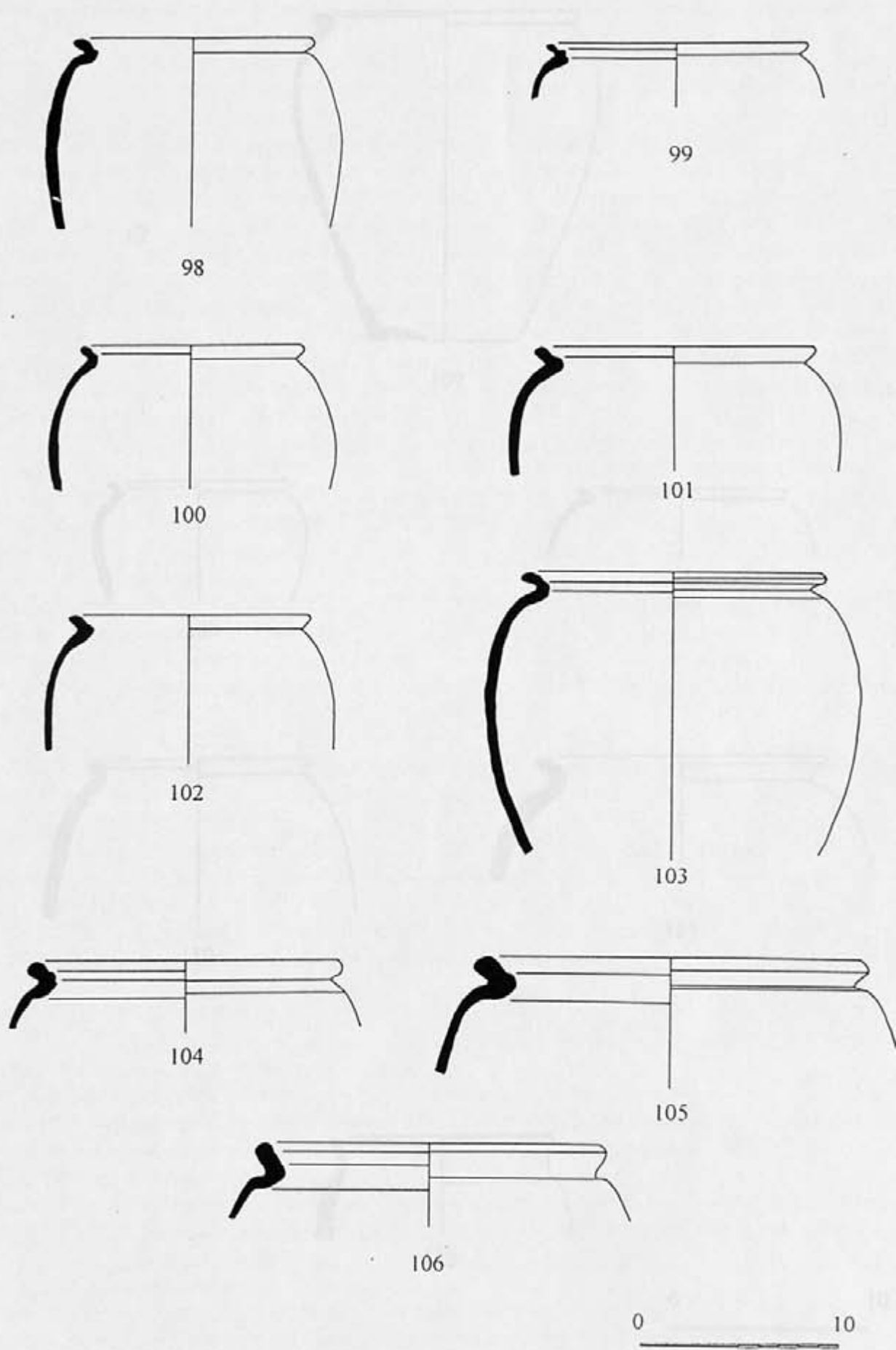
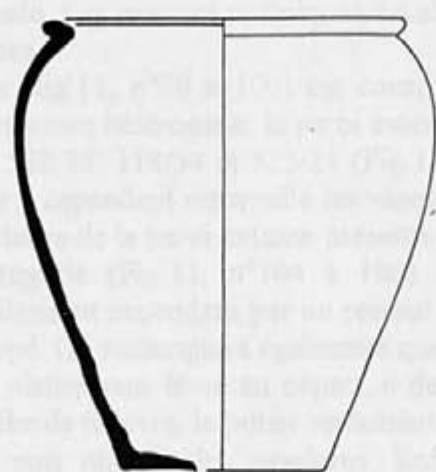
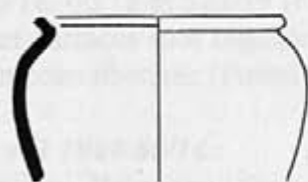


Figure 11: Céramique mordorée ou "type Besançon".



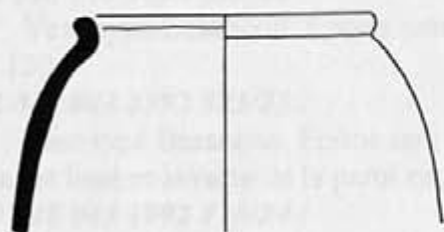
107



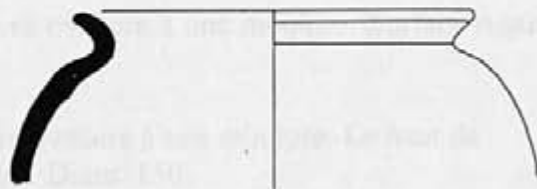
108



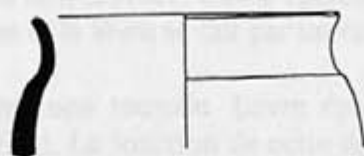
109



110



111



112

0

10

Figure 12 : Céramique mordorée ou "type Besançon" et céramique commune sombre à pâte trempée grossière.

permet pas toutefois d'en être certain. Les nuances techniques décelables sur ces vases, permettent de les classer en quatre sous-catégories.

Le premier groupe (fig.11, n°98 à 100) est constitué par des formes non tournées toutes simples dont la pâte est de texture hétérogène, la paroi externe très irrégulière et rugueuse. Le deuxième comprend les numéros 523/33, 118/34 et 523/21 (Fig.11, n°101 à 103). Il s'agit ici aussi de formes non tournées. Le potier a cependant retravaillé les vases au tour lent et a notamment lissé le haut de la panse. La partie inférieure de la paroi externe présente une surface irrégulière.

Une troisième catégorie (Fig.11, n°104 à 106) regroupe également des formes modelées à la main. Elles se singularisent cependant par un ressaut externe sur le haut de la panse et un renflement interne très développé. On remarquera également que la partie inférieure de la lèvre est très régulière. Le vase a pu être réalisé sans lèvre au départ, il devait se terminer par un bourrelet important. Pour former une ébauche de la lèvre, le potier retournait ensuite le bourrelet, ceci pourrait expliquer le renflement interne, puis réalisait les moulures. Enfin, le dernier stade consistait à retravailler la jonction entre la lèvre et la panse. Pour une meilleure régularité, l'utilisation d'une gouge était nécessaire. Elle permettait aussi d'enlever le surplus de pâte sur la paroi externe et ainsi de réaliser le ressaut et la partie inférieure de la lèvre.

Enfin des formes entièrement tournées ont été trouvées dans des contextes tibériens. Les vases 60/18, 60/13 et 523/19 (Fig.12, n°107 à 109) ont une pâte plus homogène, des parois plus fines dont les surfaces sont régulières et assez lisses. Des formes tournées avaient déjà été repérées dans des contextes tibériens (Fichet de Clairfontaine et Kérébel, 1991, p.280.).

Inv. 22 048 043 1989 60/14 :

N°98 : Vase type Besançon. Forme non tournée. Lèvre ovale marquée d'une moulure. Surface rugueuse et irrégulière. Diam : 130 env.

Inv. 22 048 043 1992 238/46 :

N°99 : Vase type Besançon. Forme non tournée. Lèvre à deux moulures. Surface rugueuse et irrégulière. Diam : 140.

Inv. 22 048 043 1992 523/22 :

N°100 : Vase type Besançon. Forme non tournée. Lèvre ovale à une moulure. Surface rugueuse. Diam : 120.

Inv. 22 048 043 1992 523/23 :

N°101 : Vase type Besançon. Forme non tournée. Lèvre ovale à une moulure. Le haut de la panse est lissé et le reste de la paroi est plus irrégulière. Diam : 150.

Inv. 22 048 043 1992 118/34 :

N°102 : Vase type Besançon. Forme non tournée. Lèvre ovale à une moulure. Le haut de la panse a été lissé, le reste de la paroi présente des irrégularités. Diam : 140 env.

Inv. 22 048 043 1992 523/21 :

N°103 : Vase type Besançon. Forme non tournée. Le haut de la panse a été lissé. Un petit ressaut est perceptible. La lèvre est très soigneusement travaillée et présente des facettes témoignant de l'utilisation d'un outil. Diam : 160.

Inv. 22 048 043 1992 473/20 :

N°104 : Vase type Besançon. Forme non tournée. Lèvre épaisse à deux moulures dont une très peu prononcée. La jonction entre la panse et la lèvre se fait par un ressaut externe. Diam : 170.

Inv. 22 048 043 1992 238/40 :

N°105 : Vase type Besançon. Forme non tournée. Lèvre épaisse de section rectangulaire, à une moulure. Le haut de la panse a été lissé. La jonction de cette dernière avec la lèvre se réalise par un ressaut externe important. Diam : 210.

Inv. 22 048 043 1991 158/9 :

N°106 : Vase type Besançon. Forme non tournée. Lèvre éversée, épaisse et à section rectangulaire. Sa partie supérieure présente deux moulures. La jonction entre la panse et la lèvre se réalise par un ressaut externe important. Diam : 190 env.

Inv. 22 048 043 1989 60/18 :

N°107 : Vase type Besançon. Forme réalisée au tour rapide. Lèvre ovale, à une moulure. Diam : 140.

Inv. 22 048 043 1989 60/13 :

N°108 : Vase type Besançon. Forme réalisée au tour rapide. Lèvre arrondie, à une moulure. Panse ovoïde aux parois régulières, fond plat. Diam : 100.

Inv. 22 048 043 1992 523/20 :

N°109 : Vase type Besançon. Forme réalisée au tour rapide. Lèvre ovalaire, à une moulure. Paroi assez fine ainsi que la pâte. Diam : 110.

VIII.2. Les formes à pâte grossière (Fig.12) :

Les inclusions contenues sont nombreuses (mica, quartzite...), de tailles variables et le plus souvent assez grosses. Les pâtes sont en général très cuites et les finitions très peu soignées. Certains individus ont des parois rugueuses et irrégulières. D'autres ont été grossièrement lissés. Toutes les formes sont non tournées (Fig.10, n°110 à 112).

Inv. 22 048 043 1989 60/10 :

N°110 : Vase ovoïde. Lèvre en bourrelet dont la partie intérieure est marquée par une moulure très peu prononcée. Pâte noire, très cuite, inclusions très abondantes (quartzite?, mica). Les surfaces n'ont pas reçu de finitions particulières et sont très irrégulières. Diam : 120 env.

Inv. 22 048 043 1992 453/7 :

N°111 : Vase ovoïde à lèvre allongée. La pâte brun noir, contient de nombreuses inclusions très diverses et de tailles variables. La lèvre a été reprise au tour lent et la paroi externe lissée (au moins sa partie haute). Diam : 150 env.

Inv. 22 048 043 1992 238/27 :

N°112 : Forme haute. La lèvre est allongée et la jonction avec la panse s'effectue par un ressaut externe. La pâte noire, contient de nombreuses inclusions. La forme a été assez grossièrement lustrée. Diam : 120 env.

VIII.3. Les formes à pâte micacée (Fig.13):

La pâte de ces céramiques est caractéristique à l'oeil nu. De couleur brun noir, elle contient d'abondantes fines paillettes de mica et, très rarement, des particules plus grosses. Le potier a ainsi pu lisser plus facilement les parois externes et internes. Ce procédé de finition confère aux vases un aspect métallique par la remonté en surface des paillettes de mica. Ces formes révèlent également l'utilisation de deux techniques. Certains, comme les vases ovoïdes simples, (fig.13, n°113 et 114) sont modelés. Ils sont proches au moins par la forme de certains individus de la couche gauloise d'Alet (Langouët, 1978, p. XXVII, n°DE 78 -5-213). D'autres, de profil plus complexe, numéros 118/26, 118/29 et les deux assiettes 118/21 et 118/27, ont nécessité l'utilisation du tour. De telles formes notamment des assiettes ont déjà été rencontrées dans d'autres niveaux pour lesquels, le mobilier associé ne permettait pas de proposer une datation précise. Toutes les formes présentées ici, proviennent quant à elles de niveaux augustéens.

Inv. 22 048 043 1992 473/18 :

N°113 : Vase ovoïde non tournée. Diam : 120 env.

Inv. 22 048 043 1992 238/31 :

N°114 : Vase ovoïde non tournée. Diam : 90.

Inv. 22 048 043 1992 118/27 :

N°115 : Assiette. La panse convexe est plus inclinée que la précédente. La lèvre comporte un petit bourrelet externe. Diam : 160.

Inv. 22 048 043 1992 118/21 :

N°116 : Assiette. Pied annulaire, panse oblique et légèrement convexe qui s'achève par une lèvre droite et légèrement concave. Diam : 210.

Inv. 22 048 043 1992 118/27 :

N°117 : Coupe. Panse oblique, surmonté après une carène d'une paroi verticale et concave et terminée par une lèvre en bourrelet. Diam : 160.

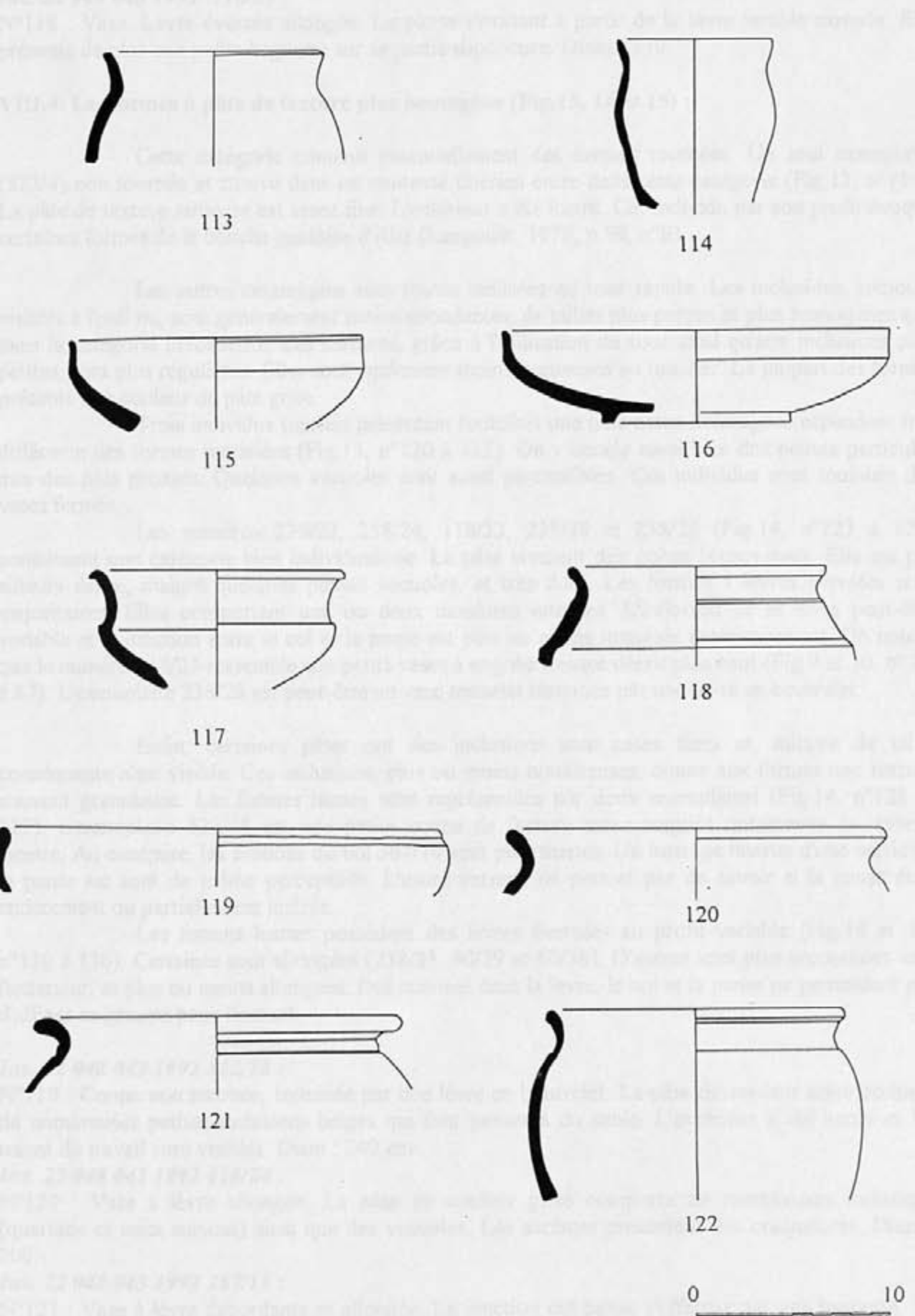


Figure 13 : Céramique commune sombre à pâte très micacée- et céramique commune sombre à pâte relativement homogène.

Inv. 22 048 043 1992 118/29 :

N°118 : Vase. Lèvre éversée allongée. La panse s'évasant à partir de la lèvre semble carénée. Elle présente de plus une petite baguette sur sa partie supérieure. Diam : 140.

VIII.4. Les formes à pâte de texture plus homogène (Fig.13, 14 et 15) :

Cette catégorie contient essentiellement des formes tournées. Un seul exemplaire (523/4) non tournée et trouvé dans un contexte tibérien entre dans cette catégorie (Fig.13, n°119). La pâte de texture sableuse est assez fine. L'extérieur a été lustré. Cet individu par son profil évoque certaines formes de la couche gauloise d'Alet (Langouët, 1978, p.59, n°E).

Les autres céramiques sont toutes réalisées au tour rapide. Les inclusions, toujours visibles à l'oeil nu, sont généralement moins abondantes, de tailles plus petites et plus homogènes que dans la catégorie précédente. Les surfaces, grâce à l'utilisation du tour ainsi qu'aux inclusions plus petites, sont plus régulières. Elles sont également moins rugueuses au toucher. La plupart des formes présente une couleur de pâte grise.

Trois individus tournés présentent toutefois une pâte assez hétérogène cependant très différente des formes modelées (Fig.13, n°120 à 122). On y décèle aussi bien des petites particules que des plus grosses. Quelques vacuoles sont aussi perceptibles. Ces individus sont toujours des vases fermés.

Les numéros 238/22, 238/24, 118/23, 238/28 et 238/26 (Fig.14, n°123 à 127) constituent une catégorie bien individualisée. La pâte contient des points blancs mats. Elle est par ailleurs dense, malgré quelques petites vacuoles, et très dure. Les formes à lèvres éversées sont majoritaires. Elles comportent une ou deux moulures internes. L'inflexion de la lèvre peut-être variable et la jonction entre le col et la panse est plus ou moins marquée extérieurement. On notera que le numéro 118/23 ressemble aux petits vases à engobe micacé décrit plus haut (Fig.9 et 10, n° 83 à 87). L'exemplaire 238/26 est peut-être un vase tonnelet terminée par une lèvre en bourrelet.

Enfin, certaines pâtes ont des inclusions sont assez fines et, aucune de taille conséquente n'est visible. Ces inclusions, plus ou moins nombreuses, donne aux formes une texture souvent granuleuse. Les formes basses sont représentées par deux exemplaires (Fig.14, n°128 et 129). L'exemplaire 523/18 est une petite coupe de facture assez soignée notamment la lèvre à facette. Au contraire, les finitions du bol 367/14 sont plus frustes. Un lustrage interne d'une partie de la panse est tout de même perceptible. L'usure externe ne permet pas de savoir si la panse était entièrement ou partiellement lustrée.

Les formes hautes possèdent des lèvres éversées au profil variable (Fig.14 et 15, n°130 à 136). Certaines sont allongées (238/25, 60/29 et 60/38). D'autres sont plus recourbées vers l'extérieur, et plus ou moins allongées. Des nuances dans la lèvre, le col et la panse ne permettent pas d'affiner ce groupe pour l'instant.

Inv. 22 048 043 1992 523/18 :

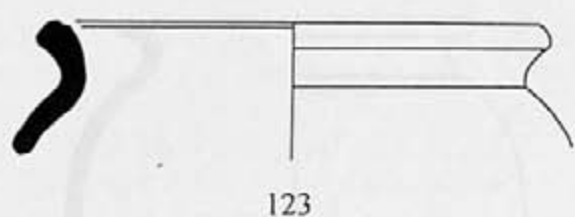
N°119 : Coupe non tournée, terminée par une lèvre en bourrelet. La pâte de couleur noire contient de nombreuses petites inclusions beiges qui font penser à du sable. L'extérieur a été lustré et les traces du travail sont visibles. Diam : 240 env.

Inv. 22 048 043 1992 118/24 :

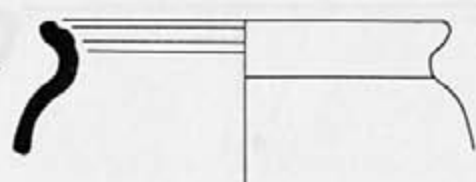
N°120 : Vase à lèvre allongée. La pâte de couleur grise comporte de nombreuses inclusions (quartzite et mica surtout) ainsi que des vacuoles. Les surfaces présentent des craquelures. Diam : 200.

Inv. 22 048 043 1992 367/15 :

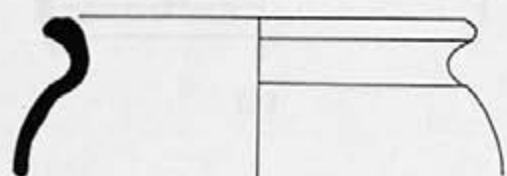
N°121 : Vase à lèvre débordante et allongée. La jonction col panse s'effectue par une baguette. La pâte est de couleur rouge brun, les surfaces noires. Elle contient de nombreuses inclusions de taille variable dont du mica et des particules blanches et rouges. Les parois sont légèrement rêches au toucher et n'ont pas bénéficié de finition particulière. Diam : 200.



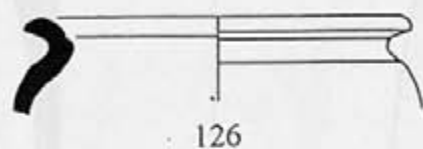
123



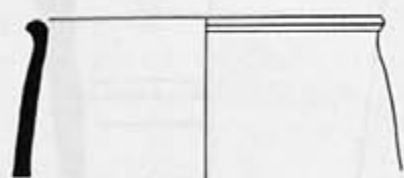
124



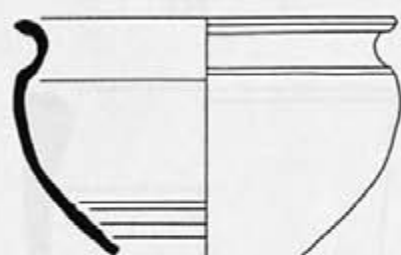
125



126



127



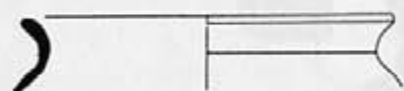
128



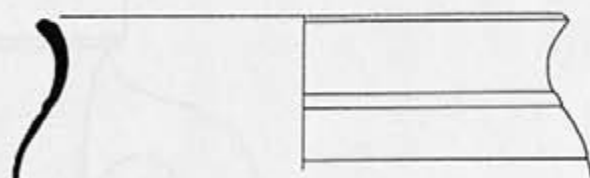
129



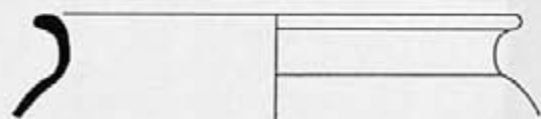
130



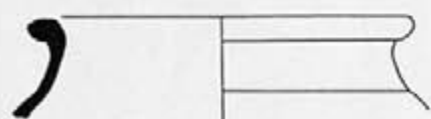
131



132



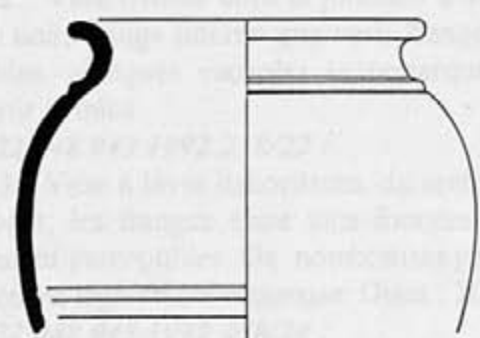
133



134



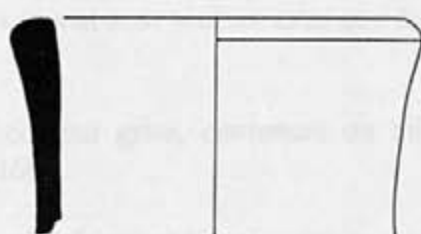
Figure 14 : Céramique commune sombre à pâte relativement homogène.



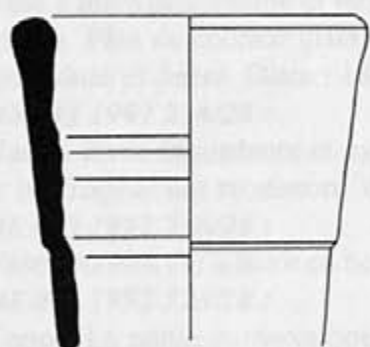
135



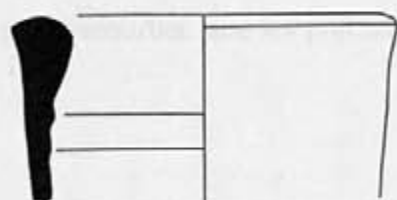
136



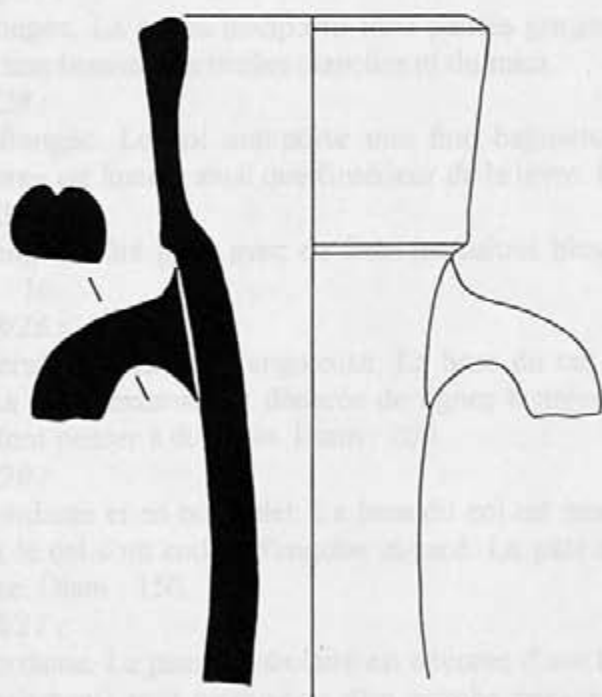
138



137



139



140

0 10

Figure 15 : Céramique commune sombre à pâte relativement homogène et amphores.

Inv. 22 048 043 1992 367/16 :

N°122 : Vase ovoïde dont la jonction avec le col s'opère par un ressaut, lèvre en bourrelet. Pâte à coeur noir, frange interne gris vert, frange externe gris foncé. Elle contient des inclusions de tailles variables, quelques vacuoles se remarquent. La paroi externe a subi un lissage grossier faisant ressortir le mica.

Inv. 22 048 043 1992 238/22 :

N°123 : Vase à lèvre débordante, de section rectangulaire et moulurée. Pâte de couleur brun à gris au coeur, les franges étant plus foncées. La pâte est dure, assez dense; quelques vacuoles sont cependant perceptibles. De nombreuses particules blanches et mat sont visibles ainsi que du mica. La surface est légèrement rugueuse. Diam : 200.

Inv. 22 048 043 1992 238/24 :

N°124 : Vase à lèvre débordante et moulurée. Pâte de couleur grise, contenant du mica et des particules blanches assez fines. Pâte dense et dure. Diam : 160.

Inv. 22 048 043 1992 118/23 :

N°125 : Vase à lèvre débordante et moulurée. La jonction entre le col et la panse est marquée par un ressaut externe. Pâte de couleur grise contenant des inclusions blanches et légèrement micacée. Elle est également dure et dense. Diam : 180.

Inv. 22 048 043 1992 238/28 :

N°126 : Vase à lèvre débordante et moulurée. La lèvre est plus recourbée que les précédentes. Pâte de couleur hétérogène par recuisson, dure et dense. Diam : 150.

Inv. 22 048 043 1992 238/26 :

N°127 : Vase tonnelet (?) à lèvre en bourrelet. Diam : 140.

Inv. 22 048 043 1992 523/18 :

N°128 : Coupe. La panse convexe opère sa jonction avec le col par un ressaut externe. Pâte à coeur gris, franges marron et contenant des particules blanches et des paillettes de mica. Diam : 240.

Inv. 22 048 043 1992 367/14 :

N°129 : Bol à panse hémisphérique terminée par une lèvre en bourrelet, la pâte grise contenant de nombreuses mais fines particules blanches. Diam : 17 env.

Inv. 22 048 043 1992 238/25 :

N°130 : Vase à lèvre allongée. La panse comporte trois petites gorges. L'extérieur a été lissé. La pâte gris brun contient de nombreuses particules blanches et du mica.

Inv. 22 048 043 1989 60/28 :

N°131 : Vase à lèvre allongée. Le col comporte une fine baguette. Pâte noire avec de fines inclusions. La surface externe est lustrée ainsi que l'intérieur de la lèvre. Diam : 140.

Inv. 22 048 043 1989 60/31 :

N°132 : Vase à lèvre allongée. Pâte grise avec de fines inclusions blanches et du mica. La surface externe a été lissée. Diam : 16.

Inv. 22 048 043 1992 238/25 :

N°133 : Vase à lèvre éversée et extrémité anguleuse. La base du col est marquée par un ressaut externe peu développé. La paroi externe est décorée de lignes lustrées. La pâte grise contient des inclusions assez fines qui font penser à du sable. Diam : 200.

Inv. 22 048 043 1989 60/30 :

N°134 : Vase à lèvre débordante et en bourrelet. La base du col est marquée par un ressaut externe peu prononcé. La lèvre et le col sont enduit d'engobe micacé. La pâte contient des inclusions assez fines et de texture sableuse. Diam : 150.

Inv. 22 048 043 1992 523/17 :

N°135 : Vase à lèvre débordante. La panse globulaire est décorée d'une baguette. Celle-ci, le col et la lèvre (sa paroi interne également) sont recouverts d'un engobe micacé. La pâte grise contient des inclusions homogènes et assez fines. Diam : 140.

Inv. 22 048 043 1992 118/25 :

N°136 : Vase à lèvre débordante. La pâte, à coeur gris et franges brunes, contient des particules principalement blanches. La surface externe a été lustrée (pour la partie conservée). Diam : 200.

IX. LES AMPHORES (Fig.15 et 16) :

Les amphores sont bien représentées dans les premiers niveaux de Monterfil II. Les pourcentages varient entre 7 et 16,57%. L'état fragmentaire du mobilier ne permet cependant pas de déterminer avec précision le nombre minimum d'individus dans chaque niveau.

Les fonds, anses et lèvres se rapportent essentiellement à des amphores vinaires, en particulier à la forme Pascual 1 (fig.15 et 16, n°137 à 141). Celles-ci produite principalement en Tarraconaise sous Auguste et durant le premier quart du I^{er} siècle après J.-C., arrivent par cabotage à partir de la Garonne (Galliou, 1994, p. 32). Elles sont courantes en Armorique (Galliou, 1987, fig.2 et 3 p.386-387) et notamment à Corseul sur le site de la Salle des Fêtes (Fichet de Clairfontaine, 1986, p.47) et sur Monterfil II où leur association avec les Dressel 2/4 ne nous paraît pas très évidente (Fichet de Clairfontaine et Kérébel, 1991, p.288). Les pâtes rencontrées sur Monterfil II varient du blanc crème à l'orangé. Des particules grises ou blanches mates ainsi que quelques particules de mica semblent indiquer pour l'immense majorité d'entre elles une origine ibérique. L'exemplaire 118/18 est l'un des rares individus qui présente une pâte rouge à points blanc, qui permet aisément d'identifier son origine tarraconaise (Tchernia et Zévi, 1972, p.37). La lèvre 118/84 comporte aussi une pâte rouge recouverte d'un engobe blanc jaune. A Angers, des formes similaires ont été trouvées dans un contexte tibérien (Siraudeau, 1988, p. 174-175). Notre fragment provient d'un contexte augustéen et son origine est inconnue.

Quelques amphores vinaires type Haltern 70 sont à signalées (fig.16, n°142 et 143). On admet généralement que celles-ci sont originaires de Bétique (Liou et coll., 1977) et produites de 50 av. J.-C. jusqu' au moins le milieu du premier siècle après J.-C. (Dangréaux et Desbat, 1987-1988, p.121). Le fond 238/52, caractérisé par une boule d'argile, se rapporte bien à ce type de production. La pâte de couleur grisâtre est enduite d'un engobe blanc crème peu épais. Elle est rugueuse au toucher. Ce fond est à rapprocher des exemplaires de l'épave de Port-Vendres II (Liou et coll., 1977 p. 33). La lèvre 367/25 possède une pâte de couleur beige orangé. Sa forme rappelle toutefois le type Haltern 70.

Les amphores vinaires Dressel 2/4 se résument à quelques fragments trouvés dans des contextes postérieurs à 30 ap. J.-C. Elles semblent être plutôt abondantes sur Monterfil II à l'époque Claude-Néron.

Les amphores à saumure de Bétique, de type Dressel 7/11, sont peu représentées (Fig.16, n°144 et 145). Produites d'Auguste jusqu'aux Flaviens, elles ne semblent pas avoir rencontrées un grand succès à Corseul ainsi qu'en Armorique (Galliou, 1994, p.31) ou sur les sites angevins (Siraudeau, 1988, p.216). P. Galliou évoque l'hypothèse d'une production locale suffisante et J. Siraudeau propose l'utilisation d'autres moyens de conditionnements. Le *garum*, produit de luxe, était-il cependant déjà répandu au début de notre ère?

Enfin, nous signalerons la présence de rares et anecdotiques fragments de Dressel 20 dans certains niveaux tibériens.

Inv. 22 048 043 1992 118/18 :

N°137 : Lèvre d'amphore du type Pascual 1. Pâte rouge, à point blanc. Production de Tarraconaise. Diam : 140. Hauteur du bandeau : 91 env.

Inv. 22 048 043 1992 118/19 :

N°138 : Lèvre d'amphore du type Pascual 1. Pâte rouge. Engobe blanc jaune. Diam : 160.

Inv. 22 048 043 1992 118/20 :

N°139 : Lèvre d'amphore du type Pascual 1. Pâte crème contenant des grains gris et blanc. Production de Tarraconaise. Diam : 150.

Inv. 22 048 043 1992 238/ 50 :

N°140 : Lèvre et col d'amphore du type Pascual 1. Pâte beige orangée contenant des grains gris et blanc. Anse à coude arrondi et marqué d'un sillon sur la face extérieure. Production de Tarraconaise. Diam : 140. Hauteur bandeau : 90.

Inv. 22 048 043 1989 60/35 :

N°141 : Lèvre d'amphore du type Pascual 1. Pâte crème contenant des grains blancs et gris. Production de Tarraconaise. Diam : 150. Hauteur bandeau : 85.

14141 - Fond d'amphore du type Hécaton 70. Fond grisâtre. Épave blanc, surface peut être
Production de Dourou.

Doc. 27 648 649 1401 1432

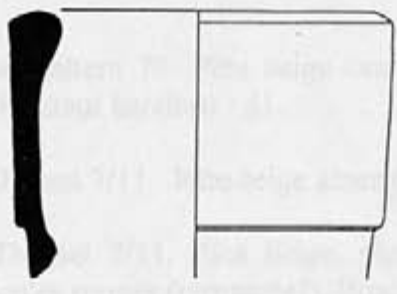
14143 - Fond d'amphore du type Hécaton 70. Fond beige orangé, épave blanc. Les particularités sont
Production de Dourou. * Doc. 1401 (1992-1993) et 1402 (1993-1994).

Doc. 27 649 648 1402 1432

14144 - Fond d'amphore du type Hécaton 70. Fond beige orangé, épave blanc. Production de Dourou.

Doc. 27 648 648 1402 1432

14145 - Fond d'amphore type Hécaton 70. Fond beige orangé, épave blanc. Production de Dourou.



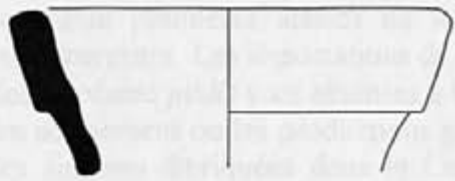
141

CONCLUSIONS

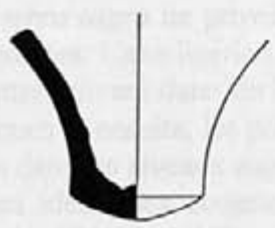
Les premières amphores au large de Marseille II sont représentées. Les types
de service de fond blanc, les premières amphores au fond beige orangé au fond
de la construction des années de rigel 1972-118473 et 1973-118474 semble dériver
des amphores de service de service. Certains sont, mais d'autres amphores de service blanc, peuvent
être de même type plus ancien sans toutefois être antérieurs à 10 av. J.-C. Les types 1401-1402
1403-1404 sont les plus récents. Ils se caractérisent par un fond beige orangé.



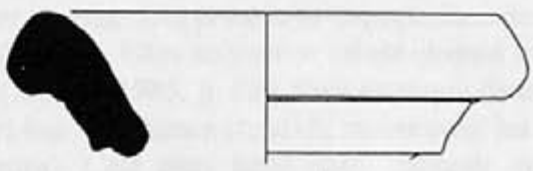
142



143



144



145



Figure 16 : Amphores.

Inv. 22 048 043 1989 60/32 :

N°142 : Fond d'amphore du type Haltern 70. Pâte grisâtre. Engobe blanc crème peu épais. Production de Bétique.

Inv. 22 048 043 1992 367/25 :

N°143 : Lèvre d'amphore du type Haltern 70. Pâte beige orangé contenant des particules grises mates. Production : ?. Diam : 170. Hauteur bandeau : 41.

Inv. 22 048 043 1989 60/32 :

N°144 : Fond d'amphore du type Dressel 7/11. Pâte beige assez fine. Production de Bétique.

Inv. 22 048 043 1992 367/24 :

N°145 : Lèvre d'amphore type Dressel 7/11. Pâte beige, plus rouge au centre, contenant des inclusions grises mates et des particules rouges (chamotte?). Production de Bétique. Diam: 170.

CONCLUSION :

Les premières occupations sur le site de Monterfil II sont augustéennes. Les formes du service Ib étant rares, ces premières occupations ne semblent pas être antérieures au changement d'ère. La constitution des couches de rejet 1992-118/473 et 1992-238 semble débiter au cours de la première décennie de notre ère. Certains lots, mal datés par manque de sigillée italique, pourraient tout de même être plus anciens sans toutefois être antérieurs à 10 av. J.C. Les niveaux 1991-158 et 1989-60 sont les plus tardifs. Ils se constituent entre 30 et 40 ap. J.-C..

Ces différents contextes couvrant les quarante premières années de notre ère permettent aussi de mieux cerner l'évolution des courants commerciaux. Les importations de sigillées italiques semblent s'achever assez tôt puisque les estampilles *in planta pedis* sont absentes à Corseul. Ce type de cartouche apparaît vers 15 ap. J.-C., c'est-à-dire au moment où les productions gauloises commencent à alimenter les sites de consommation. Ces sigillées fabriquées dans le Centre ou Lezoux arrivent à très peu d'exemplaires à Corseul. Faut-il alors voir dans le nombre restreint de sigillée italique ou gauloise, l'attachement à des productions traditionnelles comme le pense P. Galliou (Galliou, 1994, p.32).

Les fortes proportions de la *terra-nigra* sont à noter. Parmi les deux courants commerciaux, l'axe atlantique prédomine pendant l'époque augustéenne car outre les productions aquitaines, les amphores vinaires ibériques arrivent également en grande quantité. L'abondance des *terra nigra* d'Aquitaines dans les niveaux 1992-118/473 et 1992-238 laissent à penser que celles-ci arrivent dès le début de notre ère à Corseul. En tout cas, c'est au moins à partir de cette date qu'on les rencontre sur le site de Monterfil II. Ce commerce semble s'essouffler sous Tibère si l'on en juge par les chiffres et notamment par la couche 1992-453/523. Il est vraisemblable qu'à partir de 20-25 ap. J.-C., la *terra nigra* ne provient plus d'Aquitaine. Au même moment d'ailleurs les Pascual I ne sont plus produites. L'axe ligérien connaît une évolution inverse. Les premières importations de *terra nigra* du Centre doivent dater de la fin du principat d'Auguste. Elles suivent le même chemin que les sigillées italiques et ensuite, les productions gauloises (Ménez, 1985, p. 93). Cela explique d'une part leur présence dans les niveaux augustéens, d'autres part leur croissance (tout du moins pour les pâtes ou les formes identifiées comme production du Centre). Cela peut aussi nous indiquer que les couches de rejet 1992-118/473 et 1992-238 ont achevé leurs constitutions vers 10/15 ap. J.-C..

L'évolution de la céramique commune est plus lente. Hormis les quelques hypothèses précédemment évoquées, le mobilier change peu. Les formes hautes et fermées dominent et notamment les "types Besançon". Certains individus conservent une influence gauloise plus ou moins prononcée (lèvre allongée, moulures internes, lustrage, baguette externe). Il faudra attendre les années 40-50 ap. J.-C. pour percevoir une évolution sensible de la céramique commune avec notamment la disparition des "types Besançon", l'apparition de nouvelles formes et l'augmentation de la représentation des céramiques à pâte claire. Il en va de même pour les céramiques fines. Le répertoire de la *terra nigra* change dès la fin de l'époque tibérienne. Les productions sigillées deviennent plus abondantes alors que les proportions de *terra-nigra* continuent à baisser.

BIBLIOGRAPHIE :

- Barat et coll., 1992** : Barat Y., Blaszkiewicz, P., Vermeersch D., La céramique gallo-belge dans le grand ouest (Normandie, Ile de France) : état de la question, Actes du Congrès de Tournai : 28-31 mai 1992, S.F.E.C.A.G., Marseille, 1992, p. 131-149.
- Becker et coll., 1986** : Becker C., Constantin C., Desbat A., Jacquin L., Lascoux J.P., Le dépôt d'amphores augustéennes de la rue de la Favorite à Lyon, Figlina 7, 1986, p.65-89.
- Bémont et Jacob, 1986** : Bémont C., Jacob P., (dir.), La terre sigillée en Gaule romaine au Haut-Empire, D.A.F., 1986.
- Ben Redjed, 1985** : Ben Redjed T., La commercialisation de la céramique Gallo-Belge à Amiens, R.A.E., 38, 1985, p.93-100.
- Bet et coll., 1989** : Bet Ph., Fenet A., Montinéri D., La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^{er}-III^{ème}, considérations générales et formes inédites, Actes du congrès de Lezoux : 4-7 mai 1989, S.F.E.C.A.G., Marseille, 1989, p.30-54
- Bet et Montinéri, 1989** : Bet Ph, Montinéri D., La céramique sigillée moulée tibéro-claudienne du site de la Z.A.C. de l'enclos à Lezoux, Actes du congrès de Lezoux : 4-7 mai 1989, S.F.E.C.A.G., Marseille, 1989, p. 55-69.
- Clément, 1979** : Clément M., Une importation de céramique commune en Armorique. Les urnes globulaires à bord mouluré, A.B., 23, 1979, p.13-16.
- Dangréaux et Desbats, 1987-1988** : Dangréaux B., Desbat A., Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, Gallia, 45, 1987-1988, p.116-153.
- Desbat, 1991** : Desbat A., La datation par les céramiques : réflexions à partir de quelques exemples, Actes du congrès de Cognac : 8-11 mai 1991, S.F.E.C.A.G., Marseille, 1991, p.153-160.
- Ferdière, 1972** : Ferdière A., Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, R.A.E., XXIII, 1-2, 1972, p.77-88.
- Fichet de Clairfontaine, 1986** : Fichet de Clairfontaine F., La céramique d'époque augustéenne à Corseul. Etude du lot de la Salle des Fêtes, Dossiers du Ce.R.A.A., 14, 1986, p.39-51.
- Fichet de Clairfontaine et Kérébel, 1991** : Fichet de Clairfontaine F. et Kérébel H., Céramiques importées et céramiques locales à Corseul, d'Auguste à Néron., Actes du congrès de Cognac : 8-11 mai 1991, S.F.E.C.A.G., Marseille, 1991, p.279-290.
- Fichet de Clairfontaine et coll., 1993** : Fichet de Clairfontaine F., Couanon P., Marcigny C., Les débuts de la romanisation dans le département de l'Orne. Céramiques d'époques augustéennes et tibériennes de l'oppidum d'Exmes, Société historique et archéologique de l'Orne, CXI, 1993, p.79-103.
- Galliou, 1976** : Galliou P., La diffusion de la T.S. de Gaule du sud en Armorique, A.B., 12, 1976, p.19-23.
- Galliou, 1980** : Galliou P., Céramiques précoces de Rennes, in A.-M. Rouanet-Liesenfelt, La civilisation des Riedones, 2^{ème} supplément à Archéologie en Bretagne, Brest, 1980, p.227-254.
- Galliou, 1987** : Galliou P., Les amphores Pascual I et le commerce atlantique au premier siècle de notre ère, dans Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu, 1987, p.379-388.
- Galliou, 1994** : Galliou P., Commerce et société en Armorique romaine, Revue des études anciennes, 1994, p.24-40.
- Genim, 1993** : Genin M., Céramiques augustéennes du Verbe-Incarné à Lyon : études de trois ensembles clos, R.A.E., 1993, p.63-104.
- Goudineau, 1968** : Goudineau Ch., La céramique arétine lisse. Fouilles de l'école française de Rome à Bolsena, Paris, 1968.
- Hawkes et Hull, 1947** : Hawkes C.F.C., Hull MR., Camulodunum, First Reports on the Excavations at Colchester 1930-1939, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, XIV, Oxford, 1947.
- Hofmann 1972** : Hoffman B., Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée III : les ateliers d'Arezzo et de Pouzolles, T.C.F., n°23.

- Jobelot et Vermeersch, 1991** : Jobelot N., Vermeersch D., Contribution à l'étude de deux céramiques en Ile de France : la céramique type Besançon et la céramique dorée au mica., Actes du Congrès de Cognac : 8-11 mai 1991, S.F.E.C.A.G., Marseille, 1991, p.279-290.
- Joly et Barral, 1992** : Joly M., Barral Ph., Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie, Actes du congrès de Tournai : 28-31 mai 1992, S.F.E.C.A.G., Marseille, 1992, p.101-130.
- Langouët, 1978** : Langouët L., Les céramiques gauloises d'Alet, Les dossiers du Ce.R.A.A., 6, 1978, p.57-104.
- Lasfargues et Vertet, 1976** : Lasfargues A. et J., Vertet H. Les estampilles sur sigillée lisse de l'Atelier Augustéen de la Muette à Lyon, Figlina, 1, 1976, p.19-23.
- Le Meur, 1990** : Le Meur A., Les cruches gallo-romaines en céramique commune dans l'ouest de la Gaule, Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, Université de Bretagne Occidentale, 1990, inédite.
- Liou et coll., 1977** : Liou B., L'épave de Port-Vendres II, *Archaeonautica* I, 1977.
- Massy et Molière 1979** : Massy J.L., Molière J., Céramiques sigillées précoces à Amiens, Cahiers archéologique de Picardie, 6, 1979, p.109-129.
- Ménez, 1985** : Ménez Y., La céramique fumigée de l'ouest de la Gaule, Cahiers de Quimper Antique, 2, 1985.
- Ménez, 1986** : Ménez Y., Les céramiques fumigées du Bourbonnais. Etude des collections de Châteaumeillant et Nérès les Bains, Mémoire de D.E.A., Université de Paris IV, 1986.
- Oxé-Comfort, 1968** : Oxé A., Comfort H., *Corpus Vasorum Arretinorum*, Bonn, 1968.
- Paunier, 1981** : Paunier D., La céramique gallo-romaine de Genève, Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Genève, 1981.
- Sanrot, 1978** : Sanrot M.-H. et J., Céramiques communes d'Aquitaine, Paris, C.N.R.S., centre régional de publication de Bordeaux, 1979.
- Sellès, 1992** : Sellès H., Premières caractéristiques des productions de terra nigra et de terra rubra à Chartres au I^{er} siècle, Actes du congrès de Tournai : 28-31 mai 1992, Marseille, 1992, p. 163-180.
- Sénéchal, 1975** : Sénéchal A., Céramique commune d'Alésia, les cruches, Centres de Recherches sur les Techniques Gréco-Romaines, 5, Université de Dijon, 1975.
- Siraudeau, 1988** : Siraudeau J. Corpus des amphores découvertes dans l'ouest de la Gaule : vol. 2, Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique, Angers, 1988.
- Tassaux et coll., 1984** : Tassaux D. et F., Caillat P., Maurin L., Sanrot M.-H. et J., Starakis P., Tronche P., Aulnay de Saintonge, un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine, *Aquitania*, 2, 1984, p.106-136.
- Tchernia et Zévi, 1972** : Tchernia A., Zévi F. Amphores vinaires de Campanie et de Tarraconaise à Ostie, Recherches sur les amphores romaines, Ecole Française de Rome, 10, 1972, p. 35-67.
- Thilhard J.L., 1988** : Thilhard J.L., Céramiques à vernis noir et sigillées des feuilles de "Ma maison" à Saintes, in Les fouilles de "Ma Maison". Etudes sur Saintes antiques, *Aquitania*, supplément 3, 1988, p. 85-197.
- Trésors de terre, 1993** : Trésors de terre, catalogue de l'exposition "Céramiques et potiers dans l'Ile de France, Conseil général des Yvelines, 1993
- Vernhet, 1975** : Vernhet A., Note sur la terre sigillée de la Graufesenque, Millau, 1975.
- Vertet et coll., 1968** : Observations sur les gobelets d'ACO de l'atelier de La Muette, *Revue Archéologique du Centre*, VII, 1968.